U d'/of OTTAWA
39003002327731

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/lemystredelapa02roy

REVUE
BOURGUIGNONNE

PUBLIÉE PAR

L'UNIVERSITÉ DE DIJON

REVUE BOURGUIGNONNE
PUBLIÉE PAR
L'UNIVERSITÉ DE DIJON
1904. — TOME XIV. — Nos 3-4

LE MYSTÈRE DE LA PASSION EN FRANCE DU XIVe AU XVIe SIÈCLE

ÉTUDE SUR LES SOURCES ET LE CLASSEMENT DES MYSTÈRES DE LA PASSION

Accompagnée de textes inédits

PAR
Emile ROY
Professeur à l'Université de Dijon

DEUXIÈME PARTIE

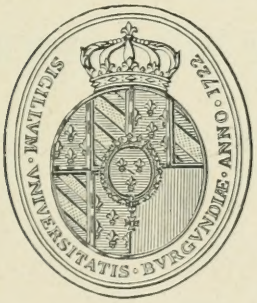

LIBRAIRES DÉPOSITAIRES DE LA REVUE

DIJON

DAMIDOT Frères, rue des Forges
NOURRY, place St-Etienne
Felix REY, rue de la Liberté, 26
VENOT, place d'Armes

PARIS

H. CHAMPION, librairie spéciale pour l'histoire de la France et de ses anciennes provinces, 9, quai Voltaire.
A. ROUSSEAU, rue Soufflot, 14

Prix exceptionnel de ce numéro : 6 fr.

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

PQ
513
.R7
1904
v.2

II

LA THÉOLOGIE

ET LE

DÉVELOPPEMENT DU MYSTÈRE DE LA PASSION

AU XVe SIÈCLE

LES

SOURCES DES PASSIONS DU XVe SIÈCLE

C'est au xve siècle que les mystères de la Passion ont acquis tout leur développement. Aux compilations de pièces détachées succèdent les pièces d'une seule teneur et d'un seul auteur, et pour la bourgeoisie plus riche les poètes se mettent plus en frais. Nous avons dit comment ces grandes Passions dramatiques se reliaient à la *Passion* de Semur. Reste à voir en quoi elles en diffèrent et ce que les nouveaux dramaturges apportent de nouveau. Cette étude peut se ramener à deux propositions.

1° De même que la *Passion* de Semur dérive de la *Passion* Sainte-Geneviève, ainsi toutes les grandes *Passions* du Nord, sauf une, dérivent de la *Passion* d'Arras. A vrai dire, cette démonstration est surtout importante pour la *Passion* de Greban, mais elle ne donnerait aucune sécurité si elle se bornait à relever de vagues ressemblances de plans, de situations, et même d'expressions. Elle ne peut ressortir que d'épisodes particuliers, de détails précis, absolument étrangers à l'histoire sainte. Nous admettrons provisoirement que Greban a lu et imité la *Passion* d'Arras, quitte à en donner la preuve matérielle plus loin.

2° Dans toutes ces *Passions* du xve siècle ce qui domine c'est la théologie et l'érudition. Si l'on peut indiquer exactement les sources théologiques et livresques de la *Passion* d'Arras et des pièces de Greban et de J. Michel pour des épisodes déterminés, dont les origines sont actuellement reconstituées par hypothèse à l'aide de rapprochements avec « les Passions allemandes du Rhin », ces hypothèses deviendront inutiles. Or la *Passion* de Greban repose en partie sur les mêmes textes que celle d'Arras, qui est très probablement l'œuvre d'un poète connu, Eustache Mercadé, mort, au commencement de l'année 1440, doyen de la Faculté de décret de

Paris, et elle utilise par surcroît un commentaire théologique nouveau. Pour abréger on peut donc se borner à énumérer les sources de Greban, en indiquant sur quels points il se sépare de son devancier.

A ces commentaires théologiques il convient d'ajouter l'influence du dialogue apocryphe de Saint Anselme et des *Meditationes Vitae Christi* qui a déjà été déterminée par des citations précises pour toutes les Passions [1]. Nous n'y reviendrons que pour deux scènes de Greban, les plus connues de son drame et qui suffiront à rappeler la complexité de cette imitation. La première de ces scènes (l'apparition de Jésus à sa mère après la Résurrection) n'est qu'une réminiscence ou une imitation très vague, mais d'autant plus curieuse qu'elle montre comment Greban peut rester l'obligé du pseudo-Bonaventure, alors même qu'il le cite de mémoire ou indirectement. La seconde (les quatre requêtes de la Vierge) est au contraire une imitation très précise, une traduction. Elle nous donnera l'occasion de classer les traductions et imitations françaises des *Meditationes* et de relier le théâtre du Nord à celui du Midi à l'aide d'une de ces imitations, la Passion française de 1398.

Ainsi, avant toute discussion sur le développement du mystère de la Passion au xve siècle, nous allons d'abord énumérer les sources et les textes à commenter.

1. P. 92 à 99 de ce livre.

LA

PASSION D'ARNOUL GREBAN

ET LES

POSTILLES DE NICOLAS DE LIRE

LA

PASSION D'ARNOUL GREBAN

ET LES

POSTILLES DE NICOLAS DE LIRE

La *Passion* d'Arnoul Greban n'est autre chose que la *Passion* d'Arras (éd. J.-M. Richard, Paris, Picard, 1893), refaite à l'aide :

1° Des Evangiles ;

2° Du commentaire de Nicolas de Lire sur ces Evangiles ;

3° Du récit de la *Passion* en prose, composé en 1398 pour la reine Isabeau de Bavière.

La part des emprunts faits par Greban à d'autres livres (*Somme* de saint Thomas d'Aquin, *Légende dorée*, *Histoire scholastique*, etc.) est insignifiante.

On s'est borné à indiquer les *premiers* vers des *principaux* passages de la *Passion* de Greban (éd. G. Paris et G. Raynaud, Paris, Vieweg, 1878) directement tirés du commentaire de Nicolas de Lire. Les chiffres renvoient à l'édition suivante, désignée en abrégé par *N. L.*

Biblia sacra | cum | glossa ordinaria : | et Postilla Nicolai Lirani Franciscani nec non | Additionibus Pauli Burgensis Episcopi | opera et studio Theologorum Duacensium | Tomus Quintus | Antverpiae apud Joannem Meursium, | anno M.DC.XXXIV. in-folio.

---

1. — PROCÈS DE JUSTICE ET DE MISÉRICORDE

(*Passion* d'Arras, pages 12-15.)

Greban a emprunté ce procès, p. 29-43, à la *Passion* d'Arras ; il l'a complété par deux emprunts à la *Somme* de saint Thomas d'Aquin.

1° *Summa* P. I. Q. LXIV. Art. II. éd. Migne, p. 990 : « Utrum voluntas daemonum sit obstinata in malo. »

Greban, p. 35, v. 2620 et sq. Comparaison de l'homme et des démons.

2° *Summa* P. III. Q. III. Art. VIII, p. 54 : « Utrum fuerit magis conveniens quod persona Filii assumeret humanam naturam quam alia persona divina. »

Greban, p. 40. A quelle personne est mieulx deue
Ceste incarnacion emprendre
Se le Pere ou Filz la doit prendre (v. 3100-3260).

---

2. — LES VŒUX DES DEUX ÉPOUX, JOSEPH ET MARIE

(*Matth.* I, 18. « De spiritu sancto. »)

Nicolas de Lire, p. 44. — « Dicendum quod modus erat justorum non perficere matrimonium per carnalem copulam nisi prius vacarent orationi per aliquod tempus implorando misericordiam divinam, ut patet Tobiae 8. Et tunc creditur revelatum esse ipsi Joseph propositum Mariae de observanda virginitate. Licet enim cogeretur ad matrimonium contrahendum secundum temporis illius modum, propter rationes praedictas, tamen habebat virginatatem in desiderio et proposito, sed votum non expressit. Contraxit igitur matrimonium committens se divinae voluntati, et tunc ex revelatione divina creditur quod Joseph cognovit propositum Mariae et tunc ex communi consensu voverunt virginitatem, quia ut creditur Joseph adhuc virgo erat. »

Greban, p. 43-46, vers 3395-3590 — ; p. 44, vers 3407. — Joseph :

. . . . . .
Or savez-vous, notable dame,
Que la loy baille par usage,
Quand deuz gens viennent en mesnage
Avant qu'ils conviengnent ensemble,
Doyvent vacquer, comme il me samble,
En oroyson ung certain temps.....

---

3. — LE VOYAGE A BETHLÉEM

(*Luc.* II, p. 7. « Et reclinavit eum in praesepio. »)

N. L., p. 709. — « Joseph enim in illo itinere adduxerat secum asinum ad portandum uxorem praegnantem et bovem ad vendendum in Bethleem ubi erat congregatio populi magna, ut de precio solveret expensas in via,

et illis duobus animalibus fecit praesepium juxta se, in quo beata virgo reclinavit filium natum, secundum quod fuerat predictum *Habacuch* 3, secundum translationem LXX, quam sequitur officium ecclesiasticum : « Domine, audivi auditum tuum et timui. Consideravi opera tua et expavi, in medio duorum animalium. »

(*Luc.* II, 7. « Quia non erat eis locus in diversorio. »)

N. L., p. 709. — « Est enim diversorium hospitalaria ad quam divertunt venientes ab extra. Joseph erat de nobili genere, non tamen erat de divitibus. »

Greban, p. 56, v. 4395 et sq — ; it v. 5421. — Joseph :

Chere espeuze, puisqu'ainsi est,
Mener nostre asne convendra
Pour vous porter quand la vendra.....
Et pour ce que nous n'avons pas
Tant d'argent qu'il nous fault despendre,
Nous prenrons ce beuf cy pour vendre.....

---

4. — LA NAISSANCE DE JÉSUS
Rejet par Greban de la légende de Salomé et Zebel suivie dans la Passion d'Arras.

(*Luc.* II, 7 « Et pannis eum involvit. »)

N. L., p. 709 : « Per se ipsam. Ex hoc patet falsitas quae scribitur in libro de *Infantia Salvatoris*, scilicet ipsam obstetrices habuisse in partu, quae non requiruntur nisi propter afflictionem matris in partu, quae non habuit locum in virgine, quia peperit sine dolore, imo cum maximo gaudio. »

Greban, p. 64, v. 4980 et sq. — Marie :

Virginalment t'ay enffanté sans peine, etc.

---

5. — LA CIRCONCISION

Tout le début de la scène de la *Passion* d'Arras, p. 29, v. 2483-2539, est traduit presque littéralement de la *Somme* de saint Thomas d'Aquin (P. III, Q. XXXVII, éd. Migne, t. IV, p. 537).

Greban a supprimé ce début et développé, p. 75-76, une « opinion » qui est encore mentionnée plus tard par Suarez, *Comm.* in III. p. D. Thomae, Disp. XV, Sect. I (Paris, Vivès, t. XIX, p. 253) : « *Josephus*, ut aliqui volunt, circumcisionis etiam ipse minister fuit. »

---

6. — L'ÉTOILE DES MAGES

(*Matth.* II, 9. « Et ecce stella... »)

N. L., p. 62. — « Ex praedictis patet quod illa stella non erat de stellis existentibus in orbe, nec de stellis cometis quae aliquando apparent in suprema aeris parte, quia illae lucent tantum de nocte, ista autem de die. Item ex motu quia illae revolvuntur secundum motum mobilis primi in die naturalis, ista autem movebatur secundum quod expediebat Magorum itinerationi, unde in tredecim diebus non est mota, nisi a terra in qua habitabant Magi usque ad civitatem Bethleem. Tertio hoc apparet ex situ, quia si fuisset sita in orbe seu etiam in suprema aeris parte, ubi generantur cometae, non potuisset determinatum locum ubi erat puer ostendere, et ideo patet quod erat in propinqua aeris parte. »

Greban, p. 67, v. 5255 et sq. ; item, p. 79, v. 6129 ; it., p. 83, v. 6480 et sq. ; p. 67, v. 5254. — Jaspar :

Cette estoille que j'apperçoy
Dessoubz le cerne de la lune ;
Ce n'est pas estoille commune,
Car les autres de commun cour
Luysent de nuyt non point de jour.....

---

7. — L'ÉTOILE DES MAGES (suite).

(*Matth.* II, 13. « Qui cum recessissent. — Defuncto Herode. »)

N. L., p. 64. — « Ad cujus intellectum notandum quod Herodes credidit primo Magos fuisse delusos ea apparitione stellae phantasticae, et ideo non curavit tunc de pueri inquisitione, sed postea oblato puero in templo et a Simeone justo praedicato et manifestato et similiter ab Anna prophetissa coram toto populo ut habetur Luc 2 c. Sed Matthaeus illud demittit. Tunc fama pueri crescente, voluit Herodes ipsum perdere, sed iterum portatus est per Joseph in Aegyptum. »

Greban. p. 89. *Herode-Hermogenes*, v. 6948-6967. — HERMOGENES :

Je doubte, sire, qu'ilz ne soient
Deceus de leur advision,
Et n'estoit qu'une illusion
De leur estelle et de leur compte.

Item, 7209-7280, p. 93. — HERODE, v. 7227 :

De paour que ne feussions surpris
De quelque folle fantaisie.

---

8. — LE RETOUR DES MAGES PAR MER
(Addition à la « Passion » d'Arras.)
(Matth. II, 12. « Per aliam viam. »)

N. L., p. 63. — « Peracto scilicet obsequio ; quia descenderunt ad mare, et inde per navem transfretantem in Tharsis abierunt ; propter quod Herodes iratus postea naves Tharsensium incendit, secundum quod fuerat prophetatum per David : « In spiritu vehementi conteret naves Tharsis. »

Greban, p. 87-88 ; p. 88, v. 6835. — LE MATELOT :

Nous serons en Tharse singlés.

---

9. — LE MASSACRE DES INNOCENTS « A BIMATU »
au retour du voyage d'Hérode à Rome, voyage qui dure deux ans.
(Matth. II, 11. « Tunc Herodes videns. »

N. L., p. 65-66. — « Hic ponitur ipsa persecutio. Herodes videns se esse illusum a magis per famam pueri crescentem iniratus est valde, timens principatum suum perdere, et ideo tunc occasione ipsius voluit omnes pueros de Bethleem interficere ne puer sibi incognitus evaderet, sed fuit impeditus ab exequutione hujus facti quia citatus est ad curiam Romanam ad petitionem suorum filiorum ipsum accusantium, et ideo non fuit ausus tunc pueros interficere, ne cum aliis facinoribus suis accusaretur de tanta crudelitate. Eundo autem Romam, et remanendo in curia, et redeundo in Judaea apposuit annum et plus, et ideo, fere post duos annos ad regnum reversus, et in regno confirmatus, quia sententiam pro se contra filios habebat, tunc adimplevit de nece puerorum quod prius conceperat, et hoc est quod dicit. »

Greban, p. 92-94-97-98 ; p. 93, v. 7264. — Hérode :

A Romme nous fault comparoir
Pour raison et justice avoir
De nos filz.

P. 97. v. 7530. — Hérode :

Or avons confirmacion
En nostre royalme haultain
De par l'imperateur romain.

---

10. — LA FUITE EN ÉGYPTE, la légende du palmier et de la chute des idoles.

Episodes tirés par la *Passion* d'Arras. p. 56-57, de la *Légende dorée* (Saints Innocents).

Greban, p. 96, rejette la première légende et conserve la deuxième qui s'appuie sur une interprétation ancienne d'un verset d'Isaïe (XIX, 1).

---

11. — UN DES FILS D'HÉRODE TUÉ PAR MÉGARDE AVEC LES SAINTS INNOCENTS.

Cet épisode de la *Passion* d'Arras, p. 57, 60-62, est emprunté à la *Légende dorée* (les Saints Innocents).

Greban, p. 101-102, s'est contenté d'abréger la version du poète d'Arras.

---

12. — LE TESTAMENT D'HÉRODE.

(*Matth.* II, 22. « Audiens autem. »)

N. L., p. 67. — Ad evidentiam hujus notandum, secundum quod refert Josephus *Antiquit.* 17. ca. 10. Herodes moriens condidit testamentum in quo ordinavit Archelaum filium regni sui successorem, ita tamen quod coronam sibi non imponeret, nisi per Romanum imperatorem ad accipiendum igitur diadema venit Romam, sed et fratres ejus, Philippus et Herodes illuc venerunt petentes paternæ hæreditatis partem.

Greban, p. 102-103 ; p. 102, v. 7915. Hérode :

Ja ne vendront a nostre regne :
Nous le mettons en mains du jesne
Voire, mes par condicion

Que jamès par presumpcion
Ne se face couronner d'homme
Se n'est par l'empereur de Romme.

---

13. — LA MORT D'HÉRODE SE TUANT D'UN COUTEAU.

Le poète d'Arras a tiré cette scène (p. 63-65) de la *Légende dorée* (les Saints Innocents).

Greban l'a complétée par un nouvel emprunt à la *Légende dorée*, ibidem, où il a pris le rôle de Salomé, p. 103, v. 7938-7970.

---

14. — LES FÊTES DE PAQUES :
Jésus perdu par ses parents à Jérusalem.
(*Luc*. II, 43. « Et non... »)

N. L., p. 724. — « Ad solennitatem vero Pascha viri ibant seorsum a mulieribus in uno comitatu et mulieres in alio et simititer revertebantur ut magis religiose solemnisarent festum ab uxoribus continentes, sicut et in datione legis preceptum fuit quod continerent per tres dies ab uxoribus se, prout habetur *Exo* 19. Pueri autem indifferenter poterant ire in comitatu virorum aut mulierum, et ideo Joseph quando non vidit puerum Jesum in comitatu virorum existimavit eum esse cum Maria in comitatu mulierum, et eodem modo Maria credidit eum esse in comitatu virorum. »

Greban, p. 104-129 ; p. 109, v. 8032 et sq. perte de Jésus ; p. 195, v. 8084. Eliachin :

Mes dames, cheminez en voye,
Tirés vous a part, s'il vous plest ;
Vous savez que la coutume est,
Et la loy fait enseignement
Que pour aller plus chastement
A ceste souveraine feste
Et mener vie plus honneste,
Les femmes par elles s'en vont
Et les hommes d'autre part sont
Sans aller en leur compaignie.

---

15. — DISCUSSION DE JÉSUS AVEC LES DOCTEURS DU TEMPLE A L'EFFET DE SAVOIR SI CHRISTUS EST DÉJA NÉ.

Greban, p. 109-118, 123-129.

Les principaux arguments de cette discussion sont énumérés par N. de Lire, p. 57 *in Matth.*, II, 1. « In diebus Herodis regis »; p. 81, *in Matth.* IV, 1. « Et accedens tentator »; et surtout p. 711, in *Luc.* II, 12. « Et hoc vobis signum ». — Aux princes nés dans l'obscurité, Moïse et Cyrus, *figures* du Christ citées par N. de Lire, Greban a substitué (p. 111) des noms plus connus, Romulus et Rémus, et Alexandre, probablement d'après le *Spec. historicum* de Vincent de Beauvais, l. II, cap. 96 et l. IV, cap. I-V, mais il a usé du même raisonnement que N. de L.

---

16. — L'AGE DE JÉSUS QUAND IL VA SE FAIRE BAPTISER PAR JEHAN BAPTISTE.

(*Matth.* cap. III, 1 : « In diebus autem illis.»)

N. L., p. 70. — « In diebus Christi. Nec est hoc referendum ad dies Christi prodictos immediate, scilicet ad dies pueritie, quando fuit reportatus de Ægypto, tum enim erat in quinto anno a sua nativitate, sed referendum est ad dies Christi, quando fuit aetatis perfectae. Erat enim incipiens trigesimum annum quando venit ad baptismum de quo hic agitur. »

GREBAN, *Seconde Journée*, p. 134 : JHESUS, *homme*, v. 10281 :

Ma mere, vous entenderez,
S'il vous plaist, mon intencion :
J'ay attaint la perfection
D'aage d'homme, a ce que je vois,
Car sur mon an trentieme vois.

---

17. — LES CONSEILS TENUS PAR LES DIABLES AU SUJET DE LA DIVINITÉ DU CHRIST

(*Matth.* IV, 1. « Et accedens tentator. »)

N. L., p. 82. — « Ad evidentiam hujus tentationis advertendum quod diabolus sciebat praedictum per prophetas quod Christus futurus erat verus homo et verus Deus... (suivent ces prophéties), sed nesciebat cer-

titudinaliter quod Jesus Nazarenus esset ipse Christus de quo talia fuerant dicta. Verum tamen propter eminentiam sanctitatis ejus et propter completionem temporis Christi adventus habebat quamdam conjecturam quod ipse esset vere Christus, et ideo de hoc voluit experimentam accipere per tentationem. »

Greban, 2e journée, p. 137-138. — SATHAN :

Et me doubte d'une aultre somme
Qu'il ne soit Dieu en forme d'homme,
Veue la sainteté qu'il tient (v. 10508).

It., 3e journée, p. 305, v. 23310 et sq.

---

18. — LE JEUNE DE QUARANTE JOURS

(*Matth.* IV, 2. « Quadraginta diebus. »)

N. L., p. 81. — Non ultra transiit, ut virtus divinitatis diabolo celaretur, quia Moyses et Elias jejunaverunt tot diebus. »

Greban, p. 136. — JHESUS :

Si jeuneray la quarantaine
Comme fit le prophete Helie (v. 10447).

---

19. — LES VOCATIONS DES APOTRES

Réunies en un seul épisode dans la *Passion* d'Arras, p. 87-88.

Développées par Greban, p. 142-145, qui intercale dans un long monologue la légende de *Judas*, d'après la *Légende dorée*.

---

20. — HÉRODE, HÉRODIADE ET JEAN-BAPTISTE

Subterfuge de la reine et tristesse simulée du roi qui s'est entendu avec elle.

(*Matth.* XIV, 6. « Saltavit filia Herodiadis. »)

N. L., p. 252. — « Id est tripudiavit et hoc fuit ex dispositione matris et ipsius Herodis. »

(*Matth.* XIV, 9. « Et contristatus est rex. »)

N. L., p. 253. — « Hoc tantum fuit secundum apparentiam ad reprimendum populi seditionem. Quod patet primo, quia voluit eum primo occidere, sed retardatus fuit tantum ex populi timore. Secundo quia si vellet eum vivere, non interfecisset eum propter juramentum, quia in promissione facta in generali etiam cum juramento non intelligitur aliquid illicitum sub obligatione cadere cujus modi erat interfectio Joannis. Tertio quia non est verisimile quod propter saltationem unius puellae promisisset sub juramento etiam medietatem regni sui dare, ut habetur Marc. 6. Et ideo credendum est quod totum fuit fictitium ut haberet occasionem apparentem interficiendi Joannem. Ita enim ardebat libidine in Herodiadem quod voluit fingere tantam malitiam. Et ideo quod sequitur. *Et contristatus est rex propter jusjur*, totum est intelligendum secundum apparentiam, ad reprimendum populi seditionem. Et eodem modo exponendum est de ista materia quod dicitur *Marc.* 6. »

(*Marc.* VI, 20. « Et libenter eum audiebat. »)

N. L., p. 544. — « Totum istud erat simulatorium, etc..... Hanc sententiam tenet Beda super locum istum et quod subditur. »

Le poète d'Arras avait dépeint Hérode sincèrement « attristé » ; p. 85, v. 7225 ; Greban suit la version de N. de Lire.

Greban, p. 156-160, v. 11985-1229. — Herode :

.... Je craings, se je traictoie
Son mal, ou a mort le mettoye,
Qu'il n'en sourdist sedicion. (v. 12000).
.....

HERODIADE

Sire roy, j'avoie songé
Ung moien assés convenable :
Que tantost que serez a table,
Ma fille qui est bien mobille
Venist faire un esbatement.
Et lors, quand l'esbat ara fait,
Ainsi comme ignorant du fait,
Vous la mettrez a l'abandon
De vous demander quelque don... etc. (v. 12025).

---

21. — LA FEMME ADULTÈRE

(*Joann.* VIII, 6. « Hoc autem dicebant tentantes eum. »)

N. L., p. 1144. — « Ad capiendum ipsum ex responsione, ut possent accusare eum. Videbant enim tantam ejus mansuetudinem et misericordiam, quod probabiliter credebant eum indicare ipsam dimitti, et sic accusaretur ab eis ut trangressor legis, propter quod reduxerunt legem ad memoriam ne posset excusari per legis oblivionem. Si autem a contrario diceret eam lapidandam, videretur dicere contra alia sua dicta et facta quae erant de pietate et misericordia. »

Greban, p. 177, v. 13665. — Naason :

S'il dist qu'elle a mort desservye
Ou doit souffrir lapidement,
Il se desdit et se desment :
Car en ses sermons ne recorde
Que doulceur et misericorde.

---

22. — LA FEMME ADULTÈRE (Suite.)

(*Joann.* VIII, 10. « Erigens autem. »)

N. D., p. 1144. — « Circa primum sciendum quod suam sententiam secundum modum judicialem primo scripsit, postea protulit, hoc est quod dicitur. Jesus autem inclinans se deorsum digito scribebat illud quod postea protulit ad majorem certitudinem. »

(*Joann.* VIII, 8. « Et iterum inclinans se. »)

N. L. — « Dicunt aliqui quod scribebat idem quod prius ad ostendendum majorem firmitatem sententiae. Alii dicunt, et melius ut videtur, quod scribebat eorum peccata ut eos ostenderet ineptos ad accusationem hujus foeminae. »

Greban, p. 177 à 179, v. 13675-13756.

---

23. — LE REPAS CHEZ SIMON LE PHARISIEN ET LA FEMME PÉCHERESSE.

Dans la *Passion* d'Arras, la scène décrite dans l'*Evangile* de Saint Luc, VII, 36-50, et la scène analogue décrite par les autres évangélistes

(*Matth.* XXVI, 6-14 ; *Marc.* XIV, 3-13 ; *Joann.* XII, 1-9), sont fondues dans un épisode *unique*, p. 116-122.

Au contraire, suivant N. de Lire, il y aurait eu là *deux* scènes distinctes qui se seraient passées toutes deux à Béthanie, dans la maison du même Simon, mais à un long intervalle. N. de Lire avait noté aussi, p. 659, 795, 1187, mais sans prendre parti, les divergences des interprètes au sujet de l'identification de la femme pécheresse, et de la ou plutôt des Madeleines.

Greban a choisi dans ces opinions ; il a identifié comme le poète d'Arras la pécheresse de Saint-Luc et la sœur de Lazare, et il l'a fait paraître deux fois chez Simon, p. 179, p. 206, suivant le commentaire de N. de Lire, p. 796 et 1203.

---

24. — L'ALLÉGORIE DES DOUZE HEURES.

(*Joann.* XI, 9. « Nonne duodecim horae sunt diei ? »)

N. L., p. 1189. — « Q. d. si voluntatem habebant tunc me lapidandi, modo tamen non facient, quia mutato tempore potest voluntas mutari. Erat enim proverbium apud Judaeos, et adhuc est apud nos, quod loquendo de mutatione propositi dicitur, duodecim horae sunt diei, et ideo Salvator usus est tali modo loquendi. Et ostendit ulterius quod deberent esse securi, dicens : *Si quis ambulaverit in die*, etc.

A cette interprétation de N. de Lire, le poète d'Arras en avait ajouté, p. 107, une seconde tirée de la *Glose ordinaire*, Patr. Migne, t. 114, p. 399 : « Illos autem dicit [Jesus] esse horas quae diem sequuntur, non dies eas.....

Je suis le jour, vous les XII heures (v. 9129).

Greban ne conserve que l'interprétation de N. de Lire, p. 193. JHESUS, v. 14892 :

N'est il pas douze heures au jour
Qui en plusieurs lieux et parties
Ne sont pas egalment parties ?
S'en l'une ont aucun mal songé,
En l'aultre ont leur vouloir changé, etc.

---

25. — LA RÉSURRECTION DE LAZARE.

(*Joann.* XI, 36. « Dixerunt ergo Judaei. »

N. L., p. 1194. — Hic ex affectu Christi ostenditur sequens murmuratio. Judaei enim viderunt Christum tristari et per consequens arguebant

quod mors illa contra voluntatem Christi simpliciter accidisset, quia tristitia est de his quae nobis nolentibus acciderunt, ut dicit Aug. 14, *de Civ. Dei*, et per consequens concludebant quod non potuisset Lazarum praeservasse a morte, et hoc est quod dicitur. *Dixerunt ergo Judei :* Quia videbant evidens signum, invenientes per hoc quod libenter si posset praeservasset eum a morte, et ex hoc ulterius miraculum caeco nato illuminato volebant annihilare et in alium retorquere, dicentes : *Non poterat hic qui aperuit oculos.....*

N. L. « Quasi dicat ex quo non potest hoc, nec illud potest, nec fecit. Isti non expectabant sufficienter, sed indicabant ante tempus, quia Christus plus fecit. Plus enim est mortuum suscitare quam mortem infirmantis impedire.

Dans la *Passion* d'Arras, p. 108, la remarque désobligeante « *Non poterat* » est prêtée à l'apôtre Saint-Bartholomieu, à contre-sens ; dans Greban, p. 195, v. 15024, à un Juif (Tubal), suivant le comment. de N. de Lire.

---

26. — LE REPAS A BÉTHANIE, CHEZ SIMON LE LÉPREUX.

(*Joann.* XII, 2. « Fecerunt autem ei coenam. »)

N. L., p. 1203. — « Et fuit haec coena in domo Simonis leprosi, ut communiter tenent doctores, fuerat tamen prius a Christo curatus, sed nomen remanserat ad memoriam miraculi. Origenes autem dicit quod illa cœna fuerat in domo Marthae, quod probat ex eo quod subditur : *Et Martha ministrabat.* Sed potest dici quod iste Simon erat *vicinus* Marthae et propter hoc ipsa ministrabat in domo ejus, sicut homines solent facere in domibus amicorum suorum ».

Greban, p. 204-208 ; p. 206. — Simon à Marthe :

Voisine, la vostre mercy,
Que pour moy tant vous occupez (v. 15887).

---

27. — LE CALCUL DE JUDAS POUR RECOUVRER LA DIME.

(*Matth.* XXVI, 15. « Et triginta argenteos. »)

N. L., p. 422.— « Argenteus nummus valebat decem nummos usuales et per consequens triginta argentei valebant trecentos de nummis usualibus, ut patet manifeste si multiplicentur triginta per decem etc., sic in venditione Christi recuperavit valorem predicti unguenti.

(It. *Luc.* XXII, 4. « Et abiit. »)

N. L., p. 960. — Motivum autem Judae hic tacetur, sed exprimitur Matt. 26 et Joann. 12. a. scilicet ut recuperaret valorem unguenti preciosi effusi super Christum a sorore Lazari.

Greban, p. 208, Judas :

J'exploiteray
De faire telle trahison
Que je raray ma porcion
Que j'ay pardu a ceste fois (v. 16016).

---

28. — LA DESCRIPTION DES PEINES DE L'ENFER.

Greban, p. 205. — Cet épisode provient d'un sermon apocryphe de Saint-Augustin déjà cité dans l'*Histoire scholastique*, Patr. Migne, t. 198, p. cap. CXVI, col. 1597), et il est développé dans la plupart des mystères, notamment dans la *Passion* Sainte-Geneviève et dans la *Passion* de Semur, toutes deux antérieures à celles de Greban, avec un grand luxe de détails. A ces descriptions de l'enfer, Greban a substitué une description plus conforme aux traités de théologie scholastique (voir notamment saint Thomas d'Aquin, *Somme* passim, et du Cange, t. IV, p. 117, v° *Limbus*) c. a. d. un enfer divisé en quatre parties.

---

29. — LES DEUX ENTRÉES A JÉRUSALEM

Une *seule* entrée dans la *Passion* d'Arras, p. 124 et sq., suivant *Joann* XII, 12.

Deux entrées séparées par un long intervalle dans la *Passion* de Greban. La 1re, p. 149, d'après *Joann*, II, 13 (*N. L.*, p. 1050), et l'*Hist. scholastica*, cap. XL (Patr. Migne, t. 198, p. 1560). La 2e, p. 208-211, d'après *Joann.*, XII, 12 (N. L. p. 1206), les autres Evangélistes et l'*Hist. schol.*, cap. CXVIII, p. 1599.

---

30. — LES DEUX MALÉDICTIONS DU FIGUIER

Une *seule* malédiction dans la *Passion* d'Arras, p. 127, qui place la scène le soir, quand Jésus et ses disciples retournent à Béthanie, vers l'hôtel de Marthe.

Deux malédictions du figuier dans la *Passion* de Greban : la 1re, p. 216, le matin, quand Jésus vient de quitter l'hôtel de Marthe, à Béthanie. C'est l'explication de N. de Lire, p. 349, in *Matth.* XXI, 18 (Esuriit).— Ista autem esuries non fuit naturalis quia in sero praecedeti comederat, nec erat adhuc hora comedendi. »

La 2e, p. 223, le soir, au retour de Jérusalem, suivant N. L., p. 601; in *Marc*, XI, 17. Et cum vespera esset. »

---

31. — LES QUATRE REQUÊTES DE NOSTRE DAME A JÉSUS

Empruntées par Greban, p. 213-215, à la *Passion* française, composée en 1398 pour Isabeau de Bavière. (Voir plus loin.)

---

32. — JUDAS INDIQUE LA RETRAITE DE JÉSUS AU JARDIN DES OLIVIERS

(*Luc* XXII, 39. « Ibat secundum consuetudinem in montem Olivarum. »

N. L., p. 967. — « Quia assuetus erat illuc ire de nocte causa orationis. »

Greban, p. 227. — Judas :

Il a de coustume et d'usage
De hanter sur le tardivet
Vers la montagne d'Olivet (v. 17585.)

---

33. — LA CÈNE, LE LAVEMENT DES PIEDS

1° *De ablutione pedum* (fait partie des petits traités d'Arnold de Chartres, *De Cardinalibus operibus Christi*, imprimés parmi les apocryphes de saint Cyprien, p. 78, ed. Pearson, Amsterdam, 1700, et cités par Cornelius à Lapide, p. 445 : « Jam sacramentum corporis sui Apostolis Dominus distribuerat, jam exierat Judas, cum repente de mensa surgens linteo se praecinxit et ad genua Petri lavaturus pedes ejus ipse Dominus obtulit famulatum..... » — C'est la tradition suivie dans la *Passion* d'Arras).

2° (*Joann.* XIII, 2. « Et coena facta. »)

N. L., p. 1220. — « Non est intelligendum quod esset totaliter completa quia postea dicitur *Et cum recubuisset* ; sed erat facta quantum ad

hoc quod comederant agnum Paschalem, et tunc surrexit ad lavandum pedes discipulorum suorum, antequam daret eis sui corporis sacramentum..... »

L'opinion de N. de Lire est suivie par Greban, p. 233 : Icy menjuent tous en ung plat l'aigneau de Pasques. — Icy se lieve Jhesus de la table et se çaint d'une touaille.

---

34. — LA CÈNE : JÉSUS ANNONCE LA TRAHISON DE JUDAS

(*Math.* XXVI, 21 « At ipse respondit. »)

N. L., p. 425. — « Per hoc non poterant perpendere quis esset determinate quia omnes comedebant in eodem vase, in quo erant carnes agni paschalis positae. »

Greban, p. 235 : « Et notez ici que tous les apostres ont main dedans le plat et menjue Jhesus et Judas aussi. »

---

35. — LE SOMMEIL ET LES RÉVÉLATIONS DE SAINT JEAN PENDANT LA CÈNE

Greban, p. 236, v. 18210-18219.

Le sommeil de saint Jean et les révélations qu'il aurait eues en songe sont deux traditions originairement distinctes, qui se sont facilement confondues. C'est Abdias (*Hist. apostolique*, I, 5, Dict. des Apocryphes, col. Migne, t. II, p. 327) qui semble avoir dit le premier que « à la dernière cène, lorsque le Seigneur établissait le Nouveau Testament de notre salut, (saint Jean) assis à côté du Christ, et reposant sur son sein, *s'endormit* ». L'Evangile (*Joann.* XIII) ne dit nullement qu'il s'endormit ; il fait simplement allusion à l'usage qu'avaient les anciens de prendre leur repas à demi étendus sur des lits, et il note que le disciple bien-aimé était couché, « discumbebat inclinatus ante pectus Domini », suivant la remarque de l'*Histoire scholastique* (cap. C, 41. Patr. Migne, t. 198, p. 1617). Mais, d'autre part, le sein, le cœur, ne renferme-t-il pas les plus secrètes pensées. « Per sinum quippe quid significatur aliud quam secretum ? » Cette interprétation symbolique de saint Augustin (In. *Joann.* Expositio, cap. XIII, Patr. Migne, t. 35, p. 1301) a passé dans Grégoire de Tours (*Miraculorum*, I, 30, Patr. Migne, t. 71, p. 730) : « Johannes quem Dominus plus quam caeteros dilexit apostolos..... ut super ipsum sacri corporis pectus accumbens mysteriorum cœlestium

hauriret arcana », dans Bède et dans la *Glose ordinaire* (P. Migne, t. 114, p. 426). Elle s'est rattachée tout naturellement à la légende du sommeil, et nous la trouvons ainsi exposée dans la *Passion* romane de Clermont-Ferrand (v. 28), dans la *Bible* d'Herman de Valenciennes, et dans la plupart des *Vies* françaises de Jésus-Christ, en vers et en prose. Greban n'a donc fait que recueillir ici une légende des plus populaires.

---

36. — LA LÉGENDE DES ÉPÉES ACHETÉES PAR LES APOTRES AU « FOURBISSEUR »

Cette légende de la *Passion* d'Arras, p. 130-131, est déjà dans un ancien poème de la Passion (B. de l'Arsenal, Ms. 5201, p. 112). Elle est rejetée par Greban, p. 240, v. 18528 et sq., suivant le comm. de N. de Lire, in *Joann.* XVIII, 10 « Simon ergo », p. 1285 : « Dicunt hic aliqui quod discipuli emerant gladios de praecepto Domini, secundum quod habetur. Luc, 22. Sed non est verisimile quia ibidem dicitur quod Apostoli statim responderunt. Ecce duo gladii hic, etc. »

---

37. — LE SIGNE DONNÉ PAR JUDAS

(*Luc*, XXII, 47. « Ut oscularetur eum. »)

N. L., p. 969. — Dederat enim Judas comprehensoribus istud signum ne pro Jesu caperent Jacobum fratrem Domini, qui fuit ei valde similis ut dictum fuit. *Mat.* 27. »

Greban, p. 241. — Judas :

Pour ce, seigneurs
Qu'il a des disciples plusieurs,
Et l'ung d'iceulx qui sont ensemble
Si tres proprement luy ressemble
Que vous ne sçariez distinguer.

Item, p. 246, v. 19058. — Judas :

Or vous souviengne donc du signe
Que je vous baillay au partir.

---

38. — LE JEUNE HOMME AU MANTEAU

(*Marc*, XIV, 51. « Adolescens. »)

N. L., p. 635. — « Quia iste non nominatur hic, ideo dicunt aliqui quod fuit Jacobus frater Domini. Alii autem quod fuit Joannes Evangelista qui

junior erat inter Apostolos. Alii autem dicunt quod fuit juvenis de illa domo in qua comederant pascha. »

Greban, p. 249-250, v. 19305. — S. Jaques Alphey :

J'ayme mieulx a laisser la chappe
Que mon corps y soit retenu.

DRAGON

Ha ! le ribaut s'en fuit tout nu.

---

39. — SAINT JEAN INTRODUIT SAINT PIERRE DANS LA COUR DU PONTIFE ANNE

(*Joann.* XVIII, 15. « Discipulus autem ille erat notus pontifici. »)

N. L., p. 1287. — « Dicunt aliqui quod Joannes erat peritus in lege et propter hoc habebat noticiam cum pontifice. Sed hoc non est verisimile quia piscator erat et de navi a Christo vocatus fuerat, ut habetur Mat. 4 d. unde dicit Hier. in epist sua ad Paulinum « Joannes rusticus piscator indoctus etc. » ; ideo alia fuit causa suae notitiae cum pontifice quia forte missus a patre suo pluries portaverat pisces ad domum pontificis et vel forte quia aliquis de cognatione ejus ibidem serviebat, vel aliqua alia causa quam aliqui assignant, quia descenderat de David et sacerdotes habebant istas genealogias. »

Greban, p. 850. — Saint Jehan :

J'ay esté des fois plus de cent
Leans pour porter du poisson :
Anne et tous ceulx de sa maison
Me congnoissent par tel maniere (v. 10360.)
Qu'il n'y a porte ne barriere
Qu'ilz ne m'oeuvrent ysnel le pas (v. 19361.)

---

40. — L'INTERROGATOIRE ET LE SUPPLICE DE JÉSUS DIRIGÉS PAR LE PONTIFE ANNE

(*Matth.*, XXVI, 7. « At illi tenentes. »)

N. L., p. 437. — « Licet enim primo fuerit ductus ad Annam ut dicitur Joann. 18 ; tamen Matthaeus de hoc non facit mentionem quia non fuit

ibi ductus nisi propter quamdam reverentiam quia erat socer Caiphe, ut ibidem dicitur. »

(Item, *Joann*, XVIII, « Erat enim. ») — *N. L.*, p. 1286.
(*Joann*, XVIII, 19. « Pontifex ergo interrogavit Jesum de discipulis suis. »)

N. L., p. 1288.— « Dicitur autem Annas pontifex non quia esset actu, sed quia ante fuerat, et quia socer erat pontificis ut dictum est. »

(*Matth.* XXVII, 1. « Mane autem facto. »)

N. L., p. . — « Quia a media nocte usque ad illam horam illuserunt eum conspuendo et palmis caedendo, ut visum est. »

C'est en suivant ce commentaire de N. de Lire que Greban a placé chez le pontife Anne, p. 250-263, toutes les scènes qui, dans la *Passion* d'Arras, p. 139-149, étaient placées chez le pontife Caiphe.

---

41. — LA COLONNE DANS LA MAISON D'ANNE.

Pseudo-Bonaventurae *Meditationes Vitae Christi*, cap. LXXV. — « Ligaverunt Jesum ad quamdam columnam lapideam, cujus pars postea comminuta est, et adhuc apparet, ut habeo ex fratre nostro qui vidit.

« Dimiserunt nihilominus aliquos armatos ad tutiorem custodiam qui eum totam noctem residuam vexaverunt.

« Et sic stetit rectus ad illam columnam ligatus usque ad mane. »

Cf. *Vie de Jesu Crist*, imprimée par Rob. Foucquet, 1485, p. IIIIxx v°; (*Passion* de 1398, B. Nat. ms. fr. 24438, fol. 35 v°), etc.

Greban, p. 254-259; p. 254, Anne :

Voiez ceste colompne haulte,
Qui soustient au milieu la vaulte';
Menez l'i tost comment qu'il soit (v. 19628).

---

42. — LES RENIEMENTS DE SAINT PIERRE.

(*Matth.*, XXVI, 69. « Et accessit ad eum una ancilla. »)

N. L., p. 440. — « De istis negationibus Petri videntur Evangelistae diversimode scribere maxime de secunda et tertia, quia de secunda dicitur hic quod fuit ad vocem ancillae, Lucas autem dicit quod fuit ad vocem

hominis, Joannes autem dicit quod fuit ad vocem plurium. Similiter de tertia dicit Joannes quod fuit ad vocem unius qui erat cognatus illius cujus Petrus abscidit auriculam. Matheus autem hic dicit quod fuit ad vocem illorum qui astabant. Dicendum igitur quod principalis intentio Evangelistarum erat negationem trinam Petri exprimere et in hoc conveniunt omnes Evangelistae. Exprimere autem personas accusantes Petrum non erat principalis intentio eorum, sed tantum ex accidenti. Tamen non contrariantur in hoc quia verisimile quod multi ad ista verba concurrebant circa Petrum et consimilia verba proferebant ipsum accusando, et sic unus Evangelista unam personam nominat, alius aliam, unam vel plures, nec est ibi falsitas ratione dicta. Videtur autem secundum veritatem historiae quod prima negatio sit facta ad vocem ostiariae principaliter. Secunda ad vocem illorum qui stabant ad ignem, fuerunt tamen excitati ab alia ancilla, propter quod Matheus illam exprimit hic et de aliis tacet. Quod autem hic dicitur quod facta est Petro exeunte janua, intelligendum se disponente ad exitum, quia adhuc erat propter ignem, ut dicit Joannes, sed timens ne perciperetur exire. Tertia autem negatio facta est multis eum accusantibus inter quos principalis erat cognatus illius cujus Petrus abscidit auriculam, propter quod exprimit illum Joannes de aliis tacendo. »

(Item, *Luc*, XXII, 34. « Non cantabit hodie gallus. »)

N. L., p. 966. — « Post binam autem negationem Petri. »

(Item, *Joann.*, XVIII, 27.) — *N. L.*, p. 1290.

Greban, p. 252-255, v. 10484-19700. — Greban a suivi l'explication de Nicolas de Lire et placé dans la cour du pontife Anne la scène qui, dans la *Passion* d'Arras, p. 139, était placée chez le pontife Caiphe.

---

43. — LA MORT DE JUDAS.

A l'épisode de la *Passion* d'Arras, p. 153, Greban ajoute un trait tiré de l'*Hist. scholast.* — In Actus Apost., cap. IX. (Patr. Migne, t. 198, p. 1650.) — « Et suspensus crepuit medius. Et « diffusa sunt viscera ejus », sed non per os ejus ut sic parceretur ori, quo Salvatorem osculatus fuerat. Non enim tam viliter debuit inquinari, quod tam gloriosum, scilicet os Christi, contigerat. »

Greban (3e journée), p. 288. — DESESPERANCE :

Il vint et son maistre baisa,
Et par cette bouche maligne,
Qui toucha a chose tant digne
L'ame ne doit ne peust passer (v. 22023.)

---

44. — LE PREMIER INTERROGATOIRE DE JÉSUS PAR PILATE.

(Joann., XVIII, 33. « Introivit ergo iterum in praetorium Pilatus. »

N. L., p. 1292. — « Hic ponitur examinatio Christi in secreto. Et dividitur in tres, quia primo ponitur Pilati interrogatio, secundo Christi responsio, ibi : *Respondit Jesus*. Tertio Pilati objectio, ibi : *Dixit itaque*. Circa primum sciendum quod Judaei cum tumultu irrationabili petebant mortem Christi, propter quod Christus non respondebat, secundum illud Eccl. 32. a. *Ubi non est auditus non effundas sermonem*. Propter hoc Matthaeus et Marcus dicunt quod, cum accusaretur a principibus sacerdotum, nihil respondit, propter quod Pilatus intravit praetorium quod erat in domo sua ut ibi Christum magis pacifice examinaret extra tumultum Judaeorum qui non audebant intrare praetorium, ut dictum est. Christus autem de tribus fuerat accusatus coram eo, ut habetur Luc. 23. *Hunc invenimus subvertentem gentem nostram*. Pilatus autem de duobus primis non curavit inquirere quia de primo, scilicet de subversione observationum legalium, non curavit utrum esset verum vel falsum, quia non erat Judaeus, sed gentilis. Secundum cognovit esse falsum per famam publicam, quia audierat Christi responsionem qua Judaeis de hac materia responderat Mat. 22. C. *Reddite que sunt Caesaris Caesari*, etc. Sed de tertio quod videbatur esse contra honorem Imperatoris, inquisivit, scilicet de regno, quia Imperatores Romani omen regium a Judaeis abstulerant, ut frangerent eorum superbiam et tollerent rebellandi occasionem, et ideo quaesivit a Christo, etc. »

Greban, p. 279-281 ; p. 280 : Icy interrogue PILATE Jhesus a part au pretoire :

Se tu presches ou pervertis
Se tu as usé mal ou bien,
Penser dois que je n'en sçay rien !
Juif ne suis pas de naissance (v. 21455, etc.)

---

45. — JÉSUS ENVOYÉ A HÉRODE.

(*Luc*, XXIII, 7. « Herodes qui et ipse Jerosolimis erat his diebus. »)

N. L., p. 976. — « Scilicet Paschalibus, propter solennitatem, quia Judaeus erat. Pater enim suus fecit se circumcidi, transiens ad ritum Judaismi, secundum quod dicit Josephus. »

Greban, p. 282. — CLAQUEDENT :

Où pourrons-nous trouver Herode ?

PILATE

Il est venu en la cité
Pour voir la feste solennelle (v. 21,597.)

---

46. — JÉSUS RENVOYÉ PAR HÉRODE AVEC UNE ROBE DE FOU.

(*Luc*, XXIII. 11. « Sprevit autem illum Herodes. »

N. L., p. 977. — « Reputam eum idiotam et fatuum. *Et illusit indutum veste alba.* Sic enim illudebatur tunc fatuus. *Et remisit ad Pilatum.* Ut eum honoraret sicut et Pilatus ei detulerat. »

Greban, p. 293. — HERODE :

Prends l'habillement
D'ung de mes sos le plus cornu (22,399.)

---

47. — RÉCONCILIATION D'HÉRODE ET DE PILATE.

(*Luc*, XXIII, 13. « Nam antea inimici. »)

N. L., p. 978. — « Propter Galilaeos quos Pilatus occiderat, miscens sanguinem eorum cum sacrificiis, ut dictum est supra. 13 C. »

(Ibid., *Luc*, XIII, 1. « Aderant autem quidam. »)

N. L., p. 869. — « De Galilaeis a Pilato interfectis, dum actu essent occupati in sacrificiis de quibus duplex est opinio. Dicit enim Cyrillus quod isti fuerunt sequaces Judae Galilaei de quo dicitur Act. 5. g. quod avertit populum in die professionis, quia dum Judaei profiterentur se esse subditos Romano imperio, ut dictum est supra 2 cap., iste Judas Galilaeus

dicebat quod hoc erat eis illicitum, scilicet recognoscere aliquem dominum praeter Deum qui eos eduxerat de Egypto et fecerat sibi populum peculiarem, et multi consenserunt ei in tantum quod postea prohibebant oblationes fieri pro salute imperii Romani, de quo Pilatus indignatus repente cum multitudine Romanorum venit super eos sacrificantes secundum ritum suum et interfecit eos, ita quod sanguis interfectorum fuit mixtus cum sanguine sacrificiorum. In Scholastica vero historia dicitur quod fuit quidam magus de Galilaea qui dicebat se esse filium Dei, et dum multos seduxisset, et secum duxisset in montrem Garizim, promittens inde se ascensurum in caelum, et dum illi sacrificarent ei sicut filio Dei, Pilatus superveniens eos cum armis interfecit ne major seductio fieret. »

Greban, p. 290. — Herodes :

Non obstant la perte et dommage
Que jadis Pilate me fit
Quand mes gens destruit et occist,
Joyeulx suis pour l'heure presente
De cest homme qu'il me presente (v. 22204.)

L'explication développée de Cyrille sur les sacrifices de Judas de Galilée a été recueillie par Jean Michel et lui a servi pour une de ses additions à la *Passion* de Greban.

---

48. — LE SONGE DE LA FEMME DE PILATE.

(*Matth.* XXVII, 19. « Sedente »).

N. L., p. 451. — « Hic declaratur innocentia Christi per testimonium uxoris Pilati. Ad cujus evidentiam sciendum quod diabolus qui captionem Christi procuraverat per Judaeos, per aliqua signa perpendit quod ipse esset vere Christus et per consequens quod per ejus mortem spoliaretur infernus ; hoc autem perpendit per ejus patientiam et per scripturarum impletionem et forte per sanctorum patrum in lymbo existentium exultationem, et ideo mortem Christi impedire volebat per uxorem Pilati, cujus preces efficaces credebat in conspectu viri sui.

« Multa enim passa ».

N. L. — Quia diabolus apparuerat ei movens eam terroribus ad liberationem Christi. Utrum autem talis apparitio fuerit ei facta in somno vel vigilia expresse non habetur hic, videtur tamen quod fuerit in somno per hoc quod hic dicitur per visum. Christus enim praesentatus Pilato valde mane ut dictum est in principio hujus cap. Et ideo probabile

est quod uxor ejus jacebat adhuc in lecto, quia dominae non solent ita mane surgere sicut viri sui ».

Passion d'Arras, p. 165. — Version adoptée par Greban, p. 306-308, comme approuvée par N. de L., p. 451.

---

49. — LA LÉGENDE DU BOIS DE LA CROIX ET LA LÉGENDE DES CLOUS FORGÉS PAR LA FEMME DU FORGERON.

1° Poème de la *Passion* (B. de l'Arsenal, ms. 5201, p. 124-125).
2° *Passion* d'Arras, p. 180-181.
3° Légendes empruntée à la *Passion* d'Arras et abrégées dans la *Passion* de Greban, p. 311-312.

---

50. — ON REMET A JÉSUS SES VÊTEMENTS POUR LE FAIRE RECONNAITRE SUR LE CHEMIN DU CALVAIRE.

(*Matth.* XXVII, 31. « Et induerunt eum vestimentis suis »).

N. L., p. 455. — Quibus spoliaverunt eum ut praedictum est, et hoc fecerunt ut ductus ad mortem magis cognosceretur in propria veste quam aliena ».

Greban, p. 313, Caïphe :

Ostons luy cet abit de roy,
Et le vestons en tel arroy
Qu'il souloit aller par la voye,
Affin que chacun si le voye
En ses habis accoustumés (v. 23867).

---

51. — SIMON DE CYRÈNE.

(*Luc.* XXIII, 26. « et cum ducerent eum ».

N. L. p. 979. — « Ille autem invite portabat, tum quia hoc erat turpe, tum quia forsitan erat discipulus Iesu, occultus tamen. »

Greban, p. 319-320. — SIMON, v. 24,430 et sq. ; it. :

Car tant reproché en seroye.
Que james jour n'aroye honneur (v. 24407).

---

52. — LES DÉTAILS DE LA CRUCIFIXION, LE VOILE, LES CORDES, ETC.

Dialogus b. Mariae et Anselmi de Passione Domini (Patr. Migne, t. 159, p. 271-290).

« Nudaverunt Jesum unicum filium meum totaliter vestibus suis et et ego exanimis facta fui ; tamen velamen capitis mei accipiens circumligavi lumbis suis... Post hoc deposuerunt crucem super terram et eum desuper extenderunt, et incutiebant primo unum clavum adeo spissum quod tunc sanguis non potuit emanare, ita vulnus clavo replebatur. Acceperunt postea funes et traxerunt aliud brachium filii mei Iesu et clavum secundum ei incusserunt. Postea pedes funibus traxerunt, et clavum acutissimum incutiebant, et adeo tensus fuit ut omnia ossa sua et membra apparent, ita ut impleretur illud Psalmi ; *Dinumeraverunt omnia ossa mea.* XXI, 18.... Post haec erexerunt eum magno labore, p. 283. »

Cf. les *Meditationes vitae Christi* (cap. LXXVIII) du pseudo-Bonaventure : la *Vita Christi* de Ludolphe le Chartreux, la *Passion* de 1398, la *Passion* de Gerson (ad Deum vadit), etc.

Passion d'Arras, p. 187-188.

Légendes empruntées à la *Passion* d'Arras et abrégées par Greban, p. 322-327.

---

53. — LA PROMESSE DE JÉSUS AU BON LARRON ET LE SENS DU MOT PARADIS D'APRÈS NICOLAS DE LIRE.

(*Luc*, XXIII, 43 « Hodie mecum eris in paradiso »).

N. L., p. 983. — « Non accipitur hic paradisus pro horto voluptatis, nec pro cœlo empireo, sed pro fruitione beata quam habuerunt sancti patres in morte Christi, qui erant in limbo detenti, statim cum ejus anima descendit ad eos, et eadem die illuc descendit anima illius latronis, facta particeps beatae fruitionis ».

Suivant l'interprétation de N. de Lire, dans la *Passion* de Greban, les âmes des Peres que Jésus arrache à l'Enfer sont mises simplement

« en quelque lieu déterminé », p. 343; tandis que dans la *Passion* d'Arras, p. 244, elles étaient conduites au Paradis terrestrs d'après l'Evangile de Nicodème, XXVI.

---

54. — SATAN GUETTANT L'AME DE JÉSUS EN CROIX.

Episode emprunté par Greban, p. 327, au poète d'Arras, p. 181, qui avait pu trouver lui-même l'idée dans l'*Historia scholastica*, cap. CLXII, p. 1630. — Vinc. Bell. *Spec. Hist.*, VII, cap. XLIII; *Passion* de Gerson, etc.

---

55. — L'INVENTION DU JEU DE DÉS PAR SATHAN.

Epis. emprunté par Greban, p. 335-336, à la *Passion* d'Arras, p. 191 et sq.

---

56. — JÉSUS APPELANT HELY.

(*Matth.* XXVII, 47. « Quidam autem illic stantes et audientes dicebant, Eliam vocat iste »).

1° Interprétation de la *Glose ordinaire* (Patrol. Migne, t. 114, p. 239 : « Sin autem Judaeos qui hoc dixerint intelligere volueris, et hoc more sibi solito faciunt, ut Dominum imbecillitate infament qui Eliae auxilium deprecetur ». — Cette interprétation est suivie dans la *Passion* d'Arras, p. 200.

2° Interpr. de Nic. de Lire, p. 460 : « Scilicet milites ipsum custodientes, qui erant gentiles, propter quod linguam Hebraicam ignorabant, dicebant.

Greban, p. 337. Le soldat romain Broyefort aux Juifs :

Ouez, seigneurs, il a huchié
Helias, ung de vos prophètes (v. 25905).

---

57. — LE CRI DE JÉSUS EXPIRANT.

(*Luc.* XXIII, 47. « Videns, Centurio... quod factum fuerat »).

N. L., p, 984. — « Scilicet miracula in Christi passione facta, utpote terrae motus, petrarum scissio, obscuritas solis supernaturalis. Et quod cum clamore magno expirasset quod non poterat fieri virtute naturali ».

Greban, p. 339 : CENTURIO :

Esmerveillié tres fort je suis
De ce Ihesus qui en mourant
A gesté un cry si puissant
Veu la foiblesse de son corps (v. 26023).

---

58. — L'ÉCLIPSE ET S. DENIS D'ATHÈNES.

Emprunté par Greban, p. 340-341 à la *Légende dorée* (Hist. de S. Denis) et à N. de Lire, p. 459 *in Matth.*, XXVII, 45. « A sexta ».
Cf. *Passion* d'Arras, p. 199-200, même source.

---

59. — SAINT MICHEL EMPORTANT L'AME DU BON LARRON ET SATAN CELLE DU MAUVAIS LARRON.

Passion d'Arras, p. 204, v. 17557-17730. — Légende abrégée par Greban, p. 347, v. 26609-26616.

---

60. — LE « MISTERE » DU SANG ET DE L'EAU.

(*Joann.*, XIX, 34. « Et continuo exivit sanguis et aqua. »)

N. L., p. 1307. — « Sanguis ad nostram redemptionem, aqua ad peccatorum ablutionem. Sciendum tamen quod ista aqua miraculose exivit, quia non fuit humor phlegmaticus, ut dicunt aliqui, sed aqua pura ad ostendendum quod corpus Christi erat ex veris elementis compositum, contra errorem eorum qui dixerunt eum habere corpus cœleste, sicut dixit Valentinus et sequaces sui, et eorum qui dixerunt eum habere corpus phantasticum, sicut Manichaei. »

Greban, p. 348. — CENTURION :

Il n'y a pas sang seulement,
Mes avec le sang eaue clere,
Qui signifie aucun mistere
Dont nous n'avons pas la science (v. 26667.)

---

61. — LES APPARITIONS DE JÉSUS APRÈS LA RÉSURRECTION.

L'ordre chronologique et le détail des diverses apparitions de Jésus après la Résurrection présentent dans la *Passion* d'Arras et dans la *Passion* de Greban des différences considérables.

Ces différences tiennent à ce fait que le poète d'Arras a suivi *exactement* l'ordre des apparitions tel qu'il est donné par Honorius d'Autun (ou d'Augsbourg) dans l'*Elucidarium*, I, 24 (Patr. Migne, t. 172, p. 1127). Mais de ces *douze* apparitions il a supprimé la seconde « Secundo matri suae, ut Sedulius manifestat » et la cinquième à l'apôtre saint Jacques. Restent *dix*.

Au contraire, Greban dans sa « quarte journee » a suivi un ordre différent, celui que son guide ordinaire N. de Lire (in *Matth.*, XXVIII, 16. In montem, p. 469) avait emprunté lui-même à l'*Histoire scholastique*, Act. I. (Patr. Migne, t. 198, p. 1615.) Seulement, aux dix apparitions mentionnées par N. L., il en a ajouté trois mentionnées dans la *Légende dorée* (*De Resurrectione Domini*), les *Meditationes Vitae Christi* du pseudo-Bonaventure (ch. 87, voir plus loin) et beaucoup d'autres ouvrages.

1° Il a placé en tête une apparition à la Vierge ; 2° après l'apparition à saint Pierre (n° 3 de N. de Lire), il a intercalé les apparitions à l'apôtre saint Jacques et à Joseph d'Arimathie. Total, *treize*.

Pour le reste et dans les moindres détails, Greban a suivi scrupuleusement les Postilles de N. L. ; il suffira d'en donner quelques exemples.

---

62. — SAINT PIERRE RETOURNE AU CÉNACLE.

(*Marc*, XIV, 15. « Vobis demonstrabit. »)

N. L., p. 628. — « In illo coenaculo comederunt et in illo post resurrectionem latuerunt discipuli propter metum Judaeorum et in illo Spiritum Sanctum receperunt in die Pentecostes ut habetur. Act. 2. »

Greban, p. 375. — Saint Pierre :

Mes chiers freres, doncques querray :
Ne scay ou ja les trouveray,
N'en quel lieu est leur tabernacle
Se ce n'est au lieu de cenacle
Auquel Jhesus sa cene fit (v. 28605.)

---

63. — L'APPARITION A MADELEINE.

(*Joann.*, XX, 16. « Dicit ei Rabboni. »)

N. L., p. 1314. — « Sic enim consueverat eum appellare ante passionem quia doctores apud Judaeos vocantur *magistri.* »

(Dicit ei Jesus : Noli me tangere.)

N. L. — « Illa enim ex devotione voluit statim osculari pedes ejus, sed prohibita est secundum Augustinum, quia erat indigna propter fidei defectum, ideo subditur : « Non enim ascendi ad patrem meum. » Id est, in corde tuo non credis me pervenisse ad aequalitatem patris. Aliter exponitur secundum Chrisostomum, et melius ut videtur, ad cujus intellectum sciendum quod apparuit Mariae in consimili corpore secundum apparentiam, quale habebat ante passionem et non in illa claritate, quae est proprietas corporis gloriosi, et ideo Maria credebat ipsum resurrexisse ad vitam communem cum discipulis ducendam sicut ante, et ideo volebat eum familiariter tangere sicut prius. Hanc autem opinionem Dominus voluit ab ea removere dicens : *Noli me tangere.* Quasi dicat non credas me inter vos habitaturum sicut prius et hoc est quod dicitur. *Non enim enim ascendi ad* patrem meum. Est assignatio causae quare apparebat in simili corpore sicut et ante passionem, et non in claritate corporis gloriosi, etc..... »

Greban, p. 386-387. — MADELAINE, p. 387 :

O mon maistre, etc..... (v. 29503.)

JHESUS (v. 29507).

Cesse, Marie, ne m'atouche,
Et vueilles ton cueur appaissier
De ceste heure mes piés baisier,
Car encor n'ay pas monté
A la haultaine majesté
De la dextre de Dieu ; mon pere,
Car puisque ce divin mistere
De mon hault ressuscitement
Ne crois pas en cueur fermement,
Foible foy te veult empescher
Que ne me peus ne dois toucher.

---

64. — L'APPARITION A L'APOTRE SAINT PIERRE.

(*Luc*, XXIV, 34. « Apparuit Simoni. »)

N. L., p. 993. — « Quando autem ista apparitio fuerit, non legitur expresse, sed tunc creditur fuisse facta quando Petrus cucurrerat ad monumentum, et viderat linteamina posita, abiit mirans secum quod factum fuerat, ut dictum est infra. »

(*Luc*, XXIV, 12. « Et abiit secum mirans. »)

N. L., p. 990. — « Id est cogitans de Christi resurrectione. »

Greban, p. 386, 388-9. — Saint Pierre :

Il n'y a mes que les linsseux
Et le suaire precieux..... (v. 29447].

(Icy s'en va S. Jehan aux apostres, S. Pierre demeure derriere.)
Ibid., p. 388, v. 29602 et sq.

---

65. — JÉSUS BRISE LE PAIN DEVANT LES PÈLERINS D'ÈMMAUS.

(*Luc*, XXIV, 30. « Et accepit panem et fregit. »)

N. L., p. 1323. — « Id est eo modo dividebat eis et distribuebat sicut ante passionem ad declarandum suam resurrectionem. Dicunt enim aliqui doctores et satis probabiliter quod sic dividebat cibaria sola manu, sicut alii cum cultello, et hoc cognoverunt eum cum aliis signis. »

Greban, p. 408. — « Isy brise Jhesus le pain tellement qu'il semble estre coppé. »

---

66. — LES APOTRES REPRENNENT LEURS OCCUPATIONS : LA PÊCHE DANS LE LAC DE TIBÉRIADE.

(*Joann.* XXI, 3. « Dicit eis Simon Petrus : Vado piscari »).

N. L., p. 1329. — « Erant enim pauperes et ideo ad procurandum necessaria vitae licite poterant ad exercendum negocium quod sine peccato poterat exerceri. Mathaeus autem non rediit ad tractandum negocium telonaei quia vix aut nunquam potest sine peccato fieri ».

Greban, p. 377, S. Berthelemy :

Or, mes freres, il nous convient
Icy secretement tenir,
Et pour nos vies soustenir
Ensemble nos mestiers ferons (v. 28753).

. . . . . .

S. MATHIEU

En tant qu'il touche mon mestier
Qui estoit de change et de compte,
Quant est a moy, je n'en tien compte :
Jamès je n'y retournerai (v. 28761).

Item, p. 415, v. 31703, etc., S. Pierre :

J'iray pescher

S. BERTHELEMY

A l'aventure
Je suis tout prest de commancer,
Car aussi nous fault il penser
De soustenir la pauvre vie.

---

67. — S. PIERRE MARCHE SUR LE LAC DE TIBÉRIADE A LA RENCONTRE DE JÉSUS.

(*Joann.* XXI, 7. « Et misit se in mare »).

N. L., p. 1322. — Ut citius veniret ad Christum ex devotione. Hic dicit Beda quod tunc non venit ad Christum supra aquas ambulando sicut fecerat prius, sed magis *peditando* vel natando, sed rationabilius videtur contrarium. Non enim videtur quod natando venerit, quia tunc tunica succinxit se ut ad Christum veniret, quod non fecisset si natando venire vellet, nec etiam peditando per profundum aquae, quia distabat a terra quasi cubitis ducentis : . . . . . propter quod magis videtur quod Petrus domini memor quem ferventer diligebat, et pristine ambulationis super aquas, quando ad Christum venerat, quod simile hoc fecerit.

Greban, p. 448, S. Pierre, v. 31859.

Il me fault ma robe lever
Et moy aventurer tout oultre.

Icy s'en va S. Pierre tout seul sur la mer au port ou Jhesus est.

---

68. — L'APPARITION SUR LE MONT THABOR (manque dans la « Passion » d'Arras).

(*Matth.* XXVIII, 16. « In montem »).

N. L., p. 469. — « Scilicet Thabor in quo transfiguratus fuit coram Jacobo, Petro et Joanne, ut habitum est supra, cap. 17. Ibi enim paucis ostenderat gloriam suae resurrectionis, ut ibidem dictum est, et ideo ibi resurrectionem completam manifestavit omnibus discipulis suis. Unde probabiliter creditur quod illa fuit manifestatio de qua scribit Apostolus I, Cor. 15 : « *Deinde visus est plus quam quingentis fratribus simul*, hic tamen non exprimuntur nisi undecim Apostoli qui erant principales Christi discipuli ».

Greban, p. 420-423, S. Andry :

Freres, entendez moi parler.
Chacun ses compaignons assemble
Et nous en allons tous ensemble
Sur la montagne en Galillée
Laquelle est Thabor appelée (v. 32008).

---

69. — LA DERNIÈRE APPARITION DE JÉSUS A JÉRUSALEM ET L'ASCENSION SUR LE MONT D'OLIVET.

(*Matth.* XXVIII, 16. « In montem »).

N. L., p. 469. — Liste détaillae des apparitions... Et iterum bis apparuit in die ascensionis semel in Jerusalem ipsis convescentibus, et semel in monte Oliveti horae suae ascensionis ut habetur Marci ultimo et Lucae ultimo et Act. I.

(*Marc.* XVI, 14. « Novissime recumbentibus »).

N. L., p. 660. — « Ista apparitio facta immediate ante ascensionem suam ».

Ces deux épisodes sont à peu près semblables dans la *Passion* d'Arras et dans celle de Greban parce que le comm. de N. de Lire sur le verset de Marc, XVI, 14, coïncide avec la *Glose ordinaire* (Patr. Migne, t. 114, p. 243), suivie dans la *Passion* d'Arras. Mais le poète d'Arras (p. 276 v. 24100) fait prononcer les paroles : « Vos autem sedete in civitate, *Luc.* XXIV, 49 », par Jésus sur le mont d'Olivet, et Greban les lui fait dire

(p. 428, v. 32. 636) à Jerusalem, dans le dernier repas, suivant le commentaire de N. de Lire in *Luc.* XXIV, 49, p. 996.

---

70. — SAINT MATHIAS ÉLU AU SORT, COMME DANS L'ANCIEN TESTAMENT.

Hist. Scholast., Act. Apost., cap. XI, Patr. Migne, t. 198, p. 1651.

« Et dederunt eis sortes. Et cecidit sors super Mathiam, et annumeratus est cum undecim. Non est modo utendum sortibus, ut tradit Hieronymus pro hac auctoritate, quia privilegia pancorum non faciunt legem communem. Nondum tamen missus est Spiritus sanctus, necdum figurae legales penitus cessaverant. Ideo adhuc positae sunt sortes, sicut in Veteri Testamento saepe factum legitur ».

Greban, p. 440.

Faisons pour estre plus seurs
Comme nos bons predecesseurs
En l'ancien testament faisoient (v. 33637).

LES

MEDITATIONES VITAE CHRISTI

ET

LA PASSION DE 1398

LES

MEDITATIONES ET LA PASSION DE GREBAN

Si Greban est avant tout un théologien, il n'en a pas moins profité des légendes du pseudo-Bonaventure ou des *Meditationes Vitae Christi* précédemment signalées. Pas plus que pour le poète d'Arras, nous ne savons si Greban a consulté directement le texte latin, ou une traduction française, mais nous savons qu'il a connu l'ouvrage tout entier, et de plus une de ses imitations françaises partielles. Il serait inutile d'étudier en détail tous les emprunts signalés plus haut[1], toutes les réminiscences tantôt fidèles et précises, tantôt modifiées. Pour abréger, on ne donnera qu'un exemple des unes et des autres dans les deux scènes les plus connues du mystère.

Voici d'abord une légende très ancienne que l'on a déjà rencontrée dans la Passion des Jongleurs, l'apparition de Jésus à sa mère après la Résurrection. Si on prend la peine de suivre cette légende depuis ses origines, on reconnaîtra qu'elle pouvait très facilement être mise en scène sans les *Meditationes*, puisqu'en fait elle y a été mise sans elles ; mais on reconnaîtra également qu'à cette légende connue les *Meditationes* ont ajouté des détails nouveaux, et ce sont précisément ces détails qui reparaissent, d'ailleurs très modifiés, dans le drame de Greban. Cette scène peut donc servir de spécimen pour les imitations les plus éloignées des Méditations.

La légende de l'apparition de Jésus à sa mère, en opposition avec le verset bien connu de l'Evangile de saint Marc XVI, 9, se présente à nous sous deux formes distinctes :

1° La Vierge accompagne les Saintes Femmes au sépulcre, et

1. Page 97 de ce livre.

c'est là qu'elle retrouve la *première* son fils. Telle est la version adoptée par quelques Pères de l'Eglise grecque et par l'auteur du drame bysantin. *Christus patiens*. Dans l'Eglise latine, on la retrouve dans le *Carmen Paschale* de Sedulius (l. V., v. 322 et 361, Patr. Migne, t. 19, col. 738 et 743) et dans l'*Elucidarium* d'Honorius d'Autun (l. I, ch. 24, P. Migne, t. 172, col. 1127).

2° Les saintes Femmes vont seules au sépulchre, et la Vierge, qui a foi en la Résurrection, reste en prières dans sa maison. Jésus vient l'y visiter *la première* au sortir des Limbes, puis retourne consoler Madeleine. Cette version a été beaucoup plus répandue que la précédente en Terre-Sainte (d'après le *Saint Voyage en Hierusalem* de Saladin d'Anglure, 1395, éd. Bonnardot et Longnon, p. 27-28), en France et en Italie. Les représentations artistiques (vitrail de Chartres, XIIIe siècle, clôture du chœur de Notre-Dame de Paris, XIVe siècle), etc., ont été récemment décrites par M. Emile Mâle (*L'Art religieux*, etc., p. 295). Quant aux textes des théologiens du moyen-âge, on les trouvera à peu près tous réunis par Suarès (éd. Vivès, t. 19, p. 875). Ils dérivent en majorité d'un contre-sens sur un passage célèbre de saint Ambroise, *De Virginitate* (l. I, ch. 3, Patr. Migne, t. 16, col. 283). Les textes français sont plus rares. On peut rappeler cependant la Passion des Jongleurs et le *Ci nous dit* déjà reproduit *in extenso*, et surtout le poème inédit de Jean de Venelle (1357) sur les trois Maries, dont suit un extrait largement suffisant (Bib. Nat. ms. fr. 12,468).

F. 86 v°, col. 1. « Comment nostre sire Jesu Christ s'apparu ressuscité a la Vierge Marie, sa mere doulce, et tout premierement, selon les docteurs, combien que l'evangille n'en face nulle mencion et pour cause.....

Mieulx deüst estre premeraine
Que ne feüst la Magdalaine,
Mais qui a droit y pensera
Ja de ce ne se doubtera
Qu'a li ne soit sans arester
Premier venu manifester :
Devant doit estre confortee
Celle qui tant desconfortee
Fu pour son fils l'autre sepmaine,
Et saint Ambroise s'i acorde
Qui bien le dit et si accorde
Qu'elle le vit premierement
Ressusciter nouvellement,
Mais l'euvangille si s'en taist.....
Car tesmoignaige de la mere
Envers son fils n'envers son pere
N'est pas reçeu communement.
.....

87 r°, col. 2 : « Comment la Vierge prie Dieu le Pere qu'il lui doint aucune revelacion de son fils Jesu Crist, et lors, comme en la fin de son oroison J. Crist lui apparu resuscité a grant joie et a grant clarté, endementiers que les deux suers et la Magdeleine estoient aleez au sepulcre. »

87 v° et 88 r° : Interminable prière de la Vierge à Dieu le Père.

88 v°, col. 2 : Jesus apparait a sa mère et retourne ensuite vers la Madeleine.

Avec le texte très connu de Saint Ambroise et surtout avec l'ouvrage extrêmement répandu de Jean de Venette on peut déjà expliquer les mentions rapides de l'apparition chez les sermonnaires de la fin du XIVe siècle (Ex.: Gerson éd. Ellies Du Pin, t. III, p. 1206, Sermo in Festo Paschae, *Pax vobis :* Nec etiam dubium est quin apparuerit gloriosae Mariae. Et hoc modo dicit sanctus Ambrosius...). La même explication vaut pour les brèves allusions à la légende de l'apparition dans la *Résurrection* de la B. Sainte Geneviève (éd. Jubinal, t. 2, p. 378), dans la *Passion* de Semur (v. 8825), et même pour l'apparition longuement développée, mais banale, sans citations latines, de la *Résurrection* d'Angers, 1456, (Bib. Nat. Réserve *Yf* 15, cahier *fiiii*, fol. 4 v°. — Extraits dans Frères Parfait, t. II, 512), si longtemps attribuée par erreur à Jean Michel, et qui est probablement de Jehan de Prier, dit le Prieur (*Romania*, 1898, p. 623)[1]. Mais on n'expliquera nullement de cette façon les détails précis de la même scène dansla *Passion* de Greban, p. 382, où la Vierge non seulement prie, mais récite des versets des psaumes faciles à identifier : *Essurge, gloria mea... psalterium et cithara. — Exsurgam diluculo*, v. 29,155.

Nulle part, à ma connaissance, dans aucun des commentateurs des psaumes imprimés dans les Patrologies latine et grecque de Migne, ces deux versets ne sont mis dans la bouche de la Vierge. Cette adaptation je ne l'ai pas rencontrée avant les *Meditationes* du pseudo-Bonaventure, tandis qu'il est relativement facile de la retrouver plus tard. Je me bornerai à citer *in extenso*, en raison

1. On peut ajouter l'apparition du Christ à sa mère dans la *Résurrection* cornique. (A. Norris, *The ancient cornish Drama*, Oxford, 1859, t. II, p. 35.) Il est possible et même probable que les drames corniques sont imités plus ou moins directement des mystères français.

de la rareté de cet imprimé, un passage d'un sermon de Saint Vincent Ferrer qui fut prononcé à Toulouse, le jour de Pâques 1416, et qui fit grand bruit, suivant la curieuse déposition de Jean de Saxis dans le procès de canonisation — « J'assistais à ce sermon... Le soir il me prit fantaisie d'aller entendre un autre sermon prêché par un Religieux d'un autre Ordre. Il prononça d'abord son texte sur un ton plein de suffisance, puis dès le début rappelant certaines paroles dites par Maître Vincent, mais sans le nommer, il dit que ce qui avait été prêché le matin même par quelqu'un était *apocryphe* et devait s'entendre différemment, comme il se faisait fort de le démontrer sans plus tarder...». — Il sera très facile de voir que ce sermon « apocryphe » de Saint Vincent Ferrer est composé avec les chapitres 87 et 97 des *Meditationes*[1] ; plus facile encore de constater que le passage correspondant du sermon de Barelette[2] sur la Résurrection est copié littéralement dans celui de saint Vincent.

Sermones R. Vincentii, etc. Estivales, etc. (Lugduni, Trechsel, 1493, in-4°, f. aa ij, r°, col. 2); sermo : « Surrexit, non est hic. *Marc* XVI, 6 ».

« Virgo... Maria certissima erat quod Filius suus resurgeret die tertia ut ipse praedixerat ; sed forte nesciebat horam suae resurrectionis, quia non legitur quod Christus dixerit horam suae resurrectionis, si hora prima, etc. Ideo Virgo Maria in nocte praesenti, quae sibi fuit longa nox, expectabat resurrectionem Filii sui ; et coepit cogitare qua hora surge-

1. Ch. 87. *De Resurrectione Domini et quomodo primo apparuit Matri, Dominica die.* Veniens Dominus Jesus cum honorabili multitudine Angelorum, ad monumentum, die Dominica, summo mane, et reaccipiens corpus istud sanctissimum, ex ipso monumento clauso processit, propria virtute resurgendo. Eadem autem hora, scilicet summo mane, Maria Magdalene et Jacobi et Salome, licentia petita prius a Domina coeperunt ire cum unguentis ad monumentum, Domina autem domi remansit et orabat dicens : « Pater clementissime... rogo majestatem vestram ut filium mihi reddatis... O fili mi dulcissime, quid est de te, quid agis?... Est hodie tertia dies ; *Exsurge ergo gloria mea* et omne bonum meum ».

Ch. 97 : « Et etiam forte ipsi sancti Patres, maxime Abraham et David veniebant cum [*Christo*] ad videndum illam suam excellentissimam filiam matrem Domini ».

2. Les éditions de Barelette sont nombreuses et communes, donc inutiles à reproduire. — Sermones fr. G. Barelete... tam quadragesimales quam de sanctis... Lyon, Jacques Myt., 1524 ; *Feria*, I *Resurrectionis*... p. 195 r° col. 1 : Contemplari possumus quod [Virgo] expectabat resurrectionem sed ignorabat horam... Invenit psalmum LVI.... *Exsurge gloria mea*, etc. » — Barelette a souvent pillé S. Vincent Ferrer, après avoir prononcé son panégyrique.

ret et nescivit. Et sciens quod inter alios Prophetas David plus locutus fuit de Christi passione et resurrectione, posuit se ad legendum psalterium, ut inveniret si aliquid dixisset de hora..... Tandem legendo fuit in psalmo 56, ubi loquitur David in persona Patris ad filium dicens : *Exurge gloria mea, exurge psalterium et cithara.* Et responsio Filii ad Patrem : *Exurgam diluculo.* Nota quod Pater vocat Filium tripliciter, scilicet *gloriam*, *psalterium* et *citharam* propter tria quae Christus habuit in hac vita. 1° Deus Pater vocat Christum gloriam suam, et hoc quia Christus in sua vita in omnibus quae fecit et dixit diligebat et procurabat honorem Patris. Ideo dicebat : *Ego gloriam meam non quaero, sed honorifico Patrem meum.* Joan , 8. Ideo Pater dixit : *Exurge gloria mea.* Respondit Filius Patri : *Exurgam diluculo*.....

Cogitate, quando Virgo Maria scivit horam resurrectionis, quomodo surrexit de oratione ad visendum si erat aurora et vidit quod non..... Et perfecit psalterium. Deinde voluit videre si aliquis aliorum prophetarum aliquid dixisset de hora resurrectionis ; et invenit in Osee, 6 ; qui loquitur in persona apostolorum : *Vivificabit nos post duos dies, et tertia die suscitabit nos*..... Tunc Virgo Maria surrexit dicens : sufficit mihi habere tres testes de hora resurrectionis et paravit cameram et cathedram pro Filio dicens : hic sedebit Filius meus et hic loquar ei..... Et respexit per fenestram et vidit incipere auroram et gavisa est..... Et Christus misit statim Virgini Mariae Gabrielem nuntium..... Et statim post venit ad eam Filius benedictus cum omnibus sanctis Patribus..... Christus autem dixit matri ea quae egit in inferno, quomodo ligaverunt diabolum, et ostendit sibi sanctos Patres quos inde extraxerat qui fecerunt Virgini Mariae magnam reverentiam. Cogitate quomodo Adam et Eva dixerunt Virgini Mariae : Benedicta vos estis filia nostra et Domina, etc. »

Que conclure de ces textes ? Si Saint Vincent Ferrer a certainement imité les chapitres 87 et 97 des *Meditationes*, il est beaucoup moins certain que Greban ait imité directement le seul chapitre 87, et, en tout cas, les deux imitations ne se ressemblent guère. Le grand prédicateur Valencien prodigue le merveilleux ; le dramaturge le restreint, le prépare et, à force d'art et d'ingéniosité, le rend presque vraisemblable. Dans la douleur et dans l'espérance, la Vierge attend la Résurrection de son fils en récitant des versets du Psautier :

Exsurge, gloria mea.

Et voici qu'aux premières clartés du jour, le Christ apparaît, seul ; le dialogue ne dure qu'un instant ; c'est un rêve, c'est une

ombre qui brille et qui s'évanouit. Ainsi conduite la scène est très supérieure au chapitre 87 des *Meditationes*, long, traînant, et il semble bien que Greban n'ait emprunté en somme qu'une interprétation ou glose des psaumes qui paraît avoir été imaginée par le pseudo-Bonaventure. Rien ne prouve d'ailleurs que ledit Greban l'ait empruntée directement aux *Meditationes*, le contexte très différent de ces *Meditationes* et du mystère indiquerait plutôt le contraire. La glose était sans doute devenue populaire, et il a pu la recueillir dans l'enseignement de l'école. Nous allons proposer une explication analogue pour la scène suivante, qui, elle non plus, ne vient pas directement des *Meditationes* ; mais ici l'imitation plus longue et mieux caractérisée permettra d'arriver à plus de précision.

LA PASSION

COMPOSÉE POUR ISABEAU DE BAVIÈRE EN 1398

ET LA

GRANDE SCÈNE D'ARNOUL GREBAN

Le texte latin des *Meditationes* n'a été utilisé directement à notre connaissance que dans le mystère de l'*Incarnacion et Nativité*,[1] joué à Rouen en 1474 : mais deux des nombreuses imitations françaises des *Meditationes*, la *Passion* de 1398 et la *Vie de Jesus Christ* imprimée en 1485, ont influé directement ou indirectement sur la *Passion* de Greban et sur les mystères méridionaux de Rouergue.

Avant d'aborder la *Passion* de 1398 et la *Vie de Jesus Christ*, le plus simple, pour prévenir toute confusion, c'est de décrire sommairement le petit groupe d'imitations dont elles font partie. Ces imitations se distinguent très nettement : 1° des traductions pures et simples[2], complètes ou partielles des *Meditationes* dont les manuscrits sont si nombreux ; 2° des traductions[3] et des para-

1. L'auteur en cite des chapitres entiers dans ses notes.

2. « *Le livre doré des Méditacions..* », traduct. française de Jehan Galopes dit le Galoys, dédiée « a tres hault, tres fort et tres victorieux prince Henri quint de ce nom » roi de France et d'Angleterre (Bib. Nat. fr. 923 ; id. 921 et 922 ; n. a. fr. 6,529).

Viennent ensuite les traductions anonymes, faciles à reconnaître parce qu'elles commencent toutes par la première phrase du Prologue, où la première phrase du premier chapitre des *Meditationes* : Bibl. Nat. fr. 980 et 981 : fr. 992 ; fr. 9,589 ; fr. 17,116 fol. 70 : Mazarine, 976 ; Arsenal 2,036 f. 330 (traduction et non sermon, titre inexact) ; Rennes, 262.

Enfin l'ouvrage non identifié et intitulé « *Le Mistere de la Resurrection* » n'est encore autre chose qu'une traduction partielle des derniers chapitres des *Meditationes* à partir du chap. 84 « *Mane autem sabbati* » : Rome, Vat., Christ. 1728, f. 24 : Paris, B. N. fr 968 f. 102 : fr. 1918, f. 61 : Besançon, 257 f. 187.

3. Traductions françaises anonymes : B. N. fr. 177-179 (id. Cambrai, 858) : B. N. fr. 407-408 : Cambrai, 813.

Traduct. signées : 1° par Jehan Aubert (Cf. *Romania* 1887, p. 169) : 2° B. N. fr. 20,096-

phrases de la *Vita Christi* composée sur le modèle des *Meditationes*, par Lupold le Chartreux, prieur de la Chartreuse de Strasbourg, vers 1330.

Les seuls ouvrages semblables que nous ayons à classer et à discerner sont donc les suivants, du XIVe au XVe siècle :

Imitations françaises des « Meditationes »

1° Année 1380, — Traduction abrégée faite par l'ordre du duc de Berry. — Le manuscrit original est à la Bibliothèque de Darmstadt, n° 18 ; un autre ms. à la B. de Carpentras, n° 28.

L'ouvrage a été imprimé sous ce titre :

Cy commence une || moult belle et || moult notable || deuote matiere qui est || moult proffitable a tou || te creature hu || maine || *C'est la vie de nostre benoit sauueur ihesuscrist* ordonnee en brief langaige, etc.....

In-fol. de 63 f. non chiffrés, sig. ai-hv. Car. goth., a 2 col. — Edition imprimée d'après Brunet, avec les gros caractères de Guil. Leroy à Lyon. — Exemplaire à la B. Nat. Réserve, H 155 (1).

Cet exemplaire contient en tête une table des chapitres écrite par l'ancien propriétaire, le bibliophile de Cangé. — Le 1er chapitre correspond au chap. I des *Meditationes* :

Nature humaine par l'espace de cinq mille ans demoura en grand misere, tant que pour le pechié d'Adam nul ne pouoit monter en paradis, dont les benoits anges en eurent grand pitié, et si furent desirans de veoir Nature humaine emprès eulx, es sieges de Paradis.

Le récit poursuit jusqu'à la fuite en Egypte, Ch. 10, p. 43 (jolie légende du semeur). — Suivent dans le Chap. 11, p. 45 à 58, les

20,097, traduction de fr. Guil. Le Menand, imprimée à Lyon par J. Buyer et Mathis Husz, 1487. et souvent réimprimée.

La *Vita Christi* a inspiré deux paraphrases ou imitations libres :

1° Une traduction abrégée, intéressante, qui contient à la fin quelques légendes anciennes sur Judas, Pilate, et la destruction de Jérusalem : B. N. fr. 181, (exemplaire de Louis de Bruges, sgr., de la Gruthuyse), publié, mais écourté et rajeuni par A. Lecoy de la Marche, Paris, G. Hurtrel, 1870.

2° Une longue paraphrase par Jehan Mansel de Hesdin (cf. *Journal des Savans*, 1903, p. 17), conservée à l'Arsenal, n° 5205-5206. Ces manuscrits, aussi beaux qu'ennuyeux ne valent que par les miniatures.

Miracles de N. S., qui suivant la remarque de Cangé, sont une traduction libre de l'apocryphe *Evangelium Infantiae* (Tischendorff. *Ev. apocrypha*, 1876, p. 50 et suiv.). — Les Chap. 12 à 43, p. 118, depuis le retour de la sainte famille à Bethleem jusqu'à la Cène, sont de nouveau une imitation libre des *Meditationes*. Ce petit livre est d'une naïveté charmante comme l'original.

2° Année 1398. — La Passion translatée par ordre d'Isabeau de Bavière, qui sera étudiée plus loin avec ses trois suites :

a) La *Passion* « selon la sentence du philosophe Aristote », vers 1450.

b) La *Passion moult piteuse....*, etc. (1490).

c) La Passion « *Secundum legem debet mori* », imprimée par Denis Roce.

3° Année 1462. — Bib. Nat. fr., 9, 587 :

S'ensieult *la Vie de N. S. J. Christ* abregee et compilee par ung Religieux Celestin, l'an 1462.

Au texte des *Meditationes* le R. Célestin a ajouté divers souvenirs de ses lectures : fol. 3 r°, allusion au livre de *Planctu Naturae* du grand Alain [de Lille] ; fol. 151, une traduction en méchants vers français de la plainte connue de la Vierge au pied de la Croix (*Quis dabit capiti meo aquam*)[1] ; fol. 203, résumé de la légende de Joseph d'Arimathie. — L'ouvrage médiocre se termine par un « notable dictier des louenges et privileges de Mgr. Saint Joseph » par maistre Jehan Ramesson, qui est probablement distinct du Célestin.

4° Année 1485. — *La Vie de Jesu crist*, imprimée par Robin Foucquet.

Cette compilation se compose essentiellement : 1° de l'Enfance et de la vie publique de Jésus, composées à l'aide de chapitres détachés de *Meditationes* ; 2° d'une légende de Judas ; 3° d'une version en prose (XIVe siècle) d'un ancien poème français tiré de l'Evangile de Nicodème, version qui a reçu ici diverses interpolations empruntées elles-mêmes à la *Passion* de 1398. Les diverses

1. Sur ce petit traité apocryphe, attribué tantôt à saint Augustin, tantôt à saint Anselme ou à saint Bernard, voir P. Meyer, *Bulletin de la Soc. des anc. textes français*, 1875, p. 61. — Il y en a une autre traduction dans la *Passion* de 1398

parties de cette compilation ont paru à part plus ou moins remaniées sous des titres divers, et l'ensemble a été réimprimé jusqu'au dix-neuvième siècle. — Ce livre sera étudié à part avec les mystères rouergats auxquels il se rattache étroitement.

5° Année 1499. — Bib. Nat. n. a. fr., 4,164 :

La vraye fleur et myolle de la vie tres saincte de nostre tres doulx sauveur Dieu Jhesucrist et de sa Virge Mere.

Compilation insipide de 691 f. qui remplace les légendes par d'interminables dialogues entre les personnes de la Trinité.

Toutes ces imitations des *Meditationes* classées, nous pouvons reprendre en détail la *Passion* composée pour Isabeau de Bavière, et montrer son influence sur les mystères du Nord et du Midi.

La scène la plus célèbre de la *Passion* de Greban (et de tout le théâtre religieux du moyen âge) a été tirée, comme on va le voir, d'un long récit en prose de la *Passion*, composé en 1398, qui commence ainsi :

« A la loenge de Dieu et de la Vierge souveraine et de tous sains et et saintes de Paradis, a la requeste de tres excellente et redoubtee dame et puissante princesse, dame Isabel de Bavière, par la grace de Dieu royne de France, j'ay *translaté* ceste passion de Ihesu Crist nostre sauveur, de latin en français, sans y ajouster moralitez, hystoires, exemples ou figures, l'an mil CCC. IIII^xu et dix-huit, prenant mon commencement de la suscitation du ladre, pour ce que icellui miracle avecques les autres par avant faits par Ihesus, furent occasion aux Juifs de machiner et traittier la mort et passion de Ihesu »,

et qui finit ainsi, après l'ensevelissement, quand la Vierge est retournée avec ses amis à Jérusalem :

« Et lors restraigny ses doulleurs en esperance certaine d'estre prouchainement consolee de la resurrection de son filz de laquelle resurrection nous veulle faire participer le Pere et le Fils et le Saint Esperit, ung Dieu en Trinité. *Amen.* »

L'ouvrage n'a pas été imprimé à ma connaissance, mais les manuscrits en sont extrêmement nombreux en France et à l'étranger.

B. de Besançon n° 257, f. 77-185 ; Rouen, n° 1430 ; Troyes (*Anc. Catal. gr. in-4°*, Coll. des Doc. inédits sur l'Hist. de France, n° 1257 et 1311) ; Bib. Mazarine, 949 ; Arsenal, 2038, 2075, 2386 ; B. Nation., 966, 978, 1917, 1918, 2454, 13095, 24438, fol. 1 à 82 r° ; n. a. fr. 10059, p. 145 r° ;

M. de Chantilly, n° 860 et 654; — Bruxelles, ms. de la B. de Bourgogne, 9303; Munich (cf. Hennin. Mon. de l'Hist. de France, 17); British Museum, *Ms. addit.* 9288, etc.

L'ouvrage est attribué tantôt et par erreur à Jean Gerson, tantôt (B. de Besançon, n° 257) au P. Henri de la Balme, cordelier, confesseur de Ste Colette, lequel en a peut-être simplement pris copie; le plus souvent il est anonyme et, en réalité, l'auteur en est inconnu. Quoi qu'il en soit, cet auteur ne tient nullement les promesses de son titre, et il s'est inspiré de son imagination ou de légendaires connus beaucoup plus que des évangiles canoniques. Nous nous bornerons à analyser en détail la 1re partie de l'ouvrage.

Aussitôt après la « suscitation du Ladre », c'est-à-dire quinze jours avant la Passion, Jésus se dérobe à ses ennemis et s'en va prêcher en Galilée. Le samedi de Pâques fleuries, il est de retour à Béthanie auprès de sa mère, et il s'assied à la table de Simon le lépreux, où Lazare décrit longuement les peines d'enfer, au dire de saint Augustin. Le lendemain, Jésus fait son entrée à Jérusalem, renverse les tables des changeurs, et prêche toute la journée sans que personne ne songe à le recevoir. Il rentre à jeun chez ses amis de Béthanie, et à sa mère qui le conjure de ne plus retourner au milieu d'un peuple indifférent ou ennemi, il objecte sa mission divine et le verset d'Isaïe : *Hos filios enutrivi, ipsi autem spreverunt me.* Le lundi, il retourne à Jérusalem, délivre la femme adultère et prêche au temple jusqu'à ce que les prêtres se mettent en devoir de le lapider ; alors il disparaît, guérit sur son chemin l'Aveugle-Né qu'il envoie à la fontaine de Siloé, et revient à Béthanie consoler sa mère qui s'étonne de le retrouver toujours « disetteux et affamé ». Le mardi, nouvelle prédication à Jérusalem (le tribut de César, la femme aux sept maris, le plus grand commandement, parabole du banquet de noces et des ouvriers de la vigne, annonce la destruction de Jérusalem). Quand il repart à la nuit, les prêtres veulent le saisir, mais il se rend invisible. « Et veullent dire aucuns que une grant pierre apellee le saut de David se ouvri par le milieu et se parti en pièces... » et protégea la retraite de Jésus, « de laquelle pierre restent encore les enseingnes ». En revenant vers le mont d'Olivet, il annonce à ses disciples les signes de la fin du monde et du jugement dernier. La Vierge impatiente vient à leur rencontre et « cheoit comme

morte » quand les disciples lui apprennent les dangers que son fils a courus. Celui-ci la réconforte en lui promettant que le lendemain il ne la quittera pas, et tous regagnent Béthanie où Judas, le traître futur, reçoit la place d'honneur au souper. Le lendemain, mercredi, la Vierge supplie vainement Jésus d'éviter la Passion (c'est le dialogue célèbre que nous avons reproduit *in extenso*), et le jeudi, Jésus envoie Pierre, Jacques et Jehan[1], « ses plus espéciaulx secrétaires » à Jérusalem préparer la Cène. La suite n'est plus guère que la traduction libre ou la paraphrase du récit de la Passion tel qu'il se trouve dans les *Meditationes* (chapitres 73-83), avec l'addition de quelques anecdotes, et de la traduction d'un apocryphe déjà vu (*Quis dabit capiti meo aquam*) attribué ici à Saint Augustin. Malgré ces additions, les *Meditationes* restent la source principale de la *Passion* de 1398, et cette source était si bien connue jadis que dans quelques copies de cette Passion, à la suite de l'*explicit* primitif indiqué précédemment p. 252, on a ajouté sous le titre de « Mystère de la Résurrection » la traduction d'un nouveau chapitre des *Meditationes* (chap. 84, *Mane autem*, etc.).

De ce qui précède on conclura que la *Passion* de 1398 ne ressemble que de loin au mystère de Greban ; l'ordre et le choix des épisodes y sont très différents. Le dramaturge ne s'en est pas moins souvenu des entretiens de Jésus avec sa mère, plusieurs détails, en particulier la citation commune d'Isaïe : « *Hos filios enutrivi* »[2] le prouvent. Seulement, Greban a su dégager la scène principale des redites, et il lui a donné toute sa valeur. A vrai dire, cette scène principale ou cet épisode de la *Passion* de 1398 était lui-même inspiré par le 72e chapitre des *Meditationes* ; l'idée n'était pas neuve, mais le développement en est original et ajoute beaucoup au modèle. C'est, somme toute, ce qu'il y a de mieux dans le récit. Aussi Greban a-t-il reproduit le passage souvent littéralement[3].

Le récit de 1398, inspiré en grande partie par les *Meditationes Vitae Christi* a été lui-même souvent mis à contribution :

1° Dans la compilation intitulée *La Vie de Iesucrist....* impri-

1. Cf. Greban, p. 228, v. 17,613-5.
2. Cf. Greban, p. 214, v. 16,470. — 3. Il. p. 214, v. 16,519.

mée par Robin Foucquet, etc., 1485 (B. Nationale Réserve H. 506 (1) qui sera décrite et « extraite » plus loin.

2° Dans une autre *Passion* en prose de la première moitié du xve siècle qui commence ainsi : « Selon la sentence du philosophe Aristote en son premier livre de physique », et dont les manuscrits sont également nombreux : B. Nat. 968, 969, 973, 975, fol. 26 ; B. de l'Arsenal, 2076, 6869, fol. 111 à 192 ; B. municip. de Lyon, 864 (exemplaire copié en 1450).

La citation d'Aristote est suivie de beaucoup d'autres du même goût, détachées en belles lettres rondes. C'est à peu près tout ce que le nouveau compilateur a ajouté à la compilation de 1398, et son imitation est si servile qu'elle ne mérite pas d'être analysée à part ; la précédente analyse peut servir pour les deux ouvrages. Ajoutez de nouvelles citations et force anecdotes et historiettes (par exemple, fol. *d* recto de l'imprimé, le vieux conte des *Femmes et du secret* à propos de la Cène et de la trahison de Judas !), et vous aurez l'incunable suivant qui n'a pas encore été identifié, à notre connaissance :

La Passion *de notre saulueur et redem||pteur ihesucrist moult piteuse moralisee figu||ree et hystoriee par auctoritez et exemples, || laquelle il souffrit pour l'umain lignaige* ». — Au verso du dernier feuillet : « Cy finist la passion de nostre seigneur ihesu crit (*sic*) imprimé l'an de grace mil. cccc.lxxxx (1490), le xvie d'aoust, — (S. l.,) in-fol. car. goth. de 89 ff. non chiffrés a longues lignes, au nombre de 35 sur la page, signat. *a* — o iiij, avec fig. sur bois (B. Nat. Réserve, H 1106, exemplaire bien complet, et B. de l'Arsenal, Théologie, 1445 A, ex. incomplet du titre et de quelques feuillets) ; *Brunet* (5e édit.), t. IV, p. 423.

Même ouvrage imprimé à Lyon le vi^e jour de janvier, l'an M.CCCC. XCIX (1499), in-4° goth., fig. sur bois (*Brunet*, t. IV, p. 424).

Le troisième rédacteur ou compilateur ne cherche pas, du reste, à donner le change, pas plus que ne l'avait fait son prédécesseur ; la phrase finale de l'imprimé le prouve :

« Et pourtant celluy qui ceste euvre si a acomplie de divers livres extraictz prie a ceulx qui ceste presente passion liront qu'ilz ayent memoire des choses qui dedens sont contenues a l'honneur de Dieu qui sans fin regne et regnera *in secula seculorum, Amen.* (*Fin des manuscrits* conservée). Item celluy qui ceste presente passion si a en ce point reduicte a l'instance du noble roy de France prie a tous et a toutes qui

ceste presente passion verront et lire orront si prient Dieu pour les ames des dictz roys et extracteurs en disant Pater noster, Ave Maria (*ajouté par l'imprimé*).

Les manuscrits et les éditions imprimées de la *Passion* « selon la sentence du philosophe Aristote » furent plus d'une fois mis à contribution par les prédicateurs français du xve siècle : plus d'un, notamment Olivier Maillard [1], vint y copier en les abrégeant les « requêtes de Notre Dame à son fils ». Cependant le texte primitif ou la Passion composée en 1398 pour Isabeau de Bavière ne fut pas oublié, et les manuscrits s'en multiplièrent jusque dans la première moitié du seizième siècle (exemple : B. Nationale, ms. 1918). Il vaut la peine de le noter dès à présent, car c'est la *Passion* de 1398 et non la *Passion* « selon la sentence du philosophe Aristote » que nous retrouverons librement imitée (et quelquefois copiée) dans un sermon sur la Passion, imprimé par Denis Roce [2], lequel a inspiré lui-même un des mystères rouergats, le *Jutgamen de Jesus*.

Pour qu'on puisse suivre la filière de tous ces emprunts, nous allons reproduire :

1° Le chapitre LXXII des *Meditationes Vitae Christi* du pseudo-Bonaventure. On verra combien il diffère du texte français de 1398. L'auteur français a laissé Notre Dame et son fils seuls en présence dans cette entrevue suprême, et il a supprimé avec raison Marie-Madeleine vraiment faite pour gêner toute effusion. Greban et plus tard Jean Michel ont fait de même.

2° Le texte des quatre requêtes de Notre Dame, dans la *Passion* de 1398. Pour ce texte, on a suivi les manuscrits 2038, fol. 16 r° ; 2075, fol. 28 v°, et 2386, fol. 6 r°, de l'Arsenal, comparés avec les ms. 1917, fol. 22 v° à 24 v° : 1918, fol. 11 r° à 12 r° ; 26,438, fol. 13 r° ; n. a. fr., 10,059, fol. 150 v°, de la Bibl. Nationale, et le ms. 949, fol. 20 r°, de la Mazarine. Au reste les différences des

1. *Quadragesimale opus*, Paris, Phil. Pigouchet, juin 1526 (B. Nat., Réserve, D. 42, 606). — Feria IIII ebdomade sancte, Sermo LXI fol. CX recto : Post multos fletus beatissima virgo fecit sibi tres *sic)* requestas. Prima quod si reparatio generis humani posset fieri sine morte, etc. ».

2. Ce sermon sera réimprimé plus loin comme une des sources des Mystères Rouergats.

manuscrits pour ce passage important sont insignifiantes et ne portent guère que sur l'orthographe.

3° Le texte différent des mêmes requêtes dans la *Passion* « selon la sentence du philosophe Aristote », d'après les manuscrits de la Bibl. Nationale fr. 968, fol. 10 r° : 969, fol. 12 v° : 973, 14 r° : 975, fol. 38 v°, comparés à l'imprimé : *La Passion* de notre saulueur.... moult piteuse, moralisee, figuree et hystorice (1490), (B. Nat. Réserve, H. 1106).

Si cet imprimé est souvent différent des manuscrits et s'il y fait, comme nous l'avons dit, de notables additions, il n'ajoute absolument *rien* au texte des requêtes et le reproduit tel quel. La citation in extenso est assez longue pour permettre à tous de juger que l'auteur du sermon imprimé par Denis Roce a bien copié non cette *Passion* « selon la sentence du philosophe Aristote », mais la *Passion* de 1398, et cette distinction a son importance.

MEDITATIONES VITAE CHRISTI

(Cap. LXXII).

Quando cominus Jesus mortem suam praedixit matri.

Hic potest interponi meditatio valde pulchra, de qua tamen scriptura non loquitur. Coenante namque Domino Iesu die Mercurii cum discipulis suis in domo Marie et Marthe, et etiam matre ejus cum mulieribus in alia parte domus : Magdalena ministrans rogavit Dominum, dicens : Magister sitis memor, quod facietis pascha nobiscum, rogo vos ut hoc non denegetis mihi. » Quo nullatenus acquiescente, sed dicente quod in Hierusalem faceret pascha : illa recedens miro cum fletu et lacrymis, vadit ad Dominam et his ei narratis rogat, ut ipsa eum ibi in pascha teneat. Coena igitur facta, vadit Dominus Iesus ad matrem, et sedet cum ea seorsum colloquens cum ea, et copiam ei suae praesentiae praebens quam in brevi subtracturus erat ab ea. Conspice nunc bene ipsos sedentes, et quomodo Domina reverenter eum suscipit, et cum eo affectuose moratur, et similiter quomodo Dominus reverenter se habet ad eam. Ipsis igitur sic colloquentibus, Magdalena vadit ad eos, et ad pedes

eorum sedens, dicit : Domina, ego invitabam magistrum ut hic faceret pascha, ipse vero videtur velle ire Hierusalem ad paschandum, ut capiatur ibi ; rogo vos ut non permittatis eum ire. Ad quem mater : Fili mi, rogo te ut non sic fiat, sed faciamus hic pascha. Scis enim quod insidiae ad te capiendum ordinatae sunt. Et Dominus ad eam : Mater charissima, voluntas patris est, ut ibi faciam pascha, quia tempus redemptionis advenit, modo implebuntur omnia quae de me scripta sunt, et facient in me quidquid volent ». At illae cum ingenti dolore haec audierunt, quia bene intellexerunt quod de morte sua dicebat. Dicit igitur mater vix valens verba formata proferre : Fili mi, tota concussa sum ad vocem istam et cor meum dereliquit me. Provideat pater quia nescio quid dicam. Nolo sibi contradicere, sed, si ipsi placeret, roga eum ut differat ad praesens, et faciamus hic pascha cum istis amicis nostris. Ipse vero, si tibi placebit, poterit de alio modo redemptionis sine morte tua providere quia omnia possibilia sunt ei ».

O si videres inter haec verba Dominam plorantem modeste tamen et placide, et Magdalenam, tanquam ebriam, de magistro suo largiter et magnis singultibus flentem, forte nec tu posses lacrymas continere. Considera in quo statu esse poterant, quando haec tractabantur. Dixit enim Dominus blande consolans eas : Nolite flere, scitis quod obedientiam Patris me implere oportet, sed pro certo confidite, quia cito revertar ad vos, et tertia die resurgam incolumis. In monte igitur Sion secundum voluntatem Patris faciam pascha ». Dixit autem Magdalena : Ex quo non possumus eum hic tenere, simus et nos in domo nostra in Hierusalem, sed credo quod nunquam habuit pascha sic amarum ». Acquievit Dominus, quod et ipsae in dicta domo facerent pascha[1].

1. Ce chapitre du pseudo-Bonaventure a naturellement été très souvent imité en Italie, et il est devenu un lieu commun du théâtre et de la chaire, cf. notamment Al. d'Ancona, Sacre rappresentazione (*della Cena e Passione*, di Mess. *Castellano Castellani*, 1519, t. I, p. 306) et Barelette (*Sermones fratris Gabrielis Barelete :* In die parasceves, *Sermo de passione* (dans l'édition commune, p. 180 col. 1 recto à 191, col. 2 recto : Cena facta vadit Jesus ad matrem, etc. — Les premières lignes du pseudo-Bonaventure sont copiées littéralement par Barelette, puis Jésus et sa mère argumentent en citant le Digeste et Aristote.

PASSION FRANÇAISE DE 1398

(B. DE L'ARSENAL, 2038, fol. 16, r°, etc., voir p. 256).

Les quatre requestes de Nostre Dame a Jesus.[1]

Cf. Greban, p. 213-215, v. 16423-16638.

Mercredi demoura Jhesus en Bethanie en celle maison de Marthe avecque sa tendre mere, si comme le jour devant promis lui avoit en la consolant et reconfortant sur le mistere de sa glorieuse passion. Et croiez que celui jour ilz dirent l'un a l'autre moult de douces et piteuses paroles que l'en ne treuve pas escriptes. Touttesfois entre les autres l'en treuve escriptes aucunes parolles et requestes que la Vierge Marie dist celui jour a son tresdoulz et amé filz, disant en ceste maniere :

« Beau filz, je sçay que la fin pour quoy tu as en moy prins char humainne ce a esté pour racheter humainne lignee, et je ne vueil pas ce empescher, comme autresfois je l'ay dit et aussi tu le scés bien, qui le secret de tous cueurs congnois clerement. Mais considere que vecy le ventre qui t'a porté ; vecy la poitrine dont tu as esté alaicté. Vecy la mere quy pour toy garder, tant en l'aler et retourner d'Egipte pour le temps que l'ange me commanda de fuir la fureur de Herode comme depuis, a souffert tant de labours, de paours et de doullours qu'il te plaise de moy octroier à tout le moins l'une des quatre choses que je te vueil humblement requerre.

La premiere chose est que ce rachat qu'i[l] te plaist a faire de l'umain lignage tu le faces sans mort souffrir et endurer, consideré que tu le peulx faire. La seconde chose que je te requier si est, se autrement ne peult estre qu'il ne te conviengne mort et passion souffrir, au moins que celle mort soit sans doulleur et affliction. La tierce chose si est, se tu ne veulx ce fere, que ne seuffres mort douloureuse, fay moy ceste grace que je meure avant que je voye ta mort. La quarte si est, se tout [ce] ne me veulx octroyer, ne aucune des choses dessus dictes, a tout le moins fay pour celui temps que je soye insensible comme une pierre, et que je n'aye connaissance ne aucun sentiment de ta mort et passion. He ! mon tresdoulx enffant, je n'ay pas desservi, s'il te plest, que au moings je n'aye par ta bonne grace et pitié l'une de ces quatre choses ou demandes qui toutes te sont possibles ».

Respondit son doulx filz Jhesu tres humblement et lui dist : « Ma tres

1. Titre ajouté par l'éditeur.

doulce et tendre mere, il est vray que chascune des quatre demandes m'est possible, mais ne te doyt troubler se ne te les vueil octroyer, car il n'y a aucunes d'icelles qui n'enclouent[1] en leur octroy aucun inconvenient, ou, a tout le moins, ce n'est pas chose convenable. Ma doulce mere, tu scés bien que, toutes les escriptures escriptes parlans de la mort de l'Aignel et [de] autres choses qui ont esté dictes de moy, que il fault qu'elles soient en moy acomplies. C'est aussi chose convenable que moy qui suis vraye vye doye souffrir une mort, affin que humainne lignee soit de moy rachetee. Le second n'affiert[2] a octroyer, car ainssi comme depuis Adam ont tous peché, aussi appartient il que moy, qui dois porter la peine du peché pour homme saulver, soye pugnis en tous mes membres et tous mes os, et, autant comme il y a des os en mon corps d'omme, autant me convient il souffrir de playes principalles pour faire satisfacion. Le tiers ne loist[3] a octroier, car, ma tendre mere, je ne te garderoye pas l'onneur naturelle[4], car si tu mouroies avant ma mort, il fauldroit ton ame dessendre ou limbe avec les ames des patriarches et sains peres pour atendre mon assension ou ciel, avant que tu peusses entrer ou royaume de paradis, ce que je ne vueil souffrir ; ains, ma tresdoulce mere, quant l'eure de ton trespas sera venue, je vienderay prendre ton ame et la remecteray en ton precieux corps et, ainsy ressuscitee, je t'emporterai avec grant multitude de mes angelz laissus en mon royaume et te mecteray a ma dextre, royne pardurablement couronnee.

Ne le quart ne doy [ge] octroyer, car que toy qui es mere tant amoureuse et sur moi piteuse, ne doyes partir a mes doulleurs, ce ne seroit pas droicture de nature, mais, en ce prens reconfort, car ceste doulleur que tu avras de ma mort et passion te sera recompensee en la tienne, tu ne sentiras ne mal ne doulleur, neant plus que une personne qui s'endort paisiblement. »

Et en icelles semblables parolles occupperent celuy mercredy, car celuy mercredi Jhesu se tint avec sa mere douleureuse, comme promis lui avoit et ne ala point ou temple de Iherusalem, comme il avoit fait les autres jours de par avant. Les princes des faulx prestres doubterent que Ihesus ne s'en voulsist aller en autres contrees ; par la doubte d'iceulx, Juifs s'en assemblerent celui mercredi et firent le tiers conseil qui fut moult grant et general.

1. Ne renferment.
2. convient.
3. est permis.
4. Variante. (B. Nat. fr., 1917, f. 11 v°, *maternelle* ; 1918, f. 24 r°, *maternelle*).

LA PASSION

« SELON LA SENTENCE DU PHILOSOPHE ARISTOTE »

Les quatre requestes de Nostre Dame a Jesus.

(Bib. Nat. Ms. fr. 968 f. 10 r. à 11 r°; 969 f. 12 v° à 1320.— Nous reproduirons le texte de la *Passion... hystoriée*, 1490 (B. Nat. Réserve, H 1106 fol. b. III r°) entièrement conforme pour ce passage aux manuscrits précités).

« Mon tresdoulz filz, tu scèz [1] que tu as prins chair humainne en moy pour racheter l'umain lignaige, et ce ne vueil je pas empescher. Mais je te prie que une petite demande me vueilles octroyer. Tu scèz que veez cy le ventre qui t'a porté, veez cy les mamelles qui t'ont alaicté. Veez cy la femme qui t'a en ton enfance si soigneusement gardé et a toy garder a moult labouré. Tu scèz que corporellement [2] avec toy m'en fuys en Egypte. Et pour la paour du roy Herode, nous nous despartismes, et que j'ay tousjours esté participante de ta joye et de ta tristesse. Et pourtant doncques, je te requier, mon tres doulx enfant, que tu me octroyes l'une de ces demandes. C'est assavoir que tu faces tant que sans mourir tu rachetes l'umain lignaige. Ou, s'il est ainsi que tu vueilles mourir, que ta mort ne soit si cruelle ne de si grant peine. Ou que tu me faces mourir devant que je te voye ainsi mourir. Ou, s'il est ainsi qu'il conviengne que je te voye mourir, que je n'aye ne sens ne entendement non plus que une pierre, affin que je ne puisse sentir ta grande et inestimable douleur, ou aultrement je mourray a grant martire. »

L'enfant en tres grande reverence respondit a sa tres doulce mere en ceste maniere : « Mere tres chiere, ge concede tres bien que toutes ces choses cy que tu m'as demandees, si elles m'estoyent possibles, tres voulentiers et de bon cueur le feroye. Mais pour certain, ce ne seroit chose convenable a moy de le te octroyer. Et tant que a la premiere demande, c'est certain que je dois souffrir mort. Car ainsi estoit ordonné avant que je devenisse homme. Après tous les prophetes ont dit que je devoye mort souffrir; et ce n'est pas chose raisonnable que je voyse à

1. Les Ms. et l'imprimé donnent tous : *tu scèz*, au lieu de *je scay*, comme la *Passion* de 1398.

2. Ms. 968, fol. 10 v°, « que corporellement avec toy je fu en Egypte quand pour la paour du roy Herode .... »

l'encontre des escriptures. Car Isaye[1] si a dit que je dois estre mené au maiseau pour estre occis et estre mis a mort comme une brebis et que je ne dois dire mot non plus que ung aignel. Et en après, tant que a la seconde demande, c'est chose convenable que je souffre mort tres angoisseuse. Car, comme qu'il soit ainsi que ung chascun par son péché aye desservi peyne et mort, moy qui vueil souffrir mort non pas pour le peché d'ung, ne de deux, mais pour le peché de tous, c'est chose convenable que ma mort pardessus toutes les aultres mors soit douloureuse et de grant peyne. En après, quant a la tierce demande, saches, dame, que ce n'est pas raison que tu meures devant moy. Mais je doy entrer le premier en ma gloire pour l'Escripture acomplir. Et, tantost que je seray venu avec mon pere, je appareilleray ton lieu a ma dextre, et seras eslevee au trosne de Dieu. Et tant comme a la quarte demande, dame, ce n'est pas raison que une si digne creature comme vous estes, que je luy oste les perfections de son ame, c'est assavoir son sens et son entendement. Mais sachez, mere, que se en ma mort vous souffrés aucune douleur et peyne, que a la vostre, elle vous sera remuneree, car vous n'y souffrerés pas douleur comme les aultres. »

Et ainsi le benoist Ihesus saulveur de tout le monde reconforta sa benoiste et doulce mere.

Comment les Juifz cuydoient que Ihesus s'en fust fouy, pour tant que il ne alla pas le mercredi a Iherusalem.

. . . . . .

1. Cette citation d'Isaye, LIII, 7 : *Sicut ovis ad occisionem ducetur*, manque dans le texte de 1398 et est pourtant donnée par Greban, p. 215, v. 16554, mais elle est extrêmement commune, et il a pu la trouver partout, à la différence de la première citation, *Hos filios enutrivi*, expliquée plus haut, p. 251.

LE DÉVELOPPEMENT DU MYSTÈRE DE LA PASSION

AU XVe SIÈCLE

LA PASSION D'ARRAS. — LA PASSION DE GREBAN

LA PASSION DE JEAN MICHEL

LES DEUX PASSIONS INÉDITES DE VALENCIENNES

ETC.

LE

DÉVELOPPEMENT DU MYSTÈRE DE LA PASSION

AU XVe SIÈCLE

La Passion d'Arras. — La Passion d'Arnoul Greban. — La Passion de Jean Michel et ses suites. — La Passion bretonne. — Les deux Passions inédites de Valenciennes. — La Passion d'Amboise et de Châteaudun, etc.

Les principaux textes, théologiques ou autres, utiles à cette étude, ont été énumérés. Avant d'analyser des ouvrages aussi souvent étudiés que les *Passions* du quinzième siècle, on a essayé d'apporter à la discussion quelques faits nouveaux. Ces faits exposés, il faut maintenant les reprendre, les classer, et montrer dans quelle mesure la *Passion* la plus importante, celle d'Arnoul Greban, dépend de la tradition antérieure, de même qu'elle a influé sur les *Passions* qui l'ont suivie.

Les Mystères Sainte-Geneviève et la *Passion* de Semur étaient, nous l'avons vu, des compilations factices de pièces isolées : la première grande Passion du xve siècle ou la *Passion* d'Arras est l'œuvre d'un auteur unique qui a représenté d'un trait toute l'histoire de la Rédemption, depuis l'Incarnation du Fils jusqu'à son Ascension. L'unité de composition qui semblait perdue ou morcelée depuis le *Paaschpel* de Maestricht est donc retrouvée, mais c'est une unité plus savante, plus complexe, et le drame a pris un développement inusité. La *Passion* d'Arras comprend 24.945 vers, et cette longueur est certainement une nouveauté puisque le poète s'en excuse à diverses reprises. C'est la première fois que nous voyons développer avec cette profusion les diableries et les bergeries, les scènes de mœurs populaires et les délibérations de la Synagogue, les facéties des bourreaux et les interminables tortures du Christ. La pièce elle-même est la paraphrase assez terne des Evangiles canoniques et apocryphes, des hymnes liturgiques et des légendes populaires plus ou moins anciennes. A ces sources

faciles à reconnaître, il convient d'ajouter divers commentaires théologiques plus malaisés à discerner, parce que le dramaturge en a suivi plusieurs et qu'il passe de l'un à l'autre capricieusement. Mais, si complexe que soit ici l'influence des livres scolastiques, elle nous paraît pourtant plus facile à déterminer avec précision[1] que celle des pièces de théâtre antérieures, et elle se manifeste dès le début.

Si le poète d'Arras a trouvé chez ses prédécesseurs le célèbre Procès de Justice et de Miséricorde, il ne lui a certainement pas laissé la forme simple qu'il avait jadis[2]. Il l'a modifié et amplifié en s'inspirant de la IIIe partie de la *Somme* de saint Thomas d'Aquin, laquelle établit comme la pièce une très longue distinction entre le péché de l'homme et celui des démons, complices de Lucifer. Les réminiscences de la *Somme* sont ici d'autant plus faciles à identifier que d'autres dramaturges, Greban et l'auteur de la *Nativité* de Rouen (1474) sont venus l'un après l'autre, pour développer ce Procès, consulter le même texte latin, et nous y ont expressément renvoyés[3]. De plus, dans la *Passion* d'Arras nous voyons les Anges se joindre aux Vertus pour demander à Dieu la rédemption de l'homme. Cette addition est encore si l'on veut un lieu commun, mais elle provient probablement du sermon de saint Bernard *De Annuntiatione*, copié dans le prologue des *Meditationes Vitae Christi* du pseudo-Bonaventure, et d'ailleurs connu partout. Toute l'histoire de la Nativité et des Rois Mages, avec tous les traits ajoutés aux Evangiles (proclamation de l'Empereur, légende de Salomé et Zebel, voyage des Mages en treize jours, présents symboliques, meurtre du fils d'Hérode enveloppé dans le massacre des Innocents, fuite en Egypte, miracle du palmier et de la chute des Idoles), toutes ces histoires sont prises directement dans la *Légende dorée* de Jacques de Varaggio, comme le prouve

1. Les sources de la *Passion* d'Arras et ses différences avec celle de Greban ont été indiquées en détail dans le chapitre précédent : *Les Postilles* de Nicolas de Lire, p. 207, auquel on est prié de se reporter, une fois pour toutes. Nous ne reprendrons ici que quelques particularités.

2. Cf. ce procès dans le *Paaschspel* de Maëstricht, éd. Haupt (1842), p. 306 à 308.

3. Les sources de la *Passion* d'Arras sont ici les mêmes que celles de Greban indiquées p. 207, et de l'auteur de la *Nativité* de Rouen, éd. P. Le Verdier, qui a copié, t. I, p. 133, la *Somme, in extenso*.

la longue traduction littérale de l'édit impérial[1], le même qui a déjà été traduit par le même procédé dans la *Passion* de Semur. A peine si l'on peut ajouter un chiffre légendaire, bien connu, dans l'épisode des Innocents[2], et une réminiscence très probable et importante du commentaire classique de Bède sur l'Evangile de saint Mathieu[3]. Quant à la longue scène de la circoncision, elle a été tirée de la *Somme* de saint Thomas avec une naïveté qui écarte tous les doutes : le dramaturge s'est contenté de répartir entre ses personnages les arguments du théologien, il n'y a fait que quelques additions, pour la description même de la cérémonie au temple[4].

Summae Theologiae. P. III. Quaestio XXXVII (ed. Migne, t. IV, p. 337) *De legalibus circa puerum Jesum servatis :*

Art. I. — Ad primum sic proceditur. 1° Videtur quod Christus non debuerit circumcidi.....

.....

..... Praeterea circumcisio est

Passion d'Arras, p. 29 :

JOSEPH

Dame de grant auctorité,
Vous me dites une merveille
Par laquelle je m'esmerveille,
De dire que vostre enfançon
Reçoive circoncision.
Je ne sçay pas raison pour quoy,
Car vous sçavez que nostre loy
Estably ce fait general
Pour le pechiet original.

1. *Passion* d'Arras, p. 17, v. 1516-1571.

2. Ibid., p. 59, v. 5112 : « Cent quarante-quatre milliers [d'Innocents] ont recupt mort.

3. Beda in *Matth.* (Patr. Migne, t. 92, col. 14) : *Tunc Herodes* : Verisimile est quod postquam Magi nihil renuntiaverunt Herodi, cum putasse illos, fallacis stellae visione deceptos, ad se, non invento rege nato, erubuisse revertere, et ita timore depulso, aliquod temporis quievisse de persequendo puero, etc » — Cette longue glose de Bède, dont nous ne donnons que le début, n'a pas été copiée dans la *Glossa Ordinaria*, elle explique tout le développement de la *Passion* d'Arras, p. 49, la place de l'épisode de Symon et d'Anne, et la réplique de Galoppin, p. 53.

Passion d'Arras, p. 49, v. 4247 : Herode :

Seigneurs, je suis tous esbahis
Que ces rois ne viennent vers moy.
Ils ne m'ont pas tenu leur foy.
Science les a abusés,
Ou ils ont tout leur temps usé,
Car ils n'ont sceu trouver cellui
Dont ils me parlerent droit cy.
Ce n'a esté qu'abusion,
De leur imagination,
Pour quoy ils n'ont osé tenir
Chemin vers moy ne revenir

4. Dans la suite de la scène de la *Passion* d'Arras, noter l'emploi de la sage-femme qui s'appelle *Sephora*, comme celle de l'*Exode*, et p. 32, v. 2788-2790, l'allusion à la relique singulière conservée à Anvers et mentionnée dans l'*Hist. scholastica* (Patr. Migne, t. 198, p. 1541, cap. VI, *addicio* 2).

ordinata in remedium originalis peccati.

Sed Christus non contraxit originale peccatum ut ex supra dictis patet, quaest. 16. art. 1 et 2.

Ergo Christus non debuit circumcidi.

Respondeo dicendum quod pluribus de causis Christus debuit circumcidi.....

Secundo ut approbaret circumcisionem quam olim Deus instituerat.

Tertio ut comprobaret se esse de genere Abrahae qui circumcisionis mandatum acceperat in signum fidei quam de ipso habuerat.

Quarto ut Judaeis excusationem tolleret, ne eum reciperent, si esset incircumcisus.

Or est ordonné de long temps
Qu'on doit circoncire ses enfans,
Mais c'est pour estre despechié
Dudit original pechié
Qui ton fil oncques n'empecha.
Est il doncques necessité
Que l'enfant plain de dignité
De quoy nous faisons mention
Reçoive circoncision ?
Nennil, en mon entendement,
Car il est nez tres purement.

MARIE

.....
Mais je respons que non obstant
Toutes les choses devant dittes,
Je dis ainsi que mon enfant,
Que sur tous humains est puis-
[sant,
N'est pas venu ça jus au monde,
Ou toute pestilence habonde,
Pour la loy Moyse amenrir,
Mais pour le du tout acomplir.
Que diroyent ja les Juys
Se mon fils n'estoit circoncis ?
(v. 2527.)

Cet emprunt bien établi permettait de supposer que le poète d'Arras consulterait assidûment un autre ouvrage de Saint Thomas aussi célèbre au moyen âge, la *Catena Aurea* ou le commentaire perpétuel des quatre Evangiles. En réalité rien ne prouve qu'il ait pris cette peine : il n'a pas même utilisé régulièrement les explications beaucoup moins longues de Bède, il en a négligé de très importantes[1] ou, ce qui revient au même, il a quelquefois

1. Exemples : 1° pour l'histoire d'Hérode et d'Hérodiade ; 2° pour l'histoire de la femme adultère, 3° pour la Cène où le Lavement des pieds qui est placé par lui *après* et non *avant* la Communion. C'est l'ancienne tradition d'Arnould de Chartres, telle qu'on la voit encore aujourd'hui sculptée sur la clôture du chœur (XIVe siècle) de Notre-Dame de Paris, et dans la *Passion* cornique (Edw. Norris, *The ancient Cornish Drama*, t. I, p. 287). 4° et principalement pour l'histoire de la Madeleine et du banquet chez

suivi des indications manifestement opposées. En général, il n'a reproduit que les gloses de Bède qui avaient déjà passé dans la *Glose ordinaire* de Walafried le Louche. Malgré ces réserves[1], c'est bien le commentaire de Bède qui semble avoir fourni directement ou indirectement nombre de détails du drame, par exemple les particularités de la tentation au désert, l'explication de la parabole des douze heures[2], et les allées et venues de Jésus qui de Jérusalem revient demander l'hospitalité à ses amis de Béthanie[3]. C'est avec Bède que le poète d'Arras nous a montré Jésus gardé et interrogé uniquement par Caiphe[4], et qu'il a placé les trois reniements de Pierre dans la cour du même pontife[5].

Pour les interrogatoires dirigés par Pilate et par Hérode et pour la suite du drame, il a de plus utilisé (certains noms propres de son texte, *Othiarius*, *Siminie* le prouvent), une ancienne traduction française de l'Evangile de Nicodème[6], et diverses légendes populaires, mais les réminiscences de Bède sont toujours visibles et se continuent jusqu'à la fin notamment dans le tableau de la mort de Jésus, l'explication des mots *Hely*, *Hely* par les soldats romains[7], les dernières paroles : *Consummatum est*[8], la résurrection caractéristi-

Simon. L'explication spéciale suivie par le poète d'Arras reparaît dans les Mystères rouergats. C'est donc là que nous l'étudierons, avec quelques autres communs à la *Passion* d'Arras et à ces mystères.

1. A cause de la longue glose de Bède sur Hérode et les Mages (voir plus haut, p. 267, note 3), qui n'est pas reproduite dans la *Glose ordinaire*, et de divers détails, nous pensons que le poète d'Arras a consulté directement Bède, mais nous n'oserions rien affirmer sur ce point, et nous avons cité la *Glose ordinaire* quand il y avait lieu.

2. On a vu p. 218, n° 24, de ce livre, que le poète d'Arras avait réuni ici deux explications distinctes dont l'une est citée par N. de Lire. Malheureusement elle l'est aussi par beaucoup d'autres, et cet exemple unique ne prouve pas que les *Postilles* aient été utilisées pour la *Passion* d'Arras.

3. *P. d'Arras*, p. 126, v. 10810 et suiv. Cf. *Beda in Marc*, XI, 11, p. 244 ; manque dans la *Glose*.

4 et 5. *P. d'Arras*, p. 139-143. Cf. *Beda in Math.*, XXVI, p. 118, 119 ; et surtout *in Marc*, XIV, v. 53, p. 279-280 : « Summum sacerdotem Caïpham significat etc. ; it. *in Luc*, p. 606. Ces détails ont passé dans la *Glose ordinaire*. — Le poète d'Arras a laissé de côté les gloses complémentaires de Bède *in Joann.*, XVIII.

6. Ces noms des membres de la Synagogue viennent d'une traduction française déterminée (B. N. ms. fr. 6447, fol. 117) sur laquelle on reviendra en étudiant dans le chapitre de la *Passion* d'Auvergne les diverses versions de l'Evangile de Nicodème.

7. P. 232, n° 56 de ce livre ; *P. d'Arras*, p. 260. — Cf. *Beda in Marc*, (Patr. Migne, t. 92, p. 291 ; *it. Glossa ordinaria*, t. 114, p. 239.

8. *P. d'Arras*, p. 201. « Or est fait l'accomplissement », v. 17,319 et suiv. — Les ver-

que des Corps Saints[1]. Pour toute cette partie la *Légende dorée* n'a guère fourni que les scènes classiques de l'Eclipse de soleil observée par Saint Denis et le miracle de l'aveugle Longis.

De toutes les additions au texte des Evangiles canoniques et apocryphes les plus importantes sont celles qui concernent le supplice même de la crucifixion. Le Christ dépouillé violemment de ses vêtements et étendu sur une croix de quinze pieds, la Vierge couvrant la nudité de son fils avec son voile et repoussée par les soldats, le détail atroce des cordes employées pour le supplice, enfin l'érection même de la croix que les bourreaux soulèvent à grand'peine avec force invectives, tous ces détails qui modifient profondément l'aspect de la Passion viennent, on le sait, d'un livre ancien[2], le Dialogue apocryphe de Saint-Anselme *(de passione Domini)*, mais n'ont été transportés au théâtre qu'au commencement du XVe siècle. Nous en avons déjà vu un premier exemple moins complet, moins caractéristique dans la *Passion* de Semur, et le poète d'Arras a pu trouver ces scènes toutes faites dans la tradition dramatique. Il est probable cependant que cet homme instruit a relu directement le texte apocryphe de S. Anselme qui est cité sans cesse par Menot, Maillard et tous les prédicateurs du XVe siècle.

C'est la quatrième journée de la *Passion* d'Arras qui offre le plus de différences avec les Passions antérieures. L'Evangile de Nicodème qui a déjà fourni le miracle des bannières est employé à peu près tout entier; outre la traduction française, le poète consulte un texte latin[3]. L'ordre des diverses apparitions du Christ est celui du *Lucidaire*[4] d'Honorius d'Autun (ou d'Augsbourg) avec quelques additions. Certains épisodes particulièrement soignés ont été visiblement étudiés dans les livres. C'est ainsi que la résurrection même du Christ et les apparitions à Marie-Madeleine, puis aux saintes Femmes, qui offrent tant de divergences

sets de saint Luc, XXIII, 46, et de saint Jean, XIX, 30, sont réunis dans cette réplique exactement comme dans Bède, *in Marc.* XV, 37, p. 291, copié dans la *Glose*, p. 239.

1. *P. d'Arras*, p. 201. Cf. *Beda in Math.*, p. 125, et *Glossa ord.*, p. 176.

2. Cité p. 231, n° 52 de ce livre.

3. *P. d'Arras*, p. 242, v. 21006. *Benedictus qui venit* et p. 243, v. 21092. *Advenisti redemptor.* — Citations de l'Ev. de Nicodème, éd. Tischendorff, 1876, P. II. ch. VIII, p. 403 et 404.

4. Voir p. 234, n° 61 de ce livre.

dans les Evangiles sont exposées ici d'après un commentaire subtil, analogue à celui qui figure dans le *Miroir historique* (l. VII, ch. LIV), de Vincent de Beauvais, sinon d'après ce commentaire[1] lui-même. L'interprétation[2] du *Noli me tangere*, l'apparition à l'apôtre Saint Thomas[3], les discours du matin de l'Ascension[4], viennent encore du commentaire de Bède. Enfin la rédaction du *Credo* et l'attribution de ses divers articles aux différents Apôtres, est encore une tradition fort ancienne que le dramaturge n'a pas inventée, mais qu'il a copiée toute faite dans un manuscrit[5], comme devait le faire encore une fois plus tard l'auteur de la *Résurrection* d'Angers (1456), inexactement attribuée à J. Michel. En résumé les livres liturgiques, les Evangiles canoniques, deux textes de l'Evangile de Nicodème, la *Somme* de Saint Thomas d'Aquin, les commentaires de Bède et la *Légende dorée*, tels sont les livres que le poète d'Arras a certainement consultés. Il en a connu d'autres, mais rien ne nous a prouvé qu'il ait utilisé la *Catena Aurea*, pas plus que les commentaires moins connus d'Albert-le-Grand et de Saint-Bonaventure : les célèbres *Postilles* de Nicolas de Lire en particulier n'ont laissé aucune trace dans son œuvre.

A côté de ces souvenirs livresques très précis, on remarque, disséminées dans tout le cours de la pièce, un grand nombre de traditions savantes ou populaires, mais la plupart de ces légendes, notamment celles qui dérivent du vieux poème des bateleurs sur la Passion (apparition du diable et songe de la femme de Pilate, légende du bois de la croix[6] et de la fevresse) la plupart, dis-je, ont

1. *P. d'Arras*, 250 et suiv. — Vinc.-Bell. (éd. de Douai, p. 241). *De diversitate adventus Mulierum et numero Angelorum* ». — Ce commentaire paraît venir de saint Augustin. *De consensu Evangelistarum*, III, 24 (Patr. Migne, t. 34 p. 1195).

2. *P. d'Arras*, p. 253, v. 21,985 : Cf. *Beda in Joann*, XX, 17, p. 920. Manque dans la *Glose*.

3. *P. d'Arras*, p. 269-271. — Cf. *Beda in Luc*, XXIV, 36, p. 628. — *Glose*, p. 353.

4. Voir p. 238 de ce livre, n. 69.

5. B. Nat., n. a fr. 10,044 et fr. 13,508 f. 27. Ci enseigne que li douze Apostre firent la *Credo* et combien chascun en dist de sa partie. » — Les Ms. de cette espèce ne sont pas rares, mais l'attribution des divers articles aux divers apôtres, y varie, et je n'en connais pas où cette attribution soit exactement la même que dans la *Passion* d'Arras et dans la *Résurrection* d'Angers, où elle n'est d'ailleurs pas identique. — Sur les origines du Symbole des Apôtres, cf. *Revue des deux historiques*, 1899, p. 329.

6. Pour l'origine du bois de la croix, v. 15,457, l'emploi des mots latins la *probatica piscina* indique plutôt que le poète d'Arras a dû tirer cette légende d'un texte latin comme la *Légende dorée*.

déjà été vulgarisées par tant de récits intermédiaires qu'il paraît impossible de dire au juste où le dramaturge les a prises. Il faut en dire autant de l'invention du jeu de dés par le diable, qui se trouve dans un ancien fabliau publié par Jubinal, mais avant dans le *Cy nous dit* ou la *Composicion de Sainte Ecriture*[1], plus tard dans les sermons de l'Italien Barelette[2] et ailleurs: autant de la légende qui identifie Simon le Lépreux et Simon de Cyrène[3], autant encore de la dispute du Bon et du Mauvais ange pour les âmes du Bon et du Mauvais Larron, laquelle apparaît plus d'une fois sur les tombeaux du XIVe siècle[4], et de maintes autres particularités[5]. On perdrait son temps à raisonner sur de pareils lieux communs, et d'autres recherches sur les sources dramatiques proprement dites ne seraient pas plus utiles. Sans doute il est évident que le poète d'Arras a connu des pièces antérieures. D'aussi vastes compositions sont toujours en quelque sorte un travail de fusion où beaucoup de drames ou d'épisodes particuliers sont venus se per-

1. B. Nat. fr. 425, p. 38 r°. « Cy nous dist comment uns ennemis bailla à ung chevalier de Rome deux dez d'or pour aprendre li et ses compaignons a joer, et li devisa les pointures, le premier point en despit de Dieu... ».

2. Feria II, quarte hebdomade quadragesime, de ludis fortune, Sermo XXXIIII.... « Sicut Deus invenit xxj. literas alphabeti; alie autem postea sunt superaddite ad componendum Bibliam ubi est omnis sapientia revelata, ita diabolus invenit Bibliam seu datos ubi posuit xxj. puncta tanquam literas nigras... ».

3. *P. d'Arras*, p. 186, v. 15.938; même identification dans la *Passion* cornique (Edw. Norris, *The ancient Cornish Drama*, t. I, p. 429).

4. Voir notamment la tombe en cuivre doré de Philippe Adam, chancelier des Célestins (XIVe s.) reproduite par A. Lenoir, *Statistique monumentale de Paris*,, p. 181 et planche IX.

5. *a) P. d'Arras*, p. 53 : Joseph mettant « V pieches d'argent sur l'autel entre les tourterelles » lors de la présentation au temple. Usage également cité d'après Josèphe dans la *Vita Christi* de Ludolphe le Chartreux, I, 12.

b) P. d'Arras, v. 7310, Hérodiade frappant d'un coutel le chef de saint Jean-Baptiste. Allusion à la célèbre relique d'Amiens.

c) P. d'Arras, p. 138. Les soldats *trois* fois renversés avant d'arrêter Jésus. Cf. la *Passion* Romane de Clermont-Ferrand, p. 430, v. 34; item la *Passion de Francfort*, 1493, éd. Froning, t. II, p. 460.

d) P. d'Arras, p. 164, v. 14.060-65. L'usage de délivrer un prisonnier à Pâques « en souvenir de la défaite de Pharaon et de la sortie d'Egypte ». Egalement mentionné par l'*Hist. scholastique*, Patr. Migne, t. 198, p. 1627, cap. 166) par Vincent de Beauvais, etc.

e) P. d'Arras, p. 265, v. 23.055, le buisson ardent de Moïse, noté par l'éditeur p. XVI, figure déjà appliquée à la Vierge dans Raban Maur, *De Universo* l. XXIII (Patr. Migne, t. III, col. 113). Etc., etc.

dre et s'absorber. Mais le moyen de reconstituer ces drames ou ces « prototypes » ignorés, et comment mesurer la part des emprunts à ce que nous ignorons ? En fait, toutes les recherches sur « les Passions allemandes du Rhin » n'ont guère éclairci les origines de la *Passion* d'Arras, et elles ne pouvaient y réussir, parce que comparaison n'est pas raison. Ces origines, on ne les trouvera pas davantage en imaginant une ancienne Passion française du Nord qui aurait servi de modèle commun à la *Passion* Didot, à la *Passion* d'Arras et aux mystères Rouergats. Pour écarter cette autre hypothèse, il suffira encore de déterminer les véritables sources des mystères Rouergats.

A des théories très savantes, mais sans résultats pratiques, nous avons préféré des recherches de détail qui n'expliquent pas tout, il s'en faut, mais qui ne laissent pas d'expliquer quelques faits précis. La même méthode nous aidera à déterminer les relations entre la *Passion* d'Arras et celle de Greban. Du jour où la *Passion* d'Arras a été imprimée in extenso, tout le monde a reconnu sans peine que par le style et la versification elle était antérieure à celle de Greban ; mais Greban a-t-il connu l'œuvre de son prédécesseur, c'est toute la question que l'éditeur de la *Passion* d'Arras a discutée avec soin, sans se prononcer[1]. Les divers critiques qui ont analysé cette édition[2], les éditeurs même de Greban qui en ont parlé à deux reprises[3] ne se sont pas prononcés davantage, et la question ne paraît pas résolue par une affirmation isolée[4] qui d'ailleurs n'a pas donné ses preuves. Et sur quelles preuves en effet raisonner ? Sur la ressemblance des plans ou des cadres, des situations ou des développements ? Mais ces ressemblances peuvent tenir à l'identité des sujets ou des sources, et les différences sont encore plus fortes. Sur l'analogie plus ou moins curieuse de quelques expressions, de quelques vers isolés communs aux deux pièces ? Indice bien faible, d'autant plus trompeur qu'il ne trompe pas toujours, signalé et écarté avec raison

1. Introduction, p. XII, XIII.

2. Ex. : M. Sepet, *B. de l'Ecole des Chartes*, 1894, p. 536 ; W. Creizenach, *Geschichte des Neuereuns Dramas*, 1893, p. 254.

3. *Romania*, 1892, p. 145 ; *Journal des Savants*, 1902, p. 784, note 1.

4. M. Stengel, *Zeitschrift für französische Sprache etc.*, 1885, t. XVII, 2e p., p. [illegible]

par l'éditeur de la *Passion* d'Arras. Admettons même que ces rapprochements soient un peu plus nombreux qu'il ne l'ait dit[1], qu'est-ce qu'ils prouvent pour une masse de 24,945 vers d'un côté et 34,574 de l'autre, sur le même sujet ? C'est pour d'autres raisons apparemment qu'il faut prendre parti.

Ouvrons la *Passion* inédite de la Bibliothèque de Valenciennes. Elle contient à la fin de la neuvième Journée une scène fort curieuse. Trois brigands en disponibilité, Barrabas, Dismas et Gestas se rencontrent sur le pavé de Jérusalem et font assaut de fanfaronnades. Passe une pauvre femme qui vient offrir au temple des pigeons, et, la tentation est trop forte. Barrabas n'y résiste pas, il a vite fait d'arracher à la pauvresse son panier et son argent, elle a beau crier « a gueule bee » :

> Ahors ! on m'a bien desrobé !
> Je l'iray conter à Pilate.

Le bon larron Dismas trouve les pigeons trop « maigres » et, peut-être déjà pris de remords salutaires, il y renonce, mais Barrabas et Gestas se les disputent ; ils sont « bons pour souper ». Pendant la dispute, le guet arrive et Emilion, le chevalier de Pilate, emmène nos trois bandits en prison. Ils y resteront à l'ombre, à la disposition du poète qui veut évidemment justifier leur présence dans les scènes du prétoire et de la Passion.

Cette jolie scène de la *Passion* inédite de Valenciennes n'est pas originale, elle a été copiée textuellement[2] dans la *Passion* d'Arras (p. 89-90, v. 7618-7712), mais pour une raison ou une autre, elle ne figure pas dans la *Passion* de Greban. Est-ce à dire qu'elle n'a pas attiré son attention aussi bien que l'épisode fameux du Jeu de dés, ou bien trouvait-il lui aussi ces pigeons « trop maigres » trop indignes de la gravité de son mystère ? Il y a plus d'apparence, et

1. Ibidem — M. Stengel l'assure, mais il n'en cite pas de nouveaux, et il use du même indice ou des analogies d'expressions pour conclure à « l'étroite parenté » de la *Passion* d'Arras et de la *Passion* Didot qui n'est nullement démontrée. Cet indice ne suffit donc pas plus dans un cas que dans l'autre, mais il convient de noter toutes les heureuses corrections faites par M. Stengel au texte d'Arras.

2. Avec plusieurs autres, ce qui prouve que la *Passion* d'Arras a été aussi connue, aussi répandue que la *Vengeance* contenue dans le même manuscrit de la Bibliothèque d'Arras. Nous y reviendrons plus loin.

voici pourquoi. On a remarqué que le chevalier de Pilate qui arrête les voleurs de pigeons s'appelle *Emilion*, et par une coïncidence singulière un des marchands du temple de Greban s'appelle aussi *Emilius*[1] : c'est précisément un marchand d'oiseaux ou de pigeons. Le même nom d'*Emilion* reparaît dans la *Passion* de Greban, porté par un autre personnage qui est bien cette fois chevalier de Pilate[2], et un second chevalier de Pilate dans la même *Passion* s'appelle encore *Marc Antoine*[3], comme dans la pièce d'Arras. Comment donc ces coïncidences seraient-elles fortuites et le moyen d'admettre que Greban ait retrouvé par hasard juste les mêmes noms que son prédécesseur pour des rôles aussi nettement déterminés ? Il n'y a pas ici un simple hasard, il y a une réminiscence directe qui prouve que Greban a bien connu la *Passion* d'Arras, et ce petit fait certain entraîne ou confirme d'autres probabilités.

La *Passion* d'Arras n'est pas signée, et la *Vengeance* qui la suit dans le manuscrit d'Arras est seule expressément attribuée à Eustache Mercadé. Comment expliquer pourtant que dans deux pièces consécutives aussi longues, il n'y ait aucune disparate dans les rôles et les emplois de personnages si variés, et qu'on retrouve dans la seconde les noms les plus insignifiants et les plus significatifs de la première, tels que Maitre Antitus et Metelle[4] ? Si la *Passion* et la *Vengeance* n'étaient pas parties de la même main, n'y aurait-il pas entre elles des discordances analogues à celles qui ont été relevées dans la *Passion* composite de Semur ? Mais de plus et surtout pourquoi Greban aurait-il pris la peine de lire

1. Greban, p. 149, v. 11,359, *Emilius* vendeur d'oiseaux.

2 et 3. Greban, p. 314, *Marc Anthoine*, deuxieme chevalier, *Emilion*, troisieme chevalier.

4. Sur le sobriquet et le personnage grotesque de *Maitre Antitus* voir *Romania*, 1881, p. 284.

Ce sobriquet grotesque est appliqué à Jésus dans un vers altéré de la *Passion* d'Arras, p. 172, vers 14,717, qu'il faut rétablir ainsi :

Et ravisez, *maistre Antitus* — (et non) maistre, a Titus.

Le même sobriquet est donné dans la *Vengeance* à un médecin ridicule. — Le chevalier Metelle qui gagne aux dés la robe de Jésus dans la *Passion* d'Arras, p. 193, reparaît dans la *Vengeance* pour céder ladite robe à Pilate. On pourrait multiplier ces rapprochements.

cette *Passion* d'Arras plutôt que telle autre Passion de Nevers, d'Orléans, de Semur, de Metz, d'Angers ou d'ailleurs ? Apparemment la pièce d'Arras était connue, attribuée à un « facteur » réputé. Et en réalité la réputation et les œuvres du « grand facteur », Eustache Mercadé, arrivèrent d'autant plus facilement à Paris que ce Mercadé ne fut pas seulement official de Corbie et de Ham, comme on le savait déjà, mais qu'il joua un rôle important dans l'Université, et qu'à sa mort, en 1440, il était doyen de la Faculté de décret de Paris, comme on l'a démontré ailleurs[1].

Quel que soit l'auteur de la *Passion* d'Arras, il est certain que Greban l'a lue. Avant de se mettre à l'œuvre, « à la requête d'aucuns de Paris » c'est-à-dire vraisemblablement des Confrères de la Passion, il a voulu consulter la pièce la plus célèbre de son temps, et il lui a emprunté son cadre qu'il a rempli autrement. Ce que le style a gagné et comment les scènes et même les journées sont à la fois mieux liées et mieux coupées, c'est ce qui n'a pas besoin de démonstration. Les changements matériels sont si nombreux qu'ils ont abouti à une refonte complète de l'œuvre primitive, et qu'il a fallu en somme démontrer l'imitation. Quels sont donc ces changements ? Suffirait-il de constater que Greban rejette ou restreint certaines légendes apocryphes (mais pourquoi celles-ci plutôt que celles-là, et pourquoi en ajoute-t-il de nouvelles ?)[2]. Les suppressions ou les additions matérielles de ce genre, les insertions de nouvelles scènes tirées des Evangiles[3], sont beaucoup moins intéressantes que les scènes mêmes de la *Passion* d'Arras que Greban a refaites de toutes pièces et la manière dont il les a refaites. Si l'on entre dans le détail, on s'aperçoit bien vite qu'il n'est pas seulement guidé par des raisons littéraires de vraisemblance ou

1. Voir notre édition de la *Comédie sans titre*, p. CXXXIII.

2. Nouveaux détails sur la mort d'Hérode, histoire d'Hérodiade, récit des peines d'enfer par le Lazare, légende du sommeil de saint Jean, Desesperance et Judas, apparition de Jesus à la Vierge, etc., etc.

3. Ces insertions ou additions sont surtout nombreuses dans la deuxième Journée de Greban : noces de Cana, entrevue de Jésus et de Nicodème, la Samaritaine, résurrections de la fille d'Ismahel (Jairus) et de l'enfant de la veuve de Naim, nombreux sermons et paraboles, etc. En revanche il supprime nombre de scènes de la *Passion* d'Arras qui auraient gêné ou ralenti sa marche, qu'elles soient tirées ou non des Evangiles canoniques, exemples : la guérison des dix ladres, Zachée à Jéricho, etc. C'est une refonte complète.

d'intérêt. A la différence du poète d'Arras dont l'érudition capricieuse est si pénible à suivre (et elle l'est plus encore qu'on ne l'a dit), Greban n'a qu'un maître, toujours le même. Ce maître n'est autre que Nicolas de Lire, dont les réminiscences ou les traductions littérales se retrouvent chez lui à chaque page, si bien que les célèbres *Postilles* sont toutes ou presque toutes l'explication de la nouvelle *Passion*. Il suffit d'en rappeler brièvement les preuves matérielles.

Cette influence ne se montre pas encore au début. Dans son Prologue ou sa « Créacion abrégée » qui n'était pas destinée à la représentation, Greban paraît avoir résumé une de ses anciennes pièces qui nous est conservée aujourd'hui en tête du *Mystère du viel Testament*[1]. Les lamentations des Pères dans les limbes, qui ouvrent l'action proprement dite, paraissent avoir été imitées de la *Nativité* Sainte-Geneviève. Le Procès de Justice et de Miséricorde qui suit diffère encore de la *Passion* d'Arras parce que dans ce Procès, Greban, il nous le dit lui-même[2], a traduit plus longuement que son prédécesseur *la Somme* de Saint Thomas. Mais, ces prémisses une fois posées, Greban prend en main Nicolas de Lire et ne le quitte plus. Le mariage de la Vierge et le vœu de virginité des deux époux, le voyage à Bethléem et la naissance miraculeuse du Christ, les raisonnements des mages sur l'étoile mystérieuse qui n'est ni une comète ni une planète, et le retour de ces Mages par mer sur l'invitation de l'Ange, la manière dont Hérode apprend la Présentation au Temple, le voyage de cet Hérode lui-même à Rome où il reste deux ans et d'où il revient juste pour massacrer les Innocents qui auront cet âge (*a bimatu*), son testament et le règlement de sa succession, tous ces détails nouveaux ajoutés à la *Passion* d'Arras viennent non certes d'un « prototype perdu », mais des *Postilles* bien conservées. C'est avec ces *Postilles* que Greban a rejeté l'épisode apocryphe de Salomé et de Zebel et plus tard le miracle du palmier, tandis qu'il a conservé la chute des idoles, lors de l'entrée de la Sainte Famille en Egypte.

1. Fait signalé par les éditeurs de Greban, p. XXV.
2. GREBAN, p. 5, v. 184 :

Comme saint Thomas Ea traictie
Soubtillement en son traictie
Sur le tiers livre de sentences

C'est que de ces deux premiers épisodes l'un est expressément rejeté, et l'autre omis par N. de Lire, tandis que le troisième passe pour annoncé par un verset d'Isaïe. Le même Nicolas de Lire lui indiquera dans tous les détails comment Joseph et Marie perdent Jésus au temple et lui fournira presque toute l'argumentation des docteurs de la Synagogue sur la question de savoir si le Christ est né, comme en général l'interprétation de tous les versets de l'Ecriture si souvent cités dans la pièce. Dans le cas particulier, c'est-à-dire de l'argumentation au Temple, il a suffi à Greban de réunir deux passages des *Postilles*, le premier, en tête, contenant toutes les prophéties sur la naissance du Christ et l'état de la Judée au moment de son apparition [1], le second d'un caractère encore plus spécial. Il s'agit de savoir comment si le Christ, le roi divin, est né, il a pu naître dans l'obscurité, des parents les plus humbles. Comme exemple de ces naissances princières mystérieuses, N. de Lire cite Moïse et le petit-fils d'Astyage, Cyrus. Greban remplace ces noms par d'autres qu'il trouve plus expressifs et dont il a pu trouver l'histoire dans Vincent de Beauvais, Alexandre, Romulus et Remus, mais il conserve identiquement le raisonnement, et la juxtaposition des *Postilles* est facile à suivre.

Les réminiscences ne sont ni moins nombreuses ni moins frappantes dans la seconde journée. Après avoir fixé « avec son guide ordinaire l'âge parfait » et l'entrée du Christ dans la vie publique, Greban développe d'une manière très curieuse l'histoire de saint Jean-Baptiste et celle du roi Hérode Antipas. Tandis que dans les Evangiles et dans la *Passion* d'Arras, le roi Hérode est réellement attristé « *contristatus* » de sacrifier sa victime, et qu'il regrette sincèrement sa cruauté, dans la nouvelle *Passion* il joint l'hypocrisie à la lâcheté, et il se concerte avec sa femme pour perdre le prophète, sans crainte des séditions populaires. C'est l'explication compliquée empruntée par Nicolas de Lire à Bède et négligée par le poète d'Arras, mais soigneusement reprise et développée par Greban. Nous retrouvons encore l'influence de Nicolas de Lire dans certains traits de la résurrection du Lazare comme dans le tableau des deux repas offerts l'un par Simon le Pharisien, l'autre

1. Greban, p. 111. — Dans ce livre, p. 214, n° 15. Il est possible que Greban ait encore consulté, par surcroît, un ouvrage bien connu, l'*Hist. ecclésiastique* d'Eusèbe, I, 5, 6.

par Simon le Lépreux, et qui sont soigneusement séparés au lieu d'être confondus comme dans la *Passion* d'Arras. L'épisode de la femme adultère est traduit littéralement des *Postilles*[1], sans compter maints détails des épisodes suivants, les deux scènes du figuier, le Cénacle, la Cène et le Lavement des pieds, les instructions de Judas à ses complices, l'histoire de l'apôtre saint Jacques ou « du jeune homme au manteau », et celle de saint Jean reconnu par la servante du pontife, parce qu'il avait l'habitude de lui vendre du poisson.

Il suffit de noter à la fin de cette journée deux particularités bien précises. Si le premier interrogatoire de Jésus a lieu tout entier chez Anne qui le fait garder et outrager toute la nuit, si les trois reniements de Pierre sont clairement expliqués et placés tous les trois dans la cour du même pontife Anne, à la différence de la *Passion* d'Arras, c'est toujours N. de Lire que Greban a consulté.

L'histoire de la Passion est si connue dans le détail et si longuement développée dans la *Passion* d'Arras qu'on ne voit pas de prime abord la place de nouvelles additions ou modifications. Et pourtant Greban prend encore dans les *Postilles* tout le détail de l'interrogatoire chez Pilate et de la présentation à Hérode ; il explique de même leur brouille à la suite du massacre des Galiléens[2], puis leur réconciliation. Il conserve de même les réflexions aussi justes que naïves de N. de Lire sur le songe de la femme de Pilate qui se lève tard comme une grande dame. La condamnation même, la honte de la crucifixion, les sentiments de Simon de Cyrène, l'explication de l'écriteau trilingue, le grand cri de Jésus mourant recueilli par le Centurion, le sort du bon larron que Greban n'a garde d'envoyer au Paradis terrestre comme le poète d'Arras l'avait fait d'après l'Evangile de Nicodème, tous ces détails et bien d'autres viennent toujours des *Postilles*.

Cette imitation se poursuit dans la quatrième journée qui présente tant de différences avec la *Passion* d'Arras, pour les mêmes raisons. Tout l'ordre des apparitions de Jésus est modifié suivant

1. Voir p. 217 de ce livre. L'exactitude de cette traduction est particulièrement curieuse.

2. L'explication des *Postilles* citée p. 208, n° 47 de ce livre, et résumée par Greban sera reprise à la même source et longuement développée par J. Michel

N. de Lire, et les traductions des *Postilles* se succèdent pour les moindres détails, tandis que les emprunts à l'Evangile de Nicodème[1] qui n'est pas autorisé par N. de Lire sont réduits à leur plus simple expression.

Est-ce à dire que Greban a utilisé toutes les *Postilles* sans exception et qu'il n'a jamais recueilli ailleurs tel ou tel détail de sa pièce? Evidemment non, et la *Somme* de Saint Thomas, l'*Histoire scholastique*, la *Légende dorée*, les *Distiques* de Caton, l'*Ethique* d'Aristote, les *Meditationes Vitae Christi*, les traditions populaires ou dramatiques lui ont fourni de-ci de-là plusieurs indications que nous avons relevées en partie. La *Passion* française composée en 1398 pour Isabeau de Bavière lui a même donné plus qu'une indication, puisqu'il y a trouvé, comme nous l'avons vu, la scène la plus belle de son drame, et même de tout l'ancien théâtre français, le dialogue célèbre où la Vierge supplie son fils d'éloigner d'elle et de lui les souffrances de la Passion. Mais si intéressantes que soient ces additions à la pièce d'Arras, que sont-elles en comparaison de l'influence prolongée, constante, d'un livre de chevet que le dramaturge a feuilleté page par page, et qui a réglé tous ses développements? Quand on a pris la peine, comme lui, de réunir toutes les indications dispersées dans le vieil in-folio et d'en faire la somme, on est bien tenté de dire que la *Passion* de Greban, c'est la *Passion* d'Arras refaite par Nicolas de Lire.

Si Greban a bien emprunté le cadre de la *Passion* d'Arras, il n'en a reproduit *littéralement* que quelques hémistiches, quelques vers isolés de-ci de-là et par hasard, jamais deux vers entiers consécutifs[2]. Il n'en est pas de même de Jean Michel qui dans sa nouvelle *Passion* en quatre journées jouée à Angers à la fin d'août

1. Il a cependant consulté de nouveau le texte latin (*Evang. Nicod.*, p. II, ch. 2, 3, 5), et en a tiré, p. 342, 343, des citations latines qui ne sont pas dans la *Passion* d'Arras.

2. Voici peut-être le rapprochement le plus significatif à signaler; il est singulier qu'il n'y en ait pas davantage, ou plutôt le fait s'explique très bien, Greban lit la *Passion* d'Arras, il ne la copie pas comme un écolier.

Passion d'Arras, p. 79, v. 6754. S. Jehan.	Greban, p. 140, v. 10,738. — *Abyas*.
Tu tiens la femme de ton frere	La chose est clere
Philippe, qui est vitupere.	Qu'il tient la femme de son frere.

1486, a amplifié deux journées de la *Passion* de Greban[1]. Il a conservé, lui, presque tous les vers de son prédécesseur et s'est contenté d'y interpoler les siens. Si Greban avait des scrupules d'orthodoxie et se vantait « de poursuivre l'Evangile, sans apocryphe recevoir », J. Michel n'a pas cette prétention. Sa pièce, il nous le dit.....

N'est seulement qu'un motif
Non repugnant a verité,
Qui sera escript et dicté
Pour esmouvoir les simples gens,
Les ignorans, les negligens.

C'est-à-dire que les développements de pure imagination et les légendes populaires reprennent chez lui la première place. Mais ces légendes, ces « addicions et corrections faictes par très eloquent et scientifique docteur maistre Jehan Michel » comme dit l'édition d'Ant. Verard en 1490, d'où viennent-elles? Des livres ou du théâtre, de traités historiques et théologiques ou de pièces antérieures? Les deux opinions ont été successivement soutenues à un long intervalle. Suivant Louis Paris[2] qui se rencontre ici avec Peignot, la source principale de J. Michel ne serait autre que la *Vie de Jesu Crist* imprimée en 1485[3] à laquelle il conviendrait d'ajouter un ouvrage très répandu au moyen âge, l'*Histoire du combat apostolique* d'Abdias, plus les commentaires de Nonnus et de quelques autres sur les Evangiles, cités d'après Toynard et dom Calmet[4]. Suivant d'autres, J. Michel n'aurait fait que repren-

1. Plus exactement, la *Passion* de J. Michel commence avec la prédication de saint Jean-Baptiste (2e Journée de Greban, p. 132), suivie d'un conseil des Juifs emprunté à la fin de la 1re Journée de Greban, p. 124 et suiv., et finit au même point que la tierce Journée de Greban, p. 358.

2. L. Paris, *Toiles peintes et tapisseries de la ville de Reims*, 1843, t. I, cite tantôt, p. LXXXVI, 448, 451, la *Vita Xpristi* (qui est sous un autre titre la réimpression de la *Vie de Jesu Crist* de 1485), tantôt et plus souvent, p. 304, 370, 383, 410, 417, etc. « l'Evangile apocryphe du *bon maistre Gamaliel, de Nycodemus son nepveux et du bon chevalier Joseph d'Abarimathie*, etc. » qui est inséré dans cette *Vita Xpristi*. — Peignot, (*Praedicatoriana*, 1841, p. 396 et suiv.), cite et réimprime en partie la légende de Judas qui aurait été imitée par J. Michel d'après cette même *Vita Xpristi*.

3. Le rapport du texte de J. Michel à l'œuvre d'A. Greban n'a pu être établi avec précision que par la publication du texte intégral de Greban, éd. G. Paris et G. Raynaud, 1878.

Les anciens critiques tels que L. Paris et Peignot n'ont naturellement pu deviner ce

dre son bien dans les pièces antérieures et son « addition » la plus connue en particulier, « la mondanité de la Madeleine » serait empruntée à d'anciennes *Passions* françaises déjà imitées antérieurement dans les *Passions* allemandes. L'une et l'autre de ces assertions est également gratuite. Il est facile de démontrer que J. Michel n'a consulté *aucun* des ouvrages précités, en particulier la Vie de *Jesu Crist* signalée précédemment, mais qu'en revanche il a relu exactement les livres déjà utilisés par Greban, à savoir l'Evangile de Nicodème, l'*Histoire scholastique*, les *Postilles* de N. de Lire, l'abrégé latin de Josèphe mis sous le nom d'Hégesippe, et la *Légende dorée*. Son seul livre vraiment nouveau est un sermon célèbre de Jean Gerson, la Passion « *ad Deum vadit* », à laquelle il a ajouté quelques fables ou légendes tantôt très rares, le plus souvent très connues, et quelques scènes nouvelles tirées directement ou des Evangiles, ou de son imagination. Telles sont les conclusions auxquelles on arrive forcément si l'on recherche les sources de J. Michel en comparant son œuvre à celle de Greban, comme les éditeurs de Greban l'ont depuis longtemps demandé [1]. Si la liste des emprunts se trouve ainsi épuisée, comme on va le voir en suivant le drame journée par journée, il est clair qu'il sera inutile de chercher plus loin ni ailleurs.

Le premier fait qui frappe dans cette révision, c'est que J. Michel n'a guère modifié les rôles des protagonistes, de Jésus et de la Vierge, mais qu'il s'est efforcé de compléter par tous les moyens

rapport, mais ils n'ont pas laissé de donner des indications utiles qui conduisent à la vérité, et au surplus, leurs recherches sur les sources de J. Michel sont restées les seules jusqu'à celles de MM. G. Macon (1898), et Vilmotte (1898), lesquels ont proposé comme modèles de la *Passion* de 1486, le premier, une *Passion* perdue, jouée à Angers en 1446 ; le second, d'anciens mystères français également perdus, mais qui auraient laissé des traces dans les *Passions* allemandes.

Les 15 éditions connues de la *Passion* de J. Michel étant plus rares les unes que les autres, j'éviterai autant que possible de renvoyer à l'exemplaire dont je me suis servi (Bib. Nat., réserve, Yf. 13). Sauf exception, tous les renvois se rapporteront à l'excellente analyse, très détaillée, donnée par les frères Parfait (t. I, p. 75 à 486) et reproduite *in extenso* dans le *Dictionnaire des Mystères* du comte de Douhet, p. 663-819. Pour se servir de cette analyse en toute sécurité, il suffit d'en retrancher les parties qui ne sont pas de J. Michel, c'est-à-dire p. 663 à 703, le Mystère de la Conception (auteur inconnu) suivi de la 1re journée de Greban, et p. 798 à 819, la *Resurrection* ou la 4e Journée de Greban.

1. Introduction, p. XX.

l'histoire des personnages secondaires et qu'il a réuni sur eux une foule de détails nouveaux, jamais assez pour la curiosité de son auditoire. Voici dès le début un exemple de ces allongements faciles dans les scènes de la Vocation ou de l'Evocation des Apôtres. Greban ne nous avait montré à l'œuvre que les pêcheurs avec leurs filets [1], et s'était contenté pour les autres d'une rapide énumération. J. Michel complète le défilé [2], il les reprend tous successivement avec leurs attributs légendaires. Saint Thomas avec ses instruments d'architecte ou de « charpentier ». Saint Barthélemy « en habit de prince », égyptien ou syrien, peu importe, Saint Jacques Alphey, le cousin du Christ auquel il ressemble par les traits et le costume, le publicain Saint Mathieu, d'abord à son comptoir chargé de gros sacs d'argent [3], puis à table, offrant un grand banquet [4] à ses amis les changeurs et les marchands, lesquels seront bientôt après terrifiés et chassés du temple par le fouet de Jésus [5]. Il n'était guère besoin de livres pour les additions de ce genre : il suffisait de se rappeler l'Evangile et de regarder les vitraux des vieilles cathédrales ou les processions de la Fête-Dieu. Jusqu'à la fin du XVIIe siècle et même bien plus tard, à Angers, à Paris [6], à Reims, partout, les Apôtres défilaient tous les ans, en bel ordre, avec ces attributs de leur profession. De même il n'était pas besoin de lire l'*Histoire apostolique* d'Abdias pour connaître la légende si répandue de l'apôtre Saint Jean devenu dans le drame l'époux des

1. Greban, p. 142 et suiv.

2. *Dict. des M.*, p. 721. — La *Passion* de J. Michel (B. Nat. réserve, Yf. 13, cahier dii et suiv.).

3. *Dict. des M.*, p. 721.

4. *Ibid.*, p. 725. Addition tirée par J. Michel de l'Evangile de saint Mathieu, IX, 9 et suiv.

5. *Ibid.*, p. 727.— Toute la scène de Greban, p. 149, est refaite et surchargée de détails nouveaux. Les détails sur l'éclat terrifiant du visage de Jésus et sur le fouet, sont pris aux *Postilles* de Nicolas de Lire, *in Joann*, II, 17, p. 1051... Ex oculis quidam fulgur exibat virtute divina eos deterrens. Solet etiam quaeri ab aliquibus quomodo fecit flagellum de funiculis, quia non vendebantur ibi funiculi, sed solum illa quae debebant in templo offerri. Et dicunt aliqui quod ipse Christus utebatur funiculo pro cingulo, et illum funiculum accepit de quo erat praecinctus et ipsum duplicando fecit quasi flagellum ». — Les mêmes *Postilles*, ont inspiré directement la *Passion* allemande de Francfort, 1493 (éd. Froning, t. II, p. 705), surtout la *Passion* d'Alsfeld (éd. Froning, t. III, p. 662), où on lit : « Salvator vadit ad templum in quo invenit ementes et vendentes et facit flagellum de sona, cum qua precinctus est ».

6. Sauval, *Antiquités de Paris*, t. II, p. 623.

noces de Cana. Elle est rapportée non seulement par Abdias[1], mais par Bède, par Jacques de Varaggio, par Nicolas de Lire et par vingt autres, et la citation d'Abdias repose sur un rapprochement aussi ingénieux qu'inutile. Ce n'est pas non plus la *Vie de Jesu Crist* imprimée pour la première fois par Robin Foucquet en 1485, ou la *Vita Xpristi*, qui ont fourni la légende de Judas, l'Œdipe chrétien, dont l'enfance, la jeunesse et tout le passé criminel sont longuement représentés sur la scène, au lieu d'être rappelés dans un simple monologue comme chez Greban. Un épisode suffira pour constater l'origine de tous ces développements.

Judas a été exposé dès sa naissance sur les flots par ses parents Ruben et Cyborée et, après maintes aventures, il est devenu le serviteur de Pilate. Le vieux Ruben vient de quitter sa femme, toujours triste depuis la perte de leur enfant, et se rend vers son petit jardin « où il y a un pommier fort chargé de belles pomes ». Juste à ce moment Pilate passant près de la haie, aperçoit ce beau pommier et désire en avoir des fruits. Il charge son intendant Judas d'aller lui en acheter, et s'éloigne, mais pour aller plus vite, et par un raffinement de scélératesse, Judas abat les branches de l'arbre avec son épée :

Si je ne l'ay de ce revers,
Si l'aurai-je de ceste tranche !

C'est un massacre. Ruben accourt.

RUBEN [2]

Et qui est ce la qui esbranche
Mon arbre, et qui le veult couppe[r] ?
Sire, c'est bien mal faict d'abatre
Mon arbre par si grant oultrage !

JUDAS

Tays toy, tays toi. S'il y a dommage,
Tu en seras desdommagé.

Vie de Jesu Crist fol. LXIIII v°.
Comment Judaz tua son père.

Pilate appella Judas et lui dist : « Judas, mon bon amy, va t'en au vergier de Ruben et m'aporte des pommes qui sont en ung bel pommier qu'il y a, car je meurs si je n'en ay. » — Et adonc Judas

1. L. Paris, p. 73, notes : « Abdias que l'auteur du mystère nous semble avoir voulu mettre en scène sous le nom d'Abias ». — Abias est tout simplement le premier Juif converti par Jehan-Baptiste dans la *Passion* de Greban, p. 133. J. Michel l'a employé dans la même scène (*Dict. des Myst.*, p. 708), et substitué plus tard à l'Agrestin de de Greban dans les noces de Cana (*Ibid.*, p. 724).

2. *Dict. des M.*, p. 719 (B. Nat. Y f. 13, cahier c.iiii, fol. 4 v°).

RUBEN

Quand vostre saoul eussiez mangé
Ou tout le fruit de l'arbre prins,
De moy n'eussiez esté reprins
Mais pensez que trop me desplait
De *rompre* l'arbre tel qu'il est,
Sans besoing qu'il en soit !

JUDAS

Villain,
S'il fault que je mette la main
Sur ta teste, il y aura bruit.

RUBEN

Rompre l'arbre et embler le fruit
N'est pas fait d'ung homme de bien.

. . . . . .

Icy s'entrebatent et enfin Judas frappe si grand coup sur la teste de Ruben qu'il l'abat a terre et le tue ».

prit son espee et s'en ala au vergier de Ruben son pere, et commença de couper les branches du pommier avecques son espee. Et Ruben qui estoit en son hostel oyt les cops ferir quant Judas copoit les branches du pommier et vint acourant celle part pour cuider garder de gaster son pommier, et se courrouça moult fort a Judas pour ce qu'il *rompoit* le pommier, car Ruben voloit bien que Judas print des pommes, mais il estoit mal content et fort triste de ce qu'il copoit les branches de l'arbre. Si se dirent de moult grans outraiges l'ung a l'autre tellement que Judas se desfendit et se batirent moult si que Judas tua son pere de son espee ».

Il le tue, et Pilate lui fait épouser sa veuve, la riche Cyborée[1].

Sans doute un détail précis (celui de l'arbre rompu ou des branches coupées) permet, semble-t-il, de penser que J. Michel a consulté non telle ou telle des nombreuses versions latines ou françaises de la légende de Judas, mais exactement la version française développée qui est imprimée dans les diverses éditions de la *Vie de Jesu Crist* et signalée par Peignot[2]. Mais il est clair qu'avant d'être imprimée, cette légende circulait manuscrite et.

1. Cette particularité qui est déjà dans la *Légende dorée* (art. saint Mathias), ne devait pas surpendre outre mesure les spectateurs du XVe siècle. L'historien J. du Clercq (éd. Michaud et Poujoulat, p. 620) nous a montré une veuve qui vient d'enterrer son mari, fiançant et épousant le lendemain un jeune homme de vingt ans, et il rappelle que le duc de Bourgogne, Philippe le Bon, forçait souvent les riches veuves d'épouser les officiers de sa cour et de leur assurer leur fortune.

2. *Praedicatoriana*, p. 396.

La *Légende dorée* (art. saint Mathias) d'où dérivent toutes les versions en prose et en vers de cette légende de Judas (cf. G. Paris, *Revue critique*, 1869, I, 413), dit simplement : « In pomoerium insiliit et velocius mala carpit ». La légende en prose de Judas qui figure à la fin du manuscrit fr. 181 de la Bibl. Nat. déjà décrit, p. [illegible], n. 1, n'est elle-même qu'un abrégé de la version imprimée pour la première fois dans la *Vie de Jesu Crist* de 1485.

comme tous les autres rapprochements avec la *Vie de Jesu Crist* vont être éliminés, il n'y a pas de raison de conserver celui-là. Il n'y a pas à s'inquiéter non plus pourquoi ce Judas recevra plus tard des mains du pontife Anne :

Trente deniers d'argent
Qui ont passé par mainte gent
Dont Joseph fut jadis vendu....

La légende des trente deniers et de leurs pérégrinations est racontée partout depuis Godefroy de Viterbe qui ne l'avait pas inventée.

Des observations analogues s'imposent pour l'histoire du protecteur de Judas, Pilate, dont les sévices et les dissensions avec Hérode Antipas, brièvement indiqués par Greban, sont longuement développés dans la nouvelle pièce. Le gouverneur Pilate, à son arrivée en Judée, disserte sur le caractère des princes qui se partagent la province, il rappelle la mauvaise « justice » de son prédécesseur Valère qui a fait mettre aux enchères « l'évesché de Judée », et dont l'administration a été faible [1]. La sienne sera forte. Il commence par lancer deux édits pour obliger tous les Juifs à venir saluer l'image de l'empereur, et pour augmenter les impôts [2]. Lorsque les Juifs se réunissent à Jérusalem pour « sacrifier des bêtes [3] » malgré ses ordres, il les fait envelopper par ses soudards, il les massacre, et les survivants vont se plaindre au roi Hérode qui devient dès lors l'ennemi mortel d'un si grossier personnage et de si basse extraction, de cet intrus :

Fils de la fille d'ung Monnier,

comme il dit dédaigneusement. Hérode a emprunté ce trait aux légendes populaires sur Pilate [4], et Pilate lui-même a appris

1 et 2. *Dict. des M.*, p. 712-714. Origine : l'*Histoire scholastique* (Patr. Migne, t. 198, p. 1551) chap. 27 et 28 légèrement modifiés.

3. *Dict. des M.* (2e Journée), p. 747. Ici la version de l'*Hist. scholastique*, ch. XCIV, p. 1585, diffère du texte de J. Michel qui a suivi une *Postille* de N. de Lire imprimée *in extenso* dans ce livre n° 47, p. 228.

4. Une des nombreuses légendes latines de Pilate a été reproduite par L. Paris, t. II, p. 765.— Ed. du Meril, *Poésies pop. latines du M. âge*, 1847, p. 359 (cf. P. Meyer, *B. de la S. des anciens textes fr.*, 1875, p. 52, et S. Berger, *La Bible française au Moyen*

tous les détails de son rôle dans l'*Histoire scholastique*, dans les *Postilles* de N. de Lire, et dans l'abrégé latin de Josèphe mis sous le nom d'Hégésippe, mais qui est probablement de St. Ambroise. Il n'a certainement pas pris la peine de lire les ouvrages de Josèphe lui-même, bien que les traductions latines et même françaises n'en fussent pas rares dès le commencement du quinzième siècle [1].

Ce qui le prouve, ce ne sont pas seulement tous les détails qui concordent dans les ouvrages précités et dans le drame de J. Michel, tandis qu'ils diffèrent quelque peu dans Josèphe [2], mais encore le début de l'histoire de cet Hérode Antipas. « Fier comme le roi Hérode » disait un vieux proverbe qui faisait allusion soit au massacre des Innocents par le premier Hérode (*ferus, crudelis*), soit à une étymologie fantastique des anciens commentateurs [3]. Hérode Antipas a hérité de la fierté de son homonyme, mais ce matamore tremble devant sa maîtresse Hérodias qui l'a séduit dans un de ses voyages à Rome et qui a évincé la femme légitime, laquelle s'est réfugiée clandestinement dans les états de son père, Arèthe, le roy d'Arabie. De cette histoire longuement déduite par Hégésippe, J. Michel n'a pas manqué de tirer toute une scène d'explications conjugales entre Hérode et Hérodias menacée par St Jean-Baptiste :

HÉRODIADE [4]	S. Ambrosii
.....	*De excidio urbis Hierosol*, lib. II, XII (Patr. Migne, t. 15, col. 2157).
Ha! monseigneur, ne luy desplaise,	.....
Je suis aussi bonne et honneste	Cujus causa necis libertas, quod
Que la fille du roy Arethe	
Qui fut vostre premiere femme !	

âge, p. 185), a imprimé une ancienne version française : « Si comme Pylates fu engendrés en le fille un mannier ». — Pilate, soi-disant originaire du diocèse de *Mayence* et gouverneur de l'île de *Pons* ou *Pontos*, n'était pas moins connu en Allemagne : et la *Passion* de Francfort (éd. Froning, t. II, p. 420), n'a pas manqué de faire allusion aux mêmes fables populaires

1. Sur ces traductions de Josèphe et les manuscrits, voir Coquillart, éd. d'Héricault, Bibl. elzévirienne, t. II, p. 298.

2. En particulier pour l'histoire des sacrifices et du massacre des Galiléens

3. Cornelius à Lapide *in Luc* I, p. 65 : « Hebraice Herodes idem est quod pelliceus vel gloriosus, art. S. Isidorus lib. 7 *Etymol.* cap. 10 ».

4. B. N. Y f. 13, cahier fiiii, fol. 5 v°.

Et suis aussi puissante dame
Et d'aussi notable lignie
Que Arethe, le roy d'Arabie,
Dont vous espousates la fille.
Faut-il donc qu'ung fol me exille
D'un honneur qui bien m'appartient?
Je ne sçay pas dont il luy vient
D'entretenir si longue riote,
Et, si fault declarer la note
Du depart de vostre aultre femme,
Chose seroit laide et infame
A vous, de la reprendre, en somme!
Cependant que vous fustes a Rom-
[me,
Ou vostre frere et moy estions
Et que nous ensemble traictions
De nos affaires, de par dela,
Vostre aultre femme [1] s'en alla,
Pleine de reproche et de honte,
Faignant aller en Macheronte,
Vostre chasteau, mais par cautelles
Fist escripre de ses nouvelles
A son pere Arethe qui tost
Luy envoya de [3] gens grand ost
Pour la [4] mener en Arabie ;
Touttefois vous ne sçaviez mie
Sa malicieuse entreprinse.
Si doncques present m'avez prinse
Pour vivre o vous sans reproche,
Et vostre frere a qui il touche
Le tolere, que a Jehan a faire
Ne de moy, ne de vostre frere?

perpeti nequivit ab Herode fraterni violata connubii jura, germanoque abductam conjugem. Nam cum idem Herodes Romam pergeret, hospitii causa, fratris ingressus domum, cui erat uxor Herodias, Aristobuli filia regis, Agrippae soror, ausus est eam, naturae immemor, sollicitare ut, relicto fratre, sibi nuberet : cum de urbe Roma revertisset, ex consensu mulieris inita incesti pactio est. Cujus indicium rei pervenit ad Aretae filiam, in conjugio adhuc Herodis manentem. Ea rivalem indigna[ta], redeunti marito insinuavit ut ad Macherunta [2] oppidum dirigeretur quod erat in confinio Petraei regis et Heris ; ille qui nihil suspicaretur, simul quia omnem jam circa eamdem imminuerat affectum, quo facilius Herodiadi pactionis fidem praestaret, si ablegaret conjugem, acquievit ejus suggestioni. At illa ubi patris regno appropinquavit, cognita patri Aretae prodidit, qui per insidias omnem exercitum Herodis bello lacessitum delevit, proditione facta per eos, qui ex Philippi Tetrarchae populo Herodi sese associaverant.....
.....
.....

L'imitation est évidente, et si Hérodiade sait par cœur Hégesippe, son époux ne connaît pas moins bien *la Légende dorée* et l'*His-*

1. L'imprimé contient une erreur évidente : *frere* pour *femme*.

2. Remarquons que le texte correspondant de Josèphe (*Antiquit. judaïc*, XVIII, 5(7), ne mentionne pas Jehan Baptiste tout au début, comme Hégésippe ; c'est donc bien Hégésippe qui est suivi par J. Michel

3. Ip : *de ses*. — 4. Ip : *le*.

toire scholastique (chap. LXXIII). C'est là qu'ils ont appris tous deux comment ils se débarrasseront de saint Jean-Baptiste, après son exécution, et l'empêcheront bien de recommencer ses sermons. Hérode le dit :

Pour quoy, ma mye,
La teste nous separerons
Bien loing du corps et l'envoyrons
En terre en Hierusalem.
Quand est du corps d'iceluy Jehan,
En Macheronte demourra,
Ainsi susciter ne pourra[1].

Chronica et undecimus liber *Historiae ecclesiasticae* tradunt Joannem in castello Arabiae trans Jordannem, dicto Macherunta, vinctum et truncatum. Corpus vero in Sebaste urbe Palaestinae inter Eliseum et Abdiam sepultum, caput autem Jerusalem humatum est juxta Herodis habitaculum.

Restent dans la première journée déjà si chargée plusieurs épisodes nouveaux ou qui diffèrent entièrement de la version de Greban. J. Michel a rétabli, d'après l'Evangile de Saint Luc le nom de l'archysynagogue Jairus que Greban semble avoir mal à propos identifié avec un des anciens pontifes, Ismahel, nommé dans l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe[2], et il a développé en vers touchants la maladie, la mort, puis la résurrection de la petite fille de douze ans rendue à l'affection de son père. Si les critiques s'accordent pour louer la grâce et le naturel de cet épisode, la plupart aussi, depuis les frères Parfaict, constatent avec satisfaction que J. Michel ignorait le syriaque (si répandu de notre temps), et qu'il a fait un gros contre-sens en voyant dans le verset de l'Evangile : *Tabita cumy*, un nom de jeune fille :

1. Suivent encore (voir *Dict. des Myst.*, p. 534 des additions au texte de Greban, p. 159 : Chant des anges après la décolacion. — Descente de saint Jean-Baptiste aux enfers. — Joie des Pères ; craintes des diables. — Inhumation du corps de saint Jean-Baptiste par ses disciples. — Ces banalités faciles à imaginer se retrouvent partout, notamment dans la *Passion* d'Auvergne analysée plus loin.

2. *Hist. ecclésiast.*, l. I, chap. 5 : « Valerius Gratus ôta la grande sacrificature à Anne et la donna à Ismael, fils de Fabus qui fut bientôt après déposé pour mettre en sa place Eleazar, fils d'Anne ». — Les évangiles de saint Marc, V, 22, et de saint Luc, VIII, 41, nomment tous deux *Jairus* dans la *Vulgate* ; mais N. de Lire ne lisait pas encore ce nom dans saint Marc (Cf. la Postille *in Luc.* VIII, 41, p. 806 : Istud nomen non exprimitur *Mat.* 9 et *Marci.* 5, et ideo hic *suppletur*) ; saint Mathieu, IX, 18, l'appelle simplement *princeps unus*.

Greban, suivant saint Mathieu, aura identifié ce prince de la synagogue de Capharnaum avec l'ancien pontife Ismahel. J. Michel a fait lui même une confusion semblable en nous montrant « le maistre archysynagogue » Jairus présidant [illegible] toutes les délibérations de la synagogue de Jérusalem ; il l'a identifié avec le Jairus qui figure dans le chap. Ier de l'Evangile de Nicodème.

TABITA CUMY

Entends ma parolle divine,
Tabita, fille tres benigne ;
Je vueil que mon vouloir acheves,
Je commande que tu te lieves[1].

La critique s'est trompée d'adresse et doit être renvoyée en réalité à Nicolas de Lire[2].

Mais les parties les plus originales de la recension de J. Michel, celles que tout le monde connaît, ce sont l'histoire de Lazare, le beau chasseur, et surtout « la mondanité de la Magdaleine », la contemporaine d'Agnès Sorel et de la « Dame des belles cousines », la grande coquette du xve siècle qui reçoit si allègrement les reproches de sa sœur, la sérieuse Marthe. — Tous ces personnages savent leur généalogie sur le bout des doigts. Ecoutons Madeleine :

Sirus mon pere fut yssu de noblesse,
Aussi fut bien ma mere Eucharie,
D'eulx laissee suis en ma fleur de jeunesse,
Descendue de regalle lignie.....
J'ay mon chasteau de Magdelon
Dont l'on m'appelle Magdeleine,
Ou le plus souvent nous allon
Guaudir en toute joye mondaine[3].

Elle y tient à son « beau chateau », elle ne cesse d'en parler :

Le beau chasteau Magdelon je possède
Dedans lequel nous menons gaye vie.
Nommee je suis d'aucunes pecheresse,
Mais peu me chault s'ils ont sur moy envie ;
Ma sœur Marthe possède Béthanie,
Mon frere a eu, ainsi le fault entendre,
Pour son partage, ou rien ne veulx pretendre,

1. *Dict. des M.*, p. 729.

2. Marc., V, 41, *Thabita cumi.* — N. L., p. 537 : Duae sunt dictiones Hebraicae : quarum prima est nomen et secunda verbum, ut patet per interpretationem. Sciendum autem quod *Thabita* non est nomen commune, sed est proprium nomen illius puellae quae fuit suscitata, et hoc patet per simile *Act.* 9, ubi dicitur : « In Ioppe fuit quaedam discipula nomine *Thabita*, et ideo Marcus pro nomine proprio posuit commune interpretando scilicet puella, etc.

3. *Dict. des M.*, p. 757 (début de la 2e Journée).

Tout ce qu'avions en la noble cité
Hierusalem, ou tant suis renommee.

Décidément, comme dit Molière, J. Michel connaît toute la parenté, et il n'est pas moins bien renseigné sur les faits et gestes de Lazare. — « Icy, nous dit-il, se approche Lazare devers la cité de Naïm pour veoir le miracle que Jesus fera, et commence le miracle comme Jesus ressuscita l'adolescent, seul filz de la veufve, ainsi comme il est escript en l'Evangile Saint Luc en son septieme chapitre, et y estoit Lazare present, par quoy il se convertist a Nostre Seigneur, comme nous lisons en *la légende de sainct Lazare*[1] ». — Saint Luc ne dit rien de pareil, mais a-t-il existé véritablement une légende de cette sorte qui amenait Lazare à Naïm et qui développait un de ces contrastes si chers au moyen âge, la jeunesse, la force, la beauté frappées par la vision subite de la mort? Ce n'est pas impossible et l'on conçoit très bien comment elle a pu être écrite. Les commentateurs ont si souvent rapproché les trois résurrections de la fille de Jairus, du fils de la veuve de Naïm et de Lazare lui-même[2] qu'un jour ou l'autre quelqu'un devait imaginer de nouveaux liens entre ces personnages similaires. Et au surplus, cette légende d'invention très récente, la voici, conservée peut-être dans un manuscrit unique[3].

« Au temps de la passion nostre saulveur et redempteur Ihesus, estoit vivant ung homme nommé Lazaron de noble et royalle extraction, frere de Marthe et Marie Magdalene, tous trois enffans de Sirus et Eucharie. Icellui Lazaron et ses deux sœurs oulrent par succession maternelle trois grandes signouries. C'est assavoir, partage entre eulx fait, Lazaron possedoit tout ce qui leur appartenoit en la cité de Iherusalem, Marie Magdalene ung chateau nommé Magdalon avec les appendences tenoit, duquel chasteau fut denommee Magdaleine, et Marthe pour sa porcion la ville de Bethanie occupoit. Et pourtant que Marthe estoit la plus active en la temporalité, toutes les seignouries dessus dictes estoient de par elle principallement maintenues. Car Marie Magdalene son temps demenoit en ambicion et delectacion corporelle, et Lazaron en fait de chevalerie et de venacion.

1. *Dict. des M.*, p. 731. — B. Nat. Y f. 13, cahier f. iiii, fol. 2 v., col. 1.
2. Exemple : *Glossa ordinaria* (Patr. Migne, t. 114, p. 169-70).
3. Bibl. Nationale, fr. 923, fol. 114 recto. (Ms. non daté, de la fin du XVe siècle.)

Et, comme ledit Lazaron alloit à la chasse, passant par emprès la porte de la cité de Naym, advint que nostre seigneur Ihesucrist accompaigné de ses disciples et amis rencontra a la ditte porte une vefve et pluseurs gens de la ville, qui moult pleuroit pour le trespas de son seul filz, lequel on portoit pour ensevelir, et, meu de pitié et compassion, dist a icelle vefve « Ne pleure plus » ; et, incontinent après qu'il eult touché la placette ou le corps estoit et que ceulx qui le portoient se feussent arrestez, dist a l'enfant mort « Enffant, lieve toy! ». Icelluy obeïssant a la voix de Dieu se leva et parla, et ainssi fu resuscité de mort a vie et rendu a sa mere.

Voyant ledit Lazaron la puissance et vertu de Ihesus tant en ce miracle qu'en plusieurs dont il avoit esté informé aultrefois, regardant nostre Seigneur de l'œil corporel et espirituel, il creut en luy et eult ferme foy et esperance, moyennant la grace de Dieu, et en grande amour et fervente devocion se getta aux piez de Nostre Seigneur, et humblement les baisa et luy pria qu'il luy pleust venir prendre refeccion et repos a l'ostel de Marthe sa sœur. Alors Nostre Seigneur voyant la bonne devocion et voulenté luy accorda sa peticion et le receut a diciple et amy.

Et de ce tres joyeulx s'en vint par devers sa sœur, qui l'attendoit esperant avoir de la venoison[1]. Luy dist : « Ma chiere sœur, je vous salue, et sachiez que j'ay prinse la plus belle et precieuse venoison qui oncques fut ne qui jamais sera, car j'ay prins en la suscitacion du seul fils d'une vefve citoyenne de Naym, nostre saulveur et redempteur Ihesus, lequel l'a ressuscité de mort a vie, et fait plusieurs aultres miracles, et par ce j'ay creu et croy fermement qu'il est le vray Messias et la precieuse venoison qui sera pour nous et pour nostre redempcion chassee jusques a la mort[2]. Et m'a promis de venir prendre sa refection en nostre mai-

1. *Dict. des M.*, p. 732. — B. N. Y f. 13, cahier fiiii, fol. 3 et suiv.

MARTHE

Et avez vous rien prins ?

LAZARE

Oui
Ma sœur Marthe la debonnaire,
J'ay prins venayson salutaire,
Venayson moult delicieuse....

MARTHE

Et que avez vous prins ?

LAZARE

Le lion,
Le lion que ses faons suscite,
Le lion qui tout cuer incite :
Le lion qui subjuguera
Le dragon un jour qui viendra, etc.

2. Folio 115 r°. On reconnaît ici une allegorie familière aux prédicateurs du xve siècle. Plusieurs, notamment le prédicateur du roi René, Pierre Marini, et un autre plus connu, Menot, ont longuement decrit et développé la Passion du Christ sous la forme et dans le cadre d'une chasse au cerf.

son ». Et incontinent Marthe, ouyant les bonnes nouvelles et doulces paroles que son frere lui disoit, toutes aultres choses delaissees, fit preparacion a son pouoir pertinente a la recepcion de si grant seigneur, priant a sa sœur Magdaleine que pour icelluy recepvoir plus dignement elle amendast sa conscience, et, *sans dilacion*, obéissant à Marthe, moyennant la grace de Dieu prevenante et gratifiante, icelle Magdaleine eult de ses pechiez contricion, confessant de cœur et de bouche avoir grandement offensé son Createur, proposant de jamais plus retourner a son pechïé et de faire satisfaccion au plaisir de Ihesu. Et en icelle foy et bonne voulenté luy fut donnee grace par vertu de laquelle fut faite gracieuse, plaisante et amie a Ihesu Christ et finablement tresglorieuse au reaulme de Paradis..... ».

Comment donc ? Une conversion aussi brusque, sans retard, « sans dilacion » ? Quelle invraisemblance ! Et que deviendrait la pièce ? J. Michel abandonne sans regret la légende qui l'a inspiré jusqu'ici[1]. Il trouvera le reste dans son imagination et n'aura pas de peine à nous décrire la vie brillante d'une femme à la mode, de ses soubrettes et de son soupirant, jusqu'au jour où la parole sainte entrera comme un trait dans cette âme mobile et légère. Mais d'autre part, on l'a déjà reconnu, la légende française qu'il a suivie n'était, sauf quelques additions, qu'un simple développement d'un ouvrage connu et pillé dans toute l'Europe, de la *Légende dorée* de Jacques de Varaggio, lequel avait pillé lui-même la biographie fantaisiste de Marie-Madeleine par l'évêque allemand, Rabanus Maurus, et y avait introduit un amusant contre-sens[2] (d'ailleurs fidèlement reproduit par J. Michel). Cette biographie une fois donnée, toute « la mondanité de la Madeleine »

1. La légende continue par un récit de la visite de Jésus chez Marthe, puis par une intéressante description des peines d'enfer par le Lazare dans le banquet de Simon le Lépreux (nous y reviendrons dans la *Passion* bretonne). Enfin, le narrateur poursuit l'histoire de ses personnages et les conduit tous, Lazare, ses sœurs, Madeleine, Marthe, sa servante Marcelle et l'Aveugle né appelé Cedonius ou Celidonius, jusqu'à Marseille. — A part quelques traits, cette légende très moderne est donc une simple compilation des récits détachés de la *Légende dorée* (Lazare, Marie-Madeleine et Marthe).

2. *Rabanus Maurus* (Patr. Migne, t. 112, p. 112) cap. I. « Mater ejus [Magdalenae] nobilissima nomine Eucharia, ex gentis Israeliticae regali prosapia inclytum genus duxit. Pater ejus Theophilus, natione Syrus, non solum genere illustrem, verum etiam titulo spectabilem et administratione clarissimam nobilitatis lineam duxit ». Le mot *Theophilus* étant supprimé ou perdu, Syrus est devenu un nom propre dans la *Légende dorée*, ses dérivés et la *Passion* de J. Michel.

s'en suit nécessairement et peut être développée avec plus ou moins de talent par les auteurs les plus divers, sans qu'ils soient le moins du monde obligés de s'emprunter les uns aux autres les moindres détails. Qu'importe en effet que la Madeleine de J. Michel dise une chanson comme dans la *Passion* de Maestricht, ou qu'elle ait une suivante comme dans la *Passion* de Francfort, un miroir comme dans la *Passion* d'Alsfeld, un amant comme dans la *Passion* de Vienne[1], qu'importe tout cela, si de tradition elle est jeune et coquette? Aucun de ces rapprochements ne prouve donc ce qu'on a voulu lui faire dire : les étymologies[2] et les expressions communes signalées sont encore plus discutables, et l'on trouverait sans peine ailleurs des coïncidences plus curieuses. Dans la pièce de J. Michel, Madeleine, lorsqu'elle entend parler de Jésus et de ses miracles s'informe avec curiosité de l'apparence du prophète et de ses avantages physiques[3] : quel visage, quel âge, quelle couleur de cheveux, quel teint? — Et les yeux? — « Clairs comme une belle lune ». — Et les mains? — « Belles, droites et longues »[4]. — Que si elle se décide à aller

1. WILMOTTE, *Les Passions allemandes des bords du Rhin*, p. 85, 81.

2. *Les Passions allemandes*, etc., p. 88 : *P.* de Maëstricht, v. 876-878 : Marie-Madeleine appelee Maria qui signifierait « *Mar i a*, malheur à toi » et ne pourrait s'expliquer que par une source française. — Etymologie déjà écartée avec Bède : *Maria, amarum mare*.

P. 81. « Madeleine et la suivante (*Narcilla* déjà dans Francfort) ; item, p. 92, note 1, Narcilla, Heidelberg, 2337, etc ; Francfort, 1493, v. 1066 sq.) qui est la servante de Marthe et qui rappelle Marcelle, la servante de Cayphe dans Greban, 19,380 ». — Aucun rapport. Le nom de *Narcilla* vient simplement de la *Légende dorée*.

P. 89. L'Invocation de Madeleine à Jésus « fontaine de grace » dans la *Passion* d'Arras, « rivière de miséricorde » dans Greban, « *brunnen aller gnad* » dans la *Passion* de Donaueschingen. — Analogie insignifiante, car les expressions *fons misericordiae, pietatis*, etc., reviennent à peu près invariablement dans tous les sermons sur la Madeleine au moins depuis Grégoire-le-Grand (Patr. Migne, t. 76, p. 1040. Hom. VIII ; it. p. 1239, Hom. XXIII).

P. 93. Marie-Madeleine allant se lamenter sur le tombeau de son frère. La scène prouverait absolument l'étroite parenté des *Passions* françaises et des *Passions* de Maëstricht et Heidelberg, M. Stengel (*Zeitschrift fur französ. Sprache*, 1900, p. 130), adopte et confirme cette argumentation. — La scène se trouve partout, notamment dans la *Suscitatio Lazari* de St-Benoît-sur-Loire (éd. Ed. du Méril, p. 223), dans la *Passion* d'Arras, p. 108, v 9230. dans la Rappresentazione della conversione di *S. Maria Maddalena* (éd. A. d'Ancona, 1872, t. I, p. 299, etc , et vient tout simplement de l'Evangile de St. Jean, XI, 31 : *Qui i vadit ad monumentum*.

3. J. Michel. B. N. Yf. 13 cahier i.iiii. fol. 3 verso.

4. Tous ces détails sur la personne de Jésus sont tirés d'une lettre apocryphe d'un

entendre son sermon c'est qu'elle veut, dit-elle, « contempler sa beaulté » et « veoir s'il la regardera de quelque regard amyable ». C'est donc la coquetterie qui la conduit vers Jésus-Christ, et la même situation[1] se retrouve dans diverses *Passions* françaises et italiennes, elle se retrouve également dans un ancien sermon français *pour le jour de sainte Madeleine*. Lorsque la grande dame pécheresse est allée écouter Jésus par désœuvrement, elle se dit en elle-même : « Ses regards tendres et divins m'ont mille fois démêlée dans la foule..... il n'a, ce me semble, parlé que pour moi seule ». Et la voilà, elle aussi à demi gagnée, sa coquetterie même sert à sa conversion. Serait-ce donc l'ancien sermon français (cité par Sainte-Beuve) qui serait le « prototype » de toutes les pièces précédentes ? Mais il est de Massillon qui, heureusement pour lui, ne lisait pas les mystères.

Les additions que l'ont vient de signaler sont les plus importantes et il n'importe guère de savoir pourquoi l'Aveugle-Né est confondu avec l'aveugle de Jéricho, Bartimée, ni encore pourquoi le père de famille, chez lequel on célèbre la Cène à Jérusalem, est identifié avec le publicain Zachée, qui a trouvé dans le paralytique guéri à « la fontaine probatique[2] » un valet fort actif. Toutes ces retouches au texte de Greban n'ont évidemment pas d'autre but que de suppléer au silence des Evangiles et de compléter la biographie trop sommaire de personnages inconnus. Sur deux ou trois points seulement les modifications du texte primitif sont plus raisonnées, partant plus instructives. Dans la *Passion* de Greban les apôtres chargés d'amener l'ânesse et l'ânon sont trois : Saint Pierre, Saint Jean, Saint Jacques Zebedey[3], et, lors de l'arrestation de Jésus, le jeune homme au manteau, « *adolescens cum syndone* », est l'apôtre Saint Jacques Alphey. Ces détails sont un peu modifiés par Jean

certain Lentulus, vice-consul romain au pays de Judée, lettre célèbre qu'on retrouve également traduite et pillée dans les traductions françaises de la *Vita Christi* de Lupold et encore réimprimée *in extenso* par le prédicateur Olivier Maillard (cf. *Dict. des Apocryphes*, col. Migne, t. II, p. 56).

1. *Passion* d'Auvergne, 1477 ; sermon de Menot sur la Madeleine ; della conversione di *S. Maria Maddalena* déjà citée (d'Ancona, S. R. t. I, p. 273), etc.

2. Ledit paralytique n'étant nommé ni par les Evangiles, ni par Greban, J. Michel lui a donné le nom d'un personnage quelconque de Greban, p. 164, Tubal.

3. Ces noms viennent comme on l'a vu de la *Passion* de 1398. Ils seront expliqués dans les Mystères rouergats.

Michel qui supprime Saint Jacques Zebedey dans la première scène et substitue Saint Jean dans la seconde. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'il vient de voir ces modifications et d'autres dans la célèbre *Passion* de Gerson « *Ad Deum vadit.* Joann. XIII, 3 ». C'est là qu'il les a prises[1], c'est là qu'il a vu la Vierge, au moment du départ pour Jérusalem, recommander Jésus au traître Judas[2] ; c'est là qu'il a vu encore Saint Jean, le disciple bien aimé, dépouillé de son manteau et accourant, transi de froid, auprès de la Vierge, de Marthe et de Marie pour leur annoncer l'arrestation de Jésus. Marthe toujours prévoyante le revêt d'une nouvelle « robe de Damas », mais la Vierge éperdue ne songe qu'à aller chercher son fils au milieu des bourreaux. Saint Jean ne parvient à l'arrêter qu'en lui remontrant l'inutilité et l'inconvenance d'une telle démarche :

Pas n'est licite ne honneste
A preudes femmes de renom
D'aller de nuyt.

Marie ne se rend qu'avec peine à ces raisons, et à la seule condition que son neveu retournera voir de ses yeux ce que devient

1. Les manuscrits de la *Passion française* « ad Deum vadit », sont très communs. (Ex. : Bib. Nat. fr. 448, 977, 990, 2453, etc.). Elle a même été imprimée, d'après un ms. médiocre, sous le titre de : « *Contemplacions nystoriez sur la Passion*, composées par maistre Jehan Gerson, etc. » à Paris, le 20 mars 1507, pour Antoine Verard (B. Nat. Réserve, vélins 949). Mais le plus simple est de renvoyer à la traduction latine publiée dans l'édition *commune* de Gerson, par Ellies-Dupin, t. III, p. 1153 et suiv. — Ce qui prouve que J. Michel s'est bien inspiré de cette *Passion*, c'est que presque tous les détails ici signalés reparaîtront dans le sermon sur la *Passion de N. S. Jhesucrist* prêché en 1490, à Laval, par Olivier Maillard, lequel renvoie bien directement et expressément à Gerson.

Les coïncidences ou concordances de Gerson dans l'Expositio in passionem Dominicam : *Ad deum vadit*, du théologien allemand, Nicolas de Dinkelsbühl (*Concordantia dominicae passionis*) et des mystères allemands sur la *Passion* ont été relevées depuis longtemps par Keppler, *Histor. Iahrb. de Görresgesellsch*, III, 289 et suiv.

2. Gerson, éd. Ellies-Dupin, t. III, p. 1154 « Audebas ne, [Juda], intueri ac salutare optimam tuam fidissimam et benignissimam Magistram ! Erat ne tanta tibi audacia, ut ei valediceres, cum tibi compertum esset quod speciali proditione tua Filii sui amissura erat conspectum ! Eras profecto, Juda, potius commendandus diabolo, etc.».

Passion de J. Michel (B. N. Yf. 13, cahier Liii, fol. 1 r° :

JUDAS	NOSTRE-DAME
Adieu, ma maistresse et ma dame	Or adieu, Judas, mon amy,
. . . . .	Sers ton maistre, etc.

Jésus et qu'il reviendra lui en rendre compte[1]. — «Icy s'en retourne sainct Jehan en Hierusalem» dit le texte de J. Michel qui se raccorde avec celui de Greban, mais toujours en observant les menues différences du sermon de Gerson et de l'*Histoire scholastique* (Cap. CLVIII et CLIX). L'interrogatoire de Jésus commencé chez le pontife Anne est repris chez Caïphe, les deux premières négations de Pierre sont placées dans la cour du pontife Anne[2] et la troisième seulement dans la cour de Caïphe. D'autre part la vieille[3] servante du pontife Anne qui a ouvert en maugréant la porte aux apôtres et provoqué le premier reniement de Pierre, cette vieille servante Hedroit sera chargée un peu plus tard de forger les trois clous de la croix à défaut du forgeron Mascheclou[4]. Jean Michel a tenu absolument à réintroduire l'ancienne légende populaire de la fevresse qui venait d'être consacrée par le pinceau du grand peintre de miniatures, Jean Foucquet, et il l'a ramenée, comme il a pu, avec une de ces identifications faciles de personnages qui abondent dans sa pièce.

C'est dans la quatrième journée ou dans le jugement de Pilate que Jean Michel a ajouté ses plus longues additions, lesquelles ont semblé aux anciens critiques tirées de la *Vie de Jesu Crist* de *1485*, et qui ont été en réalité empruntées directement à l'Evangile de Nicodème, d'après une indication de Gerson[5]. Ces additions sont si nombreuses qu'elles recouvrent pour ainsi dire l'ancien texte de Greban, mais toutes, ou peu s'en faut, viennent de la même source, du vieil évangile apocryphe. C'est d'abord le serviteur ou le courrier de Pilate, Barraquin, qui fait à Jésus un tapis

1 et 2. *Dict. des M.*, p. 769. J. Michel, B. N. Yf 13, cahier E iiii fol. 2 v° à 5.

Cf. Gerson, t. III, p. 1168. *Joannes* : « .. Vos vero diem expectabitis, quoniam nec securum est, nec decens tibi, bona Magistra et tuae societati, noctu per urbem incedere.

Cf. Maillard, éd Peignot, Paris, Crapelet, 1828, p. 36.

3. Pourquoi *vieille?* Encore une ancienne tradition populaire déjà consignée dans un sermon apocryphe de St Augustin : *De Passione Domini* sermo CL (Patr. Migne, t. 39, col. 2037) : [Petrus] negat territus Christum : Prostravit eum anicula decrepita, quasi gravis febricula ».

4. *Dict. des M.*, p. 787 (4 journée).

5. Gerson, t. III, p. 1182. Erant Judaei aliqui sicut Nicodemus et alii quos curaverat Jesus qui desiderassent Jesu liberationem neque consenserant in mortem ejus, sed major pars adeo inclamabat ut victoriam obtinerent.

de son manteau, à la grande colère de Caïphe. Le grand pontife ne désarme ni devant le miracle des lances ou des étendards qui par deux fois s'inclinent devant l'Homme-Dieu, ni devant les plaidoyers passionnés de Lazare et de Nicodème, et il ne cesse d'exciter contre l'accusé ses faux témoins. Mais Pilate veut interroger les autres. Et Lazare, et l'Aveugle-né, et Simon le Lépreux, et Jayrus, et le démoniacle, et la femme courbe, et Véronne, jadis guérie d'un flux de sang, tous ceux que Jésus a sauvés ou comblés de bienfaits, prennent tour à tour sa défense[1]. L'interrogatoire se prolonge indéfiniment, et les détails prouvent qu'il est fourni à peu près tout entier directement par l'Evangile de Nicodème que J. Michel s'est borné à mettre en vers, et où il a trouvé un peu plus loin le nom de la femme de Pilate, Progilla ou Procula. Il a encore développé les remords et le supplice de Judas, multiplié les apparitions des archanges Gabriel et Michel qui viennent réconforter la Vierge et le Christ[2], ajouté quelques intermèdes burlesques de « tyrans », ramené sur le chemin du Calvaire tous les personnages de la pièce qui viennent saluer une dernière fois leur maître bien aimé, transformé de son autorité privée la veuve de Naïm en marchande de suaires : mais toutes ces additions n'ont guère d'importance et toute la fin de cette quatrième journée est empruntée pres-

1. Ce défilé a trompé L. Paris (*Toiles peintes*, I, p. 451) qui a cru qu'il était emprunté à la *Vita Xpristi* ou à la *Passion selon Gamaliel*, etc. Cette *Passion* inspirée par l'Evangile de Nicodème ne donne pas de nom à la femme de Pilate, Progilla ou Procula.

L'Evangile de Nicodème a été également consulté *directement* par les dramaturges allemands chez qui nous retrouvons les mêmes scènes (Miracle des bannières, défilé des témoins, etc.). Ce qui le prouve, c'est dans la *Passion* de Francfort (1493) éd. Froning, t. II, p. 476, la traduction littérale de cet évangile (cf. éd. Tischendorff, 1876, p. 349 cap. IV).

Pilatus. — Nu sage mir, was ist die wahrheit ?

Salvator dicit. — Die wahrheit ist vom himmel gegeben, etc., etc.

Les Passions françaises n'ont encore rien à faire ici.

2. Les apparitions de l'archange Gabriel à la Vierge pendant la Passion de son fils ont été imaginées par les Contemplatifs, et sont extrêmement communes dans la littérature religieuse du XIXe siècle, *Révélations de Ste Brigide*, Passion française de 1398, Gerson, III, 1161, etc., etc.). — C'est encore un lieu commun des *Passions* françaises et allemandes qui ne prouve rien pour la parenté des deux théâtres, pas plus que d'autres scènes communes : détails de la crucifixion (Origine, le dialogue apocryphe de St Anselme, *Vita Christi*, de Lupold le Chartreux, etc.), l'apparition du diable guettant l'âme de Jésus (*Histoire schol.* et *Glose ordinaire*), l'éclipse, le miracle de Longis, et même le jeu de dés (*Passion* de Francfort, 1493).

que textuellement à Greban. Si nous ne retrouvons plus l'éclipse de soleil observée par Saint Denys, c'est une raison de plus pour croire que cette scène légendaire qui manque dans le meilleur manuscrit de Greban n'était en réalité pas de sa main, et qu'elle manquait également dans le manuscrit de J. Michel. En somme son procédé est des plus simples : il ajoute toujours et n'efface jamais.

Telles sont les additions et corrections principales de « très éloquent et scientifique docteur » J. Michel : inutile de compter au juste combien d'anges, de diables, de truands et de soudards il a ajoutés au personnel déjà si nombreux de son prédécesseur. Il vaudrait mieux, si l'on en avait le loisir, noter les indications si curieuses de la mise en scène, les essais de couleur locale et les allusions hébraïques [1] pour la plupart empruntées aux *Postilles* de N. de Lire, et, inversement, les anachronismes voulus, le tableau pittoresque et incessamment renouvelé de toutes les conditions. Les exemples abondent. Telle scène de pêche insignifiante dans le modèle [2], est allongée du double ou du triple et hérissée de termes techniques :

SAINT PIERRE

Or sus, sus, André, hardiment,
Besongnons, jectons a senestre
Car a ce que je puis cognoistre

1. Bornons-nous à deux traits. Pour la Cène de Jésus (*Dict. des M.*, p. 761) « St Pierre et St Jehan dressent la table et la touaille et des fouasses dessus, avecques des laitues vertes en des plats turquins, et abillent l'Aigneau Pascal. » — Comparer la description de ces » plats turquins » dans les *Postilles, in Marc XI* et *in Joann.*, XIV, 20 : *in catino*, p. 630 : « Vas est fictile ad refrigerandum vinum et in illo erat jus lactucarum agrestium cum quo carnes agni debebant comedi ut dicitur *Exodi*, 12 ».

La didascalie ou la description du prétoire « parquet tout clos en carré » n'en finit pas, et Pilate lui-même décrit une seconde fois son siège en s'y asseyant :

Or suis-je assis en majesté
Au siege dit Lycostratos,
Galbata dit en d'aultres mots.

Cf. N. de Lire *in Joann.*, XIX, 13. « In loco qui dicitur Lithostratos, Hebraice autem gabatha », p. 1299. — i. lapidum stratura et dicitur a lithos quod est lapis et stratos quod est pavimentum sive stratura et est nomen graecum ; Hebraice autem Gabatha... Ille locus erat ante domum Pilati. Ante enim domos magnatorum solet esse locus de lapidibus praeparatus ».

2. Greban, p. 142.

Le poisson s'approche du bort,
Et a stribort et a babort[1] !
. . . . . .

Quelle science, quel vocabulaire pillé à la hâte dans un *Glossaire naval* du xve siècle ! mais c'est l'auditoire qui doit être content, les bons « terriens » d'Anjou qui n'ont jamais vu la mer, et aussi le « rhétoricien » qui, dans le *Jardin de plaisance*, fait si bien la leçon aux compositeurs d' « histoires » ou de mystères :

Se mariniers viennent en jeu
Propre est a leur faire nommer
Maint pays d'eaue, aussi maint lieu,
Les ostanculet[s] renommer.

Même procédé dans la scène de la folle ou de la Chananée que sa femme de chambre, sa garde, bat comme plâtre pendant l'accès *(percutit)*. Ici le médecin J. Michel n'a eu qu'à se souvenir de sa pratique ou du traitement qu'il appliquait aux fous de sa clientèle, et l'on pourrait multiplier ces exemples. Il serait injuste d'ailleurs de trop insister sur ces détails matériels, et, ce qu'il y a de plus intéressant au point de vue littéraire, toutes les retouches de la composition et du style ne peuvent naturellement être indiquées avec cette minutie. Tel déplacement ou telle modification met mieux en relief une situation, un personnage : telle autre rend une réplique plus nette, un dialogue plus expressif. Nulle part ce travail délicat n'apparaît mieux que dans l'entretien suprême du Christ et de sa mère qui reçoit ici sa forme définitive. Ce morceau suffirait pour prouver que J. Michel est un habile écrivain, quand il veut s'en donner la peine. Somme toute, pourtant, c'est avant tout un habile metteur en scène. La foi du peuple est toujours vivace, toujours profonde, et la seule histoire vraiment intéressante pour tous, c'est l'histoire du Christ. Mais le vieux drame tant de fois joué ne réunirait plus un tel public sans de nouvelles attractions. Ces attractions et « additions », J. Michel s'est chargé de les lui donner. Entre ses mains, le mystère de la *Passion* est devenu ce qu'il restera, un grand spectacle forain où la curiosité trouve son compte autant et plus que la piété.

1. *Dict. des M.*, p. 720. — J. Michel. B. N. Yf 13, cahier dii, v°.

Complication du décor et complication des légendes, telle est l'impression que nous a laissée la dernière grande *Passion* du quinzième siècle. Si singulières que nous paraissent les amplifications, les broderies de J. Michel, elles ne tranchent pas, au contraire, avec l'esprit contemporain, avec l'érudition des prédicateurs qui devient, elle aussi, de plus en plus touffue. Tout de même au théâtre où les commentaires théologiques se sont ajoutés les uns aux autres, où Bède a été complété par Nicolas de Lire renforcé lui-même par Gerson, sans compter tous les légendaires. Ce sont là les sources, de plus en plus abondantes et plus mêlées, des *Passions* dramatiques. L'érudition de Jean Michel en particulier a été examinée d'assez près pour rendre d'autres recherches superflues. Si l'on ne voit pas ce qu'il aurait pu tirer de la *Passion* perdue, jouée à Angers en 1446, *à fortiori* ne doit-il rien à des prédécesseurs encore plus lointains et plus problématiques. Il se rattache directement à Greban, comme celui-ci se rattachait lui-même au poète d'Arras.

Les trois grands dramaturges du XVe siècle ainsi reliés entre eux vont inspirer à leur tour la plupart des pièces qui suivront, et la part de Greban restera la plus forte, on le sait d'avance, dans ces imitations partielles ou totales, libres ou serviles. Mais aussi et jusqu'au bout, il est bon de le noter, le poète d'Arras conservera ses fidèles au moins dans la région du Nord. C'est ce qui reste à démontrer dans une récapitulation rapide.

Et d'abord les imitations de Greban et, en particulier, celles du célèbre Procès de Justice et de Miséricorde, Verité, Paix et Sapience, qui ouvre sa pièce. Non seulement la vieille allégorie inspira jusqu'au dix-septième siècle des pièces françaises particulières, mais elle fut introduite dans le *Mistère du Viel Testament*[1] où Justice et Misericorde sont sans cesse aux prises, à chaque faute nouvelle que commettent les hommes. Dans les éditions imprimées du *Viel Testament*, le débat est réduit invariablement aux deux premiers personnages, mais il est probable que l'on a représenté

1 Voir la pièce bien connue, *Le procès que a fait Misericorde contre Justice*, citée et analysée par P. de Julleville : *Les Mystères*, II, p. 45. — Pour les autres imitations, *le Mistère du Viel Testament*, t. I, p. lxij, et suiv. — Le Procès est encore imité, en bon, dans la tragi-comédie de l'*Amour divin* par Jean Gaulche de Troyes.

des pièces où l'imitation de Greban était plus complète. La perte complète de ces pièces donne quelque valeur aux fragments informes d'un manuscrit de la Bibliothèque Nationale qui nous a conservé par hasard un de ces procès[1]. Si l'on examine ces pages déta-

1. B. N. n. a. fr. 934, fragments retirés d'anciennes reliures.— Le Fragment fol. 33, commence par la fin d'une tirade de *Justice* dont le nom est facile à suppléer. Suit une tirade de *Patx*, plaignant le sort futur de Jérusalem. (Le texte est fort abîmé, on n'a reproduit que les débris de vers suffisants pour indiquer le sens général). Enfin de nouvelles répliques de *Justice* (le début manque), de *Vérité* (complète), et de *Miséricorde* (coupée par la fin du feuillet).— L'écriture paraît de la 2e moitié du xve siècle, comme celle des fragments qui suivent et qui sont tirés du *Chevalier délibéré* d'O. de la Marche.

[JUSTICE]

. . . . . .
Bouster hors de son heritage
A tousjours en payne et ahan ?
Vous promistes a Abraham
Que toutes gens de sa servance
Aroyent des biens et finance
Et benediction ne . . . . . .
Helas ! et vecy dure entree
Quant Justice a leur destourbier
Leur procure tel enconbrier !
Quant la loy premier leur donnastes,
Moult long temps vous les governastes
Sans roy qui sur eulx eust maistrise,
Pour demonstrer les grans franchises
Ou les vouliez pous[s]er et mectre ;
Or les veult Justice soubzmectre
A tous leurs plus fors adversaires
A jamais serfs et tributaires.
Quelz crudelitez non pareilles !
O pasteur, se sont vos oailles ;
Les habandonrés vous aux champ[s]
En la main des loups ravissans ?
C'est vostre gendre bien amé,
Vostre cher peuple renommé,
Vostre vigne, vostre facture,
A qui la divine Escripture
A tribué tant de beaux noms
Et de haulx biens en ses sermons ;
Souffrerés vous esclandre tel
En vostre maison d'Israel,
Ou vous avez passé maynt jour,
Monstré si grand signe d'amour,
Par dilection bien empraincte ?

PAIX

O Jherusalem, cité saincte,
Cité d'onneur especiale,
Hostel de paix, chambre reial
Receptacle de prophecie
Maison de. . . . . !
Le chois du . . . . . .
Te veult-on ad ce . . . .
Que tu demeures . . . .
Et comme maison . . . .
. . . . . .
O cité de Dieu visitee
Qui as fait de. . . . . .
De haultes benedictions
Plus que cité qui . . . .
Jadis David de toy [chanta ?]
Lauda Iherusalem Dominum
Lauda Deum tuum.
. . . . . .
. . . . . .

[JUSTICE]

. . . . . .
En leur maulvaistié bastissent.
Pour quoy, hault juge tout puissant,
. . . . sen fin dure,
Je demende vengence dure ;
Sans remission et sans grace
Je vueil que vengence s'en face,
Car les faulx chiens au droit venir
Sont indignes de l'obtenir,
Et selon les drois costumiers,
Je requiers mes trois poins premiers,
Comme ma requeste le porte.

chées, en grande partie effacées, ou coupées par le couteau du relieur, il semblera bien difficile de les attribuer à un mystère perdu de la Passion : au contraire elle s'expliqueront facilement si l'on place le débat dans un mystère perdu du *Viel Testament*, avant la destruction de Jérusalem et la captivité de Babylone (??).

Suivant une hypothèse extrêmement vraisemblable déjà citée [1], Greban aurait lui-même collaboré au *Viel Testament* et composé la *Creacion* ou la première pièce qui ouvre cette compilation. La *Creacion abregee* qu'il plaça plue tard en tête de sa *Passion* ne devait pas être représentée sur le théâtre : elle n'était dans sa pensée qu'un prologue ou une explication théologique de la Rédemption à l'adresse des lecteurs. Il est curieux de noter que sur ce point la province résista à l'exemple imposé par Greban aux Parisiens. L'idée de donner comme prologue au drame de la rédemption celui de la chute était si ancienne, si fortement enracinée que la plupart des *Passions* provinciales continuèrent de s'ouvrir par une Création, mais le plus souvent cette Création fut empruntée telle quelle au *Viel Testament*, c'est-à-dire à Greban.

La *Nativité* qui suit fut elle-même souvent jouée, et il nous semble bien qu'elle est encore visiblement imitée dans la jolie petite pièce [2], sur le même sujet, réimprimée de nos jours dans la collection Silvestre (n° 7).

VERITÉ

Misericorde s'est fait forte
Que les impugner et espondre
Sera merveille de respondre ;
Mais je la voy toute confuse :
Je croy aussi qu'elle s'abuse.
. . . . . et salvacion.

MISERICORDE

Si esse bien mon intencion
Que ces trois poins soient espons.
Et quant au premier je respons
Que trop fort les voulez pugnir
Que requerez de les bannir
De leur terre et leur nacion,
La terre de promission,
Qui est le droict milieu du monde,
Et est terre doulce et feconde
En qui tous biens humains sont mis,
Qu'ordonna Dieu pour ses amis ;
A Abraham son bon servant
La promist il long temps devant
Pour luy et toute sa lignee,
Avant qu'il yssist de Caldee.
Tant ost a luy grant amytie !
O tresbon juge, quel pitie
Seroit de si noble lignaige . . !

1. La *Passion* de Greban éd. G. Paris et G. Raynaud, p. XXX ; *M. du V. Testament*, t. I, p. XIV. Cette création est en partie tirée du récit fabuleux de la *Pénitence d'Adam*. Cf. *Revue critique*, 1866, p. 233.

2. *Nativité de Nostre Seigneur Iesus Christ par personnages avec la digne accoustrance*, t. I, p. XLIV, imprimée vers 1500. — Il suffit de comparer les chants des bergers

Vers la fin du xve siècle un auteur inconnu eut encore l'idée d'amplifier cette *Nativité* de Greban en insérant, avant le mariage de la Vierge, celui de ses parents, Joachim et Anne. Ainsi dans les vieilles chansons de geste, et même dans certains romans très modernes on remonte des fils aux pères ou inversement. La première partie de la nouvelle pièce, imprimée sous le titre de *Mystère de la Conception*[1]..., est empruntée tout entière aux ouvrages que nous avons déjà si souvent rencontrés, aux *Meditationes Vitae Christi* (chap. I)[2], à l'abrégé d'Hégésippe et à l'*Histoire scholastique*[3], et surtout à l'Evangile apocryphe de la Nativité de Marie et de l'Enfance du Sauveur[4] ; la seconde est la reproduction du texte de Greban additionné de bergeries très libres. Cette *Conception* n'est donc qu'un développement de la première Journée de Greban, de même que la *Passion* de J. Michel est un développement des deux suivantes, et la *Résurrection* inédite d'Eloi du Mont[5] une imitation libre de la quatrième.

Si cette quatrième Journée ou la *Résurrection* de Greban fut la seule imprimée au xvie siècle, l'œuvre entière, depuis longtemps divulguée, était utilisée couramment dans les régions les plus diverses. Dès 1452, un bourgeois d'Abbeville, Guillaume de Bonneuil avait acheté à Greban lui-même, pour dix écus d'or, un texte authentique qui lui fut racheté par la ville et servit, suivant toute apparence, aux représentations locales depuis 1455[6]. Un manuscrit analogue, conservé encore aujourd'hui dans la bibliothèque municipale du Mans[7], la patrie des Greban, y rendit les mêmes

Greban, p. 60.	NATIVITÉ
Bergier qui ha pennetiere	Pasteur qui a six tournoys,
Bien cloant, ferme et entiere	Sa gaule a abatre nois,
C'est ung petit roy ; etc.	Et ses gros sabotz de boys
	C'est ung capitaine, etc.

1. Voir l'analyse détaillée du *Dict. des Mystères*, p. 664.

2. Imité dans la Supplicacion pour la rédemption humaine, p. 664, 665.

3. Ces livres ont fourni tous les détails sur Herode Ascalonite, p. 665, 671, 676.

4. L'histoire d'Anne et de Joachin, de Marie, etc. vient de cet Evangile apocryphe du pseudo-Mathieu qui a déjà été imité dans la *Passion* de Semur et le sera encore dans la *Nativité* de Rouen (1474).

5. Emprunt signalé par P. de Julleville, les *Mystères*, t. II, p. 499, 605.

6. Item. *Les Mystères*, II, p. 25.

7. Ms. n° 6.— Ce manuscrit oublié du xve s., qui provient de l'abbaye bénédictine de Saint-Vincent, ne comprend que la 1re journée de Greban, mais avec de nombreuses

services. La ville de Troyes possède également encore le manuscrit qui lui servit pour les représentations de la *Passion* en 1490 et 1497[1]. C'est l'œuvre de Greban quelque peu modifiée et rajeunie, augmentée en tête de la Création et des premières histoires du *Viel Testament* et munie plus tard d'un rôle de fou, d'ailleurs insignifiant. Une partie au moins de ces remaniements a été attribuée avec vraisemblance à un fécond compilateur troyen, qui avait pour spécialité de rajeunir les vieilles éditions, Pierre Desrey. En 1497, il joua le rôle du *Père éternel*, et sa devise authentique « *Tout par honneur* » se lit encore à la fin du troisième volume manuscrit[2] de la *Passion* troyenne.

L'œuvre de Greban était encore jouée en province qu'elle était déjà supplantée à Paris par la *Passion* de J. Michel, jouée à Angers « moult triumphamment et sumptueusement en l'an mil quatre cens quatre vingtz et six, en la fin daoust », et attirée dans la capitale par son succès même. En réunissant le mystère de la *Conception*, la *Passion* de J. Michel et la *Résurrection* de Greban, les Confrères Parisiens fabriquèrent une volumineuse compilation qui fut imprimée dès l'an 1507, et qui servit à leurs représentations jusqu'à l'interdiction du Parlement, le 15 novembre 1548. L'histoire de cette compilation, des manuscrits et éditions séparées de J. Michel a été faite si souvent qu'il ne reste plus guère à y glaner[3]. Comme celle de Greban, la *Passion* de J. Michel fit son tour de France et fut jouée dans les villes du Nord, à

indications scéniques. Il a été signalé et décrit par M. H. Chardon, *Rev. hist. et archéol. du Maine*, V, 1879, p. 124.

1. Greban, éd. G. Paris, etc., p. xxv, xxvi. — Peut-être déjà pour celle de 1483 (cf. *Romania*, 1890, p. 261).

2. Cette remarque est de M. H. Monceaux, *Les Le Rouge de Chablis*, 1895, p. 241 (*B. de la S. des. Sc. hist. de l'Yonne*).

3. M. L. Delisle a pourtant publié (*M. de la S. de l'Hist. de Paris*, t. XXIII (1896), p. 237, de curieux extraits du livre de raison d'un bourgeois parisien, Jacques Legros, dont le fils avait joué trois rôles dans les représentations de la *Passion* par les Confrères en 1549).

Un manuscrit de J. Michel, vendu à la salle Sylvestre vers 180[illegible] (la date précise m'échappe) et intitulé « *Comedie de la Passion* », a dû passer jadis sous les yeux des frères Parfait et leur inspirer une partie de leurs réflexions sur cette expression « Comédie de la Passion » qui subsistait encore de leur temps.

Bourges[1], à Grenoble[2], à Saint-Jean-de-Maurienne[3], en Bretagne, dans les régions les plus diverses, avec plus ou moins de modifications.

La plus curieuse de ces « refaçons » est certainement le *Grand mystère de Jésus* ou la *Passion* bretonne qui, bien qu'imprimée en 1530[4], fut longtemps attribuée au XIVe siècle, « aux environs de l'an 1365 » pour le moins, jusqu'au jour où M. P. Meyer démontra que la petite pièce bretonne, fort courte malgré son titre, n'était qu'une traduction abrégée de la grande pièce de J. Michel[5]. Ainsi déchue de son antique origine, la *Passion* bretonne n'en conserve pas moins de curieuses particularités. Rappelons-nous la légende manuscrite de Lazare que, pour diverses raisons, le docteur J. Michel avait abandonnée au milieu de son récit. S'il en avait continué la lecture, il n'aurait pas manqué d'y trouver une nouvelle version du banquet de Simon le Lépreux, et des peines d'enfer, celle même qui est restée populaire jusqu'à nos jours, mais dont les origines et la date étaient restées insuffisamment éclaircies[6]. Simon doute que le Lazare, assis à sa table, soit réellement ressuscité de l'autre monde. Sur l'ordre de Jésus, Lazare se lève et énumère aux convives tous les tourments des damnés auxquels il vient d'assister[7]. L'idée n'est pas neuve, on le sait, les tourments ou les supplices ne le sont guère non plus. Ce qui est nouveau, c'est le nombre même de ces supplices (sept), exactement appropriés

1. Bibl. de Bourges. — Ms. n° 328 : Table et sommaire de la représentation de la *Passation* (sic) faicte à la fosse des arènes par les bourgeois de Bourges en l'an 1530, (16e siècle, parchemin, 50 f., archiv. de Bourges ancien n° 346). — Ce Ms. que je n'ai pu vérifier serait aussi curieux, à ce que l'on m'assure, que la relation si souvent commentée de la représentation des *Actes des Apôtres* à Bourges, en 1536.

2-3. *Romania*, 1890, p. 261, n° 5.

4. Antérieurement, la *Passion* avait été représentée à Rennes, en 1430 (cf. P. de Julleville, t. II, p. 11), et encore en 1456 et 1492. — De même à Nantes, en 1460, 1462, 1470, 1492 (Voir les *Archives communales de la V. de Nantes* par M. S. de la Nicollière-Teyero). Les textes employés dans ces représentations étaient vraisemblablement français.

J'ai déjà cité une confrérie de la *Passion* fondée à Nantes bien antérieurement, en 1371, mais elle ne paraît dans aucun de ces spectacles.

5. *Revue critique*, 1866, p. 219.

6. Cf. G. Paris. *Journal des Savants*, 1888, p. 516, note 4.

7. Légende de Lazare, B. Nat. fr. 923, fol. 116 r° et suiv.

aux Sept Péchés Capitaux. La légende de Lazare paraît être le plus ancien texte qui nous ait conservé cette description. De là elle passe dans divers manuscrits[1], puis dans un poème bien oublié, le *Baratre Infernal* (1480) de Regnauld le Queux[2], ensuite dans le *Traité des peines d'enfer et de purgatoire*[3], imprimé pour Antoine Verard en 1492, et plus tard seulement dans les diverses éditions du fameux *Calendrier des Bergers* qui la consacrent et la popularisent à l'aide de gravures aussi naïves qu'effrayantes. Cette nouvelle description inaugurée par la légende de Lazare, le docteur J. Michel n'avait pas jugé à propos de l'utiliser. Il ménageait sa peine et il s'était borné à copier textuellement l'Enfer à quatre étages des Scolastiques, tel que le théologien Greban l'avait représenté en vers excellents :

. . . . . .
Au plus bas est le hideux gouffre
Tout de desesperance teint,
Ou sans fin art l'eternel souffre
De feu qui jamès n'est estaint[4].
. . . . . .

Mais le poète breton ne fut pas de cet avis, et à la description de Greban copiée par J. Michel, il substitua[5] le récit plus moderne popularisé par le *Calendrier des Bergers*.

Du docteur J. Michel et du poète breton, il nous faut revenir maintenant au poète d'Arras que nous avons essayé d'identifier avec Eustache Mercadé. Le texte de *la Passion* et de *la Ven-*

1. B. Nat. n. a. fr. 10.032 (fin du xve s.) fol. 175 v° (Premierement, dist le Lazare, j'ay veu des roes en enfér tres haultes en une montaigne, etc. (Supplice des orgueilleux). — Id. ibidem, fr. 20.107 (xvie s.), fol. 11 à 18, miniatures.

2. Musée de Chantilly, n° 655 et B. Nat. fr. 450, fol. cxxi v° et suiv. « La revelation du Ladre ». — Cette méchante compilation moitié en vers, moitié en prose, d'un poète ami de Meschinot cite, fol. 29 v°, « Dante le tusque » ce qui est très rare à cette date.

3. Texte signalé et reproduit par H. Monceaux, *Les Le Rouge de Chablis* (B. de la S. des Sc. hist. de l'Yonne, 1895, p. 150 et suiv.).

4. Greban, p. 204, v. 15.837 et p. 220, n° 28 de ce livre. — Cf. la *Passion* de J. Michel, B. N., réserve Yf. 13, cahier n.iii, recto.

5. *Le grand Mystère de Jésus*, éd. de la Villemarqué (1865), p. 10. — Il est probable que le même *Calendrier des Bergers* a inspiré la moralité perdue « *Les Paynes d'Enfer* », jouée à Andouiller dans le Maine, en 1530, suivant la chronique versifiée du notaire Le Doyen.

geance conservé dans la Bibliothèque d'Arras et qui provient de l'ancienne abbaye de Saint-Vaast a dû vraisemblablement servir dans des représentations locales, mais on n'en a pas encore signalé [1]. Peut-être serons-nous plus heureux dans d'autres villes du Nord.

Rappelons-nous l'importante mention déjà signalée précédemment dans les Registres de l'échevinage d'Amiens au mois de mai 1401.

« CC 19 fol. 58 (Ip. fol. 38) : « As compaignons qui avoient joué le jeu de Dieu ».

Les compaignons qui avoient joué « le jeu de Dieu » ou la Passion étaient probablement les Confrères du Saint-Sacrement, les mêmes qui organisèrent les représentations depuis longtemps connues [2] de la *Passion* et *Resurrection* en 1413 et 1427 et la plupart des suivantes. Quel était le texte suivi dans ces jeux, nous l'ignorons. Une mention nouvelle nous apprend seulement que les jeux de 1427 étaient précédés d'une Création [3] et vraisemblablement d'un Déluge comme l'étaient encore les jeux de 1500 [4], et, suivant toute vraisemblance, tous les jeux intermédiaires.

En l'an 1429, nous trouvons dans les mêmes comptes municipaux une mention nouvelle à ajouter à la biographie d'Eustache Mercadé.

On savait déjà [5] qu'en 1427, E. Mercadé, alors official de Corbye,

1. Ce fait tient sans doute à ce que les comptes municipaux d'Arras ne sont pas encore publiés in extenso : on ne possède qu'une médiocre histoire du théâtre à Arras, par A. de Cardevacque.

2. Par les notices de Dusevel, reproduites par P. de Julleville, *les Mystères*, t. II, p. 9 et suiv. ; mais toutes ces notices sont à compléter depuis la publication intégrale en une dizaine de gros volumes in-4° des comptes de la V. d'Amiens qui, non seulement ajoutent trois ou quatre textes nouveaux en moyenne pour les représentations connues de la *Passion*, mais en signalent d'autres de cette même *Passion* en 1401, 1458, 1463, 1469, 1498, 1505, 1531, 1540, 1549, 1550.

3. CC. 21, fol. 66 v° (p. 115, col. 2). « Pour paier le pain, vin, char et autres vivres despencés par pluiseurs dudit eschevinage, conseilliers et officiers de la dicte ville, les lundi et mardi festes de Pentecouste deerrain passés (1427), qui furent veir es fourbourgs d'icelle ville les misteres de la *Création du Monde*, la *Nativité* et *Passion* de Jhesucrist. »

4. BB. 19, fol. 6 (p. 287, col. 1). Echevinage du 3 sept. « Pour achever de payer les frais du jeu de Dieu, deliberé qu'on vendra les matères de bos et autres estaux du paradis, infer, *le deluge* et des hours du Roy et de la ville ». — Ibid. BB. 19, fol. 61 v° et 63 v°.

5. Signalé par L. Delisle, *B. de l'Ecole des Chartes*, 1860, p. 426.

fut dénoncé aux Anglais comme criminel de lèse-majesté, emprisonné au beffroi d'Amiens par ordre du bailli, et dépouillé de sa charge, qu'il finit par récupérer après un long procès. Le texte suivant prouve que les Amiénois ne lui tenaient nullement rigueur.

CC 23, fol. 74-125, col. 2 (juillet) : « A dampt Witasse Marcadé, religieux de Corbye, qui venoit de court de Rome, et qui avoit esté traveillié au dit lieu de Rome, pour prochès que le ville d'Amiens a contre Messieurs de chapitre. »

Si les services d'Eustache Mercadé étaient ainsi appréciés dans la ville d'Amiens, n'est-il pas à croire que ses œuvres y jouissaient de la même faveur et n'est-il pas permis de supposer que le texte de la *Passion* d'Arras, plus ou moins augmenté et remanié, a pu servir pour les représentations d'Amiens qui se sont succédé beaucoup plus nombreuses qu'on ne pouvait le supposer d'après les anciennes notices de Dusevel ? Ce qu'il y a de certain, c'est que c'est bien *la Vengeance* de Mercadé qui fut jouée à Amiens en 1446. Pour s'en assurer, il suffit de comparer les personnages de la pièce qui figurent dans les comptes d'Amiens [1] à ceux du texte de Mercadé. La même pièce y fut encore reprise en 1501 [2], soit d'après l'ancien texte manuscrit, soit d'après le texte imprimé en 1491 par Antoine Vérard : mais cet imprimé lui-même, le fait est aujourd'hui démontré [3], n'est qu'une simple amplification de

1. BB. 6 fol. 5 (101 col. 1). Echevinage du 2 juin 1446 :

Quant au fait des jeux de *la Vengance* qui doivent estre faix ès festes de Pentecoustes prochain venans, ung hourt sera fait des deniers de la ville, comme l'année passee que on jua la *Passion* Nostre Seigneur.... Pour *le Vengance*.... Sur ce que Thite, Néron, Othe, Vaspasien, pareillement Cayphas, Zorobabel,... generalment tous les aliez et... (lacune du texte) a intention de juer avoient presenté en l'eschevinage une supplicacion contenant que on leur voulsist donner des deniers de la ville aucune chose pour supporter les frais qu'ilz aroient au dit jeu » déliberé qu'on s'entendra avec l'évêque et le chapitre.... Il leur est alloué cent livres.

2. BB. 19 fol. 22 (288, col. 1). Echev. du 12 janvier 1501. « Pour jouer *la Vengeance de N. S. J. C.* qui, dès longtemps ne fut jouée en ceste ville d'Amiens, credit pour ce de 200 l. » Les kayers des 4 journées du mistère copiés par Jehan le Tonnelier, prestre, moyennant xx escus furent ensuite mis en garde en la trésorerie de l'Hotel de ville (BB. 19 fol. 32, f. 288).

3. Par M. J. M. Richard, éditeur de la *Passion* d'Arras, p. XXI, XXII, qui énumère et complète les représentations connues de *la Vengeance*. Il est donc probable que c'est l'œuvre de Mercadé qui a servi, plus ou moins modifiée, dans toutes ces représentations. Il ne reste guère à part que la *Vengeance* jouée à Nevers en 1446. Nous y reviendrons à propos de la *Vie de Jesu Crist* de 1485.

l'œuvre de Mercadé, et reste toujours en quelque sorte sa propriété.

Si l'on a proposé, sous toutes réserves, quelques conjectures sur les *Passions* d'Amiens, c'est en raison non seulement des faits précités, mais d'autres analogues. Le texte de la *Passion* d'Arras a été certainement mis à contribution, comme on va le démontrer, dans les deux *Passions* inédites très différentes, toutes deux dites de Valenciennes, dont l'une est conservée à la Bibliothèque de la ville de Valenciennes et l'autre à Paris, à la Bibliothèque Nationale.

La première de ces *Passions* a été décrite dès 1816 dans une analyse extrêmement détaillée, qui est un modèle[1]. Elle comprend en vingt journées toute l'histoire sainte depuis la création du monde jusqu'à l'Assomption de la Vierge. Ce n'est au fond qu'un remaniement du mystère de la *Conception* combiné avec la *Passion* d'Arras et celle de Jean Michel, et renforcé de diverses additions dont un petit nombre est vraiment original. Ainsi la première journée qui va de la Création au Déluge est visiblement imitée des premières histoires du *Viel Testament*[2]. La deuxième journée, inspirée, comme la troisième, du mystère de la Conception, a été munie en outre d'une petite farce[2] qui d'ailleurs ne manque pas d'esprit. Dans les journée suivantes, à côté des emprunts directs à la *Légende dorée*, et à d'autres textes sur les Sybilles[3], la *Passion* d'Arras fournit entre autres les scènes de la Circoncision et du massacre des Innocents ordonné par Hérode sur le rapport de Galoppin (5e journée)[4].

Si la longue série des journées qui suivent (6 à 15), ou des tableaux de la Passion proprement dits est empruntée en grande partie à la *Passion* de J. Michel[5], l'ancienne *Passion* d'Arras n'est pourtant pas oubliée et elle a fourni en particulier (dans la

1. Hécart, *Recherches sur le théâtre de Valenciennes*, 1816, p. 165. — Le résumé de cette analyse de Hécart est beaucoup trop écourté dans les *Mystères* de P. de Julleville, t. II, p. 421, de telle sorte que les emprunts faits à la *Passion* d'Arras ont passé complètement inaperçus.

2. Cf. *Mistere du Viel Testament*, t. I, p. lxxviij

3. Ibid., t. VI, p. lxix.

4. Cf. *Passion* d'Arras, 1re Journée, p. 53.

5. Avec des developpements ou plutôt des allongements.

9e journée) la scène des voleurs de pigeons précédemment décrite [1]. La seizième journée ou la Résurrection est encore tirée presque totalement de la *Passion* d'Arras, en particulier l'interminable discussion des docteurs juifs avec Joseph d'Arimathie que le pontife Caïphe exhorte « a ne pas entrer en heresie » [2]. Le reste (ou la fin) n'est guère plus original et provient encore d'emprunts à des textes connus, qui n'apppartiennent plus à notre sujet.

Ladite « *Passion* de Jesu-Crist en rime franchoise » de la Bibliothèque de Valenciennes (n° 449, ancien 421) appartenait vers le milieu du XVIe siècle à « Baudin de Vermelle, marchand demeurant en la Ricque, rue au Laingnies, en la ville de Douay », lequel Bauduin le transmit à l'abbaye de Saint-Amand, dont les livres ne furent versés dans la Bibliothèque de Valenciennes qu'à la Révolution. Si donc il a été utilisé quelque part, c'est tout d'abord à Douai, et s'il a jamais servi ailleurs, c'est à titre de prêt. Il n'est nullement certain qu'il ait jamais passé sous les yeux des trois « originateurs » de Valenciennes, lesquels se chargèrent en 1547 de compiler une nouvelle pièce, en 25 journées, très différente de la précédente, et actuellement conservée au Cabinet des manuscrits [3] de la Bibliothèque Nationale (fr. 12.536). La pièce, qui commence avec l'histoire de Joachim et Anne pour finir à la Descente du Saint-Esprit sur les Apôtres, est faite d'après les mêmes procédés que la précédente. Les deux premières journées sont tirées du Mystère de la *Conception*, les suivantes, ou la Nativité de Jésus, de la *Passion* d'Arras, le corps de la pièce, depuis la sixième journée, est pris dans la *Passion* de J. Michel. Les emprunts à la *Passion* d'Arras en particulier se succèdent pendant des pages, ou des cahiers entiers, et la copie est si fidèle qu'elle aurait pu être reconnue depuis longtemps, même avant la publication intégrale du manuscrit d'Arras [4]. Ces divers emprunts sont

1. P. 274 de ce livre.

2. Cf. *Passion* d'Arras, éd. J. M. Richard, p. 225, v. 19,477.

3. Sur ce Ms. de la B. Nat., et un autre Ms. analogue d'une Bibliothèque particulière, voir P. de Julleville, t. II, p. 422, et *Romania*, 1890, p. 263, note 4.

4. Avec l'analyse détaillée, munie d'extraits, publiée par Vallet de Viriville dès 1835, *B. de l'E. des Chartes*, 1843, t. V, p. 37. — Les compilateurs du Ms. 12,536 se sont bornés à appeler l'Empereur Octovien et à ajouter la légende classique de la Sibylle; toutes les scènes suivantes, tous les noms, Bondésir, les bergers Robechon, etc., ces

d'ailleurs entremêlés, capricieusement répartis, et les « originateurs » n'ont pas toujours été heureux dans leur choix. C'est ainsi, pour n'en donner qu'un exemple, qu'ils ont dédaigné la jolie scène des voleurs de pigeons du poète d'Arras, et reproduit[1] une scène analogue, très inférieure, où J. Michel a représenté l'arrestation des trois larrons Dismas, Gestas et Barraban par les « tyrans » d'Anne et de Caiphe. Il est donc probable que si l'on retrouvait d'autres manuscrits de la région du Nord[2], on y constaterait la même bigarrure, et que jusqu'au bout le poète d'Arras a dû être mis à contribution, concurremment avec ses deux successeurs plus connus. Ainsi, du XIVe siècle au XVIe siècle, les quatre *Passions* françaises les plus connues, la Passion Sainte-Geneviève, la Passion d'Arras, la Passion de Greban et celle de J. Michel ont suffi avec plus ou moins de modifications aux représentations de toute la France. Les remaniements ou les combinaisons abondent, mais, nous l'avons vu, c'est moins une analyse littéraire qui leur convient qu'une analyse quantitative.

En a-t-il toujours été ainsi et cette règle serait-elle absolue ? Evidemment non. Sur tous les sujets énumérés on trouverait des textes indépendants, manuscrits ou imprimés, plus ou moins curieux. Ainsi la longue *Nativité* de Rouen imprimée en 1474 ne doit rien ni au mystère de la *Conception*[3] ni à celui de Greban : l'au-

rois mages, maistre Galien et M. Alphonse, Galoppin, Basacq, Cadoc, Sabaoth, Osanna, tout cela est copié littéralement (p. 48 à 69 du Ms.) dans la 1re journée de la *Passion* d'Arras. — La Nativité de Judas d'après J. Michel est fol. 74 v°.

1. B. N. fr. 12,536 fol. 126 r°. — Cf. J. Michel, *Dict. des Mystères*, p. 744, La Prinse des Larrons.

2. En particulier et en première ligne, le Ms. signalé par M. E. Picot, *Romania*, 1890, n° 7, où la *Passion* du XVe siècle en sept journées qui faisait partie en 1840 de la collection de M. Vander Cruisse de Waziers à Lille. Il serait curieux de vérifier ce qu'en a dit Le Glay trop succinctement : « Ce volume contient évidemment une notable partie du Mystère de la *Passion* en vingt journées dont il existe un manuscrit à la Bibliothèque de Valenciennes et sur lequel M. O. Leroy a donné de précieux détails dans son *Essai sur les Mystères.* »

2° Le Mystère de la *Passion* arrangé par un « rhétoricien » nommé Cuvelier et joué par la chambre de rhétorique de Bergues, concurremment avec une tragédie ou moralité *la Mort de Boèce* jusqu'à la fin du XVIIe siècle (B. du Comité historique 1891, p. 141).

3. Les frères Parfait en ont pensé autrement ; ils croyaient que l'auteur de la *Nativité* de Rouen avait imité l'auteur de la *Conception* à cause du Procès du Paradis ou des Vertus qu'ils ont développé tous les deux. Mais ce Procès, l'auteur de la *Nativité*

teur s'est inspiré directement des livres latins qu'il cite en notes, notamment des *Meditationes Vitae Christi*, et des pièces locales. Les Jeux des Trois Rois ne sont pas rares[1]. En 1456, un poète inconnu (probablement Jean du Perier ou le Prieur, valet de chambre du roi René), fit jouer à Angers une longue *Résurrection*[2] en trois journées, copiée en grande partie dans l'Evangile de Nicodème. Cette pièce très faible obtint jusqu'à six éditions[3], grâce à la supercherie de l'imprimeur Antoine Verard qui la publia avant l'année 1499, sous le nom populaire de Jean Michel, auquel d'autres libraires avisés, les Angeliers, attribuaient encore en 1541 une édition des *Actes des Apôtres*[4]. Si nous n'avons pas conservé une seule de ces courtes *Passions* que les « beaux Pères » ou les prédicateurs du Carême emportaient dans leur valise et qu'ils faisaient représenter après leur sermon, le Vendredi Saint, par les jeunes gens de la localité[5], en revanche il nous est resté un mystère représenté à Amboise vers la fin du XVe siècle, qui diffère

de Rouen l'a pris, il le dit lui-même en note, dans les *Meditationes Vitae Christi ;* il est même le *seul* dramaturge français qui cite directement le texte latin des *Meditationes* (Cf. p. 249 de ce livre) ; les autres dramaturges, celui de la *Conception* en particulier, peuvent connaître les *Meditationes* par des traductions françaises et des imitations, comme on l'a déjà expliqué, ou les citer de mémoire.

1. Musée de Chantilly N° 517, XVe s. : Jeu des trois rois de Neufchatel (Suisse) XVIe s. et de Dijon XVIe-XVIIe s. tous deux imprimés, etc.

2. Déjà citée p. 245 de ce livre et longuement analysée dans le *Dict. des Mystères*, p. 869 à 875 (20,000 vers). Le même Du Périer est probablement aussi l'auteur de la *Passion* perdue, jouée à Angers, en 1446. — Sur les manuscrits de la *Résurrection* voir l'intéressante description de M. G Macon, *Cat. du Musée de Chantilly*, t. I, n° 632, p. 363. — Sur le texte cf. G. Paris, *Romania*, 1898, p. 623, qui a le premier signalé la supercherie de Verard et retiré définitivement la *Résurrection* à J. Michel.

L'emploi du nom latin de *Senephus* (3e chevalier) qui correspond au *Siminie* de la *Passion* d'Arras semble indiquer que l'auteur de la *Résurrection* a consulté un texte latin de l'Evangile de Nicodème.

Comme l'auteur des mystères rouergats il a inséré dans sa pièce une traduction complète des lettres de Leucius et Carinus, et les deux traductions sont curieuses à comparer.

3. Enumérées par M. Denais, *Bull. du Bibliophile*, 1872, p. 367-8.

4. Exemplaire de la bibliothèque d'Angers signalé, ibidem, p. 368, S. 4.

5. Exemples : Arch. mun. de Bourg, BB 17 p. 32. « Le Vendredi saint 1479, la *Passion* est prêchée par le P. Chapon et ensuite jouée sur un théâtre par plusieurs jeunes gens. »

Item. Epinal, CC 45 p. 227, an 1523. « 1 livre, 16 gros à ceux qui ont juer le mistere de la passion le jour du grand vendredi »

complètement des textes connus[1]. Le traître Judas compte ses trente deniers, pièce à pièce, pour ne pas être trompé, détail naïf qui reparaît dans la *Passion* allemande d'Alsfeld, mais qui figurait antérieurement dans le vieux poème des bateleurs d'Autun et dans la *Passion* de Semur[2], ce qui prouve qu'il a pu être plusieurs fois réinventé. D'autre part la scène capitale de la crucifixion, telle que l'a connue tout le xve siècle et dont nous avons indiqué les origines relativement modernes, cette scène est sensiblement modifiée[3]. Jésus n'est plus couché et cloué sur la croix posée à terre ; la croix est dressée, il y monte et s'adosse docilement à l'instrument de son supplice, ce qui est plus conforme à ce que les historiens anciens nous ont rapporté de la crucifixion, à ce que savaient les plus anciens auteurs du moyen âge, et à ce que réapprendront les auteurs de certaines *Passions* de la Renaissance.

A ces divers titres, la pièce d'Amboise est précieuse comme œuvre de transition, et nous savons qu'elle obtint un grand succès dans toute la région. Le duc de Longueville, François, écrivit de sa main au bailli de la ville au mois d'octobre 1508, pour emprunter « le livre du mistère de la passion qui a esté jouée à Amboise qui est comme on dit le plus beau qu'on puisse trouver » ; il le fit recopier et jouer à grands frais dans sa ville de Châteaudun le 26 mai 1510[4] : et les représentations répétées se prolongèrent près d'un mois. Le mystère en 8 journées, comprenait en effet non seulement les fragments de la Passion qui nous sont parvenus, mais une Création et un Trébuchement des Anges qui furent corrigés par le fatiste « Maistre Aignen » mandé spécialement d'Evreux, une Nativité de Jésus, une Résurrection et une Ascension. Détail

1. Publié et identifié dans la *Romania*, 1890, p. 264-282, p. M. Em. Picot.

2. Avec une petite différence, puisque dans ces pièces, un Juif compte l'argent à Judas, mais l'idée est la même.

Noter aussi dans la *Passion* d'Amboise un intermède déja signalé et plus développé dans la *Passion* de Semur et les mystères rouergats, la dispute des apôtres avec le paysan dont ils emmènent l'ânesse.

3. *Romania*, 1890, p. 275. C'est ce qui ressort du vers 575 où le bourreau Jarpin « descend » de la croix après avoir fait son office.

4. Les comptes de Châteaudun ont été retrouvés et signalés dans le *B. de la Soc archéol. de Touraine*, 1900 (p. 141) et 1901.

curieux et qui prouve bien la persistance des vieilles traditions, la Création figurait encore en tête des Passions et des pièces analogues une cinquantaine d'années plus tard. Dans la *Décoration du pays de Touraine*, Maître Thibaut Lépleigney nous apprend qu'à l'occasion de l'Entrée du Roi et du Dauphin à Tours en novembre 1543, on joua encore « le Mystère de *la création de l'homme et de la femme*, semblablement la Conception, Nativité, Mariage et Annonciation de la Bienheureuse Vierge Marie ». Ces mystères déjà discrédités furent les derniers représentés à Tours[1], car, suivant la remarque de Lépleigney, « aucuns fous prennent plustôt plaisir a regarder les fautes ou erreurs, plustôt que goûter et savourer en bonne dévotion, les faits et miracles du benoît Sauveur ». L'avis de ces fous était déjà partagé par beaucoup de sages[2], et nous touchons à la fin d'un genre : la Passion, devenue objet de dérision et de scandale, allait quitter définitivement les grandes villes, pour se réfugier dans les villages et les provinces éloignées.

1. Pour les autres représentations de la *Passion* a Tours, 1406, 1457, 1485, 1486 (Résurrection), voir Guiraudet *Hist. de Tours*, et l'abbé Métais, *B. de la S. d'archéol. de Touraine* (1889).

2. Le témoignage peu connu et peu suspect du pieux L. Vivès vaut pour la France, comme pour l'étranger ; le voici. — Saint Augustin, *De la Cité de Dieu*, illustrée des Comm. de Jean Loys Vivès de Valence (édit. de Gentian Hervet, 1584) livre VIII, chap. XXVII, p. 254. *Scandale grand de representer la passion de nostre Seigneur par personnages*... C'est maintenant la coustume, au temps qu'on célèbre la sainte feste de Jésus-Christ, qui a délivré le genre humain par sa mort, d'exhiber au peuple des jeux qui ne diffèrent presque rien de ces vieux jeux scéniques des païens. Et quand je ne dirais autre chose, quiconques orra dire qu'on fait des jeux en une chose fort sérieuse, il estimera que c'est une chose assez laide et deshonneste. Là on se rit de Judas, qui se vante des choses les plus ineptes du monde, cependant qu'il trahit Jésus-Christ : là les disciples s'enfuyent les gensdarmes, les poursuyvans, non pas sans une grande risée des joueurs, et des spectateurs. Là S. Pierre coupe l'oreille à Malchus ; le peuple habillé de noir luy applaudissant, comme si la captivité de Jésus-Christ estoit ainsi vangée. Et un peu après luy qui avait combattu si vaillamment, estant espouventé à la demande d'une simple chambrière, renie son maistre, la multitude se riant de la chambrière qui luy demande, et sifflant Sainct Pierre qui le nie. Entre tant de gens qui jouent, entre tant de risées, tant de folies, il n'y a que Jésus-Christ seul qui soit sérieux, et qui tienne aucune sévérité ; et là où il s'efforce d'esmouvoir les passions de douleur et de tristesse, je ne scay comment il refroidit, non pas seulement là, mais aussi aux choses sacrées et saintes, avec une grande meschanceté et impieté, non pas tant de ceux qui regardent ou qui jouent, comme de ceux qui font faire ces choses. Nous parlerons par aventure de ceci en un lieu plus commode. »

Si l'on réfléchit à tous ces textes et à tous ceux qui vont suivre pour le Centre et le Midi de la France, si l'on se rappelle toutes les représentations connues par de simples mentions — dont on peut d'ailleurs augmenter indéfiniment le nombre — on se convainct facilement que les *Passions* françaises sont trop multipliées pour être réduites à une unité systématique, mais plus facilement encore que les exceptions confirment la règle. Les pièces les plus importantes sont celles qui nous étaient depuis le plus longtemps connues : *Passion* Sainte-Geneviève, *Passion* d'Arras, *Passion* de Greban, *Passion* de J. Michel. Et, comme il arrive toujours, c'est sur les pièces les plus connues et les plus étudiées qu'il restait et qu'il reste le plus à dire.

III

LES

MYSTÈRES DU CENTRE ET DU MIDI

LES

MYSTÈRES DU CENTRE ET DU MIDI

LES IMITATIONS DE L'ÉVANGILE DE NICODÈME

LA PASSION SELON GAMALIEL

ET LA VIE DE JÉSUS-CHRIST DE 1485

Entre les mystères du Nord et ceux du Midi, il y a une transition toute naturelle, les mystères du Centre, peu nombreux, de date assez récente, et qui semblent au premier abord peu instructifs. Le plus long et le plus soigné est un Mystère encore inédit « de la Conception, Nativité, Mariage et Annonciation de la Vierge »[1] qui fut représenté entre 1481 et 1496 devant la comtesse et le comte de Montpensier, dauphin d'Auvergne, et qui, de la « librairie » de Moulins, a passé au Musée de Chantilly. Il est divisé en trois journées et comprend environ douze mille vers. Chaque journée commence et se termine par une allocution du messager, qui se présente d'abord pour saluer l'assemblée et annoncer le jeu :

Messagier courtoix venu suis
De la bone cité de Paris,
Assize en France la jolie.....
..... Salut a la noblesse
Laquelle icy est assamblée ;
Premier, a la personne très redouptée,
Et en noblesse haut helevée
De Monpansier trespuissant conte

1. *Catal. du Musée de Chantilly*, t. I, p. 367. Man. n° 657. — 1re journée : Histoire de Joachin et d'Anne ; naissance de la Vierge ; 2e journée (la plus longue) enfance et éducation de la Vierge au temple, son mariage ; 3e journée. « Nous voyons d'abord en scène les personnages qui figurent au début du *Mystère de la Passion* d'Arnoul Greban ; Adam, Eve, Abel, Abraham, Isaac, Jacob, Sarah, Noé, David, Isaie, Jérémie, Dieu, Justice, Verité, Misericorde, Paix. La cesse la ressemblance ; le texte est entièrement différent ; aucun emprunt n'a été fait aux autres mystères connus, dit la notice du Ms. que l'on s'est borné à résumer.

Et a Madame.....
Bel mistere ycy vous voyrrés
Et silence vous nous donrez
Afin que le jeu se parface.....
Joachin, sa, de par Dieu,
Comancez nostre saint mistere.

Ce début suffit. Ce n'est pas seulement le messager, mais le texte lui-même, qui est venu de Paris en droite ligne, et si le mystère, comme on nous le dit, diffère des « autres mystères connus », il est taillé absolument sur le même patron. D'autres pièces plus anciennes et plus intéressantes ne nous sont connues que par la simple mention de leur représentation. Nous ne savons rien par exemple de la *Passion* jouée à Saint-Flour, les 10, 11, 12 juin 1425, rien, sinon qu'elle durait trois jours [1]. Il nous reste heureusement une *Passion* française inédite, jouée en Auvergne avant 1477, qui se rattache tout naturellement au théâtre du Midi, puisque, nous le verrons, elle est prise aux mêmes sources que les mystères rouergats.

Si nous n'avons conservé qu'un très petit nombre de pièces méridionales, elles ont suffi pourtant, grâce à une ingénieuse interprétation [2], pour retracer l'évolution du genre dramatique. A ses débuts, le théâtre méridional était loin d'être asservi à celui du Nord, et il s'en distinguait notamment par une grande variété de rythmes [3] ; graduellement il s'est laissé dominer par les modèles français, si bien qu'il a fini par perdre sa versification et sa langue propres. Toutes les œuvres que nous avons à énumérer, ou peu s'en faut, se ressentent déjà plus ou moins de cette influence française, et ce n'est certainement pas dans les mystères consacrés a l'histoire du Christ que l'on trouvera grande originalité. Voici ceux qui nous sont parvenus.

1° *L'Esposalizi de Nostra Dona*, de la fin du XIIIe ou du commencement du XIVe siècle, inspirée par un poème de bateleurs

1. Signalée par A. Thomas, *Romania*, 1892, p. 425.

2. *Romania*, 1894, p. 525, *A. Jeanroy*, Observations sur le théâtre méridional du XVe siècle.

3. Il serait intéressant de comparer à la Ste Agnès provençale la pièce lorraine sur le même sujet, jouée le 21 mai 1409, et signalée par M. Jacquot dans les comptes des ducs : « Et celuy jour on fit le jeu de Madame *sainte Agnel.* »

français, le même, qui a été copié plus tard dans la *Nativité* Sainte-Geneviève. La légende d'Anastayse qui figure dans ces deux pièces reparaîtra encore dans la *Nativité* provençale perdue, jouée à Toulon en 1333, et dans un petit jeu des Trois Rois, en vers français, composé en Provence vers la fin du XVe siècle[1] : elle a complètement disparu dans le *Joieulx*[2] *mistere des Trois Rois*, rimé en 1540 par le basochien Jean d'Abondance, notaire royal à Pont-Saint-Esprit. Un « Rustique » ou un Vilain est le seul personnage de la pièce qui parle encore ou plutôt qui écorche la langue du pays.

2° *La Passion* gasconne ou catalane du manuscrit Didot[3] daté de 1345, qui nous offre la première réunion en une seule pièce de la Passion et de la Résurrection. La pièce, très courte et presque toujours grave de ton, s'ouvre par la guérison de l'Aveugle-Né ; elle se continue par la résurrection du Ladre, l'expulsion des Vendeurs du temple, le pardon accordé à la femme adultère, l'Entrée triomphale à Jérusalem, le Repas chez Simon où la profusion des parfums par la pécheresse Madeleine provoque la trahison de Judas, l'envoi des apôtres Pierre et Jean vers l'homme au pot d'eau ou à la canne pour préparer la Cène, l'institution de l'Eucharistie, la veillée au Jardin des Oliviers, l'arrestation du Christ et ses divers interrogatoires, la condamnation et la crucifixion (sommairement représentée), la plainte de la Vierge au pied de la croix, la guérison

1. Publié par M. Isnard, *Com. des trav. hist.*, Hist. et phil., 1896, p. 704 à 722. — L'attribution sous réserves de ce petit mystère anonyme à un auteur connu, Jean de Perier, dit le Prieur, qui, suivant Lecoy de la Marche, (*le Roi René*, t. II, p. 149), aurait composé ou retouché au goût de son patron, le Roi René, deux mystères, *les Trois Rois* et *la Nativité*, cette attribution paraît bien douteuse. Par la facture, la langue, la versification, ces *Teois Rois* ne ressemblent guère à une œuvre authentique de J. du Périer, le mystère inédit, mais souvent et longuement analysé, avec extraits, du *Roy Advenir* (cf. P. de Julleville, *les Mystères*, p. 478). On ne parle pas de la *Résurrection* anonyme d'Angers (1456) puisqu'ici l'attribution n'est que probable ou possible.

2. Bib. Nat., Ms. (réserve), n. a. fr. 4,222. — Épithète caractéristique, qui paraît mal interprétée par P. de Julleville (*Les Mystères*, t. I, p. 278) ; il y voit une « exception » unique, tardive, et l'explique par « les folies » du Vilain qui n'y sont pour rien. L'Adoration des Rois Mages a toujours été un « joieux mystere » dans les deux sens du mot *mystère*, et elle figure à ce titre dans *les Quinze joies de Notre-Dame* qui sont du XIIIe siècle (6e joie).

3. Aujourd'hui Bibl. Nat. Ms. n. a. fr. 4,572. — Pour abréger, nous la désignons sous le nom de *Passion* Didot.

de Longin, la Descente aux enfers, la Résurrection du tombeau gardé par les chevaliers de Centurion, et les apparitions du Christ jusques et y compris l'incrédulité et la conviction de Thomas. Le drame finit avec les Evangiles, et tous les acteurs entonnent le *Te Deum*. La première partie de la pièce n'est guère qu'une paraphrase des Evangiles canoniques, complétée par une longue légende de Judas ; la seconde offre des rapports manifestes avec les derniers drames liturgiques de la Résurrection, notamment celui de Tours[1], mais s'inspire principalement de l'Evangile de Nicodème. Cette *Passion* si simple serait-elle originale, c'est-à-dire tirée directement des textes précités, ou bien cette simplicité même serait-elle déjà une imitation, un écho plus ou moins fidèle de *Passions* françaises perdues ? C'est très possible, mais cette question, une des plus importantes que soulève le texte méridional, ne sera résolue que par la publication intégrale du manuscrit par le savant de notre temps le plus versé dans les études romanes. Ici comme précédemment, on n'a parlé de la *Passion* Didot que pour mémoire, uniquement parce qu'il était impossible d'étudier sans elle le développement du mystère de la Passion en France, et plus spécialement les mystères rouergats. Ce qu'on se propose de démontrer, c'est que ni cette *Passion* Didot, ni ces mystères rouergats ne présentent avec la *Passion* française d'Arras les « rapports étroits de parenté » ou de dérivation qui ont été signalés.

3° De l'année 1345 au commencement du seizième siècle, nous ne rencontrerons plus que de brèves mentions de spectacles[2], et de

1. Rapports signalés par M. Sepet dès 1880 (art. reprod. dans les *Origines catholiques du théâtre moderne*, 1902, p. 259).

2. Parmi ces mentions qu'il est si facile de réunir et d'augmenter avec les inventaires d'archives imprimés, rappelons-en seulement deux, dont la seconde est intéressante parce qu'elle montre nettement comment les prédicateurs du Midi comme ceux du Nord, fournissaient souvent les courtes *Passions* jouées le Vendredi-Saint :

a. Arch. de la Drôme, t. VI, p. 170. Compte des syndics de Livron ; Année 1484. « 4 florins, 38 gros pour la despens « dou joc de la *Passion* et de la *Resurrexion* ; 16 gros « per la despensa dou predicayre » — 1 gros a Escolenc « per certans abilhamens de diebles » — 1 gros « per una eyponge que se perde ». — 3 gros a Aspais « per un chapel per lo joc que fazia Nicodemus a *la Passion* ». — 5 gros à Danteville pour les rôles écrits.

Item. Drôme, t. VI, Délib. consul. de Romans. Le 30 mai 1453, le prédicateur Jean Alamand, après son sermon du Vendredi saint, fait jouer la *Passion* sous les ormes du

rares fragments, tantôt français, tantôt dialectaux : un feuillet de la 3e journée d'une *Passion* française de la fin du XVe siècle, trouvé[1] dans les archives de Reillanc (B.-Alpes), lequel contient la fin du rôle de l'apôtre Saint Simon et nous conduit jusqu'aux dernières apparitions du Christ après la Résurrection ; neuf vers d'une *Passion* languedocienne jouée en 1510 à Caylux[2] (Tarn-et-Garonne) ; entre les deux l'importante compilation des mystères rouergats, véritable cours d'histoire sainte qui va de la Création du monde au Jugement dernier et qui est l'objet principal de cette étude.

Les sources de cette compilation sont très variées. La première de ces sources, signalée par M. A. Jeanroy, n'est autre que la *Passion* Didot, qui reparaît inopinément après deux siècles[3]. La seconde peut être retrouvée par voie d'induction et d'élimination. En effet, les ouvrages ou les chapitres d'ouvrages méridionaux qui nous sont parvenus sur la vie de Jésus-Christ paraissent peu nombreux[4], et ils n'ont rien de commun que le sujet avec la compilation rouergate. Celle-ci paraît inspirée en grande partie par l'Evangile de Nicodème. C'est donc à cet Evangile, à ses traductions et imitations qu'il faut nous attacher. Le problème des mystères rouergats n'est qu'un cas particulier d'un problème plus général et plus étendu.

Dans tous les poèmes de jongleurs et tous les mystères du Nord sur la Passion, depuis les plus anciens jusqu'aux plus récents nous avons déjà reconnu des souvenirs plus ou moins prolongés du plus célèbre des apocryphes ou de l'Evangile de Nicodème. Tantôt, comme on l'a vu, ces poètes du Nord consultent directement un texte latin, tantôt, c'est le cas du poète d'Arras ou d'Eus-

cimetière des Frères Mineurs. Nombreuses mentions analogues jusqu'au XVIe siècle : Ex. t. VI, 310. Don de 20 florins « aux personnages qui font le mistere que le prescheur a baillié pour faire joyer le vendredi saint, 13 avril 1530 ».

1. Par M. P. Meyer, *Romania*, 1902, p. 105-106.

2. P. de Julleville, *les Mystères*, t. II, p. 99.

3. *Mystères provençaux du quinzième siècle* publiés par A. Jeanroy et H. Teulié, Toulouse, Privat, 1893, Introd. p. XVI.

4. Exemples : Bibl. Nationale, f. espagnol, ms. 636. *Vie de Jésus* légendaire ; ibidem 11, et ms. fr. 29. *Vie de Jésus* de Fr. Eximenez, surtout théologique, — pour les fragments ou chapitres détachés, B. N. n. a. fr., 4505, fol. 1-8, et *Hist. littéraire de la France*, t. 32, p. 37, 38 et 107.

tache Mercadé, à ce texte latin ils joignent une ancienne traduction en prose française reconnaissable à des noms propres déterminés[1] (*Othiarius*, *Simine*, etc.). Le même fait a pu se reproduire au Midi de la France et peut-être y retrouverons-nous une double imitation analogue du texte latin et de ses traductions et paraphrases.

Un des ouvrages méridionaux les plus populaires est justement un *Evangile de Nicodème en vers provençaux*[2], lequel a reçu au XIVe siècle une traduction partielle en vers français dans un poème manuscrit[3] de la Bibliothèque de Turin qui avait pour *explicit : Liber de morte Christi*. L'auteur français anonyme dont nous allons parler a-t-il eu à sa disposition une traduction en vers français analogue à celle de Turin, mais plus complète et correspondant non plus seulement « aux mille premiers vers[4] », à la première moitié de l'Evangile provençal, mais à son texte tout entier? Et se serait-il contenté, suivant un usage bien connu, de lui enlever ses rimes? Cette hypothèse n'est pas impossible, elle séduit au premier abord, tant le style de cette composition en prose française du XIVe siècle est poétique. Cependant la collation attentive des textes et le relevé des chiffres et des contre-sens communs nous inclinent plutôt à penser que cet arrangeur a dû travailler sans intermédiaire, directement[5] sur l'*Evangile de Nicodème en vers provençaux*. Au reste, il ne s'est nullement borné à le traduire en prose française; il en a plus d'une fois interverti les cha-

1. *Simine* et *Othiarius*, noms qui ne se retrouvent tels quels dans aucun des Ms latins collationnés par Tischendorff (*Evang. apocrypha*, éd. de 1876, p. 326, note du chap. I), mais qui se retrouvent dans la *Passion* d'Arras, comme on l'a noté p. 269, note 6 de ce livre. — Les Ms. de cette traduction française de l'Ev. de Nicodème ont été signalés par M. P. Meyer, *B. de la S. des anciens textes fr.* 1885, p. 49. — Ajouter Dijon, ms. n° 298, f. 178 r°.

2. Imprimé en partie par Raynouard (*Lexique Roman*, t. I, p. 577, et *in extenso* par Herm. Suchier, *Denkmäler provenzalischer Literatur*, etc. Halle, 1883, t. I, p. 1-73.
Cf. l'*Hist. littéraire de la France*, t. 32, p. 102-106.

3. L. VI. 36 du Catalogue de Pasini, t. II, p. 499. Cette traduction aujourd'hui brûlée a été signalée par M. Herm. Suchier, *Zeitschrift. für roman. Philologie*, 1884, p. 429.

4. Fait signalé par M. Herm. Suchier, *l. c.*

5. C'est ce que l'on essaiera de démontrer en étudiant dans le détail la composition de cette *Passion selon Gamaliel* comparée à celle des Mystères rouergats, p. 395 et suiv. de ce livre.

pitres et doublé le texte en y insérant divers récits tirés des Evangiles canoniques, et diverses légendes qu'on retrouve dans des poèmes connus. C'est donc un véritable roman ou mieux encore, qu'on nous passe cette expression, un véritable poème en prose, l'auteur est un pauvre poète, mais un poète plutôt qu'un romancier. En tout cas le nouvel ouvrage a été extrêmement populaire, à en juger par le nombre des manuscrits qui nous l'ont conservé et des transformations qu'il a subies jusqu'au XIXe siècle.

Le dit poème en prose française du XIVe siècle est intitulé dans les manuscrits[1] soit : *Le Procès de la Passion et de la resurrection de Iesu Crist*, soit : *Le Procès et Romain* (sic) *de la mort et Passion de Nostre Seigneur Ihesus Crist :* soit encore : *Cy s'ensuit la Passion de Nostre Seigneur Ihesus Crist selon Nichodemus et Gamaliel son oncle.* D'autres manuscrits n'ont pas de titre particulier. Pour abréger et éviter les confusions nous appellerons l'ouvrage : *la Passion selon Gamaliel.* Cette *Passion selon Gamaliel* a été elle-même traduite vers la fin du XIVe siècle en prose provençale, comme l'a signalé M. Paul Meyer[2]. D'autre part, l'original français ou la *Passion selon Gamaliel* manuscrite a fini par être imprimée en Bretagne par Robin Foucquet, au beau milieu d'une compilation déjà plusieurs fois signalée, *la Vie de Jesu Crist* de 1485. Elle y a reçu diverses additions ou interpolations empruntées en grande partie à la Passion française composée en 1398 pour Isabeau de Bavière. Le vieux poème en prose française se présente donc à nous sous trois formes ou versions diverses, et, s'il a inspiré successivement la *Passion* d'Auvergne et les Mystères rouergats, c'est dans des conditions différentes qui doivent être examinées séparément.

1. Les principaux manuscrits ont été indiqués par M. P. Meyer (*Romania* 1898, p. 129) : Bibliothèque de Grenoble, ms. 50 (XIVe siècle) : Rome, Vat., Christ., 1798 : Paris, Arsenal 5.366 ; Bib. Didot, Catal. des mss. vendus en juin 1881, n. 26.

Ajouter encore Besançon, ms. 588, fol. 1 à 95 v. ; Valenciennes, 541 ; Paris, B. N., fr. 979 ; ibid. fr. 24 738, fol. 140 v° et suiv. ; n. a. fr. 4.085, fol. 85 à 143 v. ; Musée de Chantilly, 898.

2. B. N. fr. 24.945, f. 92 à 126, traduction signalée par M. P. Meyer (*Romania* 1898, p. 129. — Une autre traduction (B. N. ms. fr. 1,919 (XVe siècle) est incomplète au commencement et à la fin, mais illustrée de curieux dessins et diffère très sensiblement de la précédente.

Le manuscrit unique de la Passion d'Auvergne est daté de 1477, mais la pièce même est antérieure. Il s'en suit que l'auteur auvergnat a connu la *Passion selon Gamaliel* par un manuscrit. Ses emprunts sont assez nombreux et assez marqués pour qu'on puisse affirmer le fait. Rien ne montre qu'il ait profité des additions et interpolations de l'imprimé, lesquelles d'ailleurs ne sont peut être pas antérieures à l'impression (1485).

Le problème est plus compliqué pour les Mystères rouergats qui, nous le savons par d'autres indices, sont au plus tôt des dernières années du xve siècle. Où l'auteur rouergat a-t-il lu la *Passion selon Gamaliel?* Dans un manuscrit français, dans un manuscrit provençal, dans l'imprimé français de 1485 ou dans l'une de ses nombreuses réimpressions? Pour le savoir, on est d'abord obligé de mesurer exactement les interpolations faites dans la *Passion selon Gamaliel*, telle qu'elle a été imprimée en 1485. Non seulement il faut comparer cette Passion dans les manuscrits et dans l'imprimé, mais il faut examiner la *Vie de Iesu Crist* ou la compilation imprimée tout entière, parce que la première partie de cette compilation développe déjà souvent les mêmes scènes que les Mystères rouergats. C'est après cette enquête seulement qu'on pourra reconnaître le véritable modèle de l'auteur rouergat. En réalité il a suivi un manuscrit, mais qui ne ressemble exactement à aucun des deux manuscrits provençaux qui nous sont parvenus et qui devait se rapprocher du manuscrit français employé par Robin Foucquet, abstraction faite des interpolations. De plus, par un singulier hasard, il semble bien que l'auteur rouergat ait en outre consulté l'*Evangile de Nicodème en vers provençaux* lui-même.

Ces faits compliqués, mais que nous croyons certains, détermineront la marche de cette discussion. On examinera d'abord la *Vie de Iesucrist* de 1485 tout entière et dans cette compilation on analysera en particulier la *Passion selon Gamaliel*, de telle sorte qu'il soit possible de discerner les interpolations et de voir ce que l'imprimé ajoute aux manuscrits français et provençaux. Comme pièces justificatives on donnera ensuite quelques extraits textuels de cette *Vie de Iesu Crist* rapprochés des manuscrits, et qui permettront de suivre la série des emprunts signalés pour l'*Evangile de Nicodème en vers provençaux*, la *Passion d'Auvergne* et les

Mystères rouergats. Le modèle bien connu, il ne restera plus qu'à reprendre en détail les imitations qui nous intéressent spécialement, c'est-à-dire la *Passion* d'Auvergne précitée et les Mystères rouergats avec leurs sources diverses.

Voyons d'abord la *Vie de Jesu Crist* de 1485. L'ouvrage a été maintes fois décrit par les bibliographes[1], au point de vue des caractères, de la signature des cahiers, des erreurs dans la numérotation des feuillets, mais il ne semble pas qu'on en ait encore déterminé les sources et les manuscrits. En voici d'abord le titre :

Fol 1. sign. Aii, (o) U nom de la benoiste et saincte trinite || Amen. A tous bons et vraiz crestiens || ..... — A la fin :) Cy finist le liure nomme *la vie de iesucrist* ou || quel est comprinse la creation de Adam de eue et || du mon || -de iusques a la passion et resurrectiou (*sic*) || La vie nostre dame. La vie saint iehan baptiste. La vie de iudas et pluseurs aultres beaulx || histoires. Imprimé par Robin Foucquet || et Iehau (*sic*) Cres. Le derrenier iour dapuril. Lan || mil iiii^c iiii^xx et cincq (1485). Deo gratias. || Robin Foucquet. || — S. l. [Brehant-Loudeac ?] 1485.

In-4° de 152 feuillets chiffrés, plus 1 f. préliminaire. Car. gothiques a longues lignes. (Bib. Nat. Réserve, H 506 (1) : manque le frontispice.)

Ce long titre donne déjà une idée du livre qui commence, en effet, après un court prologue, par la Création des Anges et la révolte de Lucifer, suivie de la création du monde et de nos premiers parents destinés à remplir les sièges vides du Paradis. La chute, l'origine de la pomme d'Adam qui se serre à la gorge dès qu'il a avalé un morceau du fruit fatal, l'expulsion du Paradis, le labeur d'Adam et d'Eve, le meurtre d'Abel et la malédiction de Caïn sont l'objet de récits aussi clairs que naïfs[2]. Adam meurt à son tour non sans avoir envoyé son fils Seth demander à l'archange

1. Voir en particulier la dernière description extrêmement détaillée, p. 49 à 55, dans l'*Imprimerie en Bretagne au* XVe *siècle*, publiée [par A. de la Borderie] pour la Société des Bibliophiles bretons. Nantes, 1878

2. Cette « histoire sainte », entremêlée de citations latines de la Genèse et de légendes populaires, ressemble à beaucoup d'autres, notamment au début de la [illegible] *abrégée* de Robert d'Argenteuil, mais je n'ai pu l'identifier et n'en connais pas de manuscrits.

du Paradis l'huile de miséricorde, c'est-à-dire trois pépins d'un arbre merveilleux qui seront plantés sur sa tombe et donneront plus tard naissance à l'arbre de la Croix [1]. Vient ensuite l'histoire du patriarche Noé qui planta la vigne, et de ses trois fils qui fondèrent les trois ordres de l'Etat [2], de Moïse qui promulgue la loi écrite ou le Décalogue, de David qui fait le Psautier et commence le temple, de Salomon qui l'achève et fait recouvrir de lames d'argent la poutre merveilleuse destinée à la crucifixion du Christ, etc.

De ces récits merveilleux qui sont évidemment destinés à figurer le Nouveau Testament, l'auteur passe brusquement au Christ lui-même et à sa famille. Il raconte successivement l'histoire d'Anne et de Joachim [3], les parents de Marie, le mariage de la Vierge et la légende de la verge desséchée qui fleurit aux mains de Joseph, et il indique la nécessité de ce mariage, pour tromper la vigilance du diable, *ut partus diabolo celaretur* [4]; il nous montre les anges suppliant Dieu en faveur du genre humain [5], et il se réjouit avec eux de l'Annonciation. Puis c'est le voyage à Bethléem, la détresse de Joseph et de la Vierge dans la nuit noire, le

1. Fol. IX recto (sign. Biii) et suiv., traduction abrégée de l'apocryphe déjà souvent cité de *la Pénitence d'Adam;* le fait a été signalé par l'éditeur du *Mistere du Viel Testament*, t. I, p. lxxij, lequel renvoie à l'analyse donnée par M. P. Meyer (*Revue critique*, I, 1, p. 221).

2. Fol. XIIII r°. *Comment noblesse vint.* — Légende populaire déjà étudiée dans la *Passion* de Semur.

3. Fol. XVIII v° à XXVI r°. Traduction libre et abrégée du *Pseudo-Matthaei Evangelium* ou *liber de ortu B. Mariae* (éd. Tischendorff, 1876, p. 51 à 112). — L'emprunt est encore marqué p. XXV r° du texte français par la citation d'une phrase latine altérée du chap. VIII sur le mariage de la Vierge : *Ex ea virga ex qua de cacumine egreditur flos ipsi trade Mariam.* — Cf. Tischendorff, p. 67, note 2, variantes.

4. Fol. XXX. « Ut diabolo partus filii Dei occultaretur » disent les *Meditationes Vitae Christi*, ch. VI. — La phrase qui remonte à St. Jérome (in *Matth.* I, 18) a été souvent copiée et citée plus ou moins exactement.

5. Fol. XXXVI r°. « Comment les anges supplierent a Dieu qu'il rachaptast lumain lignaige », commence une traduction abrégee mais suivie des *Meditationes Vitae Christi* du pseudo-Bonaventure, et non de la *Vita Christi* de Lupold. Si, en effet, ces deux ouvrages se ressemblent fort, et si Lupold a souvent copié textuellement les *Meditationes*, la phrase latine que le compilateur français a insérée dans son texte, fol. XXXIII r° : « *Ex ubere de celo pleno* [*Virgo*] *edocta Spiritu Sancto Jesum lactauit et sub lacte per totum corpus liniuit*, cette phrase se retrouve seulement dans les *Meditationes* (ch. VII, De nativitate Christi » et non dans la *Vita Christi* de Lupold.

prodige des charbons ardents transformés en roses [1], la naissance du Christ et la légende connue d'Anastasie qui recouvre à point nommé ses mains [2], l'adoration des Mages, la colère d'Hérode et le massacre des « cent quarante-quatre mille Innocents », la fuite en Egypte et le retour en Judée, la première prédication de Jésus au temple et son baptême dans le Jourdain par saint Jean-Baptiste lequel sera bientôt après « décolé » sur l'ordre du fourbe Hérode d'intelligence avec sa femme [3], la tentation au désert [4], les noces de Cana ou de St. Jean l'Evangéliste, enfin toute la vie publique du Christ et la suite de ses miracles depuis son entretien avec la Samaritaine jusqu'à son entrée triomphale à Jérusalem. Si l'on entre dans le détail, on reconnaît que cette singulière histoire sainte est une mosaïque compliquée de récits très divers : nous y retrouvons jusqu'à des légendes du vieux poème de bateleurs qui a inspiré l'*Esposalizi de Nostra Dona* et la *Nativité* Sainte-Geneviève. Le fonds ou l'ouvrage le plus souvent mis à contribution, c'est le livre des *Meditationes Vitae Christi*, dont le compilateur transcrit des chapitres entiers et qu'il complète finalement par une longue légende connue du traître Judas, fils de Ruben et de Cyborée [5]. Malgré quelques traits analogues, cette première partie, disons-le tout de suite, n'a rien de commun ni avec la *Passion* d'Auvergne, ni avec les Mystères Rouergats. Il n'en sera plus de même de la suite.

La seconde partie de la *Vie de Jesu Crist* de 1485 est intitulée (p, LXVII — 68 r°) :

Cy commence la mort et la passion de Iesucrist laquelle fut faicte et traictee par le bon maistre Gamaliel et Nycodemus son nepveu et le bon

1 et 2. Fol. XXXII r°. « Comment Joseph apporta le feu au diversoire et se trouverent roses ». — Fol. XXXIII v°. « Comment Joseph alla querir Anastasie ». Légendes venues du *Roman de l'Annonciation Nostre-Dame*, etc., et déjà étudiées précédemment dans le chapitre des *Mystères Sainte-Geneviève*.

3. Fol. LII verso. C'est l'explication compliquée de Bède déjà étudiée dans la *Passion* de Greban, p. 216, n° 20 et p. 278 de ce livre. Il est possible que le compilateur l'ait prise dans le livre populaire du *Ci nous dist* (B. N. ms. fr. 425) où elle est reproduite fol. 158 v°, col. 2.

4. Tous ces chapitres de la vie publique de Jésus sont de nouveau abrégés des *Meditationes Vitae Christi*. Cf. notamment fol. XLVIII r°. « Comment les anges de paradis ministroient à Jesucrist » et fol. LXI, épisode de la Samaritaine aux chap. XVII et XXXI des *Meditationes*.

5. Légende citée et étudiée dans la *Passion* de J. Michel, p. 285 de ce livre.

chevalier Joseph d'Abarimathie, disciples secretz de nostre seigneur, laquelle s'ensuyt. »

Ce récit n'est pas autre chose que la version en prose de l'ancien poème français inspiré par l'Evangile de Nicodème [1]. L'auteur nous présente d'abord ses personnages « Pylate qui estoit seneschal de Hierusalem pour Julius Cesar empereur de Romme » ; puis les conseillers de Pilate. « Nicodemus, ung gentilhomme chevalier, lequel avoit cent chevaliers soubz soi qui estoient aux gages de l'empereur » ; puis l'oncle de Nicodemus « Gamaliel, un maistre a Hierusalem qui lisoit les loys de Moyse et qui estoit moult saige » ; enfin « ung prudhomme qui avoit nom Joseph Dabarimathie qui estoit né naturellement à Barimathie et estoit Juif et disciple de Ihesucrist secretement ». La noblesse, la magistrature, le tiers état, voilà des témoins sérieux, il n'y a plus qu'à leur céder la parole et à écouter ce que « racontent Gamaliel » et ses amis qui ont suivi Jésus pas à pas.

Jésus est parti de Betphagé un samedi, la veille de Pâques fleuries, pour aller « sermonner en Jerusalem ». Arrivé aux portes de la ville, il dit à ses apôtres saint Pierre et saint Philippe de lui amener une ânesse et son poulain que le propriétaire ne leur refusera pas. Les apôtres remplissent leur mission, et Jésus reçu en triomphe par les Juifs de Jerusalem se rend tout droit au temple de Salomon « ou il prêche moult amplement de la loy ». Les assistants sont émerveillés mais aucun ne lui offre l'hospitalité, si bien que Jésus est obligé d'aller loger « en la maison de Jacob, père de Marie Jacobi, et là menga et demeura celle journée ». Mais cette entrée triomphale a porté à son comble la colère de la Synagogue. Les évêques Anne et Cayphas convoquent leur conseil des « XII plus grans » prudhommes (Abderon, Neptalin, Roboan, Abraham, Benjamin, Jabes, Sentabay, Salubret, Mammilat, Letabitur, Daniazelot et Selomissabart) [2], et la perte de Jésus est déci-

1. Pour cette analyse, le plus court est encore de suivre *la Vie de Jésu Crist* ou l'imprimé de 1485 (B. Nat. réserve, H. 506(1), en notant chemin faisant les principales modifications et additions qu'il fait subir aux manuscrits français et provençaux. Nous renverrons donc aux folios de l'imprimé, et ne citerons les manuscrits que lorsqu'il y aura utilité, pour des variantes qui en vaillent la peine

2. *Vie de Jesu Crist* de 1485, fol. LXIX ; item, édit. de Trepperel, 1497 (B. N. réserve D, 5,692, fol. A IIII v°). — On a reproduit le passage *in extenso* dans les Extraits de la

dée. En vain Gamaliel et Nicodème tentent-ils sa défense [1]. On les injurie ; Cayphas les traite de faux excommuniés « qui ont le diable au corps » : finalement on les expulse, et Abderon et Benjamin vont de la part de l'assemblée prier Pilate de citer l'enchanteur à son prétoire. Pilate lui fait porter en effet une citation dans la maison de Jacob par son sergent « qui avoit nom *Romain* [2] », et le lundi au matin, Jésus, prenant avec lui saint Pierre, saint Barnabé et saint Mathieu, se rend au palais du gouverneur où il attend « dans une chambre à part » qu'on l'appelle. Déjà Pilate est installé à son tribunal, entouré de ses chevaliers porte-étendards et de ses conseillers Gamaliel, Nicodemus, Joseph d'Abarimathie et « plusieurs autres saiges hommes ». Sur un ordre, le sergent Romain va chercher Jésus et jette par respect son manteau sous ses pieds : par deux fois les étendards, les aigles impériales s'inclinent devant lui. Ce miracle, le songe de « sa femme » [3], qui bien qu'appartenant à « la loy juive », lui fait mander d'épargner ce juste, les longs plaidoyers de ses conseillers Gamaliel et Nicode-

Vie de Jesu Crist, plus loin. — De ces noms rébarbatifs, les cinq premiers sont les mêmes à peu près dans tous les manuscrits ; tous les autres varient suivant le ms. : Bornons-nous à citer le Ms provençal de la Bib. Nat. fr. 29.945, fol. 82 r° col. 1. « Abderon, e Neptalim, Roboam, Abraam, Benjamin, Jalies, Izacpar, Salubet, Manilat, Jacoburt, Dampsel (ou Danipsel), Zeromilasbat »

L'énumération est très differente dans le ms. provençal fr, 1,919, fol 4, où *Zeromilasbat* a cédé la place à *Josep*.

1. *Vie de 1485*, fol. LXXII (r°).

2. Le nom propre très important de *Romain* est donné par l'imprimé de 1485 (fol. LXXIII r° bas, et LXXIIII r° milieu de la page), et par les réimpressions.

Les manuscrits français donnent presque tous *Roma* (Besançon 588 f. 5 r° ; Paris, B. N. fr. 979 f. 6 r° et v° ; f. 24,438 f. 146 v° et 147 r° ; n. a. fr. 4,085 f. 87 v° et 88 r° ; Arsenal, 5,366 f. 6 r° et 7 v°, item).

La version provençale B. N. fr. 24.945, fol. 96 r°, col. 1, dit « Pilat apelet .1. servent que avia nom *Roma* » et au v° col. 1 Pilat] sona *Romo* (*sic* pour *Roma*) lo servent ». — La version prov. du Ms. fr. 1919 donne f. 9 r° bas et 10 r° (haut) *Romas*

Quant à l'ancienne traduction française en prose de l'Evangile de Nicodème (B. N. fr. 6,447 etc), citée p. 269 n. 6 de ce livre, elle ne donne pas de nom au sergent qui est simplement un courrier, et il en est de même dans la traduction fr. de l'Evangile de Nicodème, insérée dans le sixième livre du *Perceforest*.

De tous les Ms. latins collationnés par Tischendorff (*Ev. apocrypha*, éd. de 1876, p. 338, note 2 du ch. I), un seul, le *Florentinus* contient « cursorem *Ananiam* », mot qui, même défiguré, ne peut guère donner *Roma*. C'est donc très vraisemblablement une invention de l'auteur français de la *Passion selon Gamaliel*.

3. Cette « femme » n'est nommée ni dans l'imprimé de 1485, ni dans les Ms.

mus, ses propres sympathies, tout décide Pilate à absoudre l'accusé des crimes qu'on lui reproche, et à débouter les Juifs « croulant le chief et estraignant les dents comme forcenez ».

Sur le conseil de son juge Pilate, Jésus se hâte de rentrer chez son hôte de Jérusalem, Jacob, où il retrouve sa mère et ses apôtres ; puis le lendemain, pour plus de sûreté, tous se rendent secrètement en Béthanie dans la maison de Lazare et de ses sœurs, mais ils sont suivis par le bon Gamaliel qui s'est déguisé de robes pour tout observer : — « Et atant furent les tables mises et alerent menger. Et le ladre se assist a table, et Marthe servoit et administroit les viandes. Et Marie-Madeleine prit une boiste plaine de oignement moult precieux et en oignit les piez de Jesucrist [1] », à la grande colère de Judas Scarioth que Jésus a grand peine à calmer. Cependant les Juifs de Jérusalem sont venus en grand nombre pour voir le Ladre ressuscité ; les uns songent à le tuer pour arrêter les progrès de la nouvelle doctrine ; les autres, au contraire, bénissent Jésus qu'une voix du ciel a glorifié au milieu de ses disciples. Il annonce son jugement et sa passion prochaine, puis brusquement il disparaît, au grand regret du bon Gamaliel, lequel « s'avise pourtant qu'il s'est mussé » par crainte de ses ennemis et ne reparaîtra plus avant que, de guerre lasse, ils ne soient repartis.

Revenons donc à Jérusalem. Le départ de Jésus, absous par Pilate, a déconcerté un instant la Synagogue. Mais Annas et Caïphas envoient un message à Hérode, le fils de Archilaus [2], celui qui fit jadis égorger les Innocents. Ils le prient de faire arrêter Jésus s'il se trouve sur ses Etats et d'intervenir auprès de Pilate. Le roi Hérode renvoie le messager avec une réponse favorable et commande aussitôt « à ses sénéchaux » de se mettre en campagne. Le cercle se resserre ; « l'enchanteur » ne peut plus échapper.

Il se dérobe pourtant, le plus simplement du monde et, le terme de Pâque venu, il rentra inaperçu à Jérusalem avec sa mère, Marie-Madeleine, ses apôtres et tous ses disciples, excepté Lazare pour

1. Imprimé de 1485, fol. IIII^xx b. (85) r°.

2. Impr. de 1485, fol. IIII^xx XII (92, en réalité 87 r°) ; ibidem, f. IIII^xx VIII r°. — Cet Herode dit au Messagier : « Amis, les evesques me mandent que celluy pour qui mon père fist tuer les enfans que ilz lont mené et cité devant Pilate etc. ».

lequel il a craint la vengeance des Juifs et qu'il a fait rester à Béthanie. Tous vont prendre logis, près du palais de David, dans la maison de Ruth, qui donne sur un petit jardin bordé par le Cédron. Judas l'économe est envoyé au marché pour acheter un agneau blanc et un poisson [1]. Mais, si secrète que soit cette rentrée des proscrits, elle n'a pas échappé à l'attention de Gamaliel qui « se deguise » encore une fois « de robes », si bien que Judas en le rencontrant le prend pour un pauvre, le prie de l'aider à transporter ses provisions et l'emmène avec lui mettre les tables et l'assister dans le service.

Bientôt après, Jésus laissant sa mère et Marie-Madeleine avec Ruth son hôte, monte au palais de David, se met à table avec ses apôtres, fait apporter l'agneau rôti pour la Cène et dit : « Mon pere commanda a Abraham et a Moïse qu'ils fissent sacrifice d'aigneaulz : or est le temps qu'on sacrifiera le Fils de l'homme. » — Et tous les apôtres reçoivent une part de l'agneau, excepté Judas qui servait et qui reçoit l'ordre d'aller chercher le poisson. A ce moment, Jésus annonce qu'il est sur le point d'être trahi par l'un des siens. Saint Pierre le presse en vain de questions, mais à saint Jean incliné « sur son giron », il indique un moyen de reconnaître le traître : c'est celui qui le premier recevra un morceau de sa main et qui lui essuiera la poitrine [2]. Presque aussitôt Judas se livre lui-même si naïvement que saint Jean propose de « le bouter » sur-le-champ de la compagnie, de peur qu'il ne surprenne

1. Imp. de 1485, fol. IIIIXX X (90 r°, en réalité 95°).

2. L'imprimé de 1485, fol. IIIIXX XI (en réalité 96°) écourte et modifie ce passage important qui est une réminiscence de la *Passion* des bateleurs du XIIIe s., et qui varie également dans les Ms. Ainsi, dans le Ms. de l'Arsenal, 5,366, fol. 23 v°, « celui que je apparleray, etc. » est tronqué et à peine intelligible ; la version provençale, B. N., 24 945, fol. CV r° est claire, mais incomplète. Le texte le meilleur et le plus détaillé paraît être ici celui d'un manuscrit écrit à Autun en 1470 (B. N. n. a. fr. 4,085, p. 101 r°) que nous reproduirons :

« Et Jesucrist luy dist : « Celuy que premier je pestray et a moy nectoyra la poitrine, celuy la me trayra. » — Et Jesu Christ appella Judas come s'il luy vouloit donner [de] l'aignel et Judas vint et se agenoilla, et J. Christ print ung morceaulx de poisson, et ly mist en la bouche, et Judas mit la main au tailloir de Jesucrist et luy embla ung poisson : et Jhesucrist prist une couppe et fist semblant de beyre, et Judas pris[t] un drap et luy nectoya la poitrine, et luy embla ung poisson, et puis se leva pour administrer, etc. »

On a reconnu la *Passion* du XIIIe s. (copiée par G. de Paris) dont cette [illegible] explique

ses secrets, mais Jésus l'arrête en disant « qu'il est juste qu'un homme meure pour le peuple » et rachète le peché d'Adam : la Cène continue. « Adonc saint Jehan s'endormit au giron de Jesus et en son dormant Jesus lui revela les secrets du ciel » : puis à son réveil il institue « le sacrement de l'autel et fait nouveau testament ».

La Cène achevée, et la nuit déjà « moult obscure », tous retournent à la maison de Ruth ainsi que Judas qui, poussé par le diable, s'en va bientôt à la Synagogue perpétrer sa trahison. Jésus demande à son hôte « une plaine ydre d'eau et ung vaisseau » et lave les pieds des Apôtres en commençant par saint Pierre. Et quand il eut fini, « il vit Gamaliel ester derriere la porte. Molt simplement il y ala et luy dist : « Es tu le mien amy ? Bien me plaist que tu as voulu veoir et ouyr ce que j'ay faict, je te eslis de ma partie, et saiches que, quant je transmectray et envoieray le sainct esperit a mes apostres, je le te envoieray aussi, lequel te illuminera et te fera saige et te gardera de tout mal. — « Sire, se dist Gamaliel, soiés de moi remembrant »[1], et il en reçoit l'assurance de son nouveau maître, lequel descend bientôt après avec ses apôtres au verger et se retire à part en prières.

Déjà Judas a fait marché avec la Synagogue qui, sur la proposition de Benjamin, lui a donné trente deniers d'argent. Il revient avec une bande de soldats qui fouillent en vain la maison de Ruth, puis descendent à grand bruit au jardin. Trois fois ils veulent arrêter Jésus, mais trois fois une force mystérieuse les renverse[2] jusqu'à ce que la victime les laisse faire. D'un coup d'épée Pierre a tranché l'oreille du valet Malchus, mais Jésus le guérit et se laisse docilement emmener dans la maison d'Annas. Là les sergents le dépouillent de ses vêtements, le lient à un pilier au milieu d'une

dans le chapitre I des *Mystères Sainte Geneviève* (Ms. de l'Arsenal 5021, fol. 109 v° et 110 r°, col. 1).

Judas ne s'essist pas derrier,
Car nostre sires moult l'amoit ;
Toz jors avoecques lui maingoit,
Et li traictes que façoit ?
Totans quant li sires bevoit,
Il li ambloit come gloton
Le plus beau morsel du pois[s]on.
Ja Dex n'an feïst nul samblant....

1. Imprimé de 1485, fol. IIII^{xx}XII r° (en réalité 97).

2. On a déjà relevé cette triple chute dans la *Passion* romane de Clermont-Ferrand, v. 34 ; dans la *Passion* d'Arras et ailleurs, p. 272, note 4, c, de ce livre.

salle, et le frappent et l'outragent pendant toute la nuit ; Malcus est le plus acharné de ses bourreaux. Au matin, l'évêque Cayphas propose de ramener le prisonnier au gouverneur de la province qui, cette fois, n'osera plus le sauver. Pilate se proposait justement d'aller avec ses conseillers Gamaliel, Nicodemus et Joseph d'Abarimathie saluer le roi Hérode, arrivé de la veille à Jérusalem, quand les Juifs lui amènent Jésus « tout lié et sanglant »[1]. — « Je vous avoye dit et deffendu que vous ne luy feissiez nul mal ne villennie, vous en serez tous bien pugniz. » — Et il s'indigne de cet acharnement, il repousse les faux témoins produits par Cayphas, il les récuse tous avec l'aide de Gamaliel, il fait défiler devant son tribunal le long cortège de ceux que l'enchanteur divin a guéris ou qui ont vu, comme les douze prudhommes, la résurrection de Lazare à Béthanie[2], mais il n'en finit pas moins par céder à la foule menaçante.

Sur un ordre, Centurion conduit l'accusé au roi Hérode au temple « où il estoit venu pour adorer avecques Bardine sa femme »[3]. Mais Hérode, bien que touché de la déférence de Pilate, s'excuse et refuse de juger l'affaire : « il ne prendroit nul honneur en la mort de cest homme qui ne lui a de rien meffait » : il se rappelle combien le supplice d'un autre prophète, saint Jean-Baptiste, exécuté naguère dans son hôtel, lui a coûté cher, à lui et à sa famille. Aussi fait-il revêtir Jésus « honorablement de pourpre », et il le renvoie à Pilate, lequel demande encore une fois conseil à Gama-

1. Imprimé de 1485 fol. IIII^xx^X b 1 r° (101).

2. Imprimé de 1485 fol. IIII^xx^XIX (en réalité 104), réimprimé dans les Extraits de la *Vie de Jesu Crist*.

3. « Bardine sa femme qu'il avait prinse après la mort de Herodes ».

Cette leçon de l'imprimé de 1485 (fol. CI r°), est absurde, mais elle est donnée par divers Ms., dont quelques-uns seulement cherchent à l'expliquer par l'addition finale du mot « son frere ».

B. N. fr. 979, fol. 23 r° « Herodes, lequel estoit venuz veillier au temple avec sa femme *Gardiane*, laquelle il avoit prinse après la mort de Herodes ». — Arsenal 5.366 p. 32 r° même leçon, mais *Gordiane*.

B. N. fr. 24.438 fol. 184 r° « Hérode qui estoit venu veiller avec sa femme, gardienne au temple qu'il avoit prinse après la mort de Herodes son frere. » — B. N. n. a. fr. 4.085 fol. 113 « Bardiane.... Herodes son frere ».

La leçon la plus simple et la meilleure est donnée ici par la version provençale :

B. N. fr. 2.945 f. CXI r° « Herodes que era vengut vellhar al temple am sa molher Gardian que avia preza apres la mort de *Erodias*. »

liel, mais de guerre lasse est bien obligé de procéder, malgré lui, à la condamnation. Le bon Gamaliel proteste en pleurant que le condamné est vrai fils de Dieu, et que les prophéties sont accomplies.

Déjà le cortège est en route. Les Juifs vont prendre « ung grant tref qui ne pouvoit entrer en la place du temple de Salomon », le mettent sur le cou de Jésus et lui font porter ou traîner jusqu'au Golgotha où les deux larrons Gestas et Dismas l'ont précédé [1]. Là les sergents l'étendent sur la croix fabriquée à la hâte, en forme de T ou « de marteau », et il y accomplit encore des miracles. La Véronique [2] baille à Notre Dame son « couvre-chef » ou une bande de sa coiffure, dont elle essuie le visage défiguré de son fils, et « après Veronique fut guerie de mesellerie » : mais Nicodemus a grand'peine à la protéger des violences des bourreaux. Lorsque Jésus a été élevé sur « la croix la plus haute » en forme de marteau, le bon Nicodemus s'aperçoit encore qu'il ne peut soutenir sa tête, faute d'appui. Il retourne à Jérusalem chercher un ais [3] ou une planchette qu'il rapporte bientôt avec une inscription en grec, hébreu et latin, que Pilate lui a remise à son passage, et qui, clouée au-dessus de l'ais, provoque une nouvelle colère de l'assemblée. Le lugubre supplice se prolonge interminablement : enfin Jésus recommande sa mère à saint Jean et expire au milieu des prodiges. Centurion le reconnaît pour le fils de Dieu et refuse aux pontifes Annas et Cayphas de l'outrager après sa mort et de lui

1. L'imprimé de 1485 donne tantôt *Dyamas*, tantôt *Dismas* : on retrouve les mêmes variantes d'orthographe dans certains manuscrits.

2. Imprimé de 1485, fol. CV r° (111). Identique dans les Ms. : Arsenal, 5,366 p. 34 v° : B. N. fr. n. a. fr. 4,065 f. 116 v°. 24,438 p. 187 r°. — Ms. provençal 24,945 fol. CXII r°.

On lit dans le *Roman d'Arles* (475) [*Revue des langues romanes*, 1838, p. 492] : « Vezona, qui aportet la benda de Nostra Dona, que s'appella verorica, de que fon torcada la cara de Crist e esformat lo menton e tota la fazia de la profeta Jesus ». « Je ne sais, dit M. Chabaneau, p. 517, n. 474, si un autre texte que le nôtre donne cette origine au linge miraculeux. » — Les textes précités répondent à cette question.

3. Même trait dans la *Passion* des bateleurs d'Autun (Bib. Nat. na. fr. 4,085, v. 1014, p. 160 r°.

Et la un prudomme il avoit
Qui en Hierusalem aloit,
Qui une ais aloit chercher
Pour la teste Ihesu pouser,
Et ilec Pilate encontrit
Qui diligemment demandit
Que de cela fere vouloit.....

rompre les jambes [1]. Mais, à défaut de Centurion, un vieux chevalier aveugle, Longis, perce le côté du Christ d'une lance et recouvre aussitôt la vue. Joseph d'Arimathie recueille le sang précieux dans un grand vaisseau et garde avec soin la lance [2], puis ému par les longues plaintes de la Vierge [3], il se rend auprès de Pilate pour lui demander le corps de son maître et l'ensevelir honorablement.

Joseph se rencontre avec le sergent Malcus qui venait se plaindre au gouverneur de ce que ses compagnons voulaient partager en pièces « la belle gonelle » ou la tunique sans couture de Jésus, au lieu de la tirer au sort. Pilate lui donne raison, et Malcus, favorisé par le sort, vend la précieuse tunique à Pilate [4], à la grande joie de Gamaliel qui rappelle à ce propos un verset du psautier de David.

Cependant la Vierge qui est restée seule avec saint Jean et les saintes femmes au pied de la croix poursuit ses tristes plaintes. Elle obtient à force de larmes et de prières que les soldats envoyés pour briser les jambes des condamnés, et les jeter dans la fosse, respectent le corps de son fils. La nuit s'avance et les saintes fem-

1. L'imprimé de 1485 dit, fol. CVII r° « qu'il lui meist la lance au coté » et n'amène les soldats charges de rompre les jambes des condamnés que bien plus loin, apres de longues interpolations.

2. Imprimé de 1485, fol. CVII ; item Ms. : Arsenal 5,366, f. 37 v° ; B. N. n. a. fr. 4,085, f. 118 v° ; 24,945 fol.

On reconnaît ici une variante de la célèbre légende du *Saint Graal* (éd. Fr. Michel).

Nostres sires ha treit avant	Que Joseph requeillu avoit,
Le veissel precieus et grant	Quant il jus de la crouiz l'osta
Ou li saintimes sans estoit	Et il ses plaies li lava.

3. Cette plainte est relativement courte dans les manuscrits français et dans la version provençale 24,945 fol. CXIII v° col. 1 ; dans l'imprimé de 1485 elle est allongée d'un « Incident » décrit plus loin ou de la requête de St Augustin.

4. Imprimé de 1485 fol. CXI (117) ; item, Ms., B. N. fr. 959, fol. 29 v° ; fr. 24,438, fol. 155 v° ; provençal B. N. fr. 24,945 fol. CXIIII r° etc.

Voilà comment Pilate se procure le talisman qui le protègera plus tard contre la colère de Tibère. Nous avons déjà cité p. 275, n. 4 de ce livre une variante de la même légende dans la *Passion* d'Arras et la *Vengeance* de Mercadé. L'origine commune de ces légendes est l'apocryphe : *Mors Pilati* (Tischendorff, *Evang. apocrypha*, 1875, p. 457 : Pilatus autem tunicam Jesu inconsutilem secum detulit), lequel apocryphe a inspiré en partie la chanson du Vespasien ou de la *Prise de Jérusalem*, c'est-à-dire la *Vengeance* mise au théâtre par Mercadé (cf. P. Meyer, *R. de la S. des Anciens textes fr.*, 1875, p. 52).

mes ont une nouvelle angoisse quand elles voient arriver Joseph d'Arimathie et Nicodemus, auxquels une femme de Galilée, l'Hémorrhoïsse guérie, a donné gratuitement un beau suaire blanc[1] pour ensevelir le Christ, et qui viennent remplir leur pieuse mission. Saint Jean va au devant d'eux, les reconnaît et les aide à détacher de la croix le corps de Jésus qu'ils déposent d'abord dans le giron de sa mère, et qu'ils vont ensuite ensevelir dans un sépulcre neuf. Puis les fidèles désolés retournent à Jérusalem, et la Vierge suit docilement l'apôtre saint Jean[2].

Ainsi s'arrête une première fois le vieux poème français mis en prose dont il n'était pas besoin de souligner la naïveté archaïque, et dont on s'est borné à résumer la marche en sacrifiant le moins de détails possible. On a dû pourtant écourter la fin, où l'imprimé diffère le plus sensiblement des manuscrits. Si l'ancien poète français a réuni de nombreuses légendes de l'Evangile de Nicodème, de la *Passion* romane de Clermont-Ferrand, de la *Passion* française des bateleurs du XIIIe siècle et de la *Passion* d'Autun, du *Saint Graal*, du *Roman d'Arles* et de *la Vengeance*, le compilateur de 1485 y a encore ajouté de nouvelles légendes qu'il a insérées et enchevêtrées au milieu des précédentes. Ainsi la plainte de la Vierge au pied de la Croix[3], assez courte dans les Manuscrits

1. Ms. B. N. 24,438, fol. 155 r° « de Gallillée, etc. » : provençal 24,945 f. CXIIII v°. — Le Ms. de l'Arsenal 5,366, fol. 39 v° contient une grosse faute : une femme qui estoit de *Galice* (*sic*).

2. Toute cette fin est très allongée dans l'imprimé de 1485 à l'aide d'emprunts aux *Meditationes Vitae Christi*. Les Ms. français et le Ms. provençal (B. N. fr. 24,945 fol. CXIIII v°) disent brièvement « qu'elle s'en va avec les autres dames et St Jean l'Evangéliste en Galilée ».

3. Prenons la première « plainte » de l'imprimé de 1485, p. CVIII r° « Ha ! le mien cher filz je te eu de la bouche du Saint Esperit et te enfantay a grant joye. Et je te voy maintenant pendu et clavelé en l'arbre de la croix, etc. » Non seulement cette plainte se retrouve dans tous les Ms. français et provençaux de la version en prose, mais elle est très reconnaissable dans l'*Evangile de Nicodème en vers provençaux*, éd. Suchier, p. 27, v. 913 :

Vos mi trames lo rey del cel
Per la boca san Gabriël,
Del frugz santz esperitz vos ayc,
Car sol la vos de dieu mi plac, etc.

Suit dans l'imprimé de 1485 f. CVIII v° et suiv. ce qui n'est naturellement plus dans les Ms. français et provençaux : « Comment la Vierge Marie s'apparut à sainct Augustin et lui monstra toutes les grans douleurs et les grans gemissemens qu'elle eut a la passion de son filz ».

« Comment sainct Augustin fist sa requeste ».

français et provençaux, a été doublée par « un incident » ou une nouvelle lamentation : c'est la reproduction textuelle de l'apocryphe attribué tantôt à saint Bernard, tantôt à saint Augustin, et que le bon moine Jean de Venette, pour trancher la difficulté, attribuait à tous les deux [1]. De même le dernier épisode, un peu développé dans le poème français et dans les manuscrits, était celui de la tunique gagnée par Malcus, et l'imprimé ajoute ici des pages, des chapitres entiers d'ailleurs intéressants. La descente de croix notamment et la sépulture du Christ sont vraiment belles dans leur naïveté colorée : on dirait des fragments d'un vieux vitrail. Mais, au fait, ces pages, nous les connaissons déjà : elles sont empruntées telles quelles aux *Méditationes Vitae Christi*. Non, pas même aux *Meditationes*, puisque ce livre latin, il aurait fallu prendre la peine de le traduire. A quoi bon, puisque le traité apocryphe de saint Augustin et les chapitres des *Meditationes* visés étaient déjà traduits dans la *Passion* française composée en 1398 pour la reine Isabeau de Bavière. C'est dans cette *Passion* de 1398 que le compilateur de la *Vie de Jesu Crist* de 1485 est allé les chercher [2], et ce sont à peu près les seules

1. B. N. ms. fr. 12,468, fol. 74 r° col. 1 :

Les complaintes et les hustins,
Ainsi com[me] saint Augustin
Et saint Bernard le nous recontent
Qui le plaint (*ms.* complaint) de la Vierge [comptent.
Elle depuis leur revela
Ce qu'el souffri leur recompta,
Li dit en sont bien veritable
Et la matiere bien pitable.

2. Sur la *Passion* de 1398, se reporter aux pages 252, 253 de ce volume.

Exactement, le compilateur a ajouté dans l'imprimé de 1485 tous les chapitres depuis le fol. CXII r°. Comment la Vierge Marie estoit demourree a la croix, laquelle ploroit etc., jusqu'à et y compris fol. CXVI v° a VIXX v° « Comment Joseph dabarimathie et Nicodemus descendirent notre seigneur de la croix. — Ces chapitres correspondent rigoureusement au chap. 79 fin, 80, 81, 82, 83 des *Meditationes*.

Pour la vérification des emprunts on n'a qu'à prendre un bon manuscrit de la *Passion* de 1398, par exemple B. de l'Arsenal 2,038. La requeste de St Augustin s'y trouve fol. 53 r° et suiv., la descente de croix, fol. 68 v° « Et lors se vont ordonner a despendre le corps de la croiz et vont drecier amont les eschelles, l'une sur le bras destre de la croix et sur ceste cy monta Joseph atout ung marteau ». Cf. *Meditationes*, ch. 81 : « Ponuntur duae scalae a lateribus crucis oppositae, Joseph ascendit super scalam lateris dextri »

Il est encore plus simple de prendre le mauvais manuscrit non identifié de la Bibliothèque Nationale fr. 24,438 qui a l'avantage de contenir dans le même volume la *Passion* de 1398 en tête (incomplète des premiers feuillets) et plus loin (f. 140 v°) la *Pas-*

additions qu'il ait faites au manuscrit, mais elles sont longues ! Il est vrai qu'il a pris moins de peine pour la suite.

Dans les manuscrits, le récit reprend immédiatement après le retour à Jérusalem et continue sans interruption par l'histoire de Joseph d'Arimathie. Cette partie du vieux poème français n'a presque pas été remaniée dans l'imprimé (fol. VI^XX verso), et, pour diverses raisons, peut être résumée beaucoup plus vite.

La Synagogue s'est réunie en grande rumeur[1]. Les princes effrayés par les menaces de Gamaliel et de Nicodemus, ont confié la garde du sépulchre de Jésus à Centurion, et ils ont fait mettre en prison le traître Joseph dAbarimathie. Ils sont fort effrayés le lendemain matin de ne plus retrouver leur prisonnier : déjà le Christ ressuscité l'a délivré. Centurion lui même qui a vu la résurrection du Christ serait fort embarrassé de faire son rapport à la Synagogue, si Gamaliel qu'il est allé consulter ne lui donnait un bon conseil : « Centurio, saichez que annuyt, environ le point du jour, Jesucrist vint a moy et me dist que je ne doubtasse de rien. Si les evesques vous demandent Jesucrist, vous leur direz qu'ilz vous rendent Joseph qu'ilz misdrent vendredi au soir en la tour[2]. »

Cet argument désarme en effet la Synagogue qui n'a plus qu'à acheter le silence de Centurion et des gardes à prix d'argent. Argent perdu d'ailleurs, car les témoignages se multiplient. Le chapelain Abraham vient prévenir l'assemblée consternée que la courtine du temple de Salomon est déchirée et qu'il a trouvé sous ses plis les fils de Ruben morts depuis si longtemps, Carioth et Elion[3], « avec leurs suaires blancs affublés ». Quand tous « les eves-

sion selon Gamaliel qui nous occupe : Requête de St Augustin f. 58 v° ; descente de croix fol. 75 r° ; item 156 v° la descente de croix sommaire du vieux poème français, avant les additions de l'imprimé de 1485.

1. Imprimé de 1485, fol. VI^XX (en réalité 127) v°.

2. Imprimé de 1485 f. VI^XXVI v°.

3. Ibidem, fol. VI^XXVII. — L'orthographe de ces noms varie dans les Ms. français et provençaux. — Arsenal 5.366 44 v° et 45 v° *Carios* ; B. N. fr. 979, fol. 37 r° *Carios* et Liscos, *Cariotz* et Lizeos ; 24.438 fol. 162 r° *Carios* et Lesios.

Version provençale : B. N. 24.945 fol. 117, *Carios* et Lezios.

Cariotz, Cariot, Carios sont des altérations anciennes du nom de Carinus dans le texte latin de l'Evangile de Nicodème (éd. Tischendorff, 1876, P. II, ch. I (XVII) p. 390).

L'*Histoire scholastique*, cap. CLXXVIII (Patr. Migne), t. 198, p. 1653 dit : « Quod autem aliqui eorum iterum mortui sunt. postquam Dominum surrexisse testificati sunt,

ques » effrayés sont venus constater avec précaution la présence des revenants, Carioth fait signe « qu'on lui apporte de l'encre et du papier pour escripre pourquoy il estoit venu avec Elion », tous deux écrivent en même temps une longue déposition sur la descente de Jésus aux enfers, puis ils remettent aux assistants leurs chartes qui se trouvent être identiques, et disparaissent. Seul alors, Cayphas persiste encore à reconnaître dans tout ceci la main du diable, mais les Juifs déconcertés « plorant, ferant des pieds » se décident à envoyer un messager en Galilée pour ramener Joseph d'Abarimathie. Quand celui-ci, de retour à Jérusalem, a raconté à la Synagogue et à Pilate convoqués tous les détails de sa délivrance, et déclaré comment le Christ vengerait bientôt « sa mort et passion [1] », l'assemblée se sépare, stupéfaite, et le conseil ne reprend que le lendemain au milieu des lamentations. L'affliction redouble quand trois pèlerins de Galilée viennent déclarer qu'ils ont vu Jésus Christ sur un puy, « seant sur une pierre de marbre et prêchant ses disciples ». Cette fois les Juifs chargent d'imprécations leurs évêques qui les ont trahis et qui se défendent très mal contre Nicodème. Pourtant il est décidé qu'on enverra un dernier messager à Jaffet, en Galilée, pour qu'il dépêche trois témoins irrécusables et qu'on soit enfin fixé. Les témoins arrivent, Abraham, Jacob et Ruben. Abraham ne peut que confirmer l'Ascension du Christ et la descente du Saint Esprit sur les Apôtres auxquels il a donné le don des langues, et Gamaliel exhorte la Synagogue confuse à la pénitence [2].

scimus quia corpora quorumdam adhuc quiescunt in Jerusalem et sanctus Iscarioth, unus eorum fuisse a quibusdam perhibetur. » Ce saint *Iscarioth*, dont on a fait plus tard un abbé, est une altération analogue du mot de *Carinus* ; il est cité comme témoin des peines d'enfer dans le Traité des peines d'enfer et de Purgatoire imprimé pour Ant. Verard en 1492 Ch. I, fin.

1. Voici le texte exact de l'imprimé de l'imprimé de 1485 qui ajoute aux manuscrits et provençaux la dernière phrase mise entre [ ]. — « Et puis Jesu Crist me dist que ung homme de estrange terre vengeroit sa mort et passion. Et puis il me dist qu'il s'en aloit en Galilée à ses apostres pour les visiter et conforter, pour la grant douleur qu'ils ont eu de ma mort et de ma passion. [Cestes choses me dist Jesus Crist après sa résurrection et me dist qu'il aloit reconforter sa mère, laquelle ne l'avoit veu depuis qu'elle le tenoit en son giron] — après la descente de croix.

2. Fin allongée d'une phrase dans l'imprimé de 1485, fol. VII^xx 6 verso. — Cf. la fin des Ms. français et provençaux, *Romania* 1898, p. 130.

Ici finit la version en prose du poème français dans les manuscrits. La *Vie de Jesu Crist* de 1485, a reproduit cette fin à peu près sans changements. Elle se contente d'y ajouter deux morceaux détachés qui sont en dehors de notre sujet.

1° (fol. VII^xx VI r°) Un court récit de la Mort et de l'Assomption de la Vierge. Les citations latines insérées dans le texte permettent de reconnaître une traduction du petit traité de Meliton inséré dans la *Légende dorée*, qui a inspiré tous les mystères français et étrangers sur l'Assomption.

2° (fol. VII^xx I^m°) Des fragments décousus d'une légende d'ailleurs connue des miracles de l'apôtre saint Jean.

Tels sont les divers éléments de la compilation la plus compliquée et la plus populaire du xve siècle, laquelle n'a cessé d'être remaniée, corrigée, diminuée, augmentée, traduite, résumée et réimprimée sous des formes si variées qu'elles ont souvent dérouté les bibliographes. Il suffira de rappeler les principales.

a) La première partie de la *Vie de Jesu Crist* (depuis la Création jusqu'à la légende de Judas) parut à part quelque peu rajeunie et corrigée par les soins du « simple orateur natif de Troyes en Champaigne » ou de Pierre Desrey, coutumier d'opérations de ce genre [1].

1. Sous un titre différent : fol. 1 r° (S)'Ensuyt *la vie de Jesuchrist en fran||coys* Imprimee || a Paris nouuellement. A la verité de la sain||cte escripture. Concordee et assemblee au texte || des quatre Euangelistes Postillee et exposee || selon les gloses et concordances des excellens || et souuerains Docteurs de nostre mere saincte Eglise. || On les vend a Paris en la rue neufue nostre Dame a l'ensei||gne de l'escu de France. Par Alain Lotrian ||..... (A la fin) Cy finist *vita Christi* || en Francoys Nouuellement Impri-mé a Paris, s. d.

In-4° de 54 f. non chiffrés, sign. Aii—Miii, Car. goth. à longues lignes, grav. sur bois. Titre en car. rouges et noirs (B. Nat., réserve H. 953).

Le même ouvrage, A Paris || chez Simon Caluarin rue Sainct Jacques... Paris, s. d. in-4° de 44 ff. non chiffrés, sign. Aii—Liii, car. goth. à 2 col., grav. sur bois (B. Nat. Réserve, H. 606).

Id. Paris, Bonfons, (B. de l'Arsenal, Théol. 307, A).

Dans d'autres éditions, notamment dans la *Vita Christi en francoys historié* etc., imprimé à Troyes chez Jehan Lecoq. S. d. (1527, in-4° goth. 35 l. à la p., fig. en bois, (B. de Troyes n° 12,385) on a ajouté la légende de Judas.

Toutes ces éditions sont omises par Brunet, et dans le relevé récent des publications de Pierre Desrey par H. Monceaux (*Les Le Rouge de Chablis*, 1895, p. 246).

L'identification que l'on propose est d'ailleurs assurée puisque P. Desrey a signé, dans les mêmes termes, mais plus complets, le prologue d'un ouvrage connu :

b) La seconde partie, ou « la benoiste passion et resurrection par le bon maistre Gamaliel, Nicodemus, etc. », fut également réimprimée à part sans changements par le libraire Jehan Treperel, à Paris, en 1492 et 1497 [1].

c) Cette *Passion* selon Gamaliel, version en prose d'un ancien poème, est souvent suivie dans les manuscrits [2] de la version analogue du poème de la *Vengeance de N. S.* ou de la destruction de Hierusalem [3], qui fut mis au théâtre par Mercadé. Il n'est pas impossible qu'un manuscrit de ce genre (c'est-à-dire contenant la *Passion* suivie de la *Vengeance*) ait inspiré les « compagnons » qui dès 1396 jouaient à Nevers la *Passion* et la *Vengeance* [4]. Quoi qu'il en soit, la *Vengeance* en prose ne tarda pas à être insérée dans les éditions nouvelles de la *Vie de Jesu Crist*, qui avait changé de nom et pris le titre équivoque de *Vita Christi*, dans le langage courant.

Cette *Vita Christi*, augmentée de la *Vengeance*, obtint elle-même à Paris, à Lyon, à Poitiers, à Troyes, jusqu'au XVIIIe siècle, de nombreuses éditions [5] dont la nomenclature très incomplète remplit plusieurs colonnes de Brunet [6]. Au XVIe siècle (1544), elle fut de nouveau traduite en languedocien « al lengaget de Tholosa » et publiée chez le libraire J. Colomiès ; au XIXe siècle, elle fournit

Les *Postilles et expositions des Evangiles*, etc., Troyes, G. Le Rouge, 31 mars 1492 (1493 n. s. « Je, Pierre Desrey, simple orateur natifz de Troyes en Champagne et bon françoys...

1. Brunet, 5e édition, t. 5, p. 424 (*Passion de Jésus-Christ*). — La Bib. Nat. possède l'édition de 1497 : Réserve D. 5,692.

2. Besançon, 588, f. 25 v°. Paris, B. N. ms. fr. 979 f. 50 r° ; fr. 24,438 f. 202. Arsenal 5,366, f. 64.

3. Sur ce poème voir la notice de P. Meyer, *B. de la Soc. des anciens textes fr.* 1875, p. 52-55.

4. Cf. P. de Julleville, *Les Mystères*, t. II, p. 644.

La mention dans les comptes originaux de la v. de Nevers n'est pas assez explicite pour rien décider. D'autre part, on trouve des Ms. où la *Passion* des bateleurs du XIIIe s. est également suivie à plus ou moins de distance de la *Vengeance* en vers. Exemples, Arsenal, N° 5201, et le Ms. de Turin actuellement détruit, mais heureusement décrit par M. Stengel. (fr. 36. (LII. 14.) Chi faut li roumans de nostre dame et la *souffranche Jhesucrist*, si commenche sa *uenganche* ».

5. Les dernières éditions populaires, notamment celle de 1705, vue et corrigée par C. Mallemans de de Sacé sont à la Bib. de Troyes.

6. Brunet, 5e édit. t. V, p. 1184 à 1188, *Vies de Jesu Crist*.

de longs extraits à plusieurs Dictionnaires de l'Encyclopédie Migne, et l'érudit Peignot en publia un résumé dans la *Praedicatoriana* (1843). Le vieux livre n'a donc cessé d'être réimprimé jusqu'au XIXe siècle, et il y a peu d'exemples d'une aussi longue popularité ; mais malheureusement ces réimpressions sont rares, et l'édition originale de 1485 qui peut seule entrer en ligne de compte avec les manuscrits, est rarissime. Ce sera peut-être l'excuse de cette longue analyse, sur laquelle reposent toutes les discussions qui suivront.

Les faits établis, et la comparaison de l'imprimé de 1485 et des manuscrits terminée, nous n'avons plus qu'à justifier brièvement nos assertions précédentes et à démontrer par des indices très simples comment, malgré des contradictions apparentes, la *Passion* d'Auvergne et les mystères rouergats sont tous deux tirés non d'imprimés, mais de manuscrits que nous ne connaissons plus.

1° La *Passion* d'Auvergne est antérieure à 1477, et le courrier de Pilate s'y appelle *Romain*. Or tous les manuscrits français et provençaux de la version en prose du poème français que nous avons consultés donnent *Roma*, un seul *Romas*. *Romain* n'apparaît que dans l'imprimé de 1485 et ses réimpressions. Cela prouve simplement que le compilateur de 1485 a copié *Romain* dans un manuscrit analogue à celui qu'avait employé le poète d'Auvergne.

2° Dans les mystères rouergats, le courrier de Pilate s'appelle *Roma* comme dans les manuscrits, et il est nommé ailleurs *Roman* (*sic*, non pas *Romain*) dans une table des matières [1]. Cela prouve :

1° Que ladite table des matières est probablement d'un autre auteur que le reste de la compilation (??).

2° Que toute la compilation a été prise dans un manuscrit. Ce manuscrit ressemblait d'ailleurs à celui qui a été reproduit dans l'imprimé de 1485. En effet, le commencement de la déposition de Cariot et d'Elion, traduit dans les mystères rouergats, contient des additions qui ne se trouvent dans aucun des manuscrits français et provençaux, et cette première phrase du texte rouergat coïncide au contraire avec le texte de l'imprimé de 1485. Il est d'ailleurs facile de distinguer dans cette traduction rouergate

1. B. N. n. a. fr. 6.252 fol. 30 v°.

textuelle un ou deux détails parasites qui ne sont ni dans l'imprimé, ni dans les manuscrits, et que l'auteur rouergat a ajoutés de son chef[1]. Donc il était bon, nécessaire de comparer l'imprimé aux manuscrits, d'autant plus que, par hasard, la première partie de la *Vie de Jesu Crist* contient des épisodes de la vie publique du Christ[2] qui reparaissent dans les mystères rouergats et qui auraient pu faire confusion en donnant à penser que le compilateur aurait également imité cette première partie.

Quant à ce fait qu'outre la version en prose du poème français tiré de l'*Evangile de Nicodème*, le compilateur ou les compilateurs rouergats ont connu par surcroît l'*Evangile de Nicodème en vers provençaux*, il s'établira tout seul puisqu'un mystère rouergat, celui de la *Résurrection*, contient des vers dudit *Evangile de Nicodème* rimé qui, naturellement, ne se retrouvent pas dans les versions en prose provençale du poème français. Si compliquée que soit la filière des emprunts que nous avons indiquée, elle sera matériellement établie quant on aura lu les mystères d'Auvergne et de Rouergue qui suivent. Avant, nous avons simplement placé quelques extraits de la *Vie de Jesu Crist* de 1485, à feuilleter comme pièces justificatives, et qui sont à rapprocher du texte des mystères rouergats.

1. Voir plus loin cette déposition ou lettre réimprimée dans les Extraits de la *Vie de Jésu Crist* de 1485 et noter l'expression « le limbe du sein d'Abraham », p. 352.

2. Exemple : le chapitre de la Samaritaine reproduit *in extenso* dans les Extraits de la *Vie de Jesu Crist* de 1485.

EXTRAITS DE LA VIE DE JESU CRIST DE 1485

(B. N. Réserve H. 506).

PREMIÈRE PARTIE

VIE PUBLIQUE DE JÉSUS

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES

Come Jesucrist plora sainct Jehan Baptiste. (Fol. LIIII, verso).
Come Jesucrist retourna a Nazareth o ses disciples. (Ibid.).
Comment Jesucrist guerit le leppreux. (F. LV).
Comment Jesucrist guerit l'enfant du chevalier Senturion. (V°).
Comment Jesucrist guarit l'aveugle. (Fol. LVI).
Comment l'aveugle fut mené devant les princes de la loy. (V°).
Comment Jesucrist guerit la fame du flux de sang. (Fol. LVII v°).
Comment Jesucrist guerit le sourd. (F. LVIII r°).
Comment Jesucrist demanda à ses disciples que les Juifs disoient de luy. (V°).
Comment Jesucrist ressuscita ung mort [à Naym]. (Ibid.).
Comment Jesucrist dict a ses disciples que Jerusalem seroit destruict. (F. LIX, r°).
Comment Jesucrist guarit le demoniacle. (Ibid.).
Comment Jesucrist fut interrogé des Juifs [Matth. XXII.] (V°).
Comment les Juifs voulurent prendre Jesucrist. (F. LX r°).
Comment nostre Seigneur Iesu Crist lessa Ierusalem. (F. LXI r°).
Comment les apostres de nostre Seigneur mengeoient les espies du blé. (V°).
Comment Judas le traistre fut nez. (Fol. LXII).

Comment nostre seigneur Iesucrist lessa Ierusalem (fol. LXI r°. — Cf. *Mystères rouergats*, p. 12 à 19).

Relinquit Jesus Judeam et abiit in Galileam (*Johannis*, IIII°).

Jesucrist lessa Judee, c'est assavoir Jerusalem, et s'en ala en Galilee, et passa par une cité qui s'appelle Samarie, et si avoit près de la cité une belle fontaine, et Jesuscrist estoit las de cheminer, et se assist atouchant de la fontaine environ l'eure de VIe, et ses disciples alerent en la cité querir a menger. Et entretant que les disciples de Jesucrist estoient en la cité querir a menger, une fame de la ville vint a la fontaine. Et la fame luy dit : *Domine scio quod Messias venit qui dicitur Cristus*. Sire, j'ay entendu que le Messias vient qui est appellé Jesucrist, et quant il sera venu, il nous dira beaucoup de choses. Et Jesucrist lui dist : *Ego sum qui loquor*. Je suis celui qui parle a toy. Et quant les disciples de Jesucrist eurent apresté les viandes, ilz vindrent a Jesucrist et quant ilz virent

qu'il parloit a la fame, ilz se merveillerent moult entre eulx. Et la fame laissa le pot et s'en ala en la cité et dit es gens qu'elle avoit trouvé Jesucrist : « *Venite et videte hominem qui dicit michi omnia que feci.* Venez voir ung homme lequel m'a dit tout quanque j'ay fait. » Et ceulx de la cité dirent : « Ce doit estre Jesucrist. » Et adonc tous saillirent de la cité et vindrent voir, et entretant les disciples luy disoient qu'il mengeast, et il leur disoit : « *Ego cibum habeo manducare quem vos nescitis.* » Et adonc nostre seigneur dit a ses apostres : « J'ay a menger d'une viande, laquelle vous ne scavés point. » Et les apostres dirent entre eulx que l'on luy aportast a menger, et Jesucrist nostre seigneur leur dit : « *Meus cibus est ut faciam voluntatem ejus qui misit me.* Ma viande est que je face la volenté de Dieu mon pere, lequel m'a envoié en terre. » Et après ces choses dictes veult menger avecques ses disciples sur la terre en moult grant humilité [1]. Et après qu'ilz eurent mengé, il entra dedens la cité et ala prescher, et creurent en luy plusieurs gens pour la parole de la fame qu'elle leur avoit dit quant elle eut parlé a nostre seigneur en la fontaine, et Jesucrist demeura dedens celle cité deux jours. *Pone superius ab angono dirige ut in figuribus sanctorum invenies in vita apostolorum Symonis et Jude* [2].

Comment les apostres de nostre seigneur mengoient les espies du blé. Comment Judas le traistre fut nez. (Suit la légende, fol. LXII à LXVII r°.)

SECONDE PARTIE

Comment au partir de Betffagie Jesucrist manda Sainct Pierre et Sainct Phelippe en Jerusalem pour aler querir l'anesse et le polain |et| dessus l'anesse entra en Jerusalem [3], fol. LXVII v°. (Cf. *Myst. R.*, p. 95-96.)

Et quant ilz furent près de l'entrée de la porte de la cité de Jerusalem, Jesucrist dist a Sainct Pierre et a Sainct Phelipe qu'ilz entrassent en la

1. « Menger sur la terre en grant humilité », ce trait vient des *Meditationes Vitae Christi* Ch. XXXI.— Le mystère rouergat de la *Samaritaine* présente un trait analogue p. 18 : « Aras se asieto los disipols en terra, etc. », mais Jesus ne partage pas leur repas, ce n'est donc qu'une fausse analogie et le compilateur rouergat n'a pas utilisé ce chapitre.

2. Renvoi soit à la *Légende dorée*, soit aux *Vies des Saints* ou aux *Evangiles fériaux*.

3. Texte à peu près identique dans la plupart des manuscrits. Dans le manuscrit de la Bib. Nation. n. a. fr. 4.085, le texte est encore semblable, mais les *titres* et les divisions des chapitres diffèrent très légèrement.

cité, et qu'ilz luy amenassent une anesse qu'ilz trouveroient liee avecques son polain, et Sainct Pierre dist : « Et que ferons nous si les gens la nous ostent ? » Et Jesucrist leur dist : « Vous ne trouverez la[1] homme qui la vous hoste. » Et Sainct Pierre et Sainct Phelippe entrerent dedens la ville, et tantost trouverent l'anesse liée avecques son polain, et la deslierent et l'en amenerent a Jesucrist, et tantost les apostres si despouillerent leurs robes et les misrent dessus l'anesse. Et puis assirent Jesucrist dessus, et commencerent a aler droit a la porte de la cité de Jerusalem, et quant furent pres de la porte, Jesucrist commença forment sa coleur à muer et dist a ses apostres : « Forment s'aproche la destrucion de Jerusalem. » Et Sainct Jehan l'evangeliste luy demanda que il voloit dire. Et Jesucrist luy dist que le .VIII. an après icelluy ou ilz estoient, seroit tel fain en Jerusalem que les mères y mengeroient leurs enfants, et toute la cité seroit destruicte.

Comment le peuple de Jerusalem et les enfans receurent honorablement Jesucrist a l'entree de la ville. (Cf. *Myst. Rouergats*, p. 99.)

Et quant les Juifz sçeurent la venue de Jesucrist, tout le peuple grant et menu et les enfans issirent hors de la cité pour faire honneur a Jesucrist. Et chantoient les enfans des Ebrieux, et disoient : « Gloire et honneur soit a nostre seigneur Jesucrist. Benoist soit le filz de David qui vient au nom de nostre souverain seigneur Adonay * pour nous saulver ainsi comme il est escript. » Les ungs se montoient sur les arbres et jectoient les rames de fleurs par le chemin ou debvoit passer nostre seigneur Jesucrist. Et se despoulloient leurs robes et les estendoient par le chemin. Et Jesucrist se entra en la cité a grant honneur, et ala tout droit au temple de Salomon que on clame le mont d'Olivet, et la prescha, et en son sermon parla moult amplement de la loy, et sy furent moult esmerveillez les Juifz des motz qu'il disoit, car jamais ne les avoient ouy itieulx. Et quant il eut presché, nul ne le [ur] parla de menger, mais s'en tourna en la maison de Jacob, pere de Marie Jacobi, et la menga et demeura celle journee.

Comment pour l'envie que les Juifz eurent de l'oneur qu'on avoit fait a nostre seigneur Jesucrist, Annas et Caiphas manderent les .XII. plus grans et tindrent leur conseil pour le faire citer devant Pylate.

1. Imprimé : *ja*.

LE LAZARE.

Comme quant les Juifs eurent assez blasmé Jesus, XII bons preudommes le deffendirent et comptèrent à Pilate tous les grants biens qu'il avoit faict en Bethanie. p. IIII^xx^XIX r°. (Cf. *Gesta Pilati*, ed. Tischendorff, 1876, cap. VIII, p. 357)[1].

: « Et adonc les XII prudommes se tyrerent avant qui estoient de Bethanie, et dissirent : « Syre Pilate. escoutés que nous vous dirons. Nous avons veuz que Jhesus a moult fréquenté en la maison de Marthe, et sy a fait de grands miracles que nous sçavons bien et, entre les aultres, nous veïsmes que le ladre, frère de la Marthe morut, et les dames le sevellyrent, et quant vint au quart jor que fut sevelly, Jhesus vint en l'ostel de la Marthe, et Marthe luy dit : « Sire, se tu fusse[s] icy, mon frere le Ladre ne fusse pas mort, quar je croy certainement que ce que tu recite[s] a Dieu t'est oulctroyer. » Et Jhesus luy dist : « Ton frere resuscitera », et elle luy dit : Je sçay bien qu'i resuscitera au jour du jugement quant nous ressusciterons », et Jhesus luy dist : « Je suis resurrection et vie, et quy croira en moy anra vie perdurable. Croys tu ceci ? — « Sires, dit elle, je croy que tu est (*sic*) filz de Dieu vif, qui est venus en cestuy monde. » Et quant Jhesus vit la foy de Marthe, il luy dit qu'il allassent avec ly et il s'en alla au monument du Ladre. Et Marthe et Marie Magdeleine et grand foyson d'autres gens allerent avec luy, et puis il fit lever la pierre du monument, et le Ladre puoit moult fort. Et Jhesus se pry a plorer et dist ses paroles : « Ou non de mon Pere qui est tout puissant, lyeve toi » et incontinant le Ladre se leva, et Jesucrist luy retourna l'ame ou corps, et quant le Ladre fut dehors du monument, il se agenoilla devant Jesucrist et luy dist : « Syre, vray Dieu, garde moy de retourner au lieu d'ou je suis parti, vrayment tu es ma redemption. » — Et nous vouldryons veoir, sire Pilate, que vous voulsissiez scavoir la veritey. » Et adonc Pilate regarda Gamaliel, et luy dit : « Dictes, Gamaliel, sçeutez vous onques de cecy rien ? — Certes, syres, dit Gamaliel, ouyr (*sic*) encoyres plus que ne vous dient.

1. Episode correspondant, dans les *Mystères rouergats*, p. 65-88, p. 287-288. Pour ce chapitre, il pouvait y avoir un petit avantage à montrer, si besoin éiait, combien l'imprimé de 1485 diffère peu des manuscrits. J'ai donc reproduit ici le texte d'un manuscrit très moderne, copié à Autun en 1470. N° a. fr 4085 fol. 111 r°. — L'imprimé de 1485 ne diffère guère que par l'ortographe, mais ajoute à la fin cette phrase : « Et vouldrions bien que vous vousissiés veoir le ladre pour bien scavoir la verité de de iesucrist et quil est, car si tu le cognoissoies bien, tu ne croyroyes nulles parolles mensongiers (*sic*) contre lui ».

JOSEPH D'ARIMATHIE ; CARIOT ET ELION [1]

Comment les evesques envoyerent guerir Gamaliel et Nicodemus et alerent veoir la courtine du temple qui estoit rompue dont [2] pour ses choses plorerent moult fort et menerent grant tourment. — Cf. *Mystères rouergats*, Joseph D'ARIMATHIE, p. 164, v. 4541 et suivants.

P. VI^xx^VI r° : « Et tantost ilz envoyerent querir Gamaliel et Nicodemus et plusieurs aultres. Et quant tous furent venuz, ilz s'en alerent au temple de Salomon et virent la courtine rompue et partie. Et incontinent commencerent a plorer moult fort tant que c'estoit grant pitié. Et Joseph d'Abarimathie et Nicodemus alerent plus avant et virent les deux creatures qui avoient nom l'un Carioth et l'autre Elion avecques leurs suaires affublés, et eurent tous grant peur. Et Cayphas si les commença à conjurer de par le hault seigneur Adonay que, se ils estoient bonnes choses, que ilz parlassent a eulx et si maulvaises estoient, qu'ilz s'en alassent du temple et sans nul mal faire a homme. Et Carioth leur fist signe qu'ilz apportasseni encre et plumes et parchemin, et il escriproit tout quanqu'il leur voulolt dire. Et tantost Annas les cogneut bien, car il s'approucha et si dist aux Juifz : Saichez que cestes creatures sont Carioth et Elion, filz de Ruben, qui estoit moult saige homme en nostre loy, qui mourut n'a pas troys ans. Et tous les regarderent et dirent : « Sire Annas vous dictes vray ». Et Gamaliel dist aux Juifs ; « Pour certain ils sont de ceulx qui sont ressuscitez par la mort de Jesu Crist. — Et Cayphas dit : « Et comment scavez vous que par la mort de celuy homme Jesus gens ressusciteroient ? » — Et Gamaliel lui dist : « Et ne veistes vous pas que, quant Jésus mourut en la croix, que grant tremeur fut sur la terre, et le souleil et la lune se obscurcirent, et adonc la courtine du temple de Salomon se fendist et partit, et les mors qui estoient es monumens ensepveliz se leverent et ressusciterent et aloient par sur la terre ? Et aussi les tours partirent et fendirent, car la tour de David fendit. Et puis les evesques dirent à Gamaliel : « Voyons si en nule

1. Titre ajouté par l'éditeur.

2. Tout ce chapitre présente de sensibles différences avec l'*Evangelium Nicodemi* éd. Tischendorff, P. II, cap. I, p. 390, et l'*Evangile de Nicodème en vers provençaux*, éd Suchier, p. 49, v. 1650 et suivants ; tandis qu'il est reproduit littéralement dans le Mystère rouergat.

La correspondance entre la *Passion de Gamaliel*, dont nous avons ici la version en prose française, et l'*Evangile de Nicodème en vers provençaux* ne s'établira guère qu'à partir de la lettre Cariot et d'Elion, mais elle subsistera jusqu'à la fin de cette lettre, malgré quelques interversions dans les chapitres.

maniere pourront tant faire que celles creatures parlent a nous et aussi a vous ».

Et Cayphas s'en ala vers eulx et leur dist : Je vous commande de par le seigneur Adonay que vous me dictes pourquoy vous estes cy venuz ». Et Carioth lui fist signe aultrefois que on lui apportast de l'encre et du papier pour escripre pourquoy ilz estoient la venus. Et Gamaliel ala vers eulx et leur dist : « Se vous aultres osez parler a homme vivant, parlez a moy. » Et ilz respondirent : « Nous osons bien parler a vous, mais que cestes gens n'y fussent. Car Dieu nous a deffendu que nous ne parlons a nulz d'eulx, mais vous sçavez bien que, par la revelation de Jesucrist, il est ressuscité. Et nous sommes icy venus pour manifester et faire assavoir a tout le peuple la vérité. Nous faictes apporter de l'encre et du papier et nous le vous mectrons en escript ». Et tantost Gamaliel ala aux evesques et leur dist : « Seigneurs baillons leur encre, plume et parchemin, et verront qu'ilz veulent escrire ». Et les Juifs commencerent a estraindre les dens contre Gamaliel et le menacerent fort. Et Carioth et Elion escriprent en leur ebreu chascun a sa partie une chartre, et eut en l'une comme en l'autre. Et a une heure ilz commencerent et a une heure affinerent. Et quant Carioth eut escript, il la bailla à Annas et Elion a Cayphas.....

Et disoient ainsi les chartres.

Comment Carioth qui estoit ressuscité a l'eure de la mort de nostre seigneur Jəsu Crist compta aux Jnifz de ce qu'il estoit descendu au limbe apres sa mort [1].

Moy Carioth, ou non de Dieu Jesucrist qui fut levé en croix, crucifié, clavellé, escopi et flagellé et de la lance son cousté percié par vous aultres Juifz, je commence a dire merveilles telles que oncques mais

1. Comparer : 1° *Evangelium Nicodemi* (ed. Tischendorff, 1876) P. II, cap. I et II (XVII, XVIII), p. 390.

2° *L'Evangile de Nicodème en vers provençaux*, ed. Suchier, p. 50, v° 1703 :

Ieu Carinus e nom de dieu
Que levero en cros Juzieu,
Comensi a dir ma razo, etc.

3° La traduction provençale de la *Passion selon Gamaliel*, etc. Bib. Nat. ms. fr. 24,495 fol. CXVII v°. « Ieu Carios, yeu Carios (répété, *sic*) en non de Ihesu Crist que foc levat en cros comensi a dire meravilhas.....

Quant nos eram jus en iffern en .I. loc que a nom lo linbe on aviam gran dolor e gran martir, mas non pas tant coma los autres que eram dedins nos. E .I. que era

homme ne ouyt dire telles ne si grans, et sans nulle mensonge, mais est pure verité. Et est faict si comme les prophetes ont prophetizé. C'est assavoir qne nous estions en enfer en ung lieu qui avoit nom limbe, ou nous estions en grant douleur, mais non pas en si grant comme ceulx qui estoient dessoubz nous. Si vint ung homme en enfer qui avoit esté crucifié et si avoit nom Dymas *(sic)* et estoit larron et fut crucifié avecques Jesus et luy requist mercy. Et après vint une grant resplandeur en enfer dessus nous de quoy les diables furent moult espouentez. Et tantost nous ouysmes la voix de Jesucrist qui disoit : « Ouvrez vos portes, les miens ennemis, car je vueil liens entrer. »

Comment les diables d'enfer eurent grant peur et menerent grant tourment quant nostre Seigneur vint a la porte d'enfer.

N. B. – Suivent dix chapitres comprenant la querelle des diables Lucifer, Enfer, Sathan, l'entrée de Dymas ou Dyamas le bon larron, les discours

estat crucificat vent e intret en iffern, que avia nom Gestas que era layre e era estat crucificat am Ihesu..... »

4° La 2e traduction provençale B. Nat. ms. fr. 1919, fol. 77, 78 et suiv., plus abrégée ; une citation d'une phrase suffira : « Eran en enfern en .I. luoch que hom apelhava limbe que .I. home que es estat crucifiat vent he entret en infer : he aquest avia a nom Gestas..... »

5° Les manuscrits français ou versions en prose française de la *Passion selon Gamaliel* comme les manuscrits provençaux précités, n'ajoutent qu'une seule épithète au nom de Jésus Christ « mis en croix » « crucifié à la croix ». Exemples : B. Nat. ms. fr. 979, fol. 36 v° ; it. fr. 24,438, fol. 162 r° etc.

La traduction du mystère rouergat *Joseph d'Arimathie*, p. 169, v. 4668 et suiv. correspond seule exactement, à ma connaissance, au manuscrit français reproduit dans la *Vie de Jesu Crist* de 1485, réimprimée ici

Ieu Chariot, en lo nom de Ihesu Crist,
Lo qual forec mes en crotz,
Batut, clavelat he en la cara escupit,
He anb una lansa lo costat ubrit
Per vos autres malvatz Juzieus,
Ieu vos diriey grandas meravilhas.....

Plus loin :

So es a saber que nos erem en infern
Hen hun loc que ha amon. — (a nom ?)
Lo linbe *de Sinu Abrae*
Hont nos estavem en gran dolor.

Au mot « limbe » du texte qu'il avait sous les yeux, le compilateur rouergat a ajouté « *de sinu Abrae* », et a fabriqué ainsi une expression très bizarre, relevée par M. Jeanroy (*Introduction*, p. xxx, note l. 3), mais qui n'est pas sans analogue dans la littérature religieuse du xve siècle. Comparer cette description de l'enfer dans la Vie Nostre S. Ihesu Crist compilée par un religieux Célestin l'an 1462, B. Nat. ms. fr. 9587 fol. 165 r° : « Le quart lieu se nomme *sinus abrahe*, le sain c'est-à-dire le repos de Abraham et a la fois se nomme le limbe combien que improprement ouquel lieu estoient les sains peres qui oncques furent depuis Abel jusques a la Passion nostre seigneur Ihesu Crist. »

d'Adam et de son fils Seph, puis des prophètes Zacharie, Jehan Baptiste, David, Jérémie, les exclamations joyeuses des saints, la terreur des démons qui veulent fuir, mais sont retenus prisonniers par Enfer, et l'arrivée de Jésus-Christ aux portes d'Enfer, etc.

Toute cette partie de la *Passion selon Gamaliel* est encore tirée à peu près textuellement de l'*Evangile de Nicodème en vers provençaux*. Tandis que ladite paraphrase provençale s'écarte, comme on le sait, plus d'une fois de la version latine de l'Evangile de Nicodème, au contraire la *Passion selon Gamaliel*, le roman ou poème en prose français suit pas à pas le provençal. Ailleurs, l'auteur français a fait à son modèle de notables changements ou additions, ici il ne lui ajoute rien, il le reproduit fidèlement pendant des pages entières qui ont été à leur tour imprimées sans modifications dans la *Vie de Jésus Crist* de 1485. On s'est borné à quelques extraits suffisants pour l'étude des mystères rouergats.

Ainsi l'on a réimprimé toute la fin de la lettre de Cariot et d'Elion parce que les répliques d'Adam et d'Eve contenues dans ce texte sont faciles à retrouver :

1° Dans l'*Evangile de Nicodème en vers provençaux*, page 60, vers 2015-2065.

2° Dans la scène de la Descente aux Limbes qui fait partie de la *Résurrection* rouergate conservée, p. 104-105. Les répliques d'Adam et d'Eve visées y sont insérées au milieu de développements tirés de la *Passion* du manuscrit Didot (cf. p. 404-405 de ce livre).

D'autre part, la version latine de l'Evangile de Nicodème (éd. Tischendorff, 1876, P. II, Cap. VIII (XXIV), p. 403, ne contient pas la fin de la lettre de Cariot et d'Elion avec les détails sur l'Alleluya et le signe de la Croix, tels qu'on les trouve dans l'*Evangile en vers provençaux*, p. 62, v. 2068-2100. Cette fin est traduite dans la *Passion selon Gamaliel* avec une telle fidélité que ce passage suffirait, semble-t-il, pour démontrer que l'auteur français a dû travailler directement sur le texte provençal, comme on l'a déjà dit et comme on en relèvera encore d'autres indices.

Jésus aux portes de l'Enfer. (Fin des lettres de Carioth et d'Elion dans la *Vie de Jésus Crist* de 1485, fol. VI^xxXI verso. — Cf. *Myst. rouergats*, p. 101 à 105, répliques d'Adam et d'Eve.

Et tantost Jesucrist cria plus haultement qu'il n'avoit fait les aultres fois et dist : Ouvrés les portes, princes d'Enfer, car je le vous commande. Et Sathan dist : Qui est celluy qui veult entrer ceans ? — : « Dieu fort, Dieu tout puissant en toutes choses qui tout vostre pouvoir vous veult

oster. » — Et tantost les portes d'enfer se ouvrirent tout par elles et les barres et les chaysnes se rompirent toutes.

Comment Jesucrist, apres qu'il eut crié la seconde fois, il entra en enfer et lya Sathan[1].

Et Jesucrist s'en entra leans ou meillieu d'enfer, et print Sathan et le lya par sa vertu et puissance tellement qu'il n'avoit pouoir de faire mal ne bien. Et Jesucrist dist a Sathan : « Tu es celui qui engignas Adam et Eve. Et pour ce qu'ilz te creurent, je les jectay de paradis terrestre, car ilz passerent mes commandemenz. Et depuis en ça, tu les a tenuz en grandes paynes et en grans tourmens, et tous ceulx de leur nature. Et pour ce que grant mal as faict, et grant mal en prendras, et seras en enfer a tousjours mais, et y demoureras, sans point de mercy. » Et puis Jesucrist dist a Enfer : « Je te commande que tu le tiegnes a tousjours mais en tes prisons prins. » Et puis après, Jesucrist regarda Adam et luy dist : « Adam, je te donne ma paix et a tous ceulx qui ont fait le commandement de mon Pere. »

Comment Adam s'agenoilla aux piez de nostre Seigneur en luy rendant graces et mercy[2].

Et tantost Adam s'agenoilla et baissa (*sic*) les piez de Jesucrist et les mains, et regarda les anges en plorant, et puis il leur dist : « Ce sont les mains de celuy qui me fist et forma et aussi forma tout le monde et ordonna toutes choses. Et fist le firmament et les estoilles, le souleil et la lune, et leur donna clarté pardurable. Et est celuy qui nous jugera au dernier jour. Ha ! sire, roy tout puissant, humble et plain de toute doulceur et de misericorde, comment as tu peu souffrir mort et martire, tant est le tien povoir grant ? Mais sire, tu es droicturier, car si, comme je fis le grant defaillement et trespassay ton commandement par ma grant glotonnie, aussi, sire, il a convenu que tu soyes venu au monde pour confondre et destruire le diable d'enfer qui longuement m'a tenu es ses prisons pour le peché que je commis. Par arbre je [ay] peché et par arbre tu es mort, et par ta mort je suis rachapté et mis hors de prison.

1. Cf. *Evang. Nicodemi* (éd. Tischendorff), Cap. XXIV, p. 403-404.
Item *Evang. de Nicodème en vers provençaux*, p. 60, v. 1995-2010.

2. *Evang. Nicodemi*. Cap. XXIV, p. 403. — *Ev. en vers provençaux*, p. 60-62, v. 2015-2065.

Et puis Eve commença a plorer devant Jesucrist[1], et eut grant joye quant Jesucrist lui eut pardonné le péché qu'elle avoit faict, et puis vindrent tous les saincts et adorerent Jesucrist et chanterent ung chant de grant doulceur, c'est assavoir alleluya, alleluia, alleluia, et vault autant a dire comme gloire et honneur soient a nostre seigneur Dieu Jesucrist[2]. Et tantost Jesucrist despouilla enfer et en jecta tous les siens amys.

Comment apres plusieurs murmurations Jesucrist jecta ses amys d'enfer.

Et tantost Jesucrist se commenca a yssir d'enfer. Et les sainctz luy prierent qu'il laissast en enfer le signe de la croix affin que les diables en eussent tousjours peur, et que n'eussent pouoir de mal faire a nul home qui veille Dieu amer et croire et qui d'icy en avant face le signe de la croix sur soy. Et Jesucrist avecques ses amis qu'il jecta d'enfer s'en ala en Paradis terrestre. Et illecques les mit jusques a ce qu'il montast en la gloire de Paradis a la dextre de son pere. Et aux aultres il commenda qu'ilz demeurassent vivans ou monde pour qu'ilz en portassent tesmoignaige. Et cy finissent tous les escriptz de Carioth et Elion.

1. Les Ms. français et les Ms. provençauv sont ici plus développés que le Ms. fr. reproduit dens la *Vie de Jesu Crist de 1485* que nous réimprimons, et se rapprochent plus de l'*Evangile de Nicodème en vers provençaux*, p. 62, v. 2058 :

So sun las mas que em paradis
Mi formero d'un petitz hos
Aytant leu co fero d'un gros.

Vers imités dans la *Résurrection* rouergate, p. 104, v. 2792 :

Que me formiest en paradis
He que me fesis de hun petit os.

Comparez par ex. le manuscrit français, B. Nat. 979, p. 39 v°. « Et atant Eve, nostre premiere mere, vint es piés de Jhesu Crist et dist : « Ce sont les piés et les mains qui en paradis terrestre me formarent d'une petite couste....., etc. »

2. Cf. Tout le passage correspondant dans l'*Evangile de Nicodème en vers provençaux*, p. 62, v. 2070-2100 :

Un cantz cantero d'alegror,
Alleluya, que dis aytan :
Honor sia d'aqui enan
A nostre senhor Jhesu Cristz
Que en ifern ayssins a vistz,
Que es vengutz del cel d'amon
Per nos gitar d'ifern prion.....
(Ces deux derniers vers copiés dans la *Résurrection rouergate*, p. 105, v. 2806)
Ab tan Jhesus ifern mordet, etc.

. . . . . .

LA

PASSION D'AUVERGNE

LA

PASSION D'AUVERGNE

B. Nat. Ms n. a. fr. 462.

La *Passion* d'Auvergne a été signalée dès les premières années du XIXe siècle par l'érudit Dulaure, mais il n'en avait copié qu'un intermède comique en patois de la Limagne. Cette copie de Dulaure actuellement conservée à la Bibliothèque de Clermont-Ferrand (Ms. 623, f. 360-368) a été deux fois imprimée avec traduction et commentaire (*l'Ancienne Auvergne et le Velay* par Adolphe Michel, Moulins, 1847, in-8, t. III, p. 52 : *Les Patois de la Basse Auvergne*, leur grammaire et leur littérature par H. Doniol, Paris, Maisonneuve, 1877, in-8°, p. 73-78). Ces commentaires sont cités dans les *Mystères*, t. II, p. 40, 644, et le *Répertoire du théâtre comique au moyen âge*, p. 132, de M. Petit de Julleville.

Avec ces ressources il devenait facile d'étudier le manuscrit qui porte depuis longtemps à la Bibliothèque nationale le n° 462 des nouvelles acq. françaises. L'intermède comique précité y occupe les feuillets 26 à 29. M. Petit de Julleville a tenu en mains ces fragments, mais il s'est contenté de résumer en trois lignes la courte notice insérée en tête du manuscrit par un de ses anciens possesseurs, J. de Gaulle, lequel, après avoir examiné le manuscrit avec Magnin et Guichard, avait constaté que ce mystère auvergnat ne ressemblait à aucun des mystères manuscrits ou imprimés de la Bibliothèque nationale. On jugera peut-être que la pièce vaut, sinon une reproduction *in extenso*, du moins une analyse detaillée avec citations. Elle constitue, en effet, la transition entre les théâtres du Nord et du Midi, et se rattache étroitement aux mystères rouergats.

Dans son état actuel, le Manuscrit n. a. fr. 462 contient 84 feuillets en papier fort et comprend deux fragments très étendus, tous deux sans interruption, soit environ 7,000 vers en tout, très inégalement répartis. Ce manuscrit est une copie souvent remaniée,

Le texte primitif du premier fragment a reçu de nombreuses interpolations de deux mains différentes. C'est la seconde de ces mains qui a écrit et daté de 1477 (fol. 30 r°) l'intermède comique mentionné plus haut. Toutes les scènes de cette première partie sont séparées par des blancs, et les indications de mise en scène contenues dans les marges ont été multipliées à diverses reprises.

Le second fragment, au contraire, n'offre aucune séparation ; il est écrit tout entier, très serré, avec une encre beaucoup plus pâle, par la main qui a tracé les premières interpolations et qui a signé (p. 13 v°) M. Phanuer ou Pharuier. Les feuillets des deux fragments sont numérotés au bas du verso, mais cette numérotation ancienne du xve ou du xvie siècle ne permet pas de supputer exactement les lacunes du Manuscrit. En effet, celui qui a écrit ces numéros au bas des pages comptait simplement les feuillets qu'il avait entre les mains : il a inscrit I, II, III, etc. sur ceux de la première partie, puis il a recommencé pour la seconde. C'est-à-dire qu'il avait exactement le texte que nous possédons, rien de plus, rien de moins, et dès lors nous en sommes réduits aux conjectures. Cette *Passion* était-elle précédée d'une Création, d'une Nativité, d'un Jeu des trois rois et suivie d'une Résurrection ? impossible de le savoir. Ce qui est certain c'est que la journée dont nous avons conservé le premier fragment commençait à peu près comme la seconde journée de Greban et comme la première de Jean Michel. En effet, p. 34 r°, en marge du repas de Simon le Pharisien on lit : « *Dicat sicut in nupciis Architriclini dixit gracias dicat* (*sic*) *Jhesus* ». La journée commençait donc vraisemblablement par le baptême de Jésus et par les noces de Cana. Si l'on en juge par le développement des épisodes conservés, cette *Passion* contenait à elle seule 30,000 vers pour le moins. En voici l'analyse détaillée :

Le premier fragment commence ainsi (fol. 3 r°) : Saint Jean-Baptiste s'entretient avec ses disciples de Jésus-Christ :

Gens le suivent en toute place
Pour ce qu'il presche plaisamment.

S. JEHAN

Or dictes asseürement
Vouldriés vous pas croyre a luy?

SAMUEL

Certes, nostre maistre, oy,
Et selon la loy voulons vivre.

S. JEHAN

Mes amis, il le vous fault suivre,
Mettés vous en sa companie...

Le Précurseur annonce à ses disciples qu'il sera mis à mort à la fin de la journée, et il les engage à suivre Jésus-Christ (fol. 3 v°). — Aussitôt après, le roi Hérode commande une grande fête dans son palais. Les valets Tourchefauveau et Pinselardon apprêtent les viandes et mettent la table, non sans goûter les vins. De son côté, la reine Hérodias recommande à sa fille de se parer pour danser une morisque, et celle-ci va inviter ses danseurs, l'écuyer Tropsavance et « l'amoreux Mitoart » qui se retirent à l'écart *in parte secreta*, pour changer leurs costumes de cour contre des habits moresques (fol. 4 r°).— Le roi Hérode prie « le duc » son « beau frere » et ses chevaliers de l'accompagner à table, où Torchefauveau et Pinselardon leur versent force rasades. Quand ils sont à point, les danseurs et la jeune fille font leur entrée et commencent leurs entrechats : le vieux roi est charmé (fol. 5 r°). — Aussitôt le diable Belzébuth, qui a son idée, vient exciter Hérodias contre Saint Jean-Baptiste qui l'a diffamée, puis il part se concerter avec Lucifer. — Longue diablerie où la mort du prophète est décidée. Sathan, Belzébuth et Asmodée se mettent en campagne, non sans avoir obtenu de Lucifer une mission officielle ou une « lettre procuratoire[1] » (triolets fol. 6 r°). Satan se charge du roi, Belzébuth de la reine, et le lascif Asmodée de la fille qui continue toujours sa morisque au milieu d'un cercle ébahi. Le roi, transporté d'admiration, lui promet tout ce qu'elle voudra, et la jeune fille, sur le conseil d'Hérodias exige la tête de saint Jean-Baptiste. — Aussitôt Belzébuth enchanté va porter la bonne nouvelle aux enfers (fol. 7 r°). — Hérode regrette sa promesse, mais le duc et les chevaliers lui rappellent « qu'il a juré », et, bien malgré lui, il envoie le bourreau Malferas à la prison. Dieu le Père y envoie en même temps l'archange Gabriel pour recueillir l'ame qui va partir, et la conduire aux limbes parmi les saints Pères.

Malferas demande longuement pardon au prophète de la liberté grande (addition marginale de la première main), et fait voler sa tête d'un seul coup de doloire (fol. 8 v°). — Aussitôt Gabriel remplit sa mission, et les anges entonnent un chant d'allégresse, tandis que les disciples Nacor et Samuel enterrent le tronc mutilé de leur maître et le pleurent amerement (ad. de la 2e main, fol. 9).

La jeune fille a emporté la tête en triomphe, mais cette tête, placée au milieu de la table, coupe l'appétit de tous les convives et inspire à Hérode et au duc les réflexions les plus lugubres. Hérode finit par dire

1. Ces « lettres procuratoires » viennent du *Procès* de Bartole et du *Processus Belial* cités plus loin dans le jugement general rouergat : on en retrouve une dans le mystère français de l'*Assomption*.

à Malferas de l'enterrer, ce qu'il fait, mais la tristesse persiste, et les convives se lèvent l'un après l'autre (ad. de la 1re main, fol. 11 r° à 13 v°). — Sur un autre côté de la scène, Gabriel dispute l'âme du prophète aux griffes de Belzébuth, Asmodée, Satan [Feu Griset] [1] Lucifer, et l'amène à grand peine aux limbes où elle réjouit les patriarches Adam, Abraam, Zacarie, Isaac, en leur annonçant la venue prochaine du Messie (fol. 14 v°). — Cependant Samuel et Nacor sont allés annoncer la mort de leur maître à Jésus qui leur dit qu'ils verront cette année plus grand martire. Il les reçoit parmi ses disciples et les emmène tous au temple de Nazareth. Déjà l'office est commencé. Le premier et le second prêtre y chantent en latin *sicut in secunda Dominica* [*Quadragesimae*?] Jésus demande à lire les prophètes. Après avoir feuilleté sur les rayons de la bibliothèque « Pentathecon, Esdras, le livre des Rois, le Psaltier », il s'arrête à Isaïe dont il lit un long texte en latin (*Isai.* XLVI, 1, cité par *Luc*, IV, 18, 19), puis après une courte méditation il s'assied en chaire et déclare qu'il est venu réaliser toutes les promesses des prophètes ; il donne la santé aux malades et même le pardon aux pécheurs, ajoute-t-il en se tournant vers Zéras, Lazay [2] et les autres assistants (fol. 15 v°).

Sur quoi S. Simon commence une longue diatribe sur les débauches de la jeunesse d'Auvergne :

Quant jeunesse a remply sa pance,
Il n'est Godeffroy ne Hector
Qui fist oncques si grand vaillance
Que le jeune, tant s'est fait fort ;
A chacun menasse la mort,
Et s'en va courant d'uys en huys ;
Que l'ung l'assomme comme ung porc,
Jeune fait mal et prend du pys (fol. 16 v°).

S. Thadée censure à son tour les vices du siècle, l'avarice commune à tous les états, et tous deux se félicitent d'avoir été appelés par Jésus (ad. de la première main fol. 16 r° à 18 r°).

Lazay, de son côté, reconnaît en lui le Messie prédit par Isaïe (fol. 18 r°), mais Nacor et Béric exigent qu'il leur fasse des miracles. Jésus refuse : nul n'est prophète dans son pays (fol. 18 v°). — Aussitôt les deux Juifs l'entraînent hors du temple sur des rochers à pic [3], le noble

1. Rôle intercalé.

2. C'est évidemment Lazare qui est appelé plus loin le Lazer dans l'épisode de Marie-Madeleine et qui reprend le nom de Lazay dans la Passion.

3. Cf. l'*Histoire scholastique* (Patr. Migne, cap. LXXII, p. 1574, adhuc ostenditur ibi locus, qui dicitur Saltus Domini.

Alexandre le lance dans le vide d'un coup de pied (*pede percuciat*), mais Janus constate qu'il a disparu par enchantement. Devant les menaces de la foule, les apôtres S. Simon, Thadée, Jehan, Pierre, etc. s'enfuient ; ils se demandent où ils retrouveront leur Maître. — A Capharnaon, dit S. Jaques Mineur ; ce n'est pas la première fois qu'il s'est rendu invisible, remarque S. Bartholomy, et S. Philippe ajoute qu'il a fait plus grande merveille, lorsqu'il a ressuscité la fille du prince de la Synagogue, peu avant la conversion de S. Mathieu (fol. 19 v°). — A la scène suivante, nous retrouvons tous les apôtres qui jettent vainement leurs filets dans la mer. Mais Jésus survient, monte auprès de Pierre, commande la manœuvre, et bientôt les apôtres ramènent deux barques pleines de poissons pour les vendre à la ville (fol. 21 r°). — Arrive un serviteur Agrippe, qui prie Jésus de sauver le fils de son maître, Centurion. Jésus se rend dans la maison, admire la foi du père, et guérit l'enfant qui le bénit (fol. 22 r°). — Aussitôt après, il part pour Naïm où il ressuscite le fils de la veuve, à la grande admiration des « Porteurs » et des femmes du peuple, puis il se rend à Béthanie (fol. 23 v°).— La Marte et le Lazer déplorent le scandale donné par leur sœur Madeleine[1]. Tous deux décident la pécheresse à aller entendre le sermon de Jésus dont elle revient convertie. Sur le conseil de Marthe, elle ira demander son pardon au prophète qui vient d'accepter à dîner chez Simon le Pharisien. Ici la troisième main a intercalé en 1477 (fol. 30 r°) l'intermède comique (fol. 26 à 30) mentionné plus haut.

Simon le Pharisien a ordonné à ses valets Maulbec et Mallegorge de se procurer « friture et venaison » pour le dîner. Ils se mettent en chasse et prennent dans leurs rets une bête étrange, Malegeype, qui se moque en patois d'Auvergne de tous ses compatriotes, des grands qui sont rapaces et des petits qui sont lâches. La scène du banquet qui suit n'est que la paraphrase ordinaire de la parabole des deux créanciers (*Luc.* VII, 39-50). — Les apôtres échangent des réflexions naïves sur la suavité des parfums répandus par la Madeleine. Jésus lui pardonne ses péchés, dit les grâces, *sicut dixit in nupciis Architriclini* (fol. 34 r°), prend congé de son hôte et se retire avec ses disciples qu'il quitte peu après sur le rivage pour « orer son Père » (fol. 34 v°). — Voici qu'un « sourd-muet demoniacle » s'échappe des mains de ses parents et se jette à la mer. Les apôtres l'en retirent à grand'peine et tentent vainement l'un après l'autre de l'exorciser : leur Maître, disent-ils, serait plus heureux, mais les prêtres se moquent du Maître et des disciples (fol. 36 r°). — Jésus arrive cependant et se met en prières. Le demoniacle écume et

1. Nous avons reproduit *in extenso* cet épisode, p. 369.

tombe comme mort, à la joie des prêtres qui félicitent ironiquement les parents, mais, bientôt relevé par Jésus, il rend grâces à Dieu. En vain Nacor et Béric essaient d'attribuer ce miracle au diable Belzébut. Le peuple ne les croit pas ; une femme du peuple, Marcelle, bénit le prophète (fol. 38 r°) qui se retire au milieu des acclamations et se rend en Galilée pour visiter sa mère (fol. 38 v°). Marie reçoit son fils avec effusion. Les vers qu'elle prononce....

Jesus mes cris il me fault taire,
Jesus, amis, a vous soit cher,

étaient les derniers de cette scène comme l'indique le blanc laissé au bas de la page, mais non très probablement de cette journée.

Une longue lacune du manuscrit nous dérobe les scènes suivantes : la Résurrection du Lazer, l'entrée à Jérusalem, la Cène, le commencement de la Passion et la plus grande partie du jugement de Jésus qui suivant toute apparence, devait être développée selon l'Evangile de Nicodème et comprendre un long défilé de témoins à décharge et à charge, rappelé (fol. 43 r° du Ms.). Le second fragment du Ms. reprend fol. 40 r°, avec le songe de la femme de Pilate, Percula[1].

Effrayée par ses visions, Percula envoie son serviteur Romain conjurer son mari d'absoudre Jésus, et Pilate s'empresse d'annoncer le songe de sa femme à la foule qui entoure son tribunal (fol. 40 v°). Mais Annas attribue ce songe à la magie de l'enchanteur Jésus ; les clameurs redoublent : *tolle*, *tolle* ; à la croix, à la croix ! Cayphas, Annas, Alexandre, Sompna, Abderon, ne cessent de réclamer leur victime (triolets fol. 41 v°). — De guerre lasse, Pilate envoie Romain chercher les larrons Gestas, Dismas et Barraban qui quittent leur prison « sans nul refus ». Sur l'ordre du gouverneur, Barraban fait le premier sa confession publique, fort peu édifiante, mais « d'une voix trestous les Juifs » n'en réclament pas moins l'acquittement du bandit, lequel leur rend grâces ainsi qu'au grand Adonay (fol. 42 v°). — Dismas et Gestas, moins heureux, sont condamnés à être pendus au Calvaire. Reste Jésus sur qui Pilate ne trouve toujours rien à reprendre. Il dit à Romain de lui ôter doucement la pourpre qu'on lui a « bailhée » par dérision, de lui remettre ses vêtements, et il somme une dernière fois les faux témoins de confirmer par serment leurs déclarations antérieures (fol. 43 r°). — Sirus répète que Jésus s'est fait appeler « fils de Dieu et roy des Juifs » et, sur la sommation de Caïphe, Pilate prononce la sentence de mort.— Aussitôt Caiphas ordonne à Sirus d'aller avec ses compagnons fabriquer la croix, et Annas

1. Songe reproduit *in extenso*, p. 373.

envoie Janus chez le forgeron Grimance (fol. 43 v°). — La scène bien connue n'offre ici que des variantes insignifiantes. Sur le refus du forgeron, sa femme Malembouchée s'installe à la forge avec sa servante Michaulde, et fabrique allègrement les trois clous demandés, tout en chantant la dive bouteille et le goubelet où elle puise des forces (fol. 44 v°) :

O goubellet, tu m'as la mort donnee,
Tant t'ay aymé que m'en suis enyvrée, etc.

C'est fait. Janus emporte les clous que les princes paieront..... plus tard, et va rejoindre les « tyrans » Prunelle, Cinelle, Maulbec et Sirus qui apportent une lourde croix (fol. 44 v°). — Alexandre envoie Malque proclamer la sentence de Pilate à tous les carrefours. Tous « les chefs de maisons » ou de familles sont tenus d'assister à l'exécution sous peine d'amende [1]. Aussitôt « les bons » et « les mauvais Juifs » se mettent en route. Pilate s'enferme chez lui (fol. 45 r°). — L'apôtre S. Jean a entendu la proclamation du héraut; comment l'annoncer à « sa tante Marie ? » La Magdaleine, Maria Jacobi, Maria Salomé, la Marte, se posaient la même question, lorsque S. Jean vient se concerter avec elles (fol. 46 v°). — Il se présente à la Vierge et lui annonce la trahison de Judas, la dispersion des apôtres et la condamnation de Jésus dans un dialogue naïvement entrecoupé, et s'offre à la conduire dans la foule (fol. 48 v°). — Voici venir en effet le triste cortège. A l'instigation d'Alexandre, les tyrans Malque, Sirus, Prunelle, Cinelle, Malbec, Mallegorge ont accablé Jésus de tels coups qu'il est devenu méconnaissable même pour sa mère, dont la douleur fait pitié à la Véronique (fol. 49 r°). — Jésus apostrophe les femmes de Jérusalem et tombe bientôt après, épuisé. Sur la demande des tyrans, Cayphas fait arrêter un passant, Simon Sirenéen, qui leur prêtera main forte, et dans l'intervalle, la Véronique vient essuyer la sainte Face qui s'imprime sur sa toile (fol. 50 v°). — Enfin l'on arrive au Calvaire ; Annas commande halte, et Sirus prend les mesures de Jésus pour marquer la place des clous. Les tyrans redoublent de facéties (triolets). Ils font boire à Jésus du vin mirré pour « resserrer ses esprits » et prolonger sa vie, le couchent sur la croix et l'y fixent à grands coups de marteaux, sous les yeux de sa mère (f. 52 r°). — Puis ils se partagent ses vêtements et jouent « à trois des », sa robe, laquelle, après de

1. Sur ce vieil usage, voir la lettre de rémission accordée à Jehan David, de Limoges, (1401) citée dans mon édition de la *Comédie sans titre*, Paris, Bouillon, 1901, p. CXXIX. Dans les comptes municipaux de la ville d'Amiens, on voit qu'il a persisté au moins jusque vers 1550, et qu'au retour des exécutions capitales, les magistrats ne manquaient pas de s'accorder une indemnité et un banquet.

longues disputes, échoit à Malbec qui a amené « six partout » (f. 55 r°).— Sur l'ordre d'Alexandre, les larrons Dismas et Gestas sont expédiés plus rapidement : une gorgée de vin, « deux tours de corde à chacun, et les voilà « de pointe ». Puis Caiphas fait dresser à grand effort la croix de Jésus, au milieu des lamentations des saintes femmes (f. 56 v°).

Le « premier prestre », le « second prestre », Cayphas, Annas, le « tiers prestre », tous les « mauvais Juifs », Dyatam, Sompna, Janua (*sic* pour Janus), Abderon, insultent à tour de rôle le « dieu Hemanuel », et, à l'instigation d'Alexandre, « tous les tyrans » lui « montrent leur lune » (*sic* f. 67 v°). — C'est un débordement d'obscénités jusqu'à ce que Cayphas se décide à envoyer Janus réclamer à Pilate des écriteaux pour les croix (f. 58 r°). — Sur l'ordre de son maître, Romain rapporte lui-même trois inscriptions qu'il doit attacher l'un au-dessus de la tête de Jésus, les deux autres aux pieds des larrons, et il remplit sa consigne, malgré les protestations d'Annas et Cayphas (f. 58 v°). — Jésus prie pour ses bourreaux. — Lamentations de la Vierge, de saint Jean, des Maries et de la Marte (f. 59 r°). — Plaintes de Gestas et de Dismas qui disent chacun une ballade (f. 60 r°). Jésus promet à Dismas le paradis. — Nouvelle ballade de la Vierge qui supplie son fils de ne pas l'abandonner. Celui-ci la donne pour mère à l'apôtre saint Jean, mais elle refuse de « changer le Roy en ung page » (f. 61 r°). — Les dernières paroles de Jésus : *Sitio.* — Janus lui donne à boire du vin qu'il a goûté avec Cinelle et Malferas (f. 61 v°). — *Hely, hely, lama sabathan.* — Alexandre et ses amis se moquent du « folastre » qui appelle Elie. —

Vila, halaa hole occachey.
Mon pere, prens mon esperit,
Entre tes mains le recommande ;
Tout ce qu'estoit de moy escript,
Tout est consommé, car l'esmende
Du premier peché est payee.

Et il expire (f. 61 v°). — Douleur de Marie (f. 62 r°). — Dieu le Père, irrité, envoie son archange saint Michel fracasser le temple « de son espee sans fausser » (f. 62 r°). — L'Archange s'acquitte de sa mission, assiste à la résurrection des Morts, et se hâte de rejoindre Gabriel et les autres anges qui accompagnent l'Ame de Jésus vers les Limbes en chantant « Ung seul Dieu en trinité, etc. » (f. 62 v°). — Lucifer, averti par Satan et par Asmodée, a fait verrouiller les portes, mais le « Roy de gloire » les brise sans effort et pénètre dans les enfers bouleversés (f. 63 r°). — Sur le Calvaire, Annas et Cayphas s'avisent qu'il serait temps d'enfouir les condamnés pour ne pas souiller la grande fête du lende-

main, et ils vont demander à Pilate la permission de les achever (f. 63 v°). — Pilate l'accorde, et Alexandre dépêche aussitôt les tyrans à la besogne. C'est d'abord le tour de Gestas auquel ils « rompent les os » à coups de bâtons, en marquant les coups jusqu'à douze (f. 64 r°). — Puis on recommence pour Dismas (f. 64 v°). — Quant à Jésus, c'est peine inutile ; mais l'aveugle Longin ne l'en frappe pas moins de sa lance, et recouvre miraculeusement la vue (f. 65 r°). — La Vierge maudit les bourreaux qui s'en vont boire à la taverne, et Centurion part de son côté avec ses gendarmes « Premier, Second Armé » qui disent leur *mea culpa* (f. 65 v°). — Restent au pied de la croix les douze « bons Juifs » et Josep d'Arimathie qui voudrait bien détacher le corps de Jésus et l'ensevelir honorablement (f. 66 r°). — « Demandez d'abord congé à Pilate » dit Nicodemus, et Josep part avec Samuel, Lazay, Finees, Zeras et Jamnès. — Nicodemus s'en va lui aussi, avec Jacob, Asteus, Accantus, Crispus, Agrippe, acheter chez l'apothicaire cent livres de myrrhe et d'aloès pour l'ensevelissement (f. 66 r°). — Au sortir du palais de Pilate, Josep a rencontré « l'Emorroïsse guarie » qui l'oblige à accepter pour rien[1] la toile du suaire (f. 67 r°), et il rejoint bientôt avec ses compagnons Nicodemus ; tous deux assistés d'Accantus montent aux échelles et se mettent en devoir de « dependre » Jésus. A quelques pas la Vierge, au milieu des saintes femmes, se lamente éperdûment et tombe évanouie (f. 68 r°). — Quand elle se relève, elle s'aperçoit que la croix n'a plus son divin fardeau, et Jean la conduit par la main devant le corps de son fils, déjà enveloppé du suaire, qu'elle prend dans son giron (f. 69 r°). — A ce moment les tyrans reviennent de la taverne et constatent qu'on a enlevé Jésus, mais ils s'en consolent facilement et se hâtent de détacher et d'enterrer les larrons (f. 71 r°). — D'abord Gestas, encore tout chaud. Satan emporte son Ame aux enfers, et le grand Lucifer, Asmodée, Belzebuth, Astaroth, Feu Griset lui donnent chacun un coup de dents (triolets) (f. 72 r°). — Puis les tyrans jettent dans la fosse le bon larron Dismas. Malgré tous les diables (triolets), l'ange Raphaël finit par conduire son Ame aux Limbes, où Jésus la reçoit avec bonté et promet aux Peres « mervelles pour demain » (f. 72 v°). — Cependant la Vierge s'abandonne au désespoir et perd une seconde fois connaissance (f. 75 r°). — Nicodemus et Josep en profitent pour emporter le corps de Jésus au tombeau, l'enduire d'aromates et rouler une grande pierre à l'entrée du monument ; ils se hâtent, car, comme l'observe Agrippe (f. 76 r°), « il est heure d'aler au temple ouyr complies ». — La Vierge a repris ses esprits et

1. Episode tiré, comme on l'a vu plus haut, de la *Passion* selon Gamaliel et reproduit *in extenso*, p. 375.

voudrait revoir son fils, mais sur les instances de ses compagnes et de saint Jean, elle domine sa douleur, remercie Josep et Nicodemus de leur dévouement, et s'éloigne en disant « qu'elle s'en va reculhir » (f. 77 v°). — Tous les Juifs se rendent au temple pour la prière. Cayphas demande aux tyrans si les suppliciés sont « dépendus » et enterrés.— Oui, excepté Jésus que Josep a enseveli.— Comment donc a-t-il le front de se présenter ici, s'écrie Gamaliel. Mais Josep se vante hautement de son action. Une dispute éclate. Neptalin l'insulte, Cayphas ne se possède plus :

Alexandre diligemment,
Sompna, Diatan, vous, Janua,
Prenés moi ce foulastre la
Et l'alés mectre en prison (f. 78 v°).

Quand ils sont partis, Gamaliel juge la peine trop forte, car le coupable était autorisé par Pilate ; Nicodemus appuie son oncle, s'indigne et finit par quitter la Synagogue avec Jacob, Lazay, Zeras, Finees, Accantus, Asteus, Samuel. Jannès, Crispe et Agrippe qui maudissent le crime de leur nation (f. 89 v°). — L'assemblée se dissout. Sur l'avis de Gamaliel, Sompna, Dyatam, Annas et Cayphas vont demander à Pilate des gardes pour entourer le tombeau de Jésus. Le gouverneur refuse, la Synagogue a les siens. — Centurion acceptera peut-être, insinue Abderon. — Non, réplique Pilate, il est « trop escandalisé » (*sic*, f. 80 v°). — Et Centurion de répéter tous les prodiges qui ont alarmé sa conscience, le tremblement de terre, l'éclipse, la chute du temple, la résurrection des morts. — Gamaliel essaie d'abord d'expliquer que « tout [cela] est naturel » (f. 81 r°) ; il réussit mieux à persuader Centurion qu'il est le premier intéressé à constater la Résurrection promise pour en avertir le peuple. Centurion se met donc en route avec ses soldats, et Cayphas et les siens rentrent chez eux. — Après leur départ (f. 81 v°), Pilate a une crise de désespoir, il ne veut plus prendre de nourriture, il repousse les consolations du fidèle Romain et celles de Percula, qui ne peut s'empêcher de rappeler qu'elle l'avait bien dit, et que conseil « de famme bien souvent — A sages gens porte profit ». — Le manuscrit (et vraisemblablement la pièce) se termine par une scène originale [1], une extase de la Vierge qui est ravie en paradis et qui demande à Dieu le Père de bénir ceux qui ont vu jouer la *Passion* (f. 83 v°).

1. Reproduite p. 355.

LA CONVERSION DE LA MADELEINE

(Extrait du premier fragment).

LA MARTE

Lazer, mon ami, mon bon frere, *
Com[1] scavés, nous devons ayder
Es grans pecheurs pour les retraire
De mal et a bien les tirer,
Fin que puissions admeriter
Le saulvement de nostre ame.
Doncques nous deussions exciter
Magdaleine qui vit en blasme.

LE LAZER

Marte, ma seur, elle est infame **
Et ostinee en ses maulx.
Oncques ne vis plus fole femme,
Elle est au plus fort de ses saulx.
Se non que par[2] lenguaiges caultz
Nous luy parlons de longue main,
Ja ne congnoistra ses deffaulx,
De cella je suis tout certain.

MARTE

Je sçey qu'elle a le cuer autain,
Et qu'elle est bien de mal affaire,
Bien sçay aussi qu'elle a grant faim
De veoir quelque miracle faire
A ce prophète debonaire
Que le cuer des gens admollist,
Et pour ce ne fault que l'atraire
A aler ouyr ce qu'il dit.

LE LAZER

Ce n'est que bien dist, se Dieu [m'eïst,
Besoignons sans plus aloigner,
Le prince des cieulx qui tout fist
Nous doint grace de besoingner.

LA MAGDALEINE

Veezcy bon temps pour soy bai- [gner,
Et pour mener joieuse vie.
Je m'en fie,
Quelqu'un me viendra appeller
Pour y aler;
Je suis coinde et jolie,
Pour sa amie
Doulcement me viendra acouler,***
De plaisance me veulx souler
Pour consouler
Mon corps a tout son beau plaisir,
Il n'est pas temps de reculer
Ad soy gualer,
Quand on peut plaisance choisir.

LE LAZER

Vous ne pencés pas a morir,
Ma seur, se cuide par mon arme,
Vous n'en porrés prendre loisir,
Car trop estes joyeuse femme.

LA MAGDALEINE

Mon frere, c'est tout ce que j'ame
Que de mener vie joyeuse,
Amoreuse,
Sans faire dommage a asme
Nul[le], ne blasme,
Je ne charche qu'estre gracieuse
Et sans neuse.
Certes, je suis d'amour la dame,
Je sçay [tres] bien qu'on me diffame
Et infame,
Mès point [certes il ne m'en chault,
Pour ce, le dieu d'amours [je] clame

* Ms. fol. 23 v°. — ** 24 r°. — *** 24 v°. — 1. Ms. *comme*. — 2. Ms. *pour*.

Et reclame
Que me doint [a]venir plus hault.

LA MARTE

Il est tart, frere, Il nous fault
[En] aler vers ce bon Jhesus.

LE LAZER

C'est ung homme qui beaucoup vault.
Plain de miracles et vertus

LA MAGDALEINE

On dit que ladres et bossus *
Il guarit et sussite mortz ;
Boiteux et tors
Il adresse encorres plus,
On lui cuert sus,
Que des pechés, tant soient ilz ors,
Donne remors
Es pecheurs, sans estre confus,
Et qu'a nul il ne fait reffus,
Mès, sans abus,
Il veult a [ung] chascun complaire.
Pour ce quelquez foiz vouloir heus
Et conclus
De le veoir miracles faire.

LE LAZER

Ma seur, se vous me voulés croire,
Vous yrés oyr son sermon.

LA MAGDALAINE

Et se j'y[1] vaiz, que dire (*sic*) l'on ?
Les gens se trufferont de moy.

LE LAZER

Ne faront, seur, en bonne foy
Plus tost vous nommeront curieuse.

LA MARTE

Si vous en oués nulle greuse,
Maintenant n'y retournés plus.

LA MAGDALEINE

Vous dictes bien, or sa, sans plus,
Par mon arme, je m'en y vaiz.
Pausa cum silete.

JHESUS

Pecheurs, pecheurs, oués ma voix.
Mes pa[ra]boules ont semblance
D'un homme sement[2]. Sa semence
Tunbent sur chemin est gatee,
Car des bestes tost est mangee, **
Sur roche n'a jamais racine,
Et se tumbe entre l'espine,
L'espine semence destruit
Qu'en bonne terre porte fruit.
Oués tous qui avés oureilhes.

S. MATHIEU

Nostre maistre, tu dy[s] merveilhes,
Fay moi la parabole entendre.

JHESUS

Vous advés grace de comprendre
Le reaulme de paradis.
J'ay alheurs pa[ra]boles mis
Lesqueulx voyans aveugles font,
Et en ouyant sourtz deviendront.
La semence est la parole Dieu[3]
Qui es durs cueurs n'a point de lieu,
Si peu que semence sur piarre,
Mes le doulx cuer s'est bonne terre,
Laboree par devocion,
Arosee par contriction,
Le doulx cuer en m'oyant fructiffie,
Et de ses pechés mercy crie.
A cely mon Pere pardonne
Et d'abondant grace luy donne.
O pecheurs, laissés vanités
Et voz puans charnalités

* 25 r°. — ** 25 v°. 1. Ms. : *je y*. — 2. Ms. *semenent*. — 3. Vers trop longs.

Qu'empeschent fruit de penitence.
Mectés en Dieu vostre esperance,
Car tant plus sera grant pecheur,
Si de tes péchés ayes doleur,
Tant plus tost auras de Dieu grace.

LA MAGDALEINE

Helas, que farey de moy, lasse !
Palharde, infame pecharresse,
Comment puis mes yeulx ne ma [face
Lever es cieulx, n'avoir liesse ?
Je deusse morir de destresse,
Veu les grans pechés ou je suis.
Marthe, ma sœur, a vous m'a- [dresse,
Conseillés moy, donnés m'advis.

LA MARTE

Loué soit Dieu que vous a pris !
Ma sœur, se a moy voulés croire,
Vous muarés tous voz abis.

LA MAGDALEINE

Et puis ?

LA MARTE

Sçavés vous qu'il fault faire[1] ?
Au prophete vous fault atraire,
Pour demander grace et pardon,
Car il est bien de si bon aire,
Pas ne vous reffusera ce don.

LA MAGDALEINE

Or alons donc a no[2] maison
Et tous mes abis muarey :
Vadant et mutet Magdalena
Habitum jocunditatis in habitu [*fletus.*
Pausa cum silete
Hic est addicio (1477) *de Maulbec*
Malegorge et Malegeppe
*Et tali signo ante monstratur.***

SIMON PHARISEUS

Ave Rãby.

JHESUS

Amys, *vale.*

SIMON PHARISEUS

Voulentiers a manger vous donrey[3],
A ma maison se venir vous plait[4],
Et ung tresgrant plaisir avrey
Si par vous celle honneur m'est [fait,
Car tous mes biens certes sont [vostres.

JHESUS

Alons.***

SIMON

Or sus, a peu de plait,
Menés avant tous voz apostres.

Vadant.

JUDAS

Puisque tes biens, Simon, sont [nostres,
Trestous nous t'en devons louer

SIMON

Venés tous, je vaiz aprester,
La maison est cy près de nous.

Pausa.

Maulbec, Malgorge, advancés vous
Aprestés tout, veez cy Jhesus.

MAULBEC

Ja, n'y ferons, sire, reffus.
Malegorge mectons la table.

MALEGORGE

Ce mestier m'est tresbien agreable,
Maintenent remplirons la pance
Il n'est or, argent, ne chevance,
Que ne laissasse pour gualer.

* 30 r°.— ** 26 r°.— *** 26 v°. — 1. Ms. *cous fault.* — 2. Ms. *nostre.* — 3-4. Vers trop longs

SIMON

Raby, vous plairoit il aler
Vous mectre a table maintenent ?

JHESUS

Je le veulx bien.

SIMON

Diligemment,
Maulbec, accop de l'eau ès mains.
(Tradat aquam.)
Je croy que vous estes bien vains
De tant juner, mes bons amis.
Pausa.
Je vouldroyz que fussiés assis.
Pausa.
Raby, seés vous en bonne heure.
Pausa (Ponantur panes).
Malegorge, sa la friture,
Et puis balhés la venaizon.

MALEGORGE

Veezcy de quoy.

SIMON

Quel vin boit-on ?
Sus, Malbec, accop mect a boire.
Pausa cum silete.

LA MAGDALEINE

Je n'ay pas perdu ma memoire, *
Encore suis en bon propoux,
Jamay (*sic*) plus n'arey sur mon [dos
Vestimente si precieuse.
O palharde cher venimeuse,
Vous m'avés[1] trop en voz aneaulx.
Laisés vous atours et aneaulx,
Chaines, camailz, bagues, tourés,
Veloux et soyes osterés,
Pour faire de vous pechés deul.
Plus n'accomplirey vostre veul,
Palharde cher pugnaise et orde,
Puisque Dieu m'a pris en s'acorde,
Je veux servir a l'esperit
Lequel, mon Dieu, estoit perit
Se ne m'eussiés ad vous tiree.
Las ! mon Dieu, j'estoye dampnee,
Se ne fust vostre bonne grace.
Corps pugnais, il fault muer plasse,
Va t'an chercher le bon prophete.

LA MARTE

Ma seur, vous n'estes pas hon- [neste
Pour aler ainsi toute nue.

LA MAGDALEINE

J[e] ay trop estee vestue
Jusques cy, la pouvre dolente.

LA MARTE

Ma seur, puis qu'avés telle en- [tente **
D'aler au prophete Jhesus,
Vestés vous, et n'actendés plus,
De draps humbles en penitence.

LA MAGDALEINE

Je le veulx, il faut que m'advance.
Or me balhés ces draps de brun.
Pausa (vestiatur).
Avec moy je ne veulx nès ung,
Seule veulx aler mon chemin.

LE LAZER

Je croy qu'estes yvre de vin,
Ma seur et que devenés vous ?

LA MAGDALEINE

A ! mon frere, mon amy doulx,
Je vaiz a Jhesus le saulveur,
Ses beaulx ditz m'ont navré le cueur,
Je suis du tout de s'amour prise,
En penitence me suis mise
Affin qu'aye plus tost sa grace.

* 31 r°. — ** 31 v°. — 1. Ms. *adcés*.

LE LAZER

Vous fetes bien

LE MADALEINE

Las ! en quelle plasse
Frere, le porrey [ge] trover ?

LE LAZER

Ma seur, je l'en ay veu aler
Droit chez Simon le pharisien.

LA MAGDALEINE

Mon frere, adieu,
Droit en ce lieu
Je vaiz chercher,
J'en ay le veu, *
Car par son feu
Ma fait lacher
M'a meschant cher,
Que trabucher
En mal m'a fait;
Mon amy cher
Vouldroiz toucher,
Tant est parfait
Puisqu'il lui plait
Que soit deffait
Le mal de m'ame
Qui est tant lait,
Tant contrefait,
Dont j'ay grant blasme.
Je suis infame
Plus qu'autre femme
Devant le monde,
Chacun me clame
Et me reclame
Putain immonde,
Tant suis parfonde
En toute onte
Que riens ne vaulx,
Pour estre monde
Vaiz rendre compte
De tous mes maulx;
De mes deffaulx
Laiz, desleaux,
Vaiz querre grace.
Donnés des eaulx,
Yeux, en seaulx!
En toute place
Il fault que j'abaisse ma face
Puisque je voy mon bon Seigneur.
Celluy qui les pechés efface
Je croy que c'est mon Redempteur.
Desoubz la table, mon Saulveur,
Ad voz piés gecter je me vaiz.
Helas ! je vous donne mon cuer,
Pardonnés moy tous mes meffaiz.
Vadat ad pedes. — Pausa.

LE SONGE DE PERCULA

(Extraits du second fragment).

PERCULA, femme de Pilate.

Helas, Adonay, helas ! **
Romain, viens t'en a moy parler,
Car je n'ay plus jambes ne bras
De quoy je me puisse ayder.
De peur je ne faiz que trambler
Pour les choses que j'ay songé,
Car on m'est venu menasser
Que Pilate sera dampné
Tantost qu'il ara condempné
Jesus a mort, com il veult faire ;
Il sera aprés accusé

* 32 r°. — ** 40 r°.

Es empereurs pour le deffaire ;
Lors arey de doleur amere,
Je ne pourroye avoir pis,
Je ne sçay a qui me retraire,
Maulditz soyent les palhars Juifz !

ROMAIN

Qu'avez vous veu ?

PERCULA

Onc ne vis pis.
En songe je veis liompars.
Chiens, [et] chatz, [et] loups et re-
[nars
Ourshons, colovres, [et] sanglers,
Noirs hommes et fort estrangiers,
Trestous a l'environ d'un jucge
Qui disoyent : se Pilate jucge
Jhesus le prophete tresgrand,
A tous vous faiz commandement
Que l'estranglés luy et sa femme,
Car Jhesus est homme sans blasme,
Tres parfait, et juste personne.
Las ! se la sentence se donne
Contre Jhesus par mon marit,
Il en sera premier marrit,
Et je serey femme deffaicte.

ROMAIN

Il n'y fault que remede mectre
Ma dame, fectes le advertir[1]
Fin qu'il ne jucge a morir *
Le tresbon[2] prophete Jhesus.

PERCULA

Va t'en, Romain, n'arreste plus,
Va t'en parler a mon mary
Sire Pilate, et lui dy
Mon songe que t'ay raconté.

ROMAIN

Voulentiers, dame, en verité,
Dieu me doint faire bon messaige !

Vadat (Pausa).

Seigneur, devant qu'alliés au siege,
Il fault qu'ad vous je parle a part.

PILATE

Sur quoy ?

ROMAIN

Mès qu'en escart
Nous soyons, je le vous direy.

Pausa.

Percula ma dame a songé[3].....
.....

* 40 v°. — 1. Ms. : *l'adverti*. — 2. Ms. *bon*.

3. Cf. le livre cité précédemment p. 255, *la Passion... moralisée*, figurée etc. : « Selon la sentence du philosophe Aristote... » 1490, (B. Nat. Réserve H. 1106) cahier m. n. fol. 1, r°.

Hystoire, — Nous lisons en ung livre de *la supplicacion des evangilles* que en celle nuyt la femme de Pylate fut ravye et vit en sa vision en l'appareil du palays ou devoit estre jugé le doulx saulveur Jhesucrist une ymage pendue en croix. Et de la bouche d'icelle ymage partoit une telle escripture : « Juge, si tu ne faitz selon verité, pardurablement tu seras tourmenté en enfer. » Et a l'environ d'icelle ymage estoyent grant multitude de gens qui faisoient reverance a l'ymage et la saluoyent d'une voix moult joyeuse en disant : « Dieu te sault, divine majesté, pour toy servir sommes nous tous aprestez : Et au dessoulz de l'ymage estoit ung dragon, lequel disoit en telle maniere : Celluy qui en ta mort se consentira en enfer pardurablement dampné sera ». Quant doncques elle eut veu celle vision, elle pensa qu'il signifioit la mort de Jhesucrist. Et ceey l'ennemy lui mist en vision en son dormant, et dient les docteurs que c'estoit pour empescher l'œuvre de la redemption et par ainsi la femme Pilate luy manda qu'il se gardast bien de condempner Jhesucrist. »

L'EMORROISSE DONNE LE SUAIRE A JOSEPH D'ARIMATHIA

JOSEP

Adieu, seigneur, estre songnheux *
Me fault pour avoir de la telle
Qui soit blanche, doulcete et belle;
J'en vaiz querre je ne sçay ou.

L'EMORROISSE GARIE

J'ay cy de toile a foison
Pour vendre, se venoit marchant.
Bon marché farey, c'est raison,
Pour ce que j'ay besoin d'argent.

JOSEP

Ma mie, tu as trouvé marchant
Qui ta toile veult achapter
Pour faire l'enseveliment
De Jhesus que vaiz destacher.

L'EMOROISSE GARIE

Pour luy, seigneur, rien ne m'est [cher **.
De bon cuer certes la luy donne,
Voir tout le mien luy habandonne,
Car tresfort luy suis obligee,
Pour luy santé me fut donnee
Du flux de sang.

JOSEP

Prend cel argent,
Aultrement ne prendrey la toele.

L'EMORROISSE

Mon seigneur, je suis son ancelle
Et sa servante a le servir;
Pour ce amaroys mieulx morir
Que si en prenoye ung denier,
Et, si ne l'en voulés porter,
Je l'apporteray après vous.

SAMUEL

Or sa, doncques balhe la nous,
Dieu te veulhe remunerer[1]!

EXTASE DE LA VIERGE

MARIA

Tres hault Dieu, bonté souve- [rainne,***
Ou j'ay mon cuer et ma fiance,
Car tu es la doulce fontaine
De amoreuse joyssance,
Veulhe moy donner alegeance,
Esleve ung peu mes esperis,
Donne moy fruer de ton essence,
Et varrey avec toy mon filz.

Tres Hault, bonté de gloire plaine,
Ou j'ay mis toute m'esperance,
Ta charité a toy m'amaine.

1. Cf. la *Passion* selon Gamaliel, etc. B. de l'Arsenal Ms. 5,366 fol. 39 v°; B. Nat. 24,438 f. 156 r° : « Adoncques Joseph et Nicodemus se partirent de là et trouvèrent une femme qui estoit de Galillée, et leur demanda ou ilz alloient, et ilz lui dirent qu'ilz alloient ensevelir ensevelir ensemble le corps de Jhesu Crist. — Tenez ce dræp d'avecque quoy vous le ensepvelirez, car il me guérit d'une maladie dont moult estoie honteuse entre les autres dames tant seullement de toucher a sa robbe. »

* 66 v°. — ** 67 r°. — *** 83 r°.

Veulhe avoir de moy souvenance.
A la deité ce jour pence
Pour avoir de joye le pris.
Se en toy, Pere, plus fort pence,
Je varrey avec toy mon filz.

Tres Hault, charité, doulceur saine,
Qui sur tous advés excellence,
Eslevés ma vertut humaine,
Que je voye votre substance ;
C'est tout mon bien et ma che-
Avec les anges mes amis, [vance
Vous veoir en divine assistance :
Je varray avec vous mon filz.

Prince, qui a fort doulce alaine,
Baiser te veulx par ung doulz vis,
Embrasse moy pour bonne es-
[trainne,
Et varrey avec toy mon filz.

Elevetur Maria in haltum.

DIEU LE PERE

M'amour, Marie, mon doulx lis,
Ma beauté, colombe amoreuse,
Remplés de moy voz esperis,
Eslevés vous, ma gracieuse !
Vo[1] pascience precieuse
Me plait fort, ma doulcete amie.
Or sus, companie glorieuse,
Resjoyssés un peu Marie.

Cantent Angeli :

« Glorieuse Marie. »

MARIA

En ceste joyeuse estampie
Et en ce chant melodieux,
Doleurs pers, plus ne suis marrie,
Pour ce que voy Dieu glorieux,
Je voy aussi mon amoreux
Jhesus en ame et deité,
Qui es limbes fait tant joyeux
Ceulx qu'en ce monde ont Dieu amé.

O essenciale unité,
Ung dieu, une essence et subtance,
Requer vous voy[e] en trinité,
Pere, Filz, sainct Esperit, en se
Veyent, je prens plaisance
Si tres grant que plus ne veux mie.
Maintenent, Dieu, j'ay suffisance,
Doleur en joye est convertie.

Souverain Dieu de cuer vous prie
Pour ceulx qui sont mes amoreux,
Qu'i vous plaise garder leur vie
De perilz et maulx dangereux,
Et les faictes si[2] vertueux
Qu'ilz admeritent paradis,
Et especielment tous ceulx
Qu'ont veu la passion vostre fils.

Prince qui es ès cieulx assis, *
Tous nous jours te remercions,
Et ceulx qu'ont regardé ; prions
Qu'il soit tout jour noz bons amis.

* 84 v°. — 1. Ms. *costre*. — 2. Ms. *si tres*.

Nous avons analysé minutieusement scène par scène la *Passion* d'Auvergne. En dépit de son méchant style, elle est fort instructive puisqu'elle permet de relier le théâtre du Nord à celui du Midi, et qu'elle est la véritable transition si longtemps cherchée des mystères français aux mystères rouergats.

La versification (triolets, ballades, etc.) suffirait à prouver que l'auteur auvergnat a connu des pièces françaises actuellement perdues ou inconnues. Outre ces pièces et les Evangiles canoniques, cet auteur a connu un ouvrage intitulé la *Supplicacion* (supplément) des *Evangiles* dont nous n'avons retrouvé la trace et la mention que dans la *Passion moralisée*[1]. « Selon la sentence du philosophe Aristote », imprimée en 1490. Le nom de Marcelle, donné à la femme du peuple qui bénit Jésus, suivant l'Evangile de S. Luc, XI, 27. « *Beatus venter qui te portavit*, etc. », vient, soit des *Postilles* de Nicolas de Lire, soit d'une légende de la Madeleine signalée par M. P. Meyer, (*Notes et Extr. des Ms. de la B. Nat.*, t. XXXV, 2e p., p. 492). D'autres noms (Alexandre, Phinees, Sampna, Diatan, etc.) prouvent que le dramaturge a mis à contribution l'*Evangile de Nicodème* latin (ou de ses traductions françaises), autant et plus que celui de S. Luc. Cet *Evangile de Nicodème* est d'ailleurs le seul texte qui donne le nom de la femme de Pilate, Percula ou Procula[2]. Est-ce tout ? pas encore, car l'épisode de l'Hémorroïsse devenue marchande de toile, le nom d'Abdéron et surtout celui de Romain, le fidèle serviteur de Pilate, et bien d'autres détails n'ont pu être pris que dans la *Passion selon Gamaliel*, qui nous a si longuement occupé. L'imitation de cet ouvrage est donc ici certaine, mais elle est moins fidèle et moins suivie que dans les *Mystères rouergats*, comme on va le voir. Là, cette imitation deviendra souvent une véritable copie.

1. Voir page 255 de ce livre.

2. Elle n'est pas nommée dans l'*Evangile de Nicodème en vers provençaux* et dans la *Passion selon Gamaliel*, qui disent simplement « la femme » de Pilate, comme on l'a noté plus haut.

LES

MYSTERES ROUERGATS ET LEURS SOURCES

LES

MYSTÈRES ROUERGATS ET LEURS SOURCES

LA PASSION DIDOT

L'ÉVANGILE DE NICODÈME EN VERS PROVENÇAUX

LA PASSION SELON GAMALIEL

Les Mystères rouergats, déjà si souvent étudiés par la critique[1], forment, comme on l'a dit, un drame cyclique ou un véritable cours d'histoire sainte allant de la Création au Jugement dernier. On a représenté très anciennement des mystères cycliques dans le Midi à la Fête-Dieu[2] ; mais nous savons peu de choses sur ces représentations, et il n'est pas certain que les mystères rouergats se rattachent à cette fête. C'est plutôt une collection de pièces détachées qui pouvaient se réunir ou se séparer à volonté. Cette histoire dramatique de la Rédemption était certainement très longue et disposée suivant un certain plan, mais ce plan n'avait pas été arrêté d'avance, dans tous ses détails, le compilateur rouergat travaillait très irrégulièrement et, grâce à sa méthode ou à son absence de méthode, nous n'avons conservé de son œuvre qu'une série d'épisodes plus ou moins décousus. En

1. Notice de M. A. Thomas, *Annales du Midi*, 1890, p. 38. Ed. complète p. p. M. A. Jeanroy et H. Teulie sous le titre de *Mystères provençaux du quinzième siècle*, 1893.

Mentions, analyses et comptes rendus critiques : M. Creizenach, *Gesch. d. n. Dramas*, 1893, I, p. 174 ; Groeber, *Grundriss*, etc., 1897, II, p. 58 ; A. d'Ancona, *Origini del Teatro ital.*, t. I, p. 667.

Revue des langues romanes, 1894 (A. Chabaneau), p. 478.— *R. d'Hist. litt. de la France*, 1894 (P. de Julleville), p. 369.— *Revue de Provence*, 1896 (L. Constans), p. 94.— *Zeitschrift fur roman. Phil.* 1894 (A. Stimming), p. 547. — *Zeitsch. fur franz. Sprache*, etc. 1895 (E. Stengel), p. 210, etc., etc.

2. A. Draguignan, des 1437.

effet, comme l'a démontré M. Jeanroy[1], ce compilateur écrivait ses mystères dans deux volumes, en passant de l'un à l'autre alternativement, ou en compilant deux recueils simultanément, et un seul de ces volumes nous est parvenu. Dans ce volume conservé, il a écrit ses pièces non dans l'ordre que paraît indiquer celui où nous les trouvons, mais « au fur et à mesure que se présentaient les originaux qu'il entendait reproduire ou imiter ; il en commençait alors la transcription à tel ou tel endroit de son volume, selon la place que leur assignaient les événements mis en scène, se réservant l'espace qu'il jugeait nécessaire pour les morceaux qui devaient précéder ». Plusieurs fois ses calculs l'ont trompé, et des feuillets sont restés blancs dans les intervalles. Il a utilisé ces blancs en y insérant des morceaux détachés et deux tables qui permettent de deviner les lacunes et l'ensemble. Ces deux tables contiennent en effet avec de légères différences les titres et l'ordre des mystères contenus dans les *deux* volumes, et la première ajoute aux titres la liste des personnages. Le manuscrit a été exécuté en Rouergue vers le troisième tiers du quinzième siècle, mais la date même des textes qu'il contient n'a pu encore être déterminée exactement. Une première fois, ils ont été jugés antérieurs à 1440 ; puis, ils ont été reportés, avec plus de vraisemblance, à la date approximative du manuscrit qui serait, d'après certains indices, la minute de l'auteur. Ainsi une compilation non datée et dont la moitié la plus importante ou la Passion proprement dite est perdue, une série d'œuvres disparates, rédigées au petit bonheur, et dont il faut retrouver les originaux très divers, tour à tour très simples ou très compliqués, tel est le problème qui reste à résoudre en partie. Comment reconstituer la bibliothèque ou les sources du compilateur rouergat ?

Dans une enquête compliquée, l'essentiel est d'abord de ne laisser place à aucune équivoque, même au prix de redites. Rappelons donc que trois de ces sources nous sont déjà en partie connues : la *Passion* Didot signalée par M. Jeanroy, et d'autre part, l'*Evan-*

1. Toute cette description du manuscrit est empruntée à l'*Introduction* de M. A. Jeanroy qui a le premier signalé les emprunts faits par le dramaturge rouergat à la *Passion* Didot, et dont les indications aussi ingénieuses que précises vont nous aider à retrouver les autres sources de la compilation.

gile de Nicodème en vers provençaux ainsi que le vieux roman ou poème *en prose*, inspiré par cet Evangile provençal, la *Passion selon Gamaliel*. Il n'y aura qu'à montrer par des citations précises comment ces trois textes sont associés et combinés l'un avec l'autre dans les mystères rouergats. Des citations précises et détaillées, car les relations de tous ces textes entre eux sont complexes et multiples. Pour les emprunts directs faits par le compilateur rouergat à l'*Evangile de Nicodème en vers provençaux*, ils s'établiront, comme on l'a dit, sans difficulté. Ce sont des emprunts presque textuels ou même textuels, analogues à ceux qui ont été faits à la *Passion* Didot[1]. Pour la *Passion selon Gamaliel*, il nous est déjà prouvé par certains indices[2] que le compilateur rouergat, a consulté, comme le poète d'Auvergne, cette Passion dans un manuscrit. Reste à voir comment il a transformé ce texte en le transportant au théâtre. En somme, pour tirer de cette Passion un drame, l'auteur rouergat va la remanier et l'amplifier exactement comme l'auteur de la *Passion selon Gamaliel* avait remanié l'*Evangile de Nicodème en vers provençaux* pour en tirer son roman. C'est ce qu'il sera possible d'établir en nous appuyant sur l'analyse précédemment donnée de la *Passion selon Gamaliel*, sur les longs extraits de la *Vie de Iesu Crist* de 1485[3], et sur les citations partielles qui suivront. Ainsi les origines d'une bonne partie de la compilation rouergate seront déjà déterminées.

Viennent ensuite un assez grand nombre de mystères rouergats qui ne dérivent pas des sources précitées. D'où viennent-ils? D'une ancienne *Passion* du Nord, laquelle aurait inspiré la *Passion* Didot et plus tard la *Passion* d'Arras, et par surcroît n'aurait pas laissé d'inspirer d'anciens mystères allemands[4]? C'est l'hy-

1. Et par surcroît, ils sont enchevêtrés, comme on le verra à la fin de ce chapitre, dans les emprunts faits à cette *Passion* Didot

2. Se rappeler les remarques faites p. 344 de ce livre sur l'emploi des noms *Roma* et *Roman* dans les mystères rouergats. Pour ne pas multiplier les difficultés, nous admettrons par hypothèse, comme M Jeanroy, que toute la compilation rouergate est d'un même auteur, bien que le fait ne soit pas absolument certain.

3. On ne reviendra plus naturellement aux manuscrits et, pour la facilité des vérifications, on renverra directement à l'imprimé de 1485. Les citations choisies seront d'ailleurs conformes au texte des manuscrits.

4. Wilmotte, *Les Passions allemandes du Rhin*, p. 91, 98, note 3, 105, note 3, 110, note 1.

pothèse que nous avons déjà si souvent rencontrée et qui se représente ici une dernière fois avec des tables de concordances extrêmement minutieuses entre les passages imprimés de la *Passion* Didot et les passages correspondants de la *Passion* d'Arras et des mystères rouergats[1]. Quand les fragments imprimés de la *Passion* Didot, les mystères rouergats et la *Passion* d'Arras s'accordent, l'existence du modèle commun ou de la *Passion* française du Nord semble s'imposer : quand la *Passion* Didot manque, parce qu'elle reste en partie inédite, rien de plus simple que de suppléer à ses lacunes à l'aide des mystères rouergats et de la *Passion* d'Arras, et le modèle commun s'impose encore avec la même facilité. Pour répondre à cette argumentation très précise, mais peut-être trop aventureuse, il n'y a évidemment qu'un moyen, interroger la *Passion* Didot elle-même, montrer que le manuscrit dans son intégralité ne dit nullement ce qu'on a voulu lui faire dire d'après des extraits tronqués, et d'autre part indiquer les véritables sources des mystères rouergats. Ainsi les rapprochements de passages « presque identiques » qui ont été relevés se réduiront à de simples analogies, inévitables dans un pareil sujet, et susceptibles d'explications très différentes. Ces analogies plus ou moins spécieuses auront l'inconvénient de retarder de ci de là la solution du problème, mais en définitive ne l'empêcheront pas.

Resteront enfin un certain nombre de mystères rouergats d'origines très diverses qui ne rentrent dans aucune des catégories précédentes, et qui nécessitent encore d'autres explications. Les derniers en date et aussi les plus compliqués seront analysés à part et nous donneront, à peu de chose près, la date extrême de la compilation rouergate tout entière. Ils sont en effet tirés d'ouvrages français, imprimés pour la première fois à des dates déterminées, ou peu s'en faut. Cette expression n'a rien qui doive surprendre, puisqu'il s'agit d'incunables dont l'histoire n'est pas encore faite, et ne peut être tentée qu'avec une approximation relative.

Pour la commodité de ces recherches, nous allons donc examiner tous les mystères rouergats dans l'ordre même où le compila-

1. E. Stengel, *Zeitschrift für französische sprache und Litteratur*, t. XVII, 1895, 2e partie, p. 210, note 1.

teur rouergat les a placés, à peu de chose près, et nous réserverons pour la fin les plus modernes.

1° Mystères placés au frontispice de la collection et lui servant de prologues : *Creatio, Abraham*[1].

2° Mystères placés avant la Passion proprement dite : *la Samaritaine, la Femme Adultère, Miracles, Vendeurs, Résurrection de Lazare, Repas chez Simon le lépreux.*

3° Groupe de la Passion et de la Résurrection : *Entrée à Jérusalem, Cène, Passion* proprement dite, *Résurrection des Morts, Résurrection du Christ, Pèlerins d'Emmaüs, la Juiverie* ou *Joseph d'Arimathie.*[2]

4° Mystères divers. *Ascension, Jugement général* ou *dernier, Jugement de Jésus.*

La compilation rouergate s'ouvre par une *Création*, et cette *Créa-*

1. Cf. les deux tables du Ms. reproduites par A. Jeanroy, *Introduction*, p. VIII :

	Fol. 29 du ms.	Fol. 35.
1	Creatio.	Creatio.
2	Abram.	Sinagoga.
3	Synagoga	Abram.
4	Samaritana.	Samaritana.
5	Addulteyrix.	Adulterix.
6	Miracles.	Miracles.
7	Vendedors.	Vendedos.
8	Jutgamen de Jesus.	Jutgamen de Jesus.
9	Laze.	Lazer.
10	Covit de Simon Leprosus.	—
11	Intrada de Jerusalem.	Intrada de Jerusalem.
12	—	Sena.
13	Passio.	Passio.
14	Jusataria.	—
16	—	
17	—	Limbes.
18	—	Resurectio
19	—	Emaus.
19	—	Assentio.

2. Ces deux titres paraissent bien désigner la même pièce. Quant à la *Synagogue*, ce devait être, suivant la conjecture de M. Jeanroy, une délibération de la Synagogue sur les moyens de perdre Jésus. Cette scène était facile à imaginer, et la *Passion* selon Gamaliel offre, dès le début, de nombreux exemples de conseils analogues. Le *Jugement général* absent de ces deux listes se relie, comme on le verra, à l'*Assentio*.

tion n'est « que la mise en œuvre d'une légende d'après laquelle le nom du premier homme aurait été formé des initiales du nom des quatre étoiles correspondant aux quatre points cardinaux »[1]. Cette légende n'est pas d'origine hébraïque, comme on l'a pensé, elle paraît même complètement impossible en hébreu, où les diverses combinaisons des lettres constituant le nom d'Adam produisent des légendes très différentes[2] : elle n'est en réalité possible qu'avec les lettres de l'alphabet grec, et ce sont en effet les Grecs qui l'ont inventée, puis donnée aux Pères de l'Eglise latine, notamment à Saint Augustin[3], lequel l'a enseignée à son tour à toutes les encyclopédies du moyen âge. Nous la retrouvons au XIIIe siècle dans le roman populaire d'Adam et d'Eve :

> .... Par grant signorie
> Nostres sires le nom li mist,
> Car des .IIII. partiës prist
> Du monde la premiere latre,
> Et qui les sét ensamble matre,
> Le non savra legierement
> Queles sont a mien escïent ;
> *Artos*, *dysis*, *anastolé*,
> *Missibuon* en greu nommé ;
> Qui bien essembler les sevrai
> Cest non tot droit Adam avrai[4].

La légende reparaît au XIVe siècle dans les histoires universelles comme celles de Jean d'Outremeuse[5] : au XVe et au XVIe siècle, on

1. A. Jeanroy, *Introduction*, p. x.

2. Voir Bartolocci, *Bibliotheca rabbinica* citée dans le *Dict. des Apocryphes*, col. Migne, t. II, p. 46 : Kabbalistae insulsi dicunt *tres* litteras in Adam significare Adam, David, Messiam, etc.

3. *In Joann.* tract. X, c. 2 (Patr. Migne, t. 36, col. 1463) - De illo [Adam] exortae sunt omnes gentes et in ejus vocabulo quatuor litteris quatuor orbis terrarum partes per graecas appellationes demonstrantur. Si enim graece dicantur Oriens, Occidens, Aquilo, Meridies... in capitibus verborum invenies Adam... » ; item, t. 37, col. 1236.
Liber de duobus montibus (Patr. Migne, t. 4, col. 993) cité par Vinc. de Beauvais *Spec. Natur.* lib. XXX, cap. xv, p. 2224. — Amalaire, (Patr. Migne, t. 105, col. 1004), cité par A. Jeanroy. — Hon. d'Autun, *Elucidar.* t. 172, col. 1117, etc.

4. B. de l'Arsenal, ms. 5201, p. 68 v° col. 2, et B. Nat. fr. 24.301 fol. 522, col. 1.

5. *Coll. des Chroniques belges*, in-4°, t. I, p. 309.

la retrouve souvent soit dans les recueils factices[1], soit dans les traités d'astrologie, notamment dans le « sottisier » manuscrit de l'astrologue bourguignon, Jean Tabourot[2], l'oncle de Et. des Accords. Il est donc bien probable que le compilateur rouergat l'a prise lui-même, non dans un mystère, mais plutôt dans un almanach, dans une compilation d'histoire sainte, et les deux pièces suivantes ont peut-être une origine analogue.

A la Création succédait un second Prologue aujourd'hui perdu. Le sacrifice du Fils de Dieu était précédé et annoncé par le sacrifice d'Isaac lequel apparaît si souvent associé à la Passion dans les mystères mimés[3] ou dramatiques, les spectacles de la Fête-Dieu, les livrets de théologie. Ce sacrifice ou cette « figure » de la Passion devait, il est vrai, être rappelé plus loin dans l'épisode allégorique du *Jugement de Jésus* qui explique la nécessité de la Passion, mais, ou bien quand il rédigeait son petit mystère d'Abraham, l'auteur rouergat n'avait pas encore en mains le modèle du *Jugement de Jésus*, ou, ce qui est plus probable, il n'était pas homme à reculer devant un double emploi. Il aura cru bon de développer à part « la figure » la plus ancienne et la plus importante, ce sacrifice d'Isaac auquel le Christ devait son surnom mystique d'*Innocent*[4], comme on le voit dans divers textes théologiques, et encore par les curieuses représentations consécutives de Laval en 1507 :

D'Abraham le sacrifice
Fut joué, qui fut mout propice,
Sur le grand pavé de Laval

1. Rome, Vat., Ottob. 2523 (xve siècle), f° 50, cité par E. Langlois.

2. B. Mazarine, ms. 3636 (xvie siècle), fol. 265.

3. Exemple : ette sorte de diptyque qui résumait tout l'enseignement des Confrères de la Passion, à l'entrée de Louis XII à Paris, le 2 juillet 1498, d'après Godefroy, *Ceremonial françois*, t. I, 238. « Devant l'église de la Trinité avoient fait les gouverneurs et confrères de la C. de la Passion un eschaffaut ou estoit Abraham qui sacrifioit a Dieu le pere son fils Isaac, et a l'autre costé de l'eschaffaut le crucifiement de Jesus-Christ ». — Le sacrifice d'Isaac figure encore aujourd'hui dans la *Passion* d'Oberammergau.

4. St Thomas d'Aquin, *Somme*, P. III, Q. 47, art. 3. Ad tertium sic proceditur. 1. Videtur quod Deus Pater non tradiderit Christum passioni. Iniquum enim et crudele videtur esse quod *innocens* passioni et morti tradatur.... It. Q. 46, art. 6.

Le surnom d'*Innocent* reparaîtra dans la Moralité *Secundum legem debet mori*, tirée, comme on le verra plus loin, du même texte que le *Jugement de Jesus rouergat*.

Par le clergé de Saint Thugal;
Aussi fut joué l'Ignoscent
Celluy an, qui est moult décent[1].

Quant au développement succinct de son petit mystère d'Abraham, où l'auteur rouergat l'a-t-il pris? Il est difficile de le dire. Peut-être dans quelque histoire sainte, la même qui lui aura fourni la *Création* et plus tard la pièce de la *Samaritaine* qui commence la vie publique de Jésus. L'abondance des noms propres ou des souvenirs historiques au début de cette *Samaritaine* semble bien indiquer que la pièce est tirée de quelque compilation d'histoire[2]. D'autre part les théologiens associent volontiers la Samaritaine et la Femme adultère, les deux femmes auxquelles Jésus a pardonné; elles se font quelquefois vis-à-vis sur les vitraux[3] ou les œuvres d'art. Il est donc possible qu'entre ces deux pièces de *la Samaritaine* et de *la Femme adultère* qui se suivent sans transition l'auteur rouergat ait voulu mettre un certain lien, et que cette partie de la compilation était en réalité moins décousue qu'elle ne nous le paraît.

Des courtes scènes qui suivent (*Femme adultère*, *Miracles* (le Boiteux, l'Aveugle, le Paralytique), *Expulsion des vendeurs*), nous ne connaissons également que les titres et les personnages. Les sources qui nous échappent encore, paraissent avoir été diverses. Pour les *Miracles*, l'auteur rouergat s'est probablement inspiré d'un verset de l'Evangile[4] de saint Mathieu, XXI, 14: mais où a-t-il pris ses développements? Bien que l'ordre de ces scènes et diverses particularités diffèrent dans la *Passion* Didot[5], il ne serait pas impossible qu'elle ait été mise à contribution au moins en partie pour le Miracle de l'Aveugle. Cette *Passion* donne, il est vrai, un assez long rôle au Père et à la Mère de l'Aveugle, et dans la compilation rouergate, ils ne reparaissent ni sur la liste des per-

1. Chronique rimée de G. le Doyen, (B. de l'E. des Chartes, 1852, p. 389). On a proposé diverses explications pour cette pièce perdue de l'*Innocent* (cf. P. de Julleville, *Rép. du théâtre comique*, p. 355), mais le sens nous paraît maintenant bien fixé.

2. *La Samaritaine*, p. 12, v. 303-324.

3. Notamment sur un vitrail de l'église de Caudebec (XVIe siècle), signalé par M. Em. Mâle.

4. « Et accesserunt ad eum caeci et claudi in templo et sanavit eos ».

5. Noté par A. Jeanroy, *Introduction*, p. XVII.

sonnages de la Passion, ni avant, sur celle des *Miracles*[1]. Mais il est remarquable que l'auteur rouergat a fait reparaître « l'Orb, son payre, sa mayre » dans un passage du *Jugement general* ou dernier (le Réquisitoire contre les Rois)[2], alors que le modèle copié dans ce *Jugement général* ne fournissait pas cette indication, et que tous ces personnages ont dû être ajoutés après coup. Cette addition nous donne à penser que le compilateur se rappelait bien la scène de l'Aveugle dans la *Passion* Didot, et qu'il avait pu en imiter au moins la première partie, tandis que nous sommes certains qu'il a remanié complètement l'épisode de la Femme adultère, tel qu'il est traité dans cette même *Passion* (fol. 25 r°), et qu'il lui avait donné un développement très différent.

En effet, dans l'épisode rouergat, à côté de la femme adultère, on voyait figurer son « companho » ou son complice, et nous savons que les sermonnaires du xve siècle avaient imaginé cette ingénieuse addition, avec beaucoup d'autres dont se moque Henri Estienne[3].

Voici enfin intacts des épisodes plus longs où la critique a plus de prise, la *Résurrection de Lazare* et le *Repas chez Simon*. Dans une première rédaction très courte qui nous est parvenue, le compilateur rouergat s'était borné à imiter l'épisode correspondant de la *Passion Didot*, aujourd'hui tronqué dans le manuscrit[4] : puis il s'est ravisé, il a voulu faire œuvre personnelle, et il a développé assez longuement la maladie, la mort, l'enterrement et la résur-

1. Voici cette liste qui peut d'ailleurs être incomplète : *Ensec se la estoria dels Miracles :* lo boytos, lo paralatic, *lo orb.* — Le paralytique était peut-être celui qui figure dans la *Passion selon Gamaliel* (voir plus loin, la Résurrection du Lazare, p. 391 de ce livre, note 2), mais cela n'est pas certain.

2. *Le jugement general*, p. 221, v. 6178-6200.— Cf. la note à la fin de la table des chapitres du *Procès de Belial* reproduite plus loin dans ce livre p. 426.

3. *Apologie p. Herodote*, éd. Ristelhuber, t. II, chap. XXXV, p. 225. « Mais S. Jean leur a bien taillé de la besongne quand il ne leur a point voulu dire qu'escrivit nostre Seigneur alors qu'on luy eut amené la femme qui avoit esté surprise en adultère. Or de plusieurs opinions touchant cela, Menot en amène quelques-unes au fueillet 128, col. 4, où est dit aussi que l'homme avec lequel elle avoit esté surprise se cachoit derrière les autres ». Le passage allégué se trouve en effet dans Menot, *Serm. Quadrag.*, Paris, Chevallon, 1526, goth. in-8° : Sabbato post III. Dominica, XL, fol. 138 v° col. 2. « Sicut dicit Chrysostomus, adulter enim cum quo inventa fuerat retro alios se cachoit, quando Domino praesentaverunt eam. »

4. Signalé par A. Jeanroy, *Introduction*, p. XV, n. 3 et p. 285.

rection de Lazare qui ne manque pas de raconter ce qu'il a vu dans l'autre monde. Cette seconde rédaction a paru des plus importantes en raison des ressemblances qu'elle présente avec l'épisode correspondant de la *Passion* d'Arras. Partant de là, on supplée la lacune du manuscrit Didot à l'aide de la *Passion* d'Arras, puis l'on conclut à l'existence d'une Passion française du Nord qui aurait été imitée successivement par les auteurs de la *Passion* Didot et de la *Passion* d'Arras, auxquels les mystères rouergats serviraient de trait d'union [1]. Il est vrai qu'à un autre critique le même épisode rouergat rappelle de plus près encore la scène correspondante de la *Passion* allemande de Donaueschingen, et là encore les analogies ont paru significatives [2]. Il n'y a, ce semble, qu'à rapprocher l'une de l'autre ces deux hypothèses pour qu'elles se détruisent l'une par l'autre.

Relisons en effet tous les textes allégués, la *Résurrection de Lazare* tronquée de la *Passion* Didot, la *Passion* d'Arras et celle de Donaueschingen [3] et le mystère rouergat : comparons un à un dans toutes ces versions similaires les noms des interlocuteurs, l'ordre et les détails de l'exposition, le style, nous n'aurons pas de peine à voir que cet ordre et ces interlocuteurs diffèrent sensiblement et que les coïncidences (envoi d'un messager par Marthe et Marie à Jésus, consolations de circonstance prodiguées aux sœurs de Lazare par les amis de la famille, ou les Juifs qui accompagnent ensuite Marie-Madeleine toute en pleurs au tombeau de son frère, remercîments de Lazare ressuscité à son Sauveur), que ces coïncidences sont ou bien de celles que suggère naturellement la lecture de l'Evangile aux écrivains les plus divers, ou bien purement fortuites. La meilleure preuve en est que la plupart de ces développements sont déjà dans les drames scolastiques de Lazare [4] et dans

1. Stengel. *Zeitschrift für französ. Sprache*, etc., 1895, table de concordance citée plus haut.

2. Wilmotte. *Les Passions allemandes des bords du Rhin*, p. 91 et (suiv,, déjà citée p. 294 de ce livre, note 2.

3. Mone, *Schauspiele des Mittelalters*, t. II, p. 154 et suiv.

4. Reproduits dans Ed. du Méril, *Origines latines du théâtre moderne*, 1849, p. 213 et suiv. : Mystère anonyme d'Orléans et drame d'Hilarius ; voir notamment, p. 223, l'épisode des Juifs suivant Marie-Madeleine au tombeau.

Que si dans la *Passion* de Donaueschingen, comme dans le mystère rouergat, ces

la *Passion* française de Semur qui n'ont pas le moindre rapport.

Mais, dira-t-on, comment expliquer dans la *Passion* d'Arras et dans le mystère rouergat du Lazare les concordances ou les identités d'expressions ? Sur quoi portent-elles en réalité ? Toujours sur des versets traduits à peu près littéralement de l'Evangile de saint Jean. Tantôt les deux traductions (française et rouergate) du même verset latin se valent : tantôt même le compilateur rouergat serre de plus près le texte latin que son devancier. Donc ce compilateur n'a dû avoir affaire qu'à l'Evangile de saint Jean, à la *Passion* Didot et, nous y venons, à l'*Evangile de Nicodème* qu'il connaissait surabondamment puisqu'il avait à sa disposition très probablement le texte latin de cet Evangile, certainement la traduction en vers provençaux et par surcroît et surtout la *Passion selon Gamaliel*.

Qu'on jette les yeux en effet sur le récit de la résurrection de Lazare fait dans cette *Passion selon Gamaliel* par les « douze prud'hommes de Béthanie » devant le tribunal de Pilate[1]. Avec ce récit[2] et les textes précités l'imagination la plus faible, la plus vulgaire retrouvera sans peine tous les détails du mystère rouer-

rôles de Juifs sont remplis par Centurion, Nicodemus et Joseph d'Arimathie, c'est simplement, dans les deux cas, pour ne pas multiplier les acteurs, rien de plus.

1. Il suffira de citer un seul de ces passages qui ont paru à M. Stengel, « fast vortlich identisch » dans la *Passion* d'Arras et le mystère rouergat, et de le comparer avec le verset de l'Ev. de St Jean XI 32, Maria dicit ei : « Domine, si fuissses hic, non esset mortuus frater meus ».

Passion d'Arras, p. 108	Myst. rouergat de *Lazare*, p. 79.
Sire, se t'eusses cy esté,	He se vos fosetz aysy estat,
Mon frere ne fust trespasse. v. 9201-2	El no fora pas trespassat. v. 2107-8.

Tout le contexte diffère et la coïncidence des rimes n'est qu'un accident isolé.

2. On l'a transcrit en entier dans les Extraits de la *Vie Jesu Crist*, p. 349.

Il est facile de voir que l'auteur de la *Passion selon Gamaliel* a simplement développé l'*Evangile de Nicodème en vers provençaux*, p. 20, v. 680, à l'aide de l'*Evangile de St Jean*. XI. Si au lieu de l'expression vague de l'Evangile provençal (*aleus* dizia, qui correspond au latin : *alii* autem dixerunt) il a mis le chiffre de douze, c'est simplement parce qu'il a vu ce chiffre XII un peu plus loin, vers 686 : « *a los XII* guirens sonatz. » D'autres chiffres vont confirmer cette assertion dans la même scène. Le paralytique qui parle le premier était, d'après l'*Evangile de Nicodème* latin, couché depuis 35 ans (cap. VI, p. 354).

Cf. l'*Evangile provençal*, p. 18, v. 623 :

XVIII ans avia estatz
Malautes d'una efermetatz,
Nom podia de liegz yssir, etc

et la *Passion selon Gamaliel* [illegible] *Jesu Crist* de 1485, p. [illegible]

« Sire Pilate, [illegible] este malade sans mouvoir de mon lit ne lever etc. »

gat, même les plus singuliers, le grand cri poussé par Jésus qui arrache à l'Enfer sa proie [1], la prière de Lazare suppliant son Sauveur de ne « plus le laisser retourner dans l'autre monde [2] », mais d'y aller lui-même en personne, comme nous le savons par la lettre de Carioth et d'Elion, et de délivrer les âmes des Pères qui l'attendent, avec « saint Jean-Baptiste et les Innocens » que la *Passion selon Gamaliel* rappelle et réunit dans un autre épisode [3]. Que maintenant ce Lazare, au sortir de l'Enfer, ait l'idée de raconter ce qu'il a vu aux assistants, et de conclure la pièce par une sorte de sermon sur ce thème, c'est encore là un développement banal, un lieu commun du théâtre, mais aussi de la chaire, comme nous l'avons vu ailleurs [4]. Les éléments de cette description d'Enfer traînent partout, notamment dans le *Miroir moral* de Vincent de Beauvais, lequel était connu, nous le verrons, par le compilateur rouergat et ses amis [5]. A-t-on noté d'ailleurs que ni cette description des peines d'Enfer, ni les détails immédiatement précédents ne figurent ni dans la *Passion* d'Arras, ni dans celle de Donaueschingen ? Donc ces pièces n'ont rien à voir avec le mystère rouergat, tandis que les sources que l'on a indiquées sont nécessaires et suffisantes.

Que le mystère suivant, le *Repas chez Simon*, soit emprunté en partie à la *Passion* Didot comme l'a signalé M. Jeanroy, le fait est certain. En est-il de même des additions proposées par la critique?

Dans la *Passion* Didot, modèle du mystère rouergat, et dans la *Passion* d'Arras, le repas chez Simon le Pharisien est identifié avec le repas chez Simon le Lépreux à Béthanie, ou, si l'on préfère, il y a « contamination » des Evangiles de saint Luc (VII, 37), de saint Matthieu (XXVI, 7), et de saint Jean (XII, 1-10). Dans les deux pièces, lorsque la Madeleine a répandu sur les pieds de Jésus

1. *Lazare* rouergat, p. 85, v. 2300 et 2318. — L'auteur de la *Passion* de Semur, v. 5215, p. 106, en s'inspirant de l'*Evangile de Nicodème* latin, a eu la même idée.

2. *Lazare*, p. 85, v. 2323. — Cf. la fin du récit de la *Passion selon Gamaliel.*

3. *Lazare* rouergat, p. 86, v. 2325 et suiv. — Cf. *Passion selon Gamaliel* et *Vie de Jésu Crist* de 1485, p. c verso = 106. « Comment Pilate envoya Jesucrist à Hérodes » et le chap. suivant, p. 106.

4. Chapitre des *Mystères Sainte-Geneviève*, et p. 307 de ce livre.

5. Voir dans le *Jugement général* rouergat, p. 282, note de vers 8024, la légende de l'usurier et de son fils qui est prise dans ce *Miroir moral*, comme on le constatera plus loin.

un parfum précieux, que l'on aurait pu vendre trois cents deniers, Simon s'indigne de l'audace de la pécheresse, et Jésus raconte la parabole des deux débiteurs ; Judas, l'économe de Jésus, s'indigne surtout de cette profusion, où il perd ce qu'il n'a pas gagné, c'est-à-dire la dîme de trente deniers qui lui serait revenue sur la vente. A ce propos il rappelle son histoire légendaire et celle de sa famille, et il court s'indemniser de sa perte en allant vendre son son Maître à la synagogue. De ces rapprochements l'on conclut encore une fois à l'emploi d'un modèle commun ou d'une même Passion du Nord qui aurait inspiré la *Passion* Didot d'abord, et plus tard, la *Passion* d'Arras[1]. En réalité, qui le prouve ?

L'identification des scènes racontées par les Evangélistes a été proposée couramment par les théologiens d'autrefois, au moins jusqu'au XVIe siècle et plus tard[2]. *A fortiori* a-t-elle pu tenter les dramaturges du moyen-âge toujours disposés à réunir des scènes analogues. Elle les a tentés, en effet, puisqu'on trouve des confusions du même genre dans la *Passion* cornique[3], dans la *Passion Sainte-Geneviève*, dans la *Passion* de Semur[4] et probablement ailleurs.

Le petit calcul de Judas sur les trente deniers ou sur le juste prix auquel il vendra son maître Jésus pour retrouver son compte, ce calcul reparaît dans la *Légende dorée*, dans les *Postilles* de Nicolas de Lire[5], dans la *Vita Christi* de Lupold le Chartreux, dans vingt drames analogues, partout ; donc, en l'espèce, il ne

1. Stengel, *l. c.*, p. 210, note 1.

2. On ne citera qu'un seul texte donnant à la fois l'exemple et la refutation, et on le prendra chez un auteur relativement moderne, Jean Clerée, qui prêcha le Carême à Saint-Eustache de Paris, en 1494.— *Sermones. Quadragesimales*, Paris, Fr. Regnault, 1524, in-8° (B. Nat. réserve D. 15,447). *Sabbato in Passione :* Loci passionis appropinquatis : in Bethania ejus benigna receptio, Joann. XII.

Hystoria hujus evangelii videlicet quando fuerit facta sunt diversae opiniones quia quidam dicunt eam esse eamdem cum illa quae habetur Luc. 7, in qua habetur de Magdalena quae effundit unguentum in domo Simonis leprosi.

Alii autem, ut magister Hugo cardinalis volunt quia ista hystoria facta sit in hac die, vel heri, sero, nec est eadem cum predicta, immo sunt differentes, ut patet per verba in eis posita. Et haec opinio verior mihi videtur, et est eadem historia quae habetur Matthaeo, 26, ut dicit idem Hugo.

3 et 4. *The ancient cornish Drama*, éd. Norris, t. I, p. 259 ; *Passion* de Semur, v. 5000, p. 101 et p. 268, note 1 de ce livre.

5. P. 219, note 27 de ce livre.

prouve absolument rien. Ce qui prouverait quelque chose c'est l'histoire ou la légende de Judas et, par malheur, cette légende diffère très sensiblement par les détails, dans la *Passion* Didot et dans celle d'Arras. Si le Judas de la *Passion* Didot a été, comme il nous le raconte, « marqué d'un fer chaud [1] » par sa mère, dans son enfance, c'était apparemment pour qu'on pût le reconnaître à ce signe particulier et éviter les confusions dans le genre de celles qu'on nous propose. Avec ces nouveaux rapprochements on n'a donc rien expliqué de nouveau et, en particulier, on n'a pas expliqué pourquoi le dénoûment du banquet chez Simon varie dans les pièces précitées, *Passion* d'Arras, *Passion* Didot, et dans le mystère rouergat.

C'est ici que nous allons profiter de la longue analyse qui a été faite précédemment de la *Passion selon Gamaliel*, inspirée par l'*Evangile de Nicodème en vers provençaux*. Cette *Passion selon Gamaliel* va nous permettre de constater une série d'emprunts aussi manifestes que prolongés, lesquels achèveront de nous renseigner tout à la fois sur sa propre structure et sur celle de la compilation rouergate. Si, en effet, comme nous l'avons annoncé, la *Passion selon Gamaliel* a été composée exactement de la même manière que cette compilation, si les procédés de fabrication et d'amplification du romancier et du dramaturge sont les mêmes, ils gagneront évidemment à être rapprochés et se prêteront une mutuelle lumière. Et c'est uniquement pour cette raison que nous avons préféré réunir et grouper des explications détaillées dont une partie seulement aurait déjà pu trouver sa place ailleurs.

La première scène que le romancier français avait trouvée bonne à prendre dans l'*Evangile de Nicodème provençal*, c'était l'entrée de Jésus à Jérusalem décrite par le courrier de Pilate [2]. Il s'est

1. *Passion* Didot (B. Nat. n. a. fr. 4.232, fol. 30 et suiv. C'est avant de l'exposer sur les flots pour le soustraire au massacre des Innocents, que la mère de Judas lui fait cette marque, à laquelle elle le reconnaît plus tard.

2. *Ev. de Nicod. en vers provençaux*, p. 6, v. 190-206.

Tota la gen de la ciutatz,
e li menor e li annatz,
li fazian motz gran honor, etc.

Ces expressions sont encore reconnaissables dans le récit de la *Passion selon Gamaliel* et de la *Vie de Iesu Crist*, reproduit *in extenso* dans les Extraits, p. 348 de

contenté de paraphraser ce texte à l'aide des Evangiles canoniques qui ajoutent les préliminaires, c'est-à-dire la mission des apôtres chargés d'amener l'ânesse et son poulain. Mais les évangélistes qui font mention de la scène n'en nomment point les acteurs. Les théologiens se sont chargés de ce soin et, pour des raisons déterminées, ils ont proposé divers noms, Pierre et Philippe, ou Pierre et Jean, ou d'autres[1]. Notre romancier n'avait qu'à choisir, il choisit Pierre et Philippe, et voilà les deux premiers épisodes de son ouvrage faits. Toute la suite a été arrangée de la même façon. Avec le jugement unique de Pilate il a fait *deux* longs jugements différents, séparés par de longues additions telles que le voyage de Jésus à Béthanie et la Cène. Tantôt il ne prend pas la peine de nommer des personnages qui n'ont pas de nom dans le texte provençal (et qui en ont un dans le texte latin), ainsi pour la femme de Pilate :[2] tantôt, suivant un autre procédé déjà vu, il donne un nom (*Roma*) au sergent anonyme de ce même Pilate, et il complète la liste des conseillers de la Synagogue[3]. Ici, il a amplifié, avec

ce livre : « Tout le peuple grant et menu et les enfants issirent hors de la cité pour faire honneur à Jesucrist, etc. »

1. D'un apocryphe de St Chrysostôme (hom. 37 *Op. imperf.*) ces noms ont passé dans le Comm. de Bède, dans la Glose ordinaire (*in Math.*, XXI, 1, p. 254), dans l'*Hist. scolast.* (Patr. Migne, t. 198, p. 1599, ch. 117 : Hi autem duo missi fuisse creduntur Petrus et Philippus, ad significandum, quia ipsi primum adduxerunt gentes ad Jesum, Petrus Cornelium et domum ejus, Philippus Samariam ». — Item, *Vitae Christi*, de Lupold, P. II, cap. XXVI. — Comme on lit dans *Math.* IV, 18 : « Simonem qui vocatur Petrus », on a confondu facilement St Pierre et St Simon, si bien que les deux disciples chargés de cette mission dans la *Passion* d'Arras, p. 123, v. 10,591, 2, sont S. Simon et S. Philippe.

Ailleurs, c'est Pierre et S. Jean. Cf. Cornelius à Lapide, *in Matth.*, XXI : « Verisimilius Jansenius opinatur hos duos fuisse Petrum et Joannem quia paulo post hos praemisit Christus ad parandum agnum Paschalem (*Luc*, XXII, 8) ; nil tamen certi hic definiri potest ».

Inutile de continuer. Ces textes suffisent pour écarter le raisonnement de M. Wilmotte qui n'est pas plus juste ici pour les apôtres que précédemment pour les prophètes : *Les Passions allemandes*, p. 37, note 1. « Maestricht a Pierre et Jean ; Alsfeld et Heidelberg ont Pierre et Philippe, legs du livret de Francfort conservé dans le texte de 1493 (1797 sq.). Au contraire, Donaueschingen a Pierre et Jean qu'on retrouve dans les *Passions françaises* (Greban et fragment d'Amboise, *Romania*, XIX, 264, et qui était vraisemblablement *dans l'original commun de tous ces textes* ».

2. *Evangile de Nicodème en vers provençaux*, p. 8, v. 269 : Mandat *sa mother*. — *Passion selon Gamaliel* et *Vie de Iesucrist* de 1485, item, p. LXXVI r°

3. *Ev. de Nicod. en v. prov.*, p. 4, v. 101-102. — *Passion selon Gamaliel* et *Vie de Iesu Crist* de 1485, p. LXVIII v° et p. 330 de ce livre : Abderon, Neptalim, etc.

de nouvelles légendes le rôle des personnages secondaires, tels que l'Hémorroïsse[1] identifiée avec la Véronique ; là, il a créé des rôles entiers pour des personnages simplement mentionnés comme le roi Hérode[2] : il a même introduit force personnages nouveaux tels que Malcus, le gagnant de la « gonelle » ou tunique sans couture. En un mot, c'est un développement, une amplification prolongée de l'original, telle pourtant qu'en comparant de près les textes on retrouve toujours les traits primitifs de l'*Evangile de Nicodème en vers provençaux*, et non ceux de l'*Evangile de Nicodème* latin. Les expressions mêmes et les détails abondent que ce texte latin serait incapable d'expliquer, et qui ne peuvent pourtant « se réduire à néant, comme la fumée devant le vent », pour employer une de ces expressions du texte provençal[3] et du développement français, qui ne figurent pas dans le latin.

La méthode du dramaturge rouergat est sensiblement la même. Lui aussi il copie, il paraphrase, il développe, il intervertit, il ajoute des noms nouveaux et même des rôles nouveaux, mais dans la copie ou dans le développement on reconnaîtra toujours ou presque toujours la *Passion selon Gamaliel*.

Elle ne sera pas difficile à reconnaître en tout cas cette *Passion* dès la fin du Repas chez Simon, où Jésus envoie les apôtres Pierre et Philippe à Jérusalem. La traduction du roman est littérale dans le mystère rouergat[4]. Si chemin faisant, les apôtres se disputent avec « le Rustique » ou le paysan qui refuse de livrer sa bête, c'est un incident, une « ânerie » facile à ajouter ou simplement à reproduire, puisque nous l'avons déjà rencontrée dans les mystères français à Semur et à Amboise[5]. L'*Entrée à Jérusalem* a dû être

1. *Ev. de Nicod. en v. proc.*, p. 20, v. 665.

2. *Ev. de Nicod. en v. proc.*, p. 23, v. 778.

Es donc so cell, per quels efans
Auci Hero em Besleem ?

Passion selon Gamaliel et *Vie de Iesucrist* de 1485, p. C. v°.

« Et Jésus est-il celui pour qui Hérodes fist tuer les enfans » ?

3. *Ev. de Nicod. en v. proc.*, p. 17, v. 591.

si so que fa non es de dieu,
totz tornara en dreg nien
co fay lo fum davan lo ven.

Passion selon Gamaliel et *Vie de Iesucrist* de 1485, p. LXXI r°.

« Et s'il est de mal, tout s'en ira comme la fumée devant le vent ».

4. Dans *Le Repas chez Simon*, voir surtout la p. 99 et la note du vers 2668, et comparer les deux premiers chapitres de la *Passion selon Gamaliel* reproduits dans les Extraits de la *Vie de Jésus Crist* (1485).

5. P. 112 et p. 314 de ce livre.

développée ou amplifiée avec les mêmes procédés, nous pouvons en être certains, malgré la perte du manuscrit qui la renfermait. En effet, la *Passion selon Gamaliel* nous avertit qu'à son arrivée à Jérusalem Jésus prononce « un sermon sur la loi », et la phrase se retrouve textuellement dans l'épilogue du mystère rouergat qui précédait l'*Entrée à Jérusalem* perdue, c'est-à-dire toujours à la fin du *Repas chez Simon*. Le dramaturge rouergat avait donc simplement développé ce sermon dans son manuscrit, et la perte de cette homélie n'est certes pas regrettable, au contraire. Plus regrettable serait la disparition de « la partie la plus importante de la compilation », c'est-à-dire de la Cène et de la Passion proprement dite, si la *Passion selon Gamaliel* ne venait encore une fois à notre aide.

La Cène et la Passion rouergates sont entièrement perdues, mais n'avons-nous pas conservé la liste des personnages[1], et tous ces personnages ne les avons-nous pas vus à l'œuvre dans la *Passion selon Gamaliel*, ne connaissons-nous pas toutes leurs attributions ? Dès lors nous nous expliquons facilement toutes les particularités de cette liste singulière, et nous n'avons pas grand mérite à deviner quel était le rôle des étendards, de Pilate et de sa femme, du sénéchal et du roi Hérode, très différent de son homonyme dans la *Passion* Didot, lequel n'avait lui-même rien de commun, quoiqu'on ait dit, avec le roi Hérode de la *Passion* d'Arras. Tous ces rôles nous sont connus en détail ainsi que ceux de Gamaliel et de ses amis, de Longis, de Centurion, de la Véronique,

1. Liste publiée par M. A. Thomas, *Annales du Midi*, 1890, p. 389 : « Ensec se la Passio : Jesus, Nostra Dama, Judas, Sant Peyre, et totz los apostols, la Martha, la Magdalena, lo Lazer, las Marias, la Veronica, Annas, Caiphas, Pilat, sa molher, son seqretari, lo notari, Melca, *Roman*, Abderon, Oliffart, Piquausel, Talhafer, Barissaut, Malcus, *Boladieu*, Corbet, la trompeta, son estendart ; Herodes rey, son filh, son senesqualc, la trompeta, son estendart, Centurio he son estendart, sa trompeta, Galiot, Perseval, Gamaliel, Nicodemus, Joseph Abarimathia ».

2. *Passion* Didot (fragment imprimé dans la *R. des l. romanes*, 1888, p. 343. — *Passion* d'Arras, p. 160, v. 13,705-13,780, cités par M. Stengel, *l. c.*

Les deux textes n'ont guère de commun qu'une expression banale. Au début, dans la *P.* Didot, Hérode constate que Pilate lui « a facha gran honor » en lui envoyant Jésus à juger, et il dit dans la *P.* d'Arras, p. 160, v. 13,710 « [Pilate] m'a porté honneur ». — Cette banalité se retrouve partout même dans les *Passions allem*[illegible] *Hist. scolast.*, P. Migne, t. 198, p. 1626 : Pilatus volens deferri ei honorem ». — It. Die Francfurter Dirigierrolle (1550 ed. Froning [illegible] II, p. 859 : « Herodes [illegible] honorem a Pylato sibi impensum ».

de Malcus, d'Abderon et de bien d'autres. Si le moindre doute pouvait subsister, il serait levé par la présence dans cette liste du sergent de Pilate, *Roma* ou *Roman*, qui reparaîtra dans une autre pièce de la collection rouergate[1].

Comme nous connaissons les noms, nous connaissons aussi les modifications ou suppressions que le compilateur rouergat a fait subir à son texte. Des deux Jugements de la *Passion de Gamaliel*, il n'a gardé que le second avec la Cène. Dans ce Jugement conservé, le roi Hérode a perdu sa femme pour retrouver « un filh ». Les « douze prud'hommes de Béthanie » avaient disparu, mais Lazare devait venir en personne raconter à Pilate sa résurrection et témoigner en faveur de son Sauveur. Les cavaliers ou les gendarmes de Centurion avaient reçu des noms de romans français, Galiot, Perseval, Talhafer. Enfin le compilateur rouergat avait ajouté de toutes pièces le rôle de *Botadieu* ou du Juif errant dont la mention a paru à bon droit si curieuse, et qui ne figure ni dans les manuscrits de la *Passion selon Gamaliel*, ni dans l'imprimé ou la seconde partie de la *Vie de Jesu Crist* de 1485. La légende de Botadieu si populaire en Espagne et en Italie ne s'est-elle donc répandue en France qu'après la fameuse complainte ? Il est certain que non, et il est extrêmement probable que longtemps avant il s'était trouvé des Français pour l'exploiter, de même, nous l'avons vu, qu'on exploitait la légende de Malcus le maudit[2]. Dans les comptes municipaux de la ville de Mâcon[3], on lit en 1514 la mention suivante qui semble avoir passé inaperçue et qui est en tout cas bien singulière :

« Donné vingt sols en aumône à « l'homme qui, par pugnicion divine, comme il dit, ne se peut tenir ferme sur terre, et, quant il faut qu'il aille par terre, il court, à cause que la terre ne le peust soustenir. — 1514. »

La *Passion selon Gamaliel* a inspiré en très grande partie comme on vient de le voir le mystère de la *Passion* rouergate et

1. La Moralité ou le Jugement allégorique de Jésus, p. 26, v. 629.

2. Voir en tête de ce livre la légende de Malcus dans la *Passion Sainte-Geneviève*, et le Malcus inventé par le renégat bourguignon de Mâcon.

3. Archives communales de Mâcon, Registre CC 75, p. 17 de l'imprimé, comptes de 1506 à 1514.

inspirera encore la plupart des mystères suivants. Mais ici l'auteur rouergat a hésité entre divers modèles, et le manuscrit qui nous est parvenu porte encore la trace de ses hésitations et corrections, comme on le verra plus loin. Commençons d'abord par noter la disposition du manuscrit conservé, et voyons comment et pourquoi le compilateur a imité alternativement ou simultanément la *Passion* Didot, la *Passion selon Gamaliel* et enfin l'*Evangile de Nicodème en vers provençaux*, le modèle en même temps que l'imitation.

Les mystères rouergats se succèdent dans cet ordre : *Passion*, *Résurrection des Morts*, *Résurrection de Jésus*, *Joseph d'Arimathie*, *Ascension*. Toutes ces pièces se rattachent à la *Passion selon Gamaliel* par des liens plus ou moins compliqués. Tout d'abord il est clair que le dialogue des Morts « qui se réveillent quand Jésus a expiré sur la croix[1] » n'est que le résumé de chapitres détachés de la *Passion selon Gamaliel*, laquelle diffère d'ailleurs radicalement sur ce point de la *Passion* d'Arras qui a encore une fois trompé ses critiques. Les Morts rouergats sont en marche, les uns s'en vont en Galilée, les autres au temple de Salomon[2] : les Morts de la *Passion* d'Arras[3] se dressent dans leur poussière et se hâtent d'y rentrer, comme le leur impose la théologie de Bède et de la *Glose ordinaire*. Ils ne sortiront pas de leurs monuments, avant que la résurrection du Christ ne soit accomplie. Entre la scène de la *Passion* d'Arras et celle du mystère rouergat, il n'y a donc aucune analogie, et elles ne viennent nullement, comme on le croyait, d'une source commune.

Voici maintenant la longue pièce de Joseph d'Arimathie et de

1-2. *La Résurrection des Morts*, p. 20. — Comparer la *Passion selon Gamaliel* et la *Vie de Jesu Crist* de 1485, p. CVI verso, VI^xx^V verso, et surtout VII^xx^XI recto, récit d'Abraham. « Nous alions par la rive du Jourdain et si encontrasmes une grant compaignie de gens ... et entre les aultres y estoient Carioth et Helion noz voisins et les baisasmes sains et vifs... Et puis leur demandasmes comment ils estoient illecques venus et qui estoient celles gens qui estoient tous ressuscitez de mort à vie avec Jesucrist, etc. » Ce long passage est la traduction fidèle de l'*Evangile de Nicodème en vers provençaux*, p. 45, v. 1550 et suiv.

3. *Passion* d'Arras, p. 201, v. 17.353-4. Le 11e corps, je m'en revois incontinent. — En ma crevace remucier. — Cf. Bède, in *Matth.*, XXI, 52 (Pat. Migne, t. 94, p. 125). — *Glossa ordinaria* (Patr. Migne, t. 114, p. 176). « Et tamen, cum monumenta aperta sunt, non ante surrexerunt, quam Dominus resurgeret, ut esset primogenitus ex multis fratribus » (It., N. de Lire, *Postilles*, p. 461).

ses démêlés avec la Synagogue qui, dans la compilation rouergate compte près de deux mille vers. C'est ce texte surtout qui nous permettrait de constater, non plus sur des extraits détachés, mais sur des séries de pages entières, consécutives, la filière des emprunts, et de démontrer comment la *Passion selon Gamaliel* a refondu l'*Evangile de Nicodème en vers provençaux*[1], puis a été remaniée à son tour par le compilateur rouergat. Prenons au hasard une seule de ces scènes si souvent remaniées, la première réunion de la Synagogue après l'ensevelissement du Christ.

« Quant ilz furent en la sinagogue devant les evesques, Nicodemus leur dist : « Et comment estes vous entre vous aultres si hardiz de entrer en la Sinagogue ? — Pourquoy, dist Annas, le dictes vous ? » — « Car vous estez excommuniez, dist Nicodemus, pour ce que vous avez livré à

1. Cf. *Evang. Nicodemi*, éd. Tischendorff, 1876, cap. XII, p. 365. Et [Nicodemus] dicit eis : Quomodo ingressi estis Synagogam ? Dicunt ei Judaei : Et tu quomodo ingressus es synagogam quia consentiens illi es. Pars illius sit tecum in futuro seculo. Dixit Nicodemus Amen amen amen, etc.

Ev. de Nicodème en vers provencaux, p. 29.

Donc Nicodemus pres a dir :
Baros, vos co ausetz intrar
a sinagoga per horar ?
Que vos tugz es escumergatz,
que aves Cristz crucificatz.
E tu co say estz doncs intratz
que sos decipol yestz proatz ?
La tua partz el tieu gazanh
ajas ab ell co bos companh.
. . . . . .
Josep parla com pahoros :
Ves mi per que es tugz iratz ?
Car sol Jhesum ay soterratz ?
Se yeu l'ay mes el monimen,
a vos que costa, mala gen ?
Si yeu ay fag be, e vos fays mal,
don aures tugz pena mortal'
. . . . . .
Ar lo prendo a menassar
. . . . . .
Non yest dignes de sebelir,
ta carn darem senes falhir
a lops, a cas o ad aucels
Co s'eras feda o anhels. v. 1006.

Joseph d'Arimathie, p. 139.

NICODEMUS

Messenhors, ieu vos dic en veritat
Que totses vos autres excumengatz etz
Per so que avetz fach morir
Jhesus de Nazareth
Ha gran pecat he a gran tort.
Falsamen l'avetz lieurat a mort,
De que que gran mal von venra
He a la fi tot lo mon ho conoisera.
. . . . . .

CAYPHAS

Nicodemus, Nicodemus vos parlatz tot-[jorn mal
He cresi que seretz de la upiniou
D'aquel malvat truan,
Sertas de vostre oncle
De Joseph d'Arimathia,
Que Dieu lo meta en mal an.
He per so, Nicodemus, se vos no vos [qualatz,
Nos vos farem mangar
Sertas tot vieu als cas,
Vesen de tota la gen. v. 3793.

mort Jesucrist de Nazareth. » — Se, dist Cayphas, moult vous l'avez soustenu, vous et votre oncle, et tout ce que vous avez peu faire ne luy a riens valu, et tout ce que vous y gaignerés soit vostre, car bien sçavons que vous estez de ses disciples, vous et Joseph dabarimathie. » — : « Sire, se dit Joseph tout courtoisement, que me voulez vous? » — : « Se, dirent les evesques, tu te forfais, et encore te viendra mal, car sans nostre conseil tu as osté et despendu le corps de cest homme Jesucrist de la croix, et si l'as ensepveli en ton sepulcre. » — : « Seigneurs, et que vous en doit chaloir, car Pilate le me donna a qui il estoit a donner, et, se j'ay bien faict, vous autres avés mal faict ; vous me blasmez, males gens vous estes' encores vous en viendra mal. » Et tous commencerent a le regarder et le menasserent fort, et Annas luy dist : « Scez tu que nous ferons ? Tu as fait contre la loy, parquoy tu doibz mourir, tu ne seras pas ensepveli, mais nous te ferons menger aux chiens et aulx pourceaulx et aux oiseaulx, ainsi comme se te fusses beste. »

Inutile de prolonger la citation ni d'insister sur toutes les pages suivantes, sur la longue déposition de Joseph d'Arimathie après sa délivrance[1], sur la lettre plus longue encore de Carioth et d'Elion[2] et toute la suite. Pour toute cette partie, l'auteur de la *Passion selon Gamaliel* n'a fait que développer l'Evangile provençal, en intervertissant de ci de là l'ordre des chapitres, en changeant les interlocuteurs, mais non les discours et les faits. Le compilateur rouergat a recommencé exactement la même opération sur la *Passion selon Gamaliel*. Pour un seul épisode, une prière de Joseph d'Arimathie dans sa prison, il paraît avoir consulté directement (comme son confrère d'Auvergne) l'*Evangile de Nicodème* latin. En effet, ce texte latin contient (chapitre XII, p. 366) une menace de Joseph d'Arimathie à la Synagogue, qui n'est pas reproduite dans l'*Evangile de Nicodème en vers provençaux* ni par suite dans la *Passion selon Gamaliel*. Voici le verset :

« Iste sermo superbi Goliae est qui improperavit deo vivo adversus sanctum David ».

1. *Evangile de Nicodème en vers provençaux*, p. 39, v. 1351 et suivants. — Cf. *Passion selon Gamaliel* ou *Vie de Jesu Crist* de 1485, p. VI-XXVI r°.

2. *Ev. de Nic. provenç.*, p. 50, v. 1703, etc. — *Passion selon Gamaliel* et *Vie de Jesu Crist*, p. XIX-XII v°, Moi Carioth, etc., je commence à dire merveilles », texte reproduit dans les *Extraits de la Vie de Jesu Crist*.

Il est donc probable que le compilateur rouergat se souvient de ce verset latin quand il nous montre Joseph d'Arimathie invoquant le Dieu qui délivra :

Davit, lo sant propheta,
De las mas del gean Golias (p. 142, v. 3,863).

Partout ailleurs ce compilateur a copié directement la *Passion selon Gamaliel*, en dérangeant l'ordre des faits, mais en les reproduisant presque tous, sauf des raccords d'une amusante simplicité. Ainsi l'interrogatoire de Carioth et d'Elion, les fils de Ruben, dans le temple de Jérusalem est reproduit à peu près textuellement[1]. La longue lettre de Carioth[2], au contraire, est coupée dès le début[3], parce que la descente aux Limbes qu'elle raconte a déjà été mise en scène précédemment dans la première partie du mystère de la *Résurrection* copiée ailleurs. Les derniers chapitres de la *Passion selon Gamaliel* ont de même été écourtés ou supprimés de telle sorte que la pièce rouergate finisse par une scène à effet, les imprécations des Juifs convaincus par le rapport de Joseph d'Arimathie, et maudissant « les évêques » qui les ont trompés. Dans la *Passion* ces imprécations n'éclataient que plus tard après un autre rapport, celui des trois pélerins de Galilée, Addas, Gestas et Finces lesquels avaient vu à l'Ascension Jésus-Christ « prêcher sur une pierre de marbre » suivant le contresens de l'Evangile provençal[4] recueilli par les textes français. Le compilateur rouergat a fondu les deux scènes en une seule, il n'a gardé que le rap-

1. Ce morceau trop long pour être cité ici a été transcrit dans les *Extraits de la Vie de Iesu Crist*.

2-3. Egalement transcrite dans les *Extraits de la Vie de Iesu Crist*, avec les variantes des manuscrits et l'examen détaillé du texte.

4. *Evangile latin*, ch. XIV, p. 372 : « Jesum sedentem et discipulos ejus cum eo in monte oliveti qui vocatur Mambre sive Malech ».

Evangile provençal, p. 33, v. 1127 :

Nos, so dizo, lo vim cezer
am los apostols ben e ver
sobre un marme.....

Ce *marme* devient « un *albre* » dans la compilation d'histoire sainte catalane où est recueilli un abrégé en prose de l'*Evangile provençal* (Note de M. Suchier, t. I, p 512).

La *Passion selon Gamaliel* et la *Vie de Iesu Crist* de 1485 (p. VI^xx^XVIII verso) donnent : Nous l'avons veu en un ung puy avecques ses apostres et se seoit sur une pierre de marbre où il leur preschoit, etc.

port le plus important, celui de Joseph d'Arimathie[1], et il y a joint tout bonnement les malédictions qui suivaient[2]. Ainsi le récit assez bref de l'Ascension a disparu, mais le compilateur rouergat reviendra plus tard à ce sujet, et lui consacrera une pièce particulière quand il en aura trouvé un modèle plus développé.

La composition de la *Résurrection* qui *précède* la pièce de *Joseph d'Arimathie* s'explique d'une manière analogue. Primitivement, suivant la remarque de M. Jeanroy[3], la *Passion* rouergate était suivie d'un récit de la Résurrection, ou du moins de la Descente aux Limbes, qui était transcrit sur le volume perdu et faisait double emploi avec la Résurrection du volume conservé. Nous retrouverons tout à l'heure cette première version de la Résurrection, ou du moins nous constaterons qu'elle était tirée de l'*Evangile de Nicodème en vers provençaux* et non pas du texte latin ou d'ailleurs. Mais avant d'arriver à ce fait si curieux, il faut expliquer d'abord pourquoi le compilateur rouergat a recommencé son travail. C'est que l'*Evangile de Nicodème en vers provençaux* et la *Passion selon Gamaliel* elle-même ne décrivent guère en détail que la Descente aux Limbes : dans l'un et dans l'autre texte la résurrection du Christ n'est rappelée qu'incidemment par le récit de témoins, des gardes d'une part[4] et de Centurion de l'autre[5] : toute la suite de l'histoire de Jésus et de ses disciples, le dialogue des trois Maries avec le marchand de parfums, leur visite au tombeau où les anges leur apprennent la résurrection, l'apparition à Madeleine et le récit de celle-ci à la Vierge et aux Apôtres, enfin l'apparition à l'apôtre Thomas et le contexte, tous ces épisodes

1. *Vie de Jesucrist* de 1485, p. VI^XXXVI recto. — *Joseph d'Arimathie*, p. 186, v. 5166 et suiv.

2. *Vie de Jesucrist* de 1485, p. VI^XXXIX verso. — *Joseph d'Arimathie*, p. 188, surtout v. 5277 et suiv.

3. *Introduction*, p. XVIII, note 3.

4. *Evangile de Nicodème en vers provençaux*, p. 30, v. 1047 et suiv.

5. *Passion selon Gamaliel* et *Vie de Jesu Crist* de 1485, p. VI^XXXVI verso : J'ay veu ung ange qui disoit aux dames ». — Le récit de Centurion a été reproduit dans *Joseph d'Arimathie*, p. 156. Le dramaturge s'est borné à introduire deux anges ou « dos jovensels », v. 4300. Il n'a pas supprimé non plus, p. 160, v. 4430, une allusion aux disciples d'Emmaüs, que Centurion fait dans la *Passion selon Gamaliel* et la *Vie de Jesu Crist* de 1485, p. VI^XLII verso : « deux des disciples de Jesucrist » [illegible] quand ilz aloyent en ung chateau qui a nom Emraulx, etc. » Ce trait manque dans l'*Evangile de Nicodème en vers provençaux*.

manquent également dans les deux ouvrages. Le compilateur rouergat qui voulait développer tous ces épisodes et qui aimait la besogne toute faite, a donc été obligé de s'adresser ailleurs. Il n'a pas été bien loin, il a trouvé son bien dans la *Passion* Didot et il y a copié une nouvelle Résurrection et Descente aux Limbes qu'il a rattachées tant bien que mal, plutôt mal que bien à ses mystères de la *Passion* et de *Joseph d'Arimathie*, sans trop s'inquiéter des contradictions et redites[1]. Les corrections du manuscrit nous montrent qu'après coup il avait été médiocrement satisfait de ces raccords, et qu'il avait essayé de les dissimuler dans la mesure du possible. L'une de ces corrections ou ratures nous indique de plus que même dans cette nouvelle *Résurrection* copiée dans la *Passion* Didot, il avait cherché à utiliser son travail précédent ou du moins à ne pas le perdre complètement. Cette rature va suffire avec quelques vers isolés que nous détacherons à démontrer tous les faits avancés et en particulier l'emploi direct de l'*Evangile de Nicodème en vers provençaux*.

Soit donc dans la *Résurrection* rouergate conservée la nouvelle Descente aux Limbes ou le dialogue de Jésus et des diables aux portes de l'Enfer; tout ce dialogue tiré à peu près textuellement de la *Passion* Didot (fol. 59 v°-61 r°) a été couvert de lignes transversales du vers 2729 au vers 2767. En marge on lit l'indication suivante :

Vaquat. — Diga so que es al libre, quant sera dava [n] t infern, quar aquesta materia no sembla pas l'autra[2]. »

En effet « cette matière » ou ce dialogue ne se ressemble pas dans la *Passion* Didot et dans l'*Evangile de Nicodème en vers provençaux*. Le compilateur rouergat avait donc l'intention de reprendre tout ce développement dans sa première version ou dans sa Descente aux Limbes tirée de l'Evangile de Nicodème, comme il nous le laisse entendre une seconde fois par une nouvelle note[3] placée au vers 2766 :

1. L'une des plus maladroites est l'apparition aux disciples d'Emmaus racontée une première fois par Aniquet dans *Joseph d'Arimathie*, p. 160, v. 4330 et suiv., d'après le récit de Centurion dans la *Passion de Gamaliel* cité précédemment p. 403, note 5 de ce livre, et mise en scène dans la *Résurrection rouergate*, p. 117, d'après la *Passion* Didot.

2 et 3. *Résurrection rouergate*, p. 102, note des vers 2729, et p. 103, note du v. 2766.

« Aisi torn al loc d'aquest libre quant tot lo libre sera aquabat, he digua Jhesus als payros quant los tray de infern so que s'enseque :

« *Amicz, venetz vos en an mi.* »

Ce vers imprimé en italiques est pris littéralement dans la *Passion* Didot (folio 61 recto), et les trois vers suivants ou la fin de la tirade de Jésus interpellant « les Pères » viennent du même texte avec des changements insignifiants. Au commencement de la réplique suivante, les vers 2771 à 2774 :

Ay, senher, tu sias lausat, etc.

sont encore une fois copiés textuellement dans la *Passion* Didot, où ils étaient prononcés par « les Pères » ou les prophètes remerciant Jésus. Le compilateur rouergat a simplement changé l'attribution de ces vers, et les a prêtés à « un Père » déterminé, Adam. La suite de cette tirade d'Adam depuis le vers 2779 :

So so las mas mas que me formero

il l'a prise dans l'*Evangile de Nicodème en vers provençaux* (vers 2021, page 61), ainsi que la réplique d'Eve qui joint ses remerciements à ceux de son mari. Suit une apostrophe de Jésus à « ses amis » qu'il emmène en Paradis (v. 2798 à 2803) :

Aras me seguets, bonas gens, etc.

Elle est de nouveau copiée dans la *Passion* Didot (fol. 62 recto), mais, pour ne pas faire de jaloux, la réponse d'Adam (v. 2804-2807) est à moitié copiée dans l'*Evangile de Nicodème en vers provençaux* (v. 2075-2076) :

ADAM. — Lausem totz Dieu Jhesu Crist !
He lo vulham grandamen grasir,
Que es vengut del cel d'amon
Per nos qitar de infern pruon[1].

Puis l'imitation de la *Passion* Didot reprend à peu près sans interruption depuis le dialogue des trois Maries avec le marchand

1. *Resurrection rouergate*, p. 105. — Pour le contexte des citations, voir la fin de la lettre de Carroth dans les *Extraits de la Vie de Iesu Crist*, p. 355 de ce livre.

de parfums jusqu'à et y compris le Voyage à Emmaüs ; les soudures ont pu être exactement marquées. Que conclure de ces faits ?

D'une part, la *Passion* Didot ne contient pas les rôles d'Adam et d'Eve, et, dans ces rôles, le compilateur rouergat qui fait si volontiers des vers faux pour son propre compte a reproduit plusieurs vers justes de l'Evangile de Nicodème provençal. Il s'ensuit donc matériellement qu'il a dû les prendre dans cet Evangile en vers et non dans son abrégé en prose[1], pas plus que dans la *Passion selon Gamaliel* en prose provençale ou française qui lui aurait offert d'ailleurs les mêmes développements. Que si des vers de cet Evangile provençal subsistent dans la *Résurrection* rouergate qui nous est conservée, *a fortiori*, comme nous l'avons supposé, devait-il y en avoir davantage dans la Descente aux Limbes ou dans la première version de la *Résurrection* rouergate actuellement perdue. C'est le moyen le plus simple d'expliquer la phrase du compilateur rouergat où, comparant le dialogue de Jésus avec les diables aux portes de l'Enfer dans ses deux versions, celle qui est empruntée à la *Passion* Didot et qui nous reste, et l'autre perdue, il constatait les différences du développement : « *aquesta materia no sembla pas l'autra* ».

Mais d'autre part, si nos souvenirs sont exacts, les détails et les expressions mêmes de ces rôles d'Adam et d'Eve pris dans l'*Evangile de Nicodème en vers provençaux*, on avait cru les retrouver dans la *Passion* d'Arras[2], et, par suite, on attribuait tout ce développement à la *Passion* primitive du Nord, « prototype » de la *Passion* Didot. On voit maintenant combien il est difficile de tabler sur des concordances d'idées et d'expressions dans les mystères de la Passion : elles y sont aussi inévitables que trompeuses, puisqu'elles ne trompent pas toujours. Dans l'espèce elles étaient simplement trompeuses ; partant tous les raisonnements, toutes les hypothèses ou affirmations qu'elles ont dictées sur la parenté ou les relations étroites d'une *Passion* du Nord hypothétique, de la *Passion* Didot, de la *Passion* d'Arras, des mystères rouergats et des mystères allemands, tous ces raisonnements tombent.

1. Il s'agit de l'abrégé signalé par M. H. Suchier (I, p. 495 et 575) et inséré dans la compilation d'histoire sacrée dont on a des versions en catalan, provençal, etc.

2. *Passion* d'Arras, p. 243, v. 21,030-55 ; item, 21,078-91, cités par M. Stengel, *l. c.*

Si la discussion qui précède a été laborieuse, en raison même de toutes ces hypothèses, la conclusion sera très simple. Les sources principales des mystères rouergats sont bien, comme on l'avait annoncé, la *Passion* Didot, l'*Evangile de Nicodème en vers provençaux* et le roman ou poème en prose tiré de cet Evangile provençal, la *Passion selon Gamaliel*. De plus, quel qu'ait été le manuscrit ou le texte utilisé, il est certain que cette *Passion selon Gamaliel* en prose est de beaucoup la source la plus importante, ou la plus souvent consultée. Non seulement elle nous a expliqué la plus grande partie des pièces conservées, mais elle a permis de reconstituer le volume manuscrit perdu et nous a indiqué le plan général de la compilation rouergate tout entière. C'est à cette *Passion selon Gamaliel* que le compilateur s'est sans cesse reporté, elle était comme le centre de sa composition, le nœud autour duquel il disposait sa trame. Toutes les suppressions, additions ou modifications de son manuscrit s'expliquent par le développement ou les lacunes de ce modèle principal, et ce n'est nullement le hasard qui a présidé à son choix. A quelques indices, tels que le récit des peines d'Enfer par le Lazare et la dispute des apôtres avec le Rusticus, on voit bien ou plutôt on entrevoit que ce dramaturge devait connaître quelques traditions dramatiques, mais cette connaissance était chez lui des plus vagues. Quelques années plus tard, en 1534, quelques habitants d'Auriol près de Marseille se distribuaient entre eux par contrat devant notaire les rôles du « *bon juec* » qu'ils devaient représenter prochainement, la Conversion de Marie-Madeleine [1]. Le titre d'un de ces rôles, Pasiphaé, suivante de Marie-Madeleine, suffit pour nous indiquer que la pièce provençale n'était qu'un épisode détaché de la *Passion* de Jean Michel, et qu'on recourait à un mystère français pour célébrer la sainte la plus populaire du pays. Si le compilateur rouergat avait eu à sa disposition quelque mystère français de ce genre, il est certain, étant données ses habitudes, qu'il l'aurait copié avec plaisir. N'en ayant pas, il a fait

1. Aux fêtes de la Pentecôte 1534. Cette représentation d'Auriol, signalée dès 1856 à l'Académie de Marseille (cf. *Revue des Soc. savantes*, 1874, p. 506), a été longtemps la plus ancienne représentation méridionale connue. Le contrat en langue provençale a été publié par M. Sabatier, *Mémorial d'Aix* (1869, n° 36).

de nécessité vertu et il a copié ce qu'il avait, la *Passion selon Gamaliel*.

Ce n'est pas tout, et cette Passion nous explique encore la manière d'écrire et de versifier du compilateur qui a prêté à tant d'hypothèses. Ni l'exemple de *Galien*, ni « l'ystoire... » de Saint Genis, ni l'hypothèse si ingénieuse et surtout si commode des mystères français sténographiés à la représentation et traduits plus tard d'après des notes informes, ni la tradition méridionale elle-même n'avaient pu expliquer la versification bizarre du texte rouergat. C'est qu'en réalité, en fait d'exemples et de traditions, il n'y avait ici, comme l'avait très bien supposé M. Jeanroy, que la paresse. Le compilateur rouergat allait de la *Passion* Didot à la *Passion selon Gamaliel* et improvisait ses pièces au courant de la plume. Si donc, ayant le choix entre la prose et les vers, il a trouvé le moyen d'écrire ce qui n'est ni vers ni prose, c'est tout bonnement parce que son modèle principal, la *Passion selon Gamaliel* était en prose, aussi bien d'ailleurs que tous les modèles suivants qui achèveront de confirmer cette démonstration.

LES

SOURCES DIVERSES DES MYSTÈRES ROUERGATS

LE PROCÈS DE BÉLIAL

LE

PROCESSUS BELIAL, L'ASSENTIO

LE JUTGAMEN GENERAL ROUERGAT

ET

LE JUGEMENT DE DIEU DE MODANE

La *Passion* racontée par Gamaliel, Nicodème, etc. est, nous l'avons vu, la source principale des mystères rouergats perdus ou conservés ; mais, comme l'auteur de la *Passion* d'Auvergne (1477), l'auteur rouergat a lu cette *Passion selon Gamaliel* dans un manuscrit : nous ignorons donc la date de sa compilation. Cette date, il faut la demander à deux pièces détachées de la même collection : le *Jugement général* et le *Jugement de Jésus*.

1° La Bibliothèque Nationale possède un mystère français manuscrit, (fr. 15.063) le *Jugement de Dieu* attribué par M. Petit de Julleville (*les Mystères*, t. II, p. 460) au quinzième siècle, mais en réalité plus récent d'une centaine d'années. Ce mystère nous offre exactement le même cadre que le Jugement rouergat. Si ce cadre très particulier (Jugement des démons, des Juifs, des païens, des mauvais chrétiens) se retrouve dans une pièce de l'extrême fin du XVIe siècle, dans un canton perdu de la Savoie, et si, après une longue enquête sur toutes les pièces analogues[1], il n'a pu être retrouvé

1. A la liste de ces pièces énumérées dans mon édition du mystère de la Bibl. de Besançon, *le Jour du Jugement*, Paris, Bouillon, 1902, je ne puis ajouter que trois mentions :

La première, curieuse à cause de la présence de Charles d'Orléans, est donnée par Jean Clerce, confesseur de Louis XII, *Sermones quadragesimales*, Paris Fr Regnault, 1524 (B. Nat D. 15.447) p. XL, « Nota de *ludo judicii* luso Aurelianis, quem audiebat dux Aurelianensis senior, in quo magister Joannes de Cenomanis, Trecensis, proferebat verba Christi : Discedite a me maledicti, etc. Ad que verba dux de cathedra

que là, c'est évidemment qu'il provient d'un drame ou d'un livre à déterminer.

Ce livre existe en effet, et s'il n'a pas été reconnu plus tôt, ne serait-ce pas peut-être parce qu'il a été cité et analysé déjà trop souvent, lui et ses congénères, d'après d'autres analyses?

Que de fois, en effet, n'a-t-on pas résumé les explications de Magnin[1] sur ces curieux procès allégoriques d'autrefois qui mettaient aux prises d'une part Dieu, la Vierge, les Anges, de l'autre, le Diable, l'éternel « accusateur[2] du genre humain » ! Que de fois n'a-t-on pas expliqué par l'influence de cette littérature juridique si cultivée et si appréciée jadis, les débats qui remplissent nos anciennes pièces de théâtre comme les *Miracles de Nostre Dame* et le *Mystère de l'Assomption?* Cette influence allait même plus loin qu'on ne l'a dit, et la tentation était trop forte pour les compilateurs du moyen-âge, d'utiliser à peu près tels quels les plus célèbres de ces *Procès* allégoriques, tels que le *Procès* attribué à Bartole, et l'*Avocacie Nostre-Dame*[3], tous deux dérivés d'un même débat latin encore plus ancien. Les dialogues n'y étaient-ils pas tout faits et les rôles déjà distribués d'avance pour le théâtre? C'est ainsi qu'en 1406, les habitants de la petite ville de Mantes jouèrent « sur eschaffauds » l'*Avocacie Nostre Dame*[4]. Les mys-

corruit semivivus et postea ad se reversus dixit : « O si vox hominis tantum me terruit, quid erit in die judicii de vera voce Christi ? »

2° Bibliothèque de la ville d'Angers, Ms. 572, ancien 536, fragments tronqués, 4 feuillets d'un Jugement dernier du xve siècle, Dialogue entre les démons.

3° La 3e pièce qui m'a été indiquée par M. Marius Sépet, montre la persistance des mystères en province : B. Nat. fr. 25,444, Recueil des poésies du P. Ch. François Barge, religieux de Grandmont, de Thiers en Auvergne M.DCC. Parabole des vierges de l'Evangile représentée en tragédie, en trois actes en vers, précédée d'un prologue en prose adressé à des religieuses, fol. 25.

Quant au fragment (xve s.) du Ms fr. 15,103, fol. 140 à 141 v° : Les Sept vertus qui parlent es sept Pechiés mortels, Interlocuteurs : S. Michiel, Humilité, Orgueil, Antecrist, ce n'est pas, malgré les apparences le débris d'un mystère, mais d'un de ces débats des Vices et des Vertus, très communs surtout depuis le *Livre du Roy Modus et de Ratio.*

1. *Journal des Savants*, 1858, p. 270.

2. *Apocalypse*, XII, 10.

3. Débat retrouvé et signalé par Hauréau, *Not. et Extr. des Ms. latins de la Bib. Nat.*, t. VI, p. 105. C'est le fait le plus curieux qui ait été signalé sur cette littérature si souvent décrite ; il avait encore échappé à Roediger, *Contrasti antichi*, 1887, et à A. de Montaiglon, éd. de l'*Avocacie Nostre-Dame*, 1896.

4. Signalé par M. Grave. *Bull. du Com. des trav. hist.*, 1896, p. 312.

tères du midi, objet de ces recherches, ont une origine analogue. Ils dérivent tous deux d'une imitation du livret de Bartole, le *Procès de Belial*, achevé à Aversa, près de Naples, « l'avant dernier jour de octobre 1382 » par l'archidiacre Jacques Palladini, dit de Teramo[1]. Ce nom qui ne nous dit plus rien était celui d'un des hommes « les plus ingénieux » et « les plus instruits » de son temps, et ce fut ce livre si bizarre qui établit sa réputation. Entre les mains de l'archidiacre d'Aversa la mince plaquette originale de Bartole était devenue une véritable encyclopédie, un manuel de droit et de piété, un guide du parfait notaire et une « Consolation des pécheurs », un recueil de prophéties et un discours sur l'Histoire universelle, depuis la création du monde jusques et y compris l'Ascension et le Jugement dernier. Peu de livres ont eu une vogue aussi grande, aussi longue et aussi étendue, car, comme le remarque très bien un éditeur allemand du dix-septième siècle[2], il n'y a pas de pays de l'Europe où ce traité n'ait été vulgarisé par de nombreuses éditions et traductions. En Allemagne notamment les éditions se succédèrent précédées d'éloges de plus en plus hyperboliques, et les imitations dramatiques du *Procès de Belial* furent si nombreuses qu'on réimprimait encore les principales il y a quelques années dans une collection classique élémentaire, la collection Tittmann (1868). De ces imitations il y en eut également en France, et les bibliographes ont déjà signalé une traduction partielle du *Procès de Belial* insérée dans une édition du mystère des *Actes des Apôtres* imprimée par Nicolas Couteau, en 1537[3]. Il conviendra d'y joindre par ordre de dates les deux mystères (rouergat et savoyard) indiqués précédemment. Si l'imitation du poète savoyard est plus ou moins discrète,

1. J. Palladini le dédia au pape Urbain VI, et à son ancien maître, l'archevêque de la ville de Padoue où il avait fait ses études de droit (Bib. Nat. ms. lat. 12,733, dernière page r°).

2. C'est ce que dit l'avocat de Nuremberg, Jacques Ayrer, dans le *Processus Juris Joco-serius*, Hanoviae, 1611, in-8° qui réunit le *Procès* de Bartole, les *Arrêts d'Amour* de Martial d'Auvergne, et le *Procès de Bélial*, p. 3 : « Nulla quippe Natio est, nulla Lingua Europaea, in cujus idiomate non hic Processus lectitetur. Germani, Galli, Itali Hispani, Angli, Dani, Belgae, Hungari, Poloni commodum atque idoneum judicaverunt quem Popularibus suis vernaculo sermone propinarent. »

3. Catalogue de Soleinne, t. I, p. 98, n. 548 signalé par l'édit. du *Mistère du Vieil Testament*, t. I, p. LX, note 1.

celle du Rouergat est encore une fois un simple plagiat. Le compilateur s'est borné à transcrire des pages entières d'un épisode du *Procès de Belial* en abrégeant quelquefois, mais sans rien changer, en conservant toutes les citations, tous les épisodes comme le débat deux fois traité de Justice et Miséricorde[1], sans compter d'autres discussions encore plus fastidieuses. Il y a copié avec des additions insignifiantes, non seulement son *Jutgamen general in extenso*, mais encore son mystère de l'*Assentio* en partie.

3° Où et comment ce Rouergat a-t-il lu l'œuvre de Palladini, dans le texte latin ou dans une traduction, dans un manuscrit ou dans un imprimé? La collation d'un passage pris au hasard suffit pour prouver qu'il a copié la traduction française du P. Ferget, laquelle n'a paru pour la première fois qu'en novembre 1481, suivant Brunet, 5e édit. t. V, p. 81 :

« *Le proces de belial a lencontre de ihesus :* au r° du dernier feuillet. Cy finit le liure nomme la consolacion des pouures pecheurs nouuellement translaté de latin en francoys par... frere *pierre jerget*, docteur en theologie de l'ordre des Augustins. Auquel liure est co[n]tenu ung proces esmeu p. une maniere de conte[m]placion entre Moyse procureur de ihucrist d'une part, et belial procureur de[n]fer de l'autre part.... L'an de grace mil cccc. lxxxi (1481)... Et au VIIIe jour de novembre a este fine ce present liure. » — In folio gothique de 164 f. à longues lignes, — probablement imprimé à Lyon.

Partant, les mystères rouergats sont postérieurs à 1481, et le *Jugement de Jésus* nous obligera à descendre probablement beaucoup plus bas. Suit la démonstration.

LE JUGEMENT DE DIEU DE MODANE

Le Jugement dernier a été représenté à Modane (Savoie) en 1572, 1574 et 1580 (cf. F. Mugnier, *le Théâtre en Savoie*, Paris, Champion, 1887, in-8° p. 5). Le manuscrit autographe qui a servi à la

1. Le débat rouergat ne venait donc pas d'un mystère, comme le pensait M. Wilmotte, *Les Passions allemandes du Rhin*, page 98, note 3.

représentation de 1580 et une copie mise au net de ce brouillon, ont été succinctement analysés ainsi par M. de Costa (*Mémoires de l'Académie de Savoie*, 2e série, t. V (1862), p. CXXVI-CXXVII).

« Dans cette étrange composition figurent 123 personnages. On y fait intervenir Dieu lui-même et la Sainte Vierge, Satan, l'Antechrist, Proserpine, les Péchés capitaux, la Mort et les Vertus théologales, Balaam, Holoferne, les rois Gog et Magog, des ouvriers, des cardinaux, des moines, des nonnains égarées. Après l'invocation suivante : *Jesus et Maria huic àdsint principio*, suit le programme du spectacle exposé par un acteur qui prend le titre de Messagier. Voici les derniers vers de ce préambule :

Tout premier, Dieu fera haussier
La mer bien hault, et puis baysser,
Et les bestes de plusieurs sortes
Tumberont sur la terre mortes,
La mer fera grands mouvements
Et les poissons grands hurlements.

.... Enfin, après avoit fait pressantir au dévot et noble auditoire « *qui illec* était congregié » toutes les merveilles qu'il lui seroit donné de voir et d'entendre, le messagier s'arrête en réclamant l'ordre et le silence :

Et je vous prie, grands et petits,
Jeunes et vieux, pleins de prudence,
Que vous ayez tous patience
Et puis en paix soyez assis. »

Ces indications suffisent pour comparer les textes perdus de Modane (1580) au manuscrit 15,063 de la B. N. dont l'analyse reste entièrement à faire.

Si l'on ouvre ce manuscrit, on constate d'abord que par la faute du relieur, les feuillets ont été réunis dans le plus grand désordre. Le Ms. contient non seulement la troisième journée du Jugement, mais des fragments étendus de la seconde qui se trouvent actuellement à la fin du volume, *après* la 3e journée, f. 68 r° à 91 v°.

Ce Manuscrit lui-même est un original d'une abominable écriture de la fin du XVIe siècle, le premier brouillon de l'auteur qui, après avoir griffonné son texte, y a intercalé en marge

de nombreuses additions ou corrections. Puis, non content de cette double rédaction, il y a incorporé des feuillets séparés avec des renvois, triangles, croix, losanges, rectangles, étoiles, grâce auxquels on finit par rétablir la correspondance des rimes. Ceci fait, on constate que le Ms. ne contient pas les vers du prologue cités par M. de Costa, mais rigoureusement *tous* les personnages de son énumération et bien d'autres, sauf les cardinaux et les nonnes égarées qu'il a été facile d'ajouter à une des reprises de la pièce. Il en résulte que le Ms. est bien un des brouillons du mystère joué à Modane en 1580, et qu'il n'est guère antérieur à cette date puisqu'il contient de longues attaques contre la Réforme « et la Bible en notre langage ». Les trois journées du mystère devaient comprendre environ vingt mille vers. Les cinq à six mille vers conservés (environ 70 vers par feuillet r° et v° sans compter les surcharges) se répartissent ainsi :

La première journée, qui devait exposer la naissance miraculeuse et les conquêtes rapides de l'Antechrist, a complètement disparu. L'auteur y avait vraisemblablement suivi soit le traité connu d'Adson, soit le *Traité de l'avènement de l'Antechrist* imprimé par Antoine Verard en 1492, ou quelque autre livre populaire ; ils pullulent.

La seconde journée, en partie conservée, représentait la persécution de l'Antechrist et les fameux quinze signes de la fin du monde. — Fragments conservés, fol. 68 r° à 91 v°. « Les gendarmes des rois Gog et Magog, vassaux d'Antecrist, ravagent l'univers, suivant la prédiction d'Ezechiel (XXXVIII, 14, et XXXIX, 1-6). Soudain Dieu les extermine dans un déluge de feu (f. 68 r° — 71 r°) et les diables s'empressent de recueillir leurs âmes (f. 72 v°). — Un trompette vient rapporter le désastre à l'Antecrist qui s'exaspère et repousse les avertissements des prophètes Enoc et Hélie. Il les ferait arrêter sur-le-champ, s'il n'était plus urgent d'enterrer les cadavres dévorés par les bêtes et les oiseaux de proie. Une bande de « coquins » procède à cette opération [1] « pendant plus de sept mois » (f. 75 r°). — Ce premier signe n'ayant pas suffi, Dieu le Père « pour finer » décide de changer la couleur du soleil et de la lune et de faire tomber les astres du ciel (f. 75 v°). — Les païens, c'est-à-dire Alchoran, Japhet, Ismael, un « philosophe », dissertent à ce sujet sur les éclipses ; quelques « chevaliers » plus sages les exhortent à faire pénitence, et le

1. Ces scènes de croque-morts et de fossoyeurs paraissent avoir été mises à la mode par le *Mistère du viel Testament*.

philosophe s'y résout, car il attend la fin du monde (f. 77 r°). — De leur côté les Juifs, Manassès, Pharès, les charpentiers, les massons et leurs serviteurs, les « bourgeois » et les « citoyens » se réfugient dans les cavernes des montagnes (f. 79 r°) où Enoch et Elie viennent leur prêcher le christianisme (f. 79 v°). — Beaucoup se convertissent, malgré Balaan qui leur reproche leur apostasie (f. 86 r°), et sont recueillis par « les bons prélats » (f. 85 v°). — Un enseigne et Anagoras viennent prévenir l'Antecrist qui envoie aussitôt le farouche Holofernès massacrer les convertis dont les âmes sont recueillies, suivant l'usage, par les Anges, et les corps enterrés par une nouvelle bande « de coquins » (f. 89 r°). — Holofernès ramène cependant prisonniers Enoch et Elie, lesquels demandent à l'Antechrist de réunir devant lui tous les chrétiens survivants, et recommencent une longue prédication entremêlée de miracles, qui sont coupés court heureusement par la fin du manuscrit (f. 91 v°).

La troisième journée ou le Jugement dernier est intacte. Elie s'ouvre par un nouveau prologue du Messager et continue par une diablerie (f. 3 v°). — Sathan dit à Lucifer que maintenant que la terre est détruite par le feu, le jugement ne tardera guère et tous deux se promettent d'estre « sur ce fait attentifs ». — Dieu le Père charge le Fils d'aller juger la Création ; Jésus descend du ciel avec la Vierge Marie et la Justice, et envoie les quatre Anges réveiller les morts qui surgissent de leurs tombeaux, les bons déjà transformés, glorieux, les mauvais horribles, difformes [1] (f. 6 r°).

Mais c'est aux démons d'ouvrir le feu. Lucifer, Satan, Beric, Belial, Mammona, la trompette d'enfer, Roullard, l'Enseigne d'Enfer, Belzébuth, Astarot, Malcaron, toute l'armée infernale tient conseil. Satan exprime l'espoir que le jugement dernier va finir leurs peines et les ramener tous en Paradis [2], mais la Mère des diables [3] n'en croit rien (f. 8 r°). — La suite de cette longue diablerie a été remaniée. Dans la première rédaction, les diables se rendaient immédiatement au jugement et étaient condamnés séance tenante. — Dans la seconde rédaction (f. 8 r° rac-

1. Trait emprunté à *la Vita Christi* de Lupold le Chartreux, Part. II, cap. 87 : «Nam mali surgent deformes, etc. »

2. Lieu commun déjà développé dane le poème franco-italien de 1251 (B. de l'Arsenal. Ms. 3,645 — Il vient de la *Cité de Dieu* de S. Augustin l. XXI, cap. 17 (Patr. Migne, t. XLI, col. 731. « Origenes qui et ipsum diabolum atque angelos ejus post graviora pro meritis supplicia ex illis cruciatibus eruendos atque sociandos sanctis Angelis credidit... » et a été souvent repris par les hérésiarques du moyen âge (cf. Baluze, *Miscellanea*, t. II, 288), et d'Argentré.

3. La Mère des diables est identique à la *Farfara mater* des *Myst. alpins*, expliquée par A. Jeanroy, *Romania* 1894, p. 554, et à *Mallefin*, mère des petits diables dans le Mystère de *Bien advisé* et *Maladvisé*. Voir l'analyse des Fr. Parfait.

cordé à f. 25 r° et f. intermédiaires), Satan et Proserpine entraînent avec eux les « sept Pechés dits malheureux », Orgueil, Avarice, Gourmandise, Luxure, Ire, Envie, Paresse, qui se lamentent l'un après l'autre, et sont accablés de reproches par les Vertus correspondantes. Jésus met fin à ces invectives traditionnelles [1] en invitant les sept Vertus à monter auprès de lui sur son tribunal « sans séjourner », ce qui prend encore deux bonnes pages, et le lugubre défilé commence.

C'est d'abord Judas qui se promenait depuis quelque temps au pied de l'estrade, en enviant le sort des Apôtres, ses anciens compagnons. Interpellé par le Souverain Juge sur sa trahison, il se défend fort mal et est emmené par Sathan (f. 18 v°). — La même scène se répète pour l'Antechrist, qui après son interrogatoire est emmené par Belial (f. 20 v°) [2]. — Un double rectangle marginal nous invite à chercher *in fine libri* le Mauvais Riche, Nabal [3], que nous trouvons f. 66 r°, et qui comparaît avec Caïn [4]. Tous les deux condamnés sont entraînés par les diables Astaroth et Roufflard (f. 67 r°). — En revanche, Jésus fait monter au Paradis Adam, Eve (f. 25 v°), Sarra, Rebecca et Zathel qu'un triangle nous oblige à aller chercher f. 67 v°, et qui reçoivent les félicitations de l'archange saint Michel (f. 26 r°).

Aussitôt après, le premier Ange mande les Juifs représentés par

1. Ces invectives devaient être la conclusion ordinaire de la *Bataille des Vertus et des Vices* qui fut si souvent représentée dans les mystères mimés et autres (Tours, juillet 1390; Paris, devant S. Ladre, à l'entrée de Charles VII, 12 nov. 1437; it. Paris, 2 juillet 1468, entrée de Louis XI). — Il est à noter que ces moralités subsistèrent dans le midi de la France quand le Nord les avait déjà abandonnées. En 1586, le Dauphinois Benoît Voiron faisait encore jouer la rarissime « Comédie françoyse » intitulée *l'enfer poétique*, sur les sept pechez mortels, et sur les sept vertus contraires... Lyon, Ben. Rigaud, 1586, in-8° bas. (B. de Besançon, B. L. 3,541). Dans les mystères mimés pour le 3e centenaire de S. Vincent Ferrer à Valence (Espagne) 1762, et dont la description remplit près de 450 p. in-4°, le char des menuisiers portait encore les sept Vertus tenant les Vices enchaînés.

2. Judas et l'Antechrist sont réunis au jugement dernier d'après Hincmar de Reims (Patr. Migne, t. 125, p. 280-281).

3. Nabal est celui qui refusa des vivres à David affamé (*Reg.* I, cap. 25 v. 4,711).

4. Pour ce nom et beaucoup d'autres suivants, comparer le curieux jugement imprimé par Ant. Verard dans l'*Art de bien vivre*, etc., 1492 (B. Nat. Rés. D. 857) f. n. iii r° et v°: « La premierement viendra Adam avecques tous ses enfants, postérité et lignée, lesquelz auront creu en Dieu et qui l'auront servi et honnoré. Abraham viendra avec tous les saincts patriarches, Ysaïe avecques tous les sainctz prophètes. David avecques tous les bons rois... Et Lucifer, Sathanas, Asmodeus, Beelzebuth et autres capitaines de Enfer vieddront avecques tout l'exercice de enfer... Viendra Cayn, avec lesditz Dyables, lequel occist son frère Abel avecques les homicides, et Judas avecques tous les traistres, Pilate avec tous les faulx juges injustes, Herodes avecques tous les roys et princes iniques oppresseurs des innocens, Barrabas viendra

Manassés, qui implore en vain la justice divine (f. 26 r°). Moïse [1], saint Simon, saint Judas Thadée le confondent en lui rappelant les anciennes prophéties. Jésus (f. 27 v°) lui reproche son obstination à lui et à Pharès, un autre savant ou docteur.

Manassés réplique que rien ne prouvait la mission divine du Christ :

Deceuz certes avons esté;
Vouz voyant boire et manger,
Avec les pecheurs converser;
Nous vous pensions estre pecheur,
Et de quelque secte semeur (f. 27 v°).

Les « pauvres gens », c'est-à-dire les charpentiers et les massons, se divisent sur cette objection. Saint Paul, saint Jean-Baptiste, saint André, saint Jacques le Majeur, la Vierge, saint Jean Evangéliste la résolvent à grand renfort de textes théologiques (f. 29 v°) : le Christ fait placer « les meschans Juifs » à sa gauche, et « les bons » à sa droite (f. 30 r°). — Tandis que saint Michel renouvelle ses félicitations aux élus, les diables Belzebuz, Malcharon, Belial, Astaroth, Satan redoublent de sarcasmes (f. 31 r°),

Le deuxième Ange va chercher ensuite « Payens, turcz et tous mescreans ». Alchoran et Japhet protestent d'avance contre leur condamnation imméritée. Ismahel et « le philosophe » (f. 32 r°) les réfutent, saint Thomas et saint Philippe les accablent. Le Christ fait de nouveau séparer les bons et les mauvais païens. Nouveaux compliments de saint Michel aux Elus, et menaces des diables Béric, Sathan et Mammona (f. 34 r°) aux damnés.

Sur l'ordre du troisième Ange, les bons pasteurs s'avancent avec « les bons sujets » ou les ouailes fidèles à qui saint Michel promet le Paradis (f. 35 v°). — Le quatrième Ange leur fait succéder « les mauvais prélats » qui sont rétorqués par saint Jacques Mineur, saint Philippe, saint Bartholomé, saint Mathieu, saint Symon, saint Jude Thadée, la Vierge, dont le rôle a été définitivement effacé et rendu à saint Mathieu (f. 37 v°), et

aussi avecques tous les larrons, Lameth avecques tous les adultères, Nembroth avecques tous les usuriers, Giesy avec tous les injustes et faulx marchands, Symon Magus avec tous les simoniacles, Athalia la meurtrière avec toutes les meurtrières des enfans, Iesabel avec toutes les ribauldes... »

1. « Est qui vos accusat Moyses in quo speratis. *Joann.*, V, v. 45. Texte souvent développé, notamment dans l'apocryphe de Sulpice Sevère sur le Jugement dernier (Patr. Migne, XX, p. 223), et dans la pièce du Jugement dernier de Hans Sachs (éd. Ad. von Keller, 1858, t. XI) où Moïse, accusateur public, ne consacre pas moins de 310 vers à commenter le Décalogue.

par les fidèles, laboureurs et autres, qu'ils ont peu ou mal enseignés. C'est en vain que l'un de ces mauvais prélats s'excuse sur l'exemple d'Eve et d'Adam qui ont péri en la garde de Dieu lui-même, et un autre sur la Réforme :

Et quant à moi certes je pense
Que la Bible en nostre langage
Nous a porté fort grant dommage
Car nous n'avons peu bien comprendre
Le vray sens que debvions entendre (f. 37 r°).

Les prélats, les moines apostats qu'il faut aller chercher f. 14 v°, les esprits forts comme Anagoras, les hérétiques et schismatiques sont condamnés en masse, et amèrement raillés par Roufflard, l'Enseigne et le Trompette infernal. Seul, saint Pierre a quelque pitié des pauvres gens qui ont pensé que la foi pouvait justifier sans les œuvres, mais Belzébuz, Malcharon et Astaroth n'en ont aucune (f. 40 v°).

Le premier ange appelle « en avant les rois, empereurs, princes et gouverneurs ». Les bons rois remercient Dieu par la bouche du « 2e Roi des Europpéens » (f. 40 v°) ; mais les mauvais rois qui leur succèdent avec les faux juges sont accablés par les Apôtres et livrés aux insultes des diables (f. 44 v°).

Viennent ensuite les confessions très peu édifiantes d'Athalia et de Jesabel, auxquelles saint Mathias, saint Thomas, saint Jude, saint Thadée imposent à grand'peine silence. Malcharon, la Mère d'Enfer, Belial les entraînent (f. 47 v°), et Jésus annonce la condamnation des sept Péchés maudits, qui prononcent chacun leur couplet de lamentations (f. 50 r°). — Il ne reste plus qu'à décider du sort des petits enfants enfermés à jamais dans les limbes[1] que Justice proscrit et que Miséridorde console. Suit encore la délivrance des âmes du Purgatoire auxquelles les Evangélistes et les Docteurs rappellent les textes qui ont promis leur salut, bientôt confirmé par Jésus et célébré par saint Michel (f. 55 v°). — Justice, armée du glaive et de la balance, invite alors Jésus à prononcer la sentence définitive. Il appelle à lui les élus qui s'élèvent avec lui dans les airs, dit la didascalie, au milieu des malédictions des damnés et des chœurs célestes (f. 56 v°). « Hic ascendant omnes electi ad Christum in aera, id est in theatrum medium, maneant in theatro infimo daemones

1. Question souvent reprise par les théologiens du XVIe siècle. Cf. : Exactissima infantium in limbo clausorum *querela* adversus divinum judicium... Autore Antonio *Cornelio* juris utriusque Licenciato doctus... Paris, Chrest. Wechel, 1531, in-4° B. Nat. Invent. D. 3583. — C'est encore un de ces procès analogues à celui de *Belial* et qui prouvent la persistance du genre.

cum damnatis, canant angeli. » — Du haut du ciel les Anges montrent les instruments de la Passion (f. 58 v°). — Judas, l'Antechrist, Athalia, Jesabel, tous les damnés et tous les démons de la pièce exhalent une dernière fois leurs malédictions (f. 62 v°). — Enfin Jésus remonte au Paradis, avec le cortège des bienheureux qu'il amène à son Père (f. 63 r°). — Les Apôtres célèbrent longuement la gloire des cieux (f. 63 v° — 65 r°), et le Messagier conclut en souhaitant le Paradis à l'assistance ou à la « compagnie benedicte » (f. 66 r°).

Tel est le Jugement de Modane, un des derniers et des plus faibles spécimens des mystères qui résistaient à tous les arrêts des Parlements et des conciles provinciaux. Si faible qu'il soit, il nous a été utile puisqu'il nous a mis sur la voie du modèle consulté par l'auteur du *Jutgamen general* rouergat. Que l'on compare les deux pièces, on constatera d'abord que les noms des chefs de file ou des personnages qui constituent les divers groupes amenés au jugement y sont très différents. C'est que l'auteur rouergat s'est contenté d'employer dans son *Jugement* les divers acteurs qui avaient figuré dans les pièces précédentes de sa collection, notamment ce mystérieux Dalphinas venu en droite ligne de la *Passion* Didot. Au contraire, l'auteur savoyard a emprunté en grande partie ses noms aux traditions populaires sur le jugement dernier; la plupart se retrouvent soit disséminés dans la Patrologie latine de Migne et ailleurs, soit même réunis comme dans l'énumération si curieuse imprimée par Ant. Verard en 1492[1]. Ce ne sont pas seulement les noms, mais les développements qui diffèrent. Les discours de Modane sont infiniment plus longs et plus hérissés de citations théologiques; à ce détail près, la procédure suivie est identique, et les quatre groupes de damnés et d'élus défilent rigoureusement dans le même ordre que chez l'auteur rouergat. Qu'est-ce à dire sinon que les deux pièces ont un modèle commun qui est, nous l'avons dit, un épisode du long *Procès de Belial*? Seulement à ce modèle l'auteur savoyard n'a guère pris qu'un cadre, et ce cadre, il l'a rempli à sa façon; tandis que le Rouergat s'était borné à copier *servilement* la traduction française du P. Ferget. Il n'y avait guère ajouté que quelques détails sur le supplice des Péchés capitaux simplement annoncé par son modèle, et

1. Voir précédemment, p. 418, note 4.

une historiette sur le châtiment d'un usurier empruntée à Vincent de Beauvais [1]. C'est peu et c'est tout. Il n'y a plus qu'à donner les preuves matérielles de ces assertions.

Le très long *Processus Belial* est assez bien résumé dans l'*Avant-Propos* (reproduit) d'une des premières éditions allemandes (1475), et dans un ouvrage plus commun, le *Dictionnaire historique* de Prosper Marchand, t. II, p. 117 ; les innombrables éditions et traductions dans toutes les langues de l'Europe sont indiquées par Panzer, *passim*, notamment t. V, p. 258-259, et, pour les éditions françaises, Brunet (5e édit. t. V, p. 81 et suiv.) suffit.

Nous nous bornerons donc à donner : 1° un fragment quelconque du *Processus Belial* latin de 1382 ; 2° le fragment correspondant de la traduction française du P. Ferget (1481) ; 3° les *titres* des chapitres de cette trad. du P. Ferget que l'auteur rouergat a copiés *in extenso* dans le *Jutgamen general* et en partie dans son mystère de l'Ascension.

1. *Speculum morale*, l. III, part. 3, p. 818 « De suppliciis reproborum : Quidam vidisse refertur quemdam usurariam sepultum in inferno. Cum autem anima filii defuncti descenderet illuc, pater hoc videns ejulando clamabat, maledicta sit hora, fili, in qua te genui, etc... » Cf. Mystères provençaux (rouergats) p. 282, note : « He, mon payre, maudit sias tu ! » etc. Le passage semble avoir été ajouté par un réviseur.

PROCESSUS BELIAL

Jacobi de Theramo (alias de Ancharano) liber qui CONSOLATIO PECCATORUM, et vulgo BELIAL appellatur. (Coloniae, Is. Veldener, circo 1475), in-fol. m. r. goth.), (catalogue La Vallière, I, 226, n° 645).

Geruinus CRUSE *Johanni* VELDENER, *artis impressoriae magistro, salutem.* « Cum tibi suasum esset a nonnullis ut pro tua ac ementium utilitate librum qui *consolatio peccatorum* et vulgo *belial* nuncupatus imprimeres, edoceri a me quid in se haberet postulasti. Noveris ergo, carissime mi, in illo totum iuditiarii processus practicam cum allegationibus jurium, in quibus hec fundatur in materia devota, puta redemptionis humani generis, compendiose relucere, duas si quidem continet instantias. In prima agit Belial procurator infernalis contra Moysen, Jhesu Salvatoris nostri procuratorem, coram Salomone judice, supra spolio. In secunda Joseph, filius Jacob patriarchae, vicarius regni Egipti a sancta sede divina delegatur, et causa pendente, partes ad requestum regis David in arbitros, puta in Octavianum, Jeremiam et Ysaiam conpromittunt et fertur sententia arbitralis. Sane qui processus hunc diligenter noverit uberrimum inde fructum reportabit : non enim solum quid in singulis cujuslibet processus partibus fieri debeat, sed qualiter id ipsum fiat per formulam autenticam apertissime cognoscet. Aude ergo, colendissime mi, et suasum tibi opus forti animo aggredere. Vale. Scriptum Colonie, mensis Augusti die septima, anno lxxiiij ».

Processus Belial (Lugduni ? in-4° (Cat. des Incunables de la V. de Besançon, p. 672, n° 911. *Supplicatio pro salvatione Luciferi*[1] (fol. iiii r°).

Que audiens Lucifer, incepit diffidere de misericordia Dei, cum nemo esset qui pro eo intercederet ad Dominum. Illico quemdam angelorum suorum misit ad Mariam virginem, matrem judicis, ut ipsa intercederet pro eo ad judicem filium suum. Quo nuntio accersito, judicium filii sui nunciavit eidem, et inter cetera eam rogavit ut dignaretur apud filium ejus judicem pro Lucifero intercedere et pro tota ruina angelorum preces effundere dignaretur. Ait Virgo : Multum libenter, et pro eo, et tota

1. Comparer le texte français reproduit plus loin. « *Comment se fera supplication pour Lucifer et la Congrégation infernalle.* »

ruina, necnon et peccatoribus altis exorabo ». Et petitis virgineis vestibus, mox in comitiva multorum angelorum ad ejus filium iter arripuit, cantando : *Ave regina celorum, ave Domina angelorum*, et antequam ibi venisset, Virtutes ad hec altercantabantur (*sic*) et dicebat Justitia : « Tam circumsisi quam baptisati peccaverunt contra legem meam, et jure jurando a Deo confirmatam ; ergo non habitabunt in tabernaculo Dei », et dicebat Misericordia : « Si peccaverunt, puniti fuerunt, ut supra dictum est ».

His dictis, nuntiatum fuit Judici quod mater sua veniebat. Illico assurgens rex et judex ivit in occursum ejus, adoravitque eam, et sedet super thronum suum, positusque est tronus matris ejus que sedet ad dexteram ejus, dixitque ei mater : « Petitionem unam parvulam deprecor a te ; ne confundas faciem meam ». Dixit ei Rex : « Pete, mater mea, neque enim phas est ut advertas faciem meam. » Que ait : « Fili mi, te Deum et hominem. ego servula, pavi lacte meo, ubere de celo pleno [1], et crescens in mundo nunquam, fili, faciem tuam a peccatoribus avertisti ; comedens et bibens cum eis dixisti hec tibi improperantibus : « Non veni vocare justos, sed peccatores. » Confitebor tibi, Domine celi et terre, quod hi Christiani peccatores pessimi fuerunt et longe in te peccaverunt, sed tamen, Domine, longius Judei, fratres tui, peccaverunt qui crucifixerunt. et blasphemaverunt te, et pendens in cruce eis pepercisti, dicens : « Pater, ignosce eis quod nesciunt quid faciunt ; quanto magis parcere debes christianis tuis qui semper de tua passione doluerunt, et matrem tuam semper honoraverunt in jejunio, elemosinis (*sic*), et orationibus. Grandes fuerunt misericordie in terris, sicut placeat et nunc in celo. Item, Domine, si placeat, restituatur gratia patris tui, Dei vivi, Lucifero et ruine angelorum, quoniam predictam gratiam ductus penitencia multum affectat. » Respondebit Rex et dicet matri : « Quare mater, postulas gratiam patris mei Lucifero et ruine angelorum ? Postula sibi et regnum. Ipse quesivit patrem meum de regno ex sua superbia expoliare, querit et ipse nunc humiliter et me de meo expellere regno.....

1. Souvenir des *Meditationes Vitae Christi*, ch. VII.

TRADUCTION FRANÇAISE
du Frère Pierre Ferget, docteur en théologie de l'ordre des Augustins du couvent de Lyon.

Cy commence le procès Bellia (sic), etc. : fin. p. 364 r°. — Imprimé a Lyon sur le Rosne par honnorable Mathis Husz l'an de grace mil cccclxxxiiii (1484), et le XXe jour de Mars a esté finy ce present livre. — (B. de l'Arsenal, B. 4. 18, 260 in-fol., p. 331, dernière ligne.) — (Autre édition, B. Nat. Réserve, Y² 277.) — Comment la Vierge Marie prie pour tous pécheurs.

Comparez le texte du *Jutgamen general* rouergat, f. 233.

La glorieuse Vierge Marie toute droicte se leva en faisant honneur a celuy qui est son pere et son filz, son Dieu et son createur, et lui dist : « Mon filz, je te veulx demander une petite requeste, en toy priant que tu ne faces confusion en moy refusant devant ceste grande compagnie. » — Respondit le roy : « Ma mere, demandés ce qu'il vous plaira, car il n'est pas licite que je destourne ma face de devers vous. » — Adoncques, doulcement elle luy dist : « Mon chier filz, toy qui es Dieu et homme, je, ta povre servante, t'ay alecté de ma mamelle pleine de lait celestial, et ay conversé avecques toy croissant au monde, j'ay veu que jamais tu ne as destourné ta face des pecheurs, mais as beu, mengé et conversé avecques eulx, laquelle chose les Juifz te ont improperé, et tu leur as respondu que tu n'es pas venu appeller les justes, mais les pecheurs, c'est a dire que tu ne es pas venu au monde pour les justes, mais pour les pecheurs. Et iceulx mauvais crestiens grandement contre toy ont peché, mais encores plus grandement ont peché tes freres, les Juifz, lesquels te ont crucifié et blasphemé. Toutesfois, tu estant en l'arbre de la croix, tu leur pardonnas et si prias ton pere en disant : « *Pater ignosce eis quia nesciunt quid faciunt.* » Par plus forte raison, tu dois pardonner a tes povres crestiens, lesquels tousjours ont eu douleur de ta passion, et si me ont honnoré pour honneur de toy, et sy ont accompli les œuvres de misericorde en faisant jeusnes, aulmosnes et oraisons ; et ainsi comme ilz ont fait misericorde en terre, je te prye que tu leur faces misericorde au ciel. Item, je te prie que, s'il te plaist, tu retournes Lucifer et toute la ruyne des anges en la grace de ton pere, car le povre Lucifer et ses compaignons grandement desirent avoir grace et misericorde. » — Respondra le roy et dira a sa mere : « Pourquoy, mere, demandez vous pour Lucifer et la ruyne des anges la grace de mon pere, lequel ilz ont voulu defrauder et usurper de son royaulme par leur

orgueil et maintenant quierent semblablement de me expellir de mon regne et seigneurie ? »

TITRES DES CHAPITRES DU JUGEMENT DERNIER

dans *le Procès de Belial* (trad. FARGET).

Comparer le *Jutgamen general*, p. 193 à 284, vers 5376 à 8106.

Cy en apres respond Ysaïe a Jheremie, p. 273, fol. s. i. à page 339.

Comme Jhesucrist fera la disposition du jugement et avra Lucifer et le saint Michiel a la dextre, et a senestre seront deux anges tenans chescun une trompete.

Comment roys et aultres gens accusent Lucifer (p. 279).

Comment les maulvais religieux seront jugez de Dieu.

Comment le jugement sera fait contre les empereurs roys, ducz et princes. [1].

Comment devant le juge viendront les Juifz pour en faire jugement.

Comment les payens sont appellez au jugement devant Dieu (p. 286).

Comment seront jugez les maulvais crestiens et premierement les pasteurs.

Comme jugement sera fait contre les juges, advocatz et procureurs et autres grans pecheurs.

Comme tous ces gens responderont au souverain juge.

Comment le juge respondra aux pecheurs.

Comme les povres pecheurs mis à la senestre de Dieu griefvement se lamenteront (p. 313).

Comment se fera supplication pour Lucifer et la congregation infernalle.

Comment la vierge Marie prie pour tous pecheurs (p. 331).

Misericorde et Justice. p. 335 ; Débat de la Mort et de la Vie (p. 336).

Fin. — Et en telle manière [le Juge] reprendra tous les Vices mortels, et ensemble les dampnera, et les Vertus exaulcera sur les cuers des anges (p. 339).

Comment la sentence des arbitres sera gectée pour Jhesus à l'encontre de Belial (p. 339).

1. A noter que les reproches de Dieu aux rois dans le *Procès de Belial* p. 300, sont résumés et mis dans la bouche de ces sujets eux-mêmes, dans le *Jutgamen general* rouergat p. 221, et que l'auteur rouergat emploie ici les acteurs qui ont figuré dans ses pièces précédentes (lo paralitic, lo boytos, l'orb, son payre, sa mayre).

L'ASCENSION ROUERGATE

Les gravures et le texte du *Belial* nous représentent toute une légion de diables aux noms bibliques, habillés en sergents, procureurs et avoués de la Cour de Lucifer. Le compilateur rouergat n'aurait donc pas eu grand peine à recruter son personnel d'enfer, si d'ailleurs tous ces noms diaboliques n'avaient été depuis longtemps répandus par la prédication [1] dans tous les pays, ou plutôt si tous ces diables n'étaient les plus anciens et les plus mobiles des cosmopolites. Dans le cas particulier il est donc bien difficile de dire au juste d'où viennent les diables qui figurent dans le *Jugement dernier* rouergat, mais il est relativement aisé de montrer que *l'Ascension* qui précède a été inspirée en partie par le même *Procès de Belial*. Si le compilateur rouergat a eu l'idée d'ajouter

1. Voici déjà tous ces noms de diables avec leurs attributions ingénieusement expliquées dans un sermon de S. Vincent Ferrer. Les attributions pourront varier, comme l'explique très bien A. Jeanroy, *Romania*, 1894, p. 556, parce que sauf pour *Mammona*, et un peu pour *Asmodeus*, il ne peut « y avoir en cette matière qu'une tradition extrêmement flottante » mais les noms sont les mêmes dans les théâtres de tous les pays.

« ..... *Dominica, XV, post trinitatis*. Sermo I. « Querite primum regnum Dei. *Math.* VI. — Nos inveniemus in sacra Scriptura septem demones qui temptant de septem peccatis mortalibus et hoc solum nominat Christus Mamonam. Primus est Leviathan qui temptat de superbia de quo *Job* xli. « Ipse est rex super omnes filios superbiae ». Secundus et Asmodeus qui temptat de luxuria de quo *Thob.* III. « Demonium nomine Asmodeus occiderat eos mox ut ingressi fuissent ad eam » scilicet concupiscim. Tertius qui temptat de invidia dicitur Beelzebub de quo *Luc.* XI. « In Beelzebub principe demoniorum ejicit demonia ». Hoc dixerunt invidi. Quartus qui temptat de gula dicitur Beelfegor... de quo dicitur : Inficiati sunt Beelfegor et comederunt sacrificia mortuorum. *Ps* C.V. Quintus qui temptat de ira et facit durare corda; dicitur Baalberith de quo *Judicum* IX. « De fano Baalberith conduxit sibi viros ». Sextus qui temptat de accidia dicitur Astaroth de quo in I *Regum*, 7 « Auferte deos alienos de medio vestri Baalim et Astaroth, et praeparate corda vestra Domino... » Septimus qui temptat de avaricia dicitur Mammona, et de isto loquitur Christus hodie

une Ascension à son Jugement dernier, c'est tout simplement parce qu'il avait vu cette suite d'épisodes dans son modèle ordinaire la traduction du P. Farget.

Dans le mystère de l'Ascension[1] Jésus vient partager le repas de ses apôtres, leur donne ses dernières instructions dans un long sermon, et s'élève au ciel. Les Chérubins placés à la porte du Paradis s'étonnent de voir apparaître le vainqueur de la Mort et de l'Enfer avec les stigmates de la croix, et lui refusent d'abord l'entrée.

Or sa, mesenhors, qui est aquest
Que monta an vos autres tant prest?
Senbla que de Eddon el vengua[2],
Tant es roga sa vestimenta (p. 91).

Mais Dieu le Père accueille son fils avec transports et lui promet d'envoyer le Saint-Esprit aux Apôtres, tandis que la cour céleste entonne des hymnes de triomphe. Aussitôt après la descente du Saint-Esprit, Saint Pierre se met à prêcher sur ce texte de Saint Luc, VII, « *Qui habet aures audiendi audiat* », et après qu'il en a expliqué le sens en roman, les anges commencent à chanter :

Revelha te, revelha, fin cuer jolhy[3],
So que mon cuer desira no es pas aisy!

1. Publié à part, *Revue de philologie française et provençale*, 1895, p. 80 à 116.

2. Versets liturgiques commentés par Pierre de Blois, cap. xx, Testimonia de resurrectione Christi (Patr. Migne, t. 207, col. 848) : Resurrectionem Christi Isaias insinuat dicens : Quis est iste qui venit de Edom etc. Angelicae potestates resurrectionis Christi gloriam admirantes aliis angelis dicunt *Attollite portas*, etc... Item in Isaia (63) Quare ergo indumentum tuum rubrum est ? — Hieronymus super hunc locum ubi dicitur nunc rubrum : in Hebraico legitur Edom, non loci vocabulum est, sed sanguinis ». — Item, Pierre Bercuire, *Repertorium morale*, t. II, p. 343, Christi ascensio.

Tous ces versets appliqués tantôt à la Résurrection, tantôt à l'Ascension au Paradis, étaient déjà connus de l'auteur de la *Passion* Didot copiée dans la *Résurrection* rouergate, p. 105, v. 2812.

CHERUBIN
Ay ! bel senhor, he don venetz,
Cubert de sanc.....

3. Cf. le *Dialogue nouveau fort joyeulx*, composé par Clément Marot vers 1541 :

Mon cueur est tout endormy,
Resveille moy belle,
Mon cueur est tout endormy,
Resveille le my.

Saint Pierre, appliquant cette chanson française à son auditoire, l'exhorte à se réveiller de l'état de péché et à appeler le « grand médecin » qui seul peut le guérir et qui prescrira d'abord un bon *Jolep*, puis une bonne *medesina*, et enfin une bonne *diète* ou un bon régime. Quand il a développé ces trois points, Melchisedech au nom des Romains admire sa science, et les assistants des diverses nationalités, dans un jargon grotesque qui est censé représenter l'égyptien, le crétois, l'arabe, etc., s'étonnent d'avoir si bien compris un sermon rouergat.

Reprenons un à un ces divers épisodes. Pour remplir son cadre, le compilateur rouergat n'a eu qu'à développer les indications de trois chapitres[1] du *Procès de Belial* auxquels il a emprunté les citations et le plan du discours de Jésus et les réponses des apôtres. — L'Ascension elle-même et l'entrée au Paradis ont été tirés moitié du *Procès de Belial*, moitié des versets de la liturgie de l'Ascension si souvent commentés dans l'Ecole. Le sermon de Saint Pierre lui-même, ou cette comparaison prolongée entre les formules de la vieille médecine et la guérison du pécheur, provient suivant toute vraisemblance du même enseignement. En effet ce sermon semi-médical, semi-théologique n'a rien d'original : depuis saint Augustin[2], il a été refait vingt fois par les prédicateurs du moyen âge[3]. Saint Vincent Ferrer[4] en particulier a plusieurs fois développé ce thème avec un luxe de métaphores qui ressemblent

1. P. 346 v° à 364 r° de la traduction citée du P. Farget : Comme Moyse presente les lectres de l'arbitrage a son seigneur. Comment Ihesucrist monta es cieulx en la presence de ses apostres, etc

2. S. Augustin, sermo CLXXV (Patr. Migne, t. 38, col. 945) : « Si venit de coelo magnus medicus, magnus per totum orbem terrae jacebat aegrotus. Ipse aegrotus genus humanum est etc. ».

3. *Hist. litt. de la France*, t. XXVI, p. 499 J. de Provins : p. 462. Gilles de Liège : Sermones *Dormi secure*, n° 59 de sancto Luca ; it. 69 ; it. Menot, Feria IV post ramos palmarum... Sanavit nos hic medicus per dietam, Sudorem, Fleubotomiam, potionem

4. Sermones. S. Vincentii (p. hyemalis) Lyon, J. Moylin 1527, Feria V post diem cinerum.... Cum Christus sit medicus proprius et immediatus, ipsius anime peccatricis, videamus quomodo curet animam infirmam. Ista materia est multum subtilis. Ideo declarabo vobis per similitudinem medici corporis qui in curatione corporis facit septem... primo facies infirmi inspicitur... quarto dicta praecipitur, quinto syrupus immittitur, sexto purgatio tribuitur, etc. etc.

fort à celles du mystère rouergat, et il a fait école, il a eu des disciples partout.

On croirait donc volontiers que le dramaturge a traduit librement un sermon authentique provisoirement perdu. Ainsi dans le mystère de *l'Ascension*, l'invention serait encore une fois à peu près nulle, et la compilation tout entière ne serait qu'une série de plagiats. En tout cas, c'est encore un plagiat, ou une imitation servile, qu'il nous reste à constater, une dernière fois, dans le *Jugement de Jésus*.

LE

JUGEMENT DE JÉSUS

CONCLUSION

LE

JUGEMENT DE JÉSUS ROUERGAT

ET LE

PUITS DE MOÏSE DE DIJON

Les Sermonnaires du xve siècle ; le Sermon de Saint Vincent Ferrer sur la Passion, et son influence. — La Passion française du Cordelier J. de Lenda et le mystère italien de la Passion de Revello composé par le Frère Simon, 1490. — Le Sermon français « Secundum legem debet mori », et le Sermon joyeux de « Nemo » recueilli par Pierre Bercheur. — Les diverses éditions du Sermon français : « Secundum legem debet mori » et les imitations au théâtre : « La Licentia Christi a Matre » d'Aversa, le Jugement de Jésus rouergat et la Moralité nommée « Secundum legem debet mori », de Jehan d'Abundance. — La date extrême des mystères rouergats.

CONCLUSION

Le *Jugement de Jésus* est de beaucoup le plus compliqué des mystères que nous avons examinés jusqu'ici, et celui qui soulève le plus de problèmes chronologiques, biographiques et bibliographiques. Ces difficultés tiennent à ce fait que, malgré son apparente singularité, ce mystère rouergat n'est nullement une œuvre unique, particulière, mais au contraire un résumé de toute une série d'œuvres analogues, un anneau détaché dans une longue chaîne de pièces disparates dont il s'agit de retrouver le lien et l'inspiration commune. Pour le faire, nous serons obligés non seulement de rappeler des textes signalés précédemment comme la *Passion* française composée en 1398 pour Isabeau de Bavière mais encore de tenter de nouvelles recherches et de donner l'analyse

d'œuvres théologiques et dramatiques mal connues ou inconnues. Ce sera heureusement notre dernière étape.

Et d'abord quel est le sujet du mystère rouergat, et quelle place occupe-t-il dans la compilation ?

Le *Jugement de Jésus* sert de prologue et d'explication aux scènes de la Passion annoncée par les prophètes. C'est, si l'on veut, une variante de l'ancien Procès de Justice et de Miséricorde, mais une variante très compliquée où sont réunies toutes les « figures » de la Passion dans l'ancien Testament.

Nature humaine, représentée par un « vieil homme » accablé d'infirmités, vient se plaindre à Dieu le Père de ce qu'il ne remplit pas assez vite les prophéties et de ce que le Christ envoyé sur la terre tarde trop à accomplir la Rédemption. Dieu proteste de ses bonnes intentions, mais « ne peut faire plus ». Nature humaine fait alors citer « le fils de Marie » devant les juges de la Loi de Nature par le sergent Roma. Au reçu de l'assignation, Jésus se rend devant le tribunal en compagnie de sa Mère et de Résignation ou Bonne Patience. Charité plaide pour Nature humaine, Innocence pour Jésus : Adam qui préside, sur l'avis conforme des patriarches Joseph, Abraham, Noé, conclut à la mort du Christ. La Vierge fait appel et cite à son tour Nature humaine devant les juges de la Loi écrite, c'est-à-dire Moïse, Zacharie, Jérémie, Salomon, David. Nouveaux plaidoyers de Fidélité au nom de Jésus et de Vérité pour Nature humaine, nouvelle condamnation de Jésus. Il ne reste à la Vierge que la juridiction de la Loi de Grâce, composée des Apôtres et des Evangélistes. Le plaidoyer de l'avocat divin, Humilité, est réfuté par Nécessité : la sentence de mort est confirmée et la Vierge s'évanouit. Quand elle revient à elle, c'est pour rappeler à son fils tous les soins qu'elle a pris de lui dans son enfance et le supplier de lui épargner la vue de sa Passion. Bonne Patience et Jésus la réconfortent, puis tous trois se rendent à Béthanie pour la résurrection de Lazare. Cette dernière phrase n'est évidemment faite que pour relier la pièce à la suivante et la rattacher à l'ensemble.

Tel est le curieux Procès rouergat dont l'idée, les allégories ou les personnages allégoriques figurent également dans d'anciens spectacles parisiens du XVe siècle, et plus tard dans deux moralités françaises du XVIe siècle, une moralité anonyme intitulée : *Secun-*

dum legem debet mori et une moralité de Pierre du Val[1]. N'y aurait-il pas là un thème traditionnel transmis par les Confrères de la Passion à la province?

« Le sujet traité dans le *Jugement de Jésus* et le *Jugement général* se retrouve dans des mystères mimés représentés à Paris dès 1437 ; or ceux-ci avaient dû être précédés eux-mêmes d'œuvres écrites, le sujet du *Jugement de Jésus* notamment eût été inintelligible aux spectateurs dans le cas contraire. » — Telle est l'explication la plus simple qui ait été proposée[2], et qui nous met sur la voie de la vérité, mais à condition d'être restreinte et précisée. Relisons en effet le texte principal, la description donnée par Monstrelet des fêtes célébrées à Paris pour l'entrée solennelle de Charles VII, le 12 novembre 1437. Dans la longue suite des échafauds dressés depuis le Poncelet jusqu'au Grand Pont, un seul, celui du Châtelet, nous intéresse :

« Item devant le Châtelet estoit l'Annonciation faite par l'angle aux pastoureaux chantant *gloria in excelsis Deo*. Et au dessoubz de la porte estoit le Lit de justice, la Loy divine, la Loy de nature et la Loy humaine. Et a l'austre costé contre la Boucherie estoient le Jugement, Paradis et Enfer. Et ou milieu estoit saint Michiel, l'Angle qui pesoit les ames[3]. »

Voilà bien il est vrai *une* des allégories qui figureront plus tard dans le mystère rouergat, *Loy de Nature* ; mais les autres, les personnages principaux, les juges, la demanderesse, l'accusé, où sont-ils ? Dès lors le texte de Monstrelet n'a plus le sens qu'on lui a prêté, il ne représente plus un *Jugement de Jésus*. Dans l'espèce, ces allégories judiciaires empruntées à la *Somme* de saint Thomas d'Aquin[4], *Loi divine*, *Loi de Nature*, *Loi humaine*, n'ont été placées au Châtelet que parce que le Châtelet était le siège de la justice royale, et que sous une forme ou une autre la décoration

1. Et même dans des moralités étrangères. Ward (*History of English dramatic Literature*, t. I, p. 95) en cite une de Bale (1499-1503) intitulée : The three Laws of Nature, Moses and Christ.

2. *Romania*, 1894, p. 528.

3. Monstrelet, *Chronique*, l. II, ch. CXIX, éd. Douet d'Arcq, t. V, p. 343.

4. P. prima secundae, Q. XCI : *De legum diversitate* (édition Migne, t. II, p. 670 à 707).

de l'édifice dans les Entrées rappelait le plus souvent cette destination[1].

Les mystères mimés de 1437 et la moralité de Pierre du Val éliminés pour des raisons analogues, restent des analogies ou mieux des ressemblances prolongées entre le mystère rouergat et la moralité : *Secundum legem debet mori*, et ces ressemblances sont telles qu'elles supposent forcément un modèle commun. On est seulement tenté de le chercher un peu plus haut ou plus loin.

S'il ne s'agit en effet que de retrouver le Jugement de Jésus dans les anciens mystères mimés, n'y a-t-il pas un de ces mystères qui subsiste encore aujourd'hui, un mytère mimé en pierre, le célèbre « Puits de Moïse » exécuté sur l'ordre de Philippe le Hardy par Claus Sluter[2] et son neveu, Claus de Werve, de 1395 à 1404 ? Ce monument a été souvent décrit par les artistes et les critiques d'art[3]. A droite, aux pieds de la Croix où le Christ venait d'expirer, se tenait debout la Vierge, à gauche saint Jean l'Evangéliste, en avant la Madeleine embrassant l'arbre sacré. Le Calvaire a été abattu en 1793, mais le piédestal subsiste, et les moindres détails de ce chef-d'œuvre mutilé nous semblent bien avoir été réglés par un théologien. L'emplacement même choisi pour ce Calvaire, élevé au-dessus d'un puits d'eau vive, paraît symbolique et doit traduire aux yeux la régénération de l'humanité lavée dans le sang du Christ[4]. Les six anges aux ailes d'or entrecroisées qui bordent la

1. Ainsi en parlant de ces mystères mimés de novembre 1437, Jean Chartier dit (*Ceremonial françois* de Godefroy, I, 658) : « le Jugement qui seoit tres bien, car il se jouoit devant le Chastelet ou est la Justice du Roi ». Cf encore (*Cérémonial françois* de Godefroy, p. 733-5) l'entrée de Marie d'Angleterre, femme de Louis XII, le lundi 6 nov. 1514 : « Item, au Chastelet de Paris avoit un grand Eschaffaut, au milieu duquel estoient Dames *Justice* et *Vérité*, montans et descendans du trone celeste sur la terre, et a dextre et a senestre estoient les douze pairs de France ; et au milieu dudit Eschaffaut estoit escrit ce qui s'ensuit : *Veritas de terra orta est et Justitia de caelo prospexit*, etc.

2. Notre collègue, M. Kleinclausz, prépare un livre spécial sur le grand sculpteur Claus Sluter.

3. A. Michiels, *l'Art flamand dans l'Est et le Midi de la France*, Paris, 1877 ; Chabeuf, Dijon, *Monuments et Souvenirs*.

4. Comparer les allégories théologiques citées par Cornelius a Lapide, *Comment. in Joannem*, V, p. 318, col. 2, et les curieuses peintures murales (2e moitié du XVe siècle) de l'église de Saint-Mesme près Chinon : le Christ en croix placé entre Marie Magdeleine et Marie l'Egyptienne. Le rocher du Golgotha est devenu un bassin rectangulaire dans lequel le pied de la croix baigne dans le sang du Christ s'échappant de

frise et soutiennent le piédestal, pleurent, suivant le verset d'Isaïe (XXXIII, 7) souvent cité par les sermonnaires et les dramaturges de la Passion « *Angeli pacis amare flebunt*[1] ». Six prophètes plus grands que nature se dressent contre les parois. Ils ne sont pas muets, immobiles, ils parlent ou ils viennent de parler. Les traits durs de Moïse expriment une résolution farouche, implacable ; Jérémie est accablé par la douleur, Zacharie médite, Daniel inspiré se tourne vers Isaïe qui se penche pour l'écouter ; tous, y compris David, tiennent à la main des banderolles contenant des sentences empruntées à leurs œuvres, les mêmes qui reparaîtront dans le mystère rouergat et la moralité française[2]. Ce sont bien des juges qui viennent de prononcer un arrêt, l'arrêt qui s'exécute au-dessus de leurs têtes, et ce groupement paraît significatif comme le choix de ces sentences de mort : c'est bien une scène de justice qui a été inspirée au grand sculpteur par un théologien. Voilà donc bien réalisée dès la fin du quatorzième siècle par un artiste de génie l'idée que les dramaturges devaient reprendre plus tard avec tant de subtilités ; mais, si curieuse que soit l'analogie, elle n'est pas non plus décisive, elle ne nous explique pas les ressemblances matérielles des textes des deux drames. C'est ailleurs déci-

chacune des plaies par quatre jets continus. Un second bassin plus grand reçoit le sang contenu dans le premier par quatre mascarons qui représentent les attributs des quatre évangélistes (le lion, l'aigle, etc.) dont les têtes appliquées sur la face du premier bassin complètent le symbole. Les deux inscriptions en vers qui accompagnaient les personnages (Marie-Madeleine et Marie Egipciace) ont été reproduites dans les *Mémoires de la Soc. d'archéologie de Touraine*, 1855 : la troisième effacée et « indéchiffrable » se retrouve heureusement avec les deux autres dans un manuscrit de la Bibliothèque Nationale, fr., 3,929, fol. 127, r° et complète ce symbolisme.

FONTAYNE DE MISERICORDE

Fontayne suis qui pour l'humain linaige
Grant source fait (*sic*) de sang a habondance,
Ad ce qu'homme qu'ay fait a mon ymage
Y puisse avoir parfaicte congnoissance,
Et les vices dont il est entachés
Nectoyés tous par vraye repentance,
Si vienne icy pour laver ses péchés.

1. Cf. Gréban, p. 341, v. 26.155.

2. Exactement les versets de David, Jérémie, Zacharie, Daniel, Isaïe ; quant au verset du Moïse de Dijon : « Immolabit agnum multitudo filiorum Israel, *Exod.*, XII, v. 6 » on le retrouve dans la Moralité nommée *Secundum legem devet mori*, qui sera analysée plus loin et dont on trouvera des extraits à l'*Appendice*.

dément qu'il nous faut chercher l'explication, dans le développement d'un genre littéraire qui a été souvent rapproché du théâtre, la predication. On connaît le mot de Henri Estienne sur les sermonnaires du xve siècle : « Voilà comment ce gentil prescheur deschiffre cette histoire, s'accordant si bien avec les joueurs de passion qu'il n'est aisé à deviner s'il a emprunté d'eux ou s'ils ont emprunté de luy [1]. » Les emprunts qui nous occupent seront plus aisés à discerner, et nous n'avons plus qu'à rapprocher nos deux pièces des *Passions* réellement prêchées au quinzième siècle.

Si l'on parcourt les nombreux sermonnaires du xve siècle, on ne tarde pas à se convaincre que le plus original et le plus souvent imité avec Gerson, dans tous les pays, c'est saint Vincent Ferrer. Le sermon sur la Passion qu'il prononça à Toulouse, le Vendredi saint de l'année 1416, n'est pas le plus caractéristique de son œuvre, mais c'est celui dont nous devons indiquer le plan [2] et constater l'influence. Le texte emprunté à l'Evangile du jour : *Nos legem habemus et secundum legem debet mori* (Joann. xix) est fort simple. A peine quelque recherche dans le développement ou plutôt dans la prétérition de l'*Ave*. Le prédicateur s'excuse en ce jour de deuil de ne pas saluer suivant l'usage la mère du Christ : on ne félicite pas les personnes affligées du bonheur qu'elles n'ont plus. Il semble que cet exorde soit une innovation qui d'ailleurs fit fortune et fut reproduite à satiété [3]. Puis vient « le thème » ou « la question [4] » théologique, divisée en deux « conclusions ». La Passion était-elle indispensable pour racheter le genre humain ? Indispensable, non, mais nécessaire pour donner pleine satisfaction à la Justice et pour accomplir les prophéties [5]. C'est tout sim-

1. *Apologie pour Hérodote*, éd. Ristelhuber, 1879, t. II, ch. xxxi, p. 159.

2. Cette analyse est faite d'après le sermon imprimé en latin. La rédaction présente d'assez grandes différences dans le manuscrit de l'Université d'Oxford signalé et analysé par M. P. Meyer, *Archives des Missions*, Q, III (1868), p. 167 et 266 (cf. *Romania*, 1881, p. 226), mais ces différences ne portent pas sur le plan, et les deux textes contiennent également le développement sur la nécessité de la *Passion*. « La sanhta theologia fay una questio se la passio, etc. »

3. Le prédicateur Guil. Pépin le dit, *Expositio Evangel. Quadrag.*, In die parasceves.

4. A. Thomas d'Aquin, *Summa* Pars tertia. Quaestio XLVI, de *Passione Christi* (ed. Migne, t. IV, p. 415).

5. S. Vinc. Ferrer, In die parasceves, *Sermo unicus*, fin de la 2e conclusion, avant la division : « Propter ergo quod absolute non erat necessarium Christum

plement la thèse et l'antithèse de la *Somme*, auxquelles succède le récit de la Passion depuis la Cène jusqu'à l'ensevelissement du Christ.

Le plan de ce sermon paraît si simple qu'on le dirait facile à inventer ou à réinventer. Que l'on parcoure cependant les sermonnaires antérieurs[1] à saint Vincent Ferrer, ou même de son voisinage immédiat[2], que l'on feuillette les nombreuses Passions anonymes ou signées du XIVe ou du commencement du XVe siècle, même quand le texte est identique, le développement est tout autre, tandis que les sermons composés sur le même plan, avec la même « question », abondent plus tard[3]. Il paraît donc assez naturel d'expliquer ce fait par l'influence du grand prédicateur valencien.

C'est dans un sermon de cette espèce, ou dans une *Passion* d'un Cordelier français à peu près inconnu, Jacques de Lenda (ou de Lens)[4] que nous rencontrons pour la première fois les scènes du

mori, ut dicit prima conclusio quam et dat beatus Thomas in .III. parte, q. XLVI, articulo .I. ponit quod homines alio modo liberasset. Sed secundum suam praedestinationem, quam per prophetas expressit et in lege antiqua praemonstraverat, necesse erat Christum mori ut scripturae implerentur. Et hoc est quod dicit Lucas, XXII capitulo : « Filius hominis secundum quod diffinitum est, vadit ». Et Lucas, XXIV, « Haec sunt verba quc locutus sum ad vos, cum adhuc essem vobiscum, quoniam necesse est impleri omnia quae scripta sunt in lege Moysi et prophetis et psalmis de me et quoniam scriptum est quod oportebat Christum pati et resurgere a mortuis ». — Haec Thomas ibidem. Et ergo thema istud proponit non in persona Judeorum mortem Christi procurantium injuste, sed proponit in persona *omnium prophetarum* qui dicunt « *Nos legem habemus* » etc.

1. Exemple : Sermones *Dormi Secure* : De Passione Domini sermo XXV.

2. Ex. la *Passion* de St Bernardin de Sienne. (Paris, Denys Moreau, 1636, in-folio), p. 365.

3. Voici quelques-unes de ces imitations dans divers pays. La plus fidèle est celle de Barelette qui prança le panégyrique de St. Vincent de Ferrer et le copia souvent ; la plus compliquée, celle de Fr. Léon de Utino qui raffine sur toutes les espèces de lois, pour se conformer au titre de son recueil.

Fr. Leonardi de Utino, *Sermones quadrages. de legibus*. Venetiis, 1473, Fer. VI in Parasceve. (B. de Besançon, Incun. n° 907).

Fra Paolo Roberto Licio, *Sermones*, Venetiae, 1483 (B. Mazarine, n° 313, feria sexta in Passione, fol. 55 r°.

Barelete, *In die parasceves*, sermo de passione domini, fol. 175 v° à 181 r° éd. de Lyon, Jacob. Myt. 1524)

Maillard, Paris, Ph. Pigouchet, 1526, Feria VI *de passione*, fol. CXV.

4. Sermon réimprimé à l'appendice.

On ne sait à peu près rien de ce prédicateur français, Jacobus de Lenda, qui a pré

Jugement de Jésus qui nous occupent ou du moins leurs équivalents. La première partie du sermon est la thèse ordinaire sur la nécessité de la *Passion*. Cette thèse est reproduite sous une autre forme plus loin, dans le récit de la *Passion* proprement dite. Les docteurs Juifs consultés par Pilate sur le sort de Jésus décident tous qu'il doit mourir, bien qu'innocent, sous prétexte que sa mort a été prédite ou figurée dans diverses histoires de l'ancien et du nouveau Testament, et qu'il faut accomplir les prophéties. C'est bien là une véritable scène de théâtre et, la meilleure preuve, c'est qu'elle a en effet été mise au théâtre. Dès 1490 elle a été jouée, à peu près telle quelle à Revello, en Piémont, dans une *Passion* italienne composée par un religieux, frère Simon[1]. Cette pièce a paru d'ailleurs fortement empreinte de l'esprit français et inspirée plus ou moins directement par l'exemple de nos grands mystères. Entre la scène de la *Passion* de Revello analysée dans le *Journal des Savants*[2] (1888) et celle du sermon français de J. de Lenda, qui n'a jamais été signalée, il y a un rapport certain, une source commune qui sera découverte un jour ou l'autre par les bibliographes. Quelle que soit cette source, dès 1490 ce Jugement de Jésus était

ché en diverses provinces et à Paris vers la fin du XVe siècle. Son nom ne paraît pas figurer pas dans les Registres de la Faculté de décret de l'Université de Paris p. p. Fournier et Dorez, ni dans le Chartulaire de l'U. de Paris, éd. Châtelain où l'appellation *de Lenda* n'est pourtant pas rare.

Ses premiers sermons imprimés se trouvent dans un recueil qu'a bien voulu m'indiquer M. Em. Picot :

Sermones breves et perutiles (amici dicti) diversis ex doctoribus...

Exaratum Basileae per Nic. Kesler, 1495, in-4°. Bib de Douai, Th. 1785.

Viennent ensuite les sermons de l'Avent et du Carême imprimés à Paris par Félix Balligault (5 février 1500 n. st.) et réimprimés par Jean Petit en 1501. Cette édition de 1501 nous apprend que l'Avent a été prêché à Paris et recueilli de vive voix. Quant au Carême, une allusion aux guerres de Picardie (éd. F. Balligault, fol. XIII v°, col. 2 et d'autres détails (f. XXVIII v°, col. 2.) prouvent qu'il contient des sermons de diverses dates Par suite, il est difficile de déterminer à quelle date a été prononcé le sermon de la *Passion* qui nous intéresse. L'essentiel est de constater : 1° que le jugement de Jésus qu'il contient est analogue à la scène du mystère de Revello de 1490; 2° qu'il diffère, malgré les analogies, de la même scène dans le Sermon anonyme : *Secundum legem debet mori*.

1. Pour cette pièce italienne, la *Passione di Gesu Cristo*, voir l'appendice. Le sermon initial du prêcheur, en tête du mystère, roule sur la nécessité de la *Passion*, p. 23 : Dice sancto Luca : *Oportuit Christum pati*, etc.

2. *Journal des Savants*, 1888, p. 517. Analyse de G. Paris.

un lieu commun de la chaire et du sermon, voilà le fait à retenir, et ce lieu commun allait subir de nouvelles transformations.

Reprenons en effet notre sermon de J. de Lenda. Le vice de composition est évident puisque la même idée théologique est répétée sous deux formes différentes, une thèse, puis un récit ou scène dramatique. N'y aurait-il pas moyen de supprimer cette redite et de mieux détacher la scène principale embarrassée de détails parasites et de citations? La théologie n'intéresse que les clercs, les citations fatiguent, mais que tous ces docteurs qui réclamaient tout à l'heure la mort du Christ, que tous ces prophètes du puits de Moïse s'animent et descendent de leur piédestal, qu'ils se constituent en cours souveraines ressortissant l'une de l'autre et qu'ils viennent, juges et parties, prononcer l'arrêt de mort qui doit sauver l'humanité, ainsi toute la théologie sera réduite en tableaux, la thèse même ou la proposition pourra intéresser comme la *Passion* proprement dite, et le sermon sera tout entier drame et récit, c'est-à-dire partout accessible à tous même aux « bonnes gents » *ad bonas gentes*, comme dit notre sermon. Telle est l'œuvre du prédicateur anonyme et inconnu qui a composé la nouvelle Passion : *Secundum legem debet mori*[1], imprimée par Denis Roce, à Paris, dans les dernières années du XVe siècle. Le seul talent ou la seule innovation de ce prédicateur anonyme c'est l'ordre ou la clarté, il n'a littéralement rien inventé. L'exorde de son sermon, la thèse est constituée par la scène de la *Passion* de Revello et du sermon de J. de Lenda légèrement modifié. Pour la seconde partie, c'est encore plus simple. Il a tout bonnement copié et abrégé le récit de la *Passion* composé en 1398 pour la reine Isabeau de Bavière[2] et déjà mis à contribution par Greban et le compilateur de la *Vie de Jesu Crist* de 1485 : tout coïncide dans les moindres détails. Ce double emprunt une fois noté, il n'y a plus qu'à suivre la fortune et les diverses imitations du nouveau sermon, mais tout d'abord il convient de constater l'origine française et les nombreuses éditions de cet incunable oublié par Hain et Panzer, et d'autres bibliographes connus.

1. Réimprimée comme pièce justificative plus loin.
2. Sur ce texte cf. p. 248 de ce livre.

On sait les transformations fréquentes[1] des sermons d'autrefois. Ces sermons étaient composés en latin, prononcés en langue vulgaire, puis de nouveau rédigés en latin par « des rapporteurs » pour l'impression, quand on ne retrouvait pas les notes latines du prédicateur lui-même. Ce latin est tel qu'il est souvent malaisé de discerner la nationalité française, italienne, ou allemande des prédicateurs anonymes sous cet uniforme badigeon, mais cette première difficulté nous est épargnée dans le cas présent. L'emploi des mots français « *He! lasse* », « *Or*, etc. » qui se détachent dans ce texte latin, la citation d'un vieux proverbe français connu sous diverses formes :

La pire roo de la charrette fait greigner noyse[2]

et d'autres détails permettent d'affirmer que nous avons sous les yeux le sermon d'un Français, très probablement écourté à l'impression. Mais où et à quelle date ce sermon a-t-il été prononcé, puis imprimé pour la première fois, cette question est plus difficile à résoudre.

Constatons d'abord que malgré d'assez longues recherches ce sermon anonyme n'a pu être retrouvé dans aucun des nombreux recueils de sermonnaires français signés et datés du XVe siècle et du commencement du XVIe siècle qu'on a pu consulter[3]. La première fois que nous l'avons rencontrée c'est dans une mince plaquette gothique imprimée et vendue à Paris par le libraire écossais, Denis Roce, et qui ne saurait guère être antérieure à 1495, puisqu'elle porte la seconde devise « *A l'Aventure* »[4], adoptée par

1. Fréquentes, non pas constantes, invariables. Voir la discussion de M. A. Piaget dans *l'Hist. de la langue et de la Litt. françaises*, 1896, p. 222. La question est à résoudre dans tous les cas particuliers. Il nous paraît bien difficile que le sermon *Secundum legem debet mori* adressé aux bonnes gens, *ad bonas gentes*, n'ait pas été prononcé en français.

2. Sermon *Secundum legem*, etc., p. 8 r°. « Judas... murmurabat :

Nam a pejori rota semper sunt jurgia mota.

Cf. Le Roux de Lincy, *Le Livre des Proverbes français*, 1842, t. II, p. 390 et p. 194.

3. Je ne connais pas *tous* ces recueils, mais j'en ai feuilleté un très grand nombre en allant immédiatement à la *Passion*.

4. Cf. Claudin, *Hist. de l'Imprimerie*, t. II, p. 530 et suiv. Le 15 juillet 1495 Poulhac imprimait pour lui (Roce) l'*Antidotarius animae* de Nicolas de Salicet... Sur le titre la deuxième devise : *a l'Aventure*.

ce libraire juste à ce moment. La seconde édition imprimée par le même libraire porte sa troisième devise : *A l'Avanture tout vient qui peut attendre*, et est attribuée avec quelque vraisemblance par le *Catalogue des Incunables de la Bibliothèque Mazarine* à l'année 1499. Suivent encore deux éditions lyonnaises de 1504 et de 1511, et une édition sans lieu ni date, qui ont été collationnées avec la première[1], mais qui malheureusement la reproduisent textuellement, sauf d'autres fautes d'impression, et ne peuvent guère donner d'indications utiles. Il est probable, comme on le verra, qu'il y a eu encore au moins une édition actuellement perdue. En tout cas, le nombre des éditions connues à partir de 1495 suffit pour attester la vogue prolongée du sermon, et les imitations qu'on en a faites au théâtre conduisent à la même conclusion.

Au commencement du XVIe siècle, il y avait à Aversa, dans la ville où fut composé le *Procès de Belial*, une société d'amateurs de théâtre, qui écrivaient à l'envi des pièces destinées à être représentées dans la cathédrale pendant la semaine sainte. Le plus célèbre de ces poètes, le docteur médecin Luca de Calderio, dit Ciarafello, nous a laissé un mystère intitulé *La Licentia Christi a Matre*[2], qui rappelle déjà singulièrement le sermon : *Secundum legem debet mori*. Ciarafello l'a-t-il connu? On ne saurait le dire, malgré les analogies. Il a peut-être tout simplement développé de son côté un thème vulgarisé en Italie par le mystère de Revello. Mais, en tout cas, l'hésitation n'est plus permise pour le *Jugement de Jésus* du compilateur rouergat.

Ouvrons en effet ce *Jutgamen de Jesus* rouergat, nous constaterons dès les premières pages que le compilateur a traduit la première partie du sermon : *Secundum legem debet mori*, avec sa servilité ordinaire. Il n'a guère ajouté qu'un personnage nouveau, mais déjà employé ailleurs, et bien facile à reconnaître : le sergent

1. Pour ces éditions, voir l'*Appendice*. Je dois à l'extrême obligeance de M. Lou Picot, l'indication de l'édition de 1504 conservées au *British Museum* : cette édition, la seule que je n'ai pas eue en mains, est longuement décrite et analysée dans le *Bulletin du Bibliophile* et conforme aux autres d'après cette description

2. Réimprimée à l'*Appendice*, d'après l'étude de M. Torraca. L'épitaphe du docteur Ciarafello dans l'église St Paul d'Aversa, est datée de 1511 ; mais ses pièces ont continué à être jouées à Aversa, longtemps après sa mort.

Roma, chargé ici de porter les assignations de Nature humaine, vient tout bonnement de la *Passion selon Gamaliel*.

La seconde partie du sermon ou le récit de la Passion proprement dite ne pouvait entrer dans le cadre du mystère rouergat : le compilateur l'a donc supprimée, mais il n'a pas laissé d'y copier encore les requêtes de Notre Dame à son fils jadis utilisées par Greban[1]. L'imitation ou la copie est donc certaine, mais il subsiste quelques difficultés, car cette imitation a porté sur un texte qui n'est pas exactement celui des éditions imprimées du sermon, les seules que nous connaissions.

Dans ces éditions, le procès de Jésus s'ouvre brusquement et nous ne voyons pas Nature humaine ou le « vieil homme » accablé d'infirmités par le péché implorer Dieu pour sa guérison. Toutes ces allégories sont très anciennes, si l'on veut[2], mais force est bien de constater qu'elles manquent dans le sermon imprimé.

De plus certaines citations latines de l'Ecriture ou de la Vulgate ne coïncident pas rigoureusement dans les deux textes, du sermon et du mystère rouergat[3].

Enfin, deux discours ou plaidoyers des avocats Nécessité et Humilité, sont simplement indiqués ou amorcés dans les diverses éditions de ce sermon : ils sont tous deux développés dans le mystère rouergat et munis de citations latines.

1. Cf. p. 259 de ce livre et les notes du sermon à l'*Appendice* : item le *Jugement de Jésus* rouergat, p. 58-60, v. 1528, 1570.

2. Cf. Vincent de Beauvais, *Spec. Naturale*, lib. XXX, cap. XXIII, col. 2415 à 2416 de l'éd. de Douai *De tribus saeculi temporibus* : « Sunt autem humano generi tria tempora secundum triplicem statum ejus distincta, videlicet ante legem, et sub lege, et sub gratia. Primo enim post lapsum dimissus est homo sibi usque ad tempora Moysis et utebatur tantummodo lege naturali. Postea vero per Moysen data est lex scripta qua humana illuminaretur ignorantia... Qua data etiam *morbus* invaluit et infirmitas est aucta, non legis sed naturae vitio et diaboli instantia..., » — Même développement dans Hildebert du Mans, sermon de la Circoncision, *Hist. littér. de la France*, t. XI, p. 315.

Quant à la personnification de *Nature humaine*, elle est bien antérieure à Greban puisque nous l'avons déjà signalée, p. 250 de ce livre, en 1380, dans la *Vie de Jésus Christ* écrite pour le duc de Berry, et qu'à partir de cette date les exemples abondent jusqu'au XVIe siècle. Exemple : Bib. Nat. ms. fr. 14,983 : Noels de Jehan de Vilgontier : fol. 65 v°. Noel ou Dialogue entre *Nature humaine* et Adam.

3. Pour ces citations voir les notes de la *Passion* de Denis Roce réimprimée plus loin *in extenso* à l'*Appendice*.

Ces différences ou ces particularités retiendront d'autant plus notre attention que nous retrouverons les principales (notamment la requête initiale de Nature humaine) dans une moralité française très mal connue, dont il ne subsiste plus que deux exemplaires, un manuscrit et un imprimé, et dont il faut d'abord établir et analyser le texte, puis déterminer la date et l'auteur.

La Bibliothèque Nationale possède un beau manuscrit de la seconde moitié du seizième siècle, ainsi désigné dans le Catalogue imprimé de 1902, page 605 :

Fr. 25,466. — « Moralite et figure sur la Passion de Nostre Seigneur Jhésu-Crist, par personnaiges, bien dévote », par *Hughenin de Bregilles*. (Cf. Catalogue de La Vallière, t. II, p. 419, n° 3365). — XVIe siècle. Parchemin. 31 feuillets à 2 col. 265 sur 190 millimètres. Rel. maroquin vert. (La Vallière 70).

D'autre part, la même Bibliothèque Nationale possède le même ouvrage anonyme, ainsi désigné dans le Catalogue des imprimés de 1897, tome I, p. 124 :

Moralité, mystere et figure de la Passion de Nostre Seigneur Jésus-Christ.....

Lyon, par Benoist Rigaud (s. d.). In-fol. (Réserve Yf. 14.) Attribué à Jean d'Abundance. — L'ouvrage est in-8°, chaque feuillet encadré dans un cartouche gravé de format in-fol.

Entre les deux attributions (Hughenin de Brégilles et Jean d'Abundance), il faut choisir, et d'abord rejeter la première qui provient d'une confusion.

Dans le manuscrit fr. 25,466, la moralité *anonyme* est suivie (fol. 30) d'une pièce de vers sur la Sainte Hostie ou l'hostie miraculeuse, donnée par le pape Eugène IV au feu duc de Bourgogne, Philippe le Bon, et jadis vénérée dans la Sainte Chapelle de Dijon : elle protégera les chrétiens dans la croisade contre les Turcs :

Soyes nous escu et targe et avant garde
Contre les Turcs de l'infernale garde !
Sans la grace nous sommes trop debiles,
Mesmement moy, Hughenin de Bregilles,
Ils ne doubtent fortune ne perils. (Fol. 31 v°)

Hughenin de Brégilles, complètement inconnu, est en réalité un officier de Philippe le Bon qui figure dans les comptes en compagnie d'un Claude Bossuet depuis 1446 [1]. Ce personnage du xve siècle a donc bien composé la pièce de la Sainte Hostie, mais matériellement il ne peut être l'auteur de la Moralité qui ouvre le volume. La langue et la versification de cette Moralité dénotent le seizième siècle. Retournon-nous donc vers le basochien Jean d'Abondance, auquel le bibliographe lyonnais du Verdier a depuis longtemps attribué la moralité anonyme : *Secundum legem debet mori*, imprimée par Benoit Rigaud, et voyons si le peu que nous savons de ce poète confirme cette attribution.

Jehan d'Abundance « basochien et notaire royal à Pont-Saint-Esprit » a fait imprimer la plupart de ses œuvres entre 1540 et 1550 dans la ville de Lyon [2]. C'est là qu'il a pu connaître le sermon anonyme : *Secundum legem debet mori*, et l'imiter à son tour : ces adaptations rentraient tout à fait dans ses goûts. Nous savons qu'il s'était déjà exercé à traduire un sermon joyeux de *Nemo* connu dès le haut moyen âge, et dont on a signalé de nombreuses versions et imitations [3] auxquelles on pourra joindre celle du grave Pierre Bercheur [4]. La Moralité sur la Passion [5] est une œuvre analogue dans un genre différent, la mise au théâtre d'un sermon sérieux. Comme l'auteur rouergat qui l'avait précédé, Jehan d'Abundance a suivi de très près son modèle : ce sont les mêmes

1. Arch. de la Côte-d'Or, B. 1696. Compte de Jean de Visen receveur général de Bourgogne 1445-1446. Huguenin de Bregilles achète du vin en détail pour le porter à Messieurs des Comptes.

Archives Nationales, Registre KK 278 bis : Hughenin de Bregilles à Bruxelles avec le duc, le dimanche 20e jour d'avril 1466, après Pasques ».

2. Fait établi par M. Em. Picot, *Catal. de la Bibliothèque J. de Rothschild*, t. I, p. 377.

3. *Anc. poésies franz. du* xve *et du* xvie *siècle* (Bib. elzévir), t. XI p. 313-342. Le plus ancien sermon de *Nemo* (xiiie s.) a été signalé par M. P. Meyer d'après un manuscrit de la Bibl. Bodléienne.

4. *Repertorium morale*, t. I, p. 689-690 : *Nemo*... Nota quod nemo est nomen negativum, sicut nullus. Nam quicquid homo signat et ponit, nemo tollit et deponit.

Unde nemo idem est quod non homo...

Quia tamen quamdam truffam semel de *nemine* recolo me vidisse ubi scilicet *Nemo* fuisse quidam valens homo supponebatur, ubi de ipso sicut de quodam solenni martyre legenda notabilis tractabatur, hinc est quod truffatorie de *nemine* possumus multa loqui. Notemus igitur quod dominus *Nemo* fuit quidam Nobilissimus imperator... etc. »

5. Analysée *in extenso* avec extraits à l'*Appendice*.

personnages, les mêmes noms, sauf celui de Jésus qui a reçu ici le surnom mystique ou théologique de « l'Innocent »[1] qu'il portait d'ailleurs, comme nous l'avons vu, dans d'autres moralités perdues, et qui était une allusion au sacrifice d'Isaac. L'ancienne allégorie de Nature humaine, serve de l'Enfer et accablée d'infirmités par le péché a été également un peu modifiée. Ici, quand elle vient adresser sa requête à Dieu le Père, Nature est « habillée en femme comme lépreuse ». Le reste des développements coïncide. Jehan d'Abundance s'est contenté de multiplier les termes de procédure et d'introduire dans ses vers une longue page de prose, un acte en bonne et due forme, afin que nul n'ignorât sa qualité de parfait notaire. C'est un autre talent qu'il a exhibé dans la conclusion de sa pièce, sa connaissance de l'argot des soudards ou des « tyrans ». Le compilateur rouergat n'avait traduit *in extenso* que la première partie du sermon ou la discussion juridique. Jehan d'Abundance est allé jusqu'au bout, et il a également traduit en l'abrégeant la Passion proprement dite où l'on voyait Jésus livré à la mort par « l'envie » de la Synagogue et « la haine » des Gentils. Ces abstractions du sermon ont été personnifiées dans la Moralité qui a été augmentée en outre d'un rôle de Fou ou de Sot, lequel n'était pas écrit, mais improvisé. Si choquantes[2] qu'aient paru ces passées de Sot mêlées aux scènes les plus pathétiques, elles n'en sont pas moins motivées, même la dernière, au moment où « l'Innocent » le Christ vient d'expirer sur la croix. Ici la passée du Sot symbolise soit l'indifférence ou la joie stupide de la foule, soit l'allégresse de Nature humaine délivrée ; l'inspiration de la pièce n'en reste pas moins religieuse comme celle d'autres moralités perdues sur la Passion[3]. C'est « Dévotion » qui ouvre le spectacle et qui l'achève.

La pièce de Jean d'Abundance a d'autres singularités dont il faut donner au moins une idée. En parlant des moralités, le théo-

1. Explique précédemment p. 387 de ce livre, note 4.

2. P. de Julleville, *Répert. du théâtre comique*, etc., p. 3.

3. A celles qu'on a citées ajouter encore celle-ci qui a passé inaperçue : Archives de la mairie d'Angers p. p. Cél. Port. 1851, BB 13, fol. 137, année 1500. Don de [illegible] et de poudre à canon à M. Loys Mignon « pour servir et ayder au *Mistère de la Redempcion de Nature humaine* que l'on vieult jouer en ceste ville, pourveu que l'on ne prendra riens du peuple a l'entrée dud. jeu ne autrement.

ricien du XVIe siècle. Thomas Sibillet, s'exprime ainsi dans son *Art Poétique* de 1548 : « Toutes sortes de vers y sont receues en meslange et variété, même tu y trouveras Balades, Triolets, Rondeaux doubles et parfais, Lays, Virelais tous amassés comme morceaux en fricassée. » — Telle est bien la versification de la Moralité qui nous occupe, mais elle se recommande par des refrains très particuliers. On a dit souvent que les anciens poètes français du XIVe et du XVe siècle avaient été complètement oubliés au lendemain de leur mort, ou même qu'ils étaient morts tout entiers, apparemment pour donner aux modernes le plaisir de les ressusciter. Si cette opinion [1] conservait encore des partisans, la « Moralité nommée *Secundum legem debet mori* » suffirait pour démontrer le contraire ; ces anciens poètes n'ont cessé d'être pillés jusqu'au seizième siècle, et Jean d'Abondance en particulier les connaissait fort bien. Comme un artiste expérimenté qui s'amuse à des variations sur des airs connus, il s'est amusé à introduire dans son œuvre des vers célèbres, dont il change le sens ou la destination. Ici il met dans la bouche de Nature humaine le refrain mis au concours par Charles d'Orléans :

Je meurs de soif auprès de la fontaine,

ailleurs il pille le *Jardin de Plaisance* ou d'autres recueils du XVe siècle, et il remonte même plus haut. On n'a pas signalé à notre connaissance de citations de Froissart au XVIe siècle avant les *Recherches* d'Estienne Pasquier qui prit la peine d'aller lire le vieux poète « en la Bibliothèque du grand Roy François à Fontainebleau [2] ». Avant lui Jehan « d'Abundance a transposé les refrains des « Rondelés amoureux » de Froissart et les a employés à nous dépeindre les adieux de la Mère et du Fils, de la Vierge et de l'Innocent :

Le corps s'en va, mais le cœur vous demeure.

Mais ce beau vers est beaucoup plus ancien que les *Rondelés* de Froissart, puisqu'il vient des *Congés* de Jean Bodel [3], le

1. Ce n'était pas celle de l'abbé Goujet (*Bibl. franç.*, t. X, p. 277, 278), et diverses études publiées par M. Em. Picot et M. Piaget dans la *Romania* lui ont donné raison.

2. *Recherches*, VII, 5, éd. d'Amsterdam in-folio, t. I, col. 699.

3. *Romania*, IX, 1880, p. 242. Les *Congés* de J. Bodel :

Li corps s'en va, l'ame demeure.

lepreux d'Arras. Par quels intermédiaires a-t-il bien pu arriver jusqu'à Froissart[1], puis continuer sa route après lui? Si la moralité de Jehan d'Abundance nous oblige à poser incidemment ces questions, c'est assez pour démontrer que malgré la subtilité du sujet, elle n'est pas sans intérêt pour l'histoire littéraire.

Récapitulons les faits acquis et les faits douteux. Il est matériellement démontré que la moralité rouergate non datée, et la moralité française écrite par Jehan d'Abundance entre 1540 et 1550 sont toutes deux imitées d'un sermon français célèbre, dont les origines, les sources et le succès prolongé ont été exactement déterminés. Ces deux imitations très fidèles présentent au début une particularité commune (requête de Nature humaine) laquelle ne se retrouve pas dans l'édition incunable du sermon de Denis Roce, d'où dérivent certainement les quatre autres éditions parisiennes et lyonnaises que nous avons pu collationner. Suivant toute vraisemblance il subsiste donc encore un autre texte ou une édition plus développée du sermon en litige, qui permettrait seule de résoudre toutes les difficultés, mais ces difficultés sont assez étroitement délimitées.

En effet : 1° le *Jugement de Jésus* rouergat est placé en tête de la compilation sous le numéro 8 dans les deux tables de matières, après l'Expulsion des vendeurs du Temple (n° 7), avant la Résurrection du Lazare (n° 9). Malgré sa place actuelle et son numéro d'ordre, ledit *Jugement de Jésus* n'a été rédigé qu'après la *Résurrection de Lazare* et inséré postérieurement dans la série, puisque son insertion oblige pour la représentation à supprimer la moitié de la *Résurrection du Lazare*, les raccords et les indications de

1. Froissart, *Poésies*, éd. Aug. Scheler, t. II, p. 413 :

Le corps s'en va, mès le coer vous demeure,
Tres chiere dame, adieu jusqu'au retour !
Mon doulc ami, adieu jusqu'au revoir

Le premier refrain emprunté par Froissart a dû rester populaire, M. Emile Picot veut bien me le signaler sous une forme légèrement différente :

Mon corps s'en va et mon cueur vous demeure,

dans un recueil de poésies du XVIe siècle, *L'Esperit trouble*, fol. Eviij v°.

La même pensée devait être retrouvée plus tard par Metastase, comme l'a noté la *Bibliothèque du théâtre français* (des secrétaires du duc de la Vallière), t. I, p. 118.

Partosi ma colle, resta il mio core.

mise en scène le disent expressément [1]. D'autre part ce *Jugement de Jésus* est tiré, comme nous l'avons vu, d'un sermon célèbre, resté très longtemps populaire, et la première édition connue de ce sermon : *Secundum legem debet mori*, avec la devise de Denis Roce, *à l'Aventure*, se place aux environs de 1495. Le sermon lui-même si souvent réimprimé serait-il de beaucoup antérieur à la première impression connue? Cela n'est pas *impossible*, mais assez peu vraisemblable. En tout cas la date que l'on choisira influera forcément sur celle de la compilation rouergate tout entière. Essayons de concilier cette indication avec celle de la paléographie. Si d'un commun accord l'écriture du manuscrit a été fixée « aux environs de 1470 », et si matériellement nous avons déjà pu la reporter après 1481, il est clair que ce déplacement ne saurait être indéfiniment reculé.

2° En tout état de cause [2], la compilation rouergate n'a pu être achevée qu'après 1481, après la publication de la traduction française du *Belial* si souvent réimprimée à Paris, à Lyon et ailleurs. Cette date de 1481 n'est elle-même qu'une simple indication. Le compilateur rouergat a pu lire la traduction de 1481 en l'une ou l'autre des années suivantes, il a pu en lire une édition quelconque puisque les réimpressions françaises ne diffèrent que par les fautes d'orthographe et qu'il est impossible de choisir entre elles.

3° Ceci posé, la seule allusion historique de la compilation rouergate prête à diverses interprétations, mais, comme on va le voir, ces interprétations sont maintenant restreintes à une période d'une trentaine d'années au maximum. Voici cette allusion historique dans la proclamation finale [3] par laquelle le compilateur rouergat prend congé de son auditoire, p. 191 :

1. *Le Jugement de Jésus*, p. 60 v. 1571 (cf. p. 79, v. 2.107), fait déjà noté par M. Stengel.

2. Abstraction faite du sermon *Secundum legem debet mori*. Cf. le *Procès de Belial*, p. 414 de ce livre.

3. Il convient de rappeler la note de M. Jeanroy, *Introd.*, p. XXIII, note 1. « Dans la pensée de l'auteur, *Joseph d'Arimathie* devait primitivement clore le cycle, car il se termine par une tirade de la *crida* qui devait marquer la fin de la representation ».

Les mystères de l'*Ascension* et du *Jugement général* qui dérivent, comme nous l'avons vu, du même *Procès de Belial*, ont dû être composés après les autres morceaux, quand le compilateur rouergat a eu sous la main une des nombreuses éditions françaises de la traduction française de ce *Procès*.

Dieu he la verges Maria
Guarde de mal la companiha
He ausi lo noble rey de Fransa,
La regina he tota sa poysansa,
Hoc, he *mossenhor lo dalphy*
Que puesqua mantener la flor del ly
He los vuelha gardar de trayso (v. 5327).

Quel est le dauphin ici désigné. Est-ce le fils de Louis XI et de Charlotte de Savoie[1], le futur Charles VIII? Est-ce le fils de Charles VIII, Orland ou Roland pour lequel son père rêvait de si hautes destinées et auquel il avait donné une « ystoire du tres sainct Charlemagne »?[2] Ce dauphin là était mort à l'âge de trois ans le 6 décembre 1495, et son frère Charles, le nouveau dauphin, mourut âgé de vingt-cinq jours, le 20 octobre 1496. S'agit-il de l'un ou de l'autre des deux fils de Louis XII qui moururent également au berceau et « qui firent si peu de bruit qu'on ignore la date exacte de leur naissance »[3]? S'agit-il enfin du duc d'Angoulême, le futur François Ier, dont la situation resta si longtemps équivoque puisque, au lieu d'être fils du roi, il n'était que son cousin avec droit immédiat, il est vrai, à l'héritage de la couronne, mais droit bien précaire, risquant toujours de lui être enlevé par une naissance imprévue? Par suite, ni les amis les plus intimes du jeune prince, comme Fleurange, ni sa mère elle-même[4], malgré toute son envie, ne l'appelèrent jamais le Dauphin, mais cette appellation impropre ne tarda pas à lui être donnée par la voix publique, et elle devint naturellement plus fréquente au fur et à mesure que ses chances d'arriver au trône augmentaient. Dès 1503, dit-on, Louis XII paraît lui avoir donné ce titre de Dauphin dans une correspondance officielle[5], il le porte encore, suivant toute vraisem-

1. Louis XI est mort le 30 août 1483; Charlotte de Savoie, le 1er déc. 1483.

2. Conservée par la Bibliothèque Nationale, ms. fr. 4970.

3. *Romania*, 1890, p. 117.

4. En 1502, après la mort d'un fils d'Anne de Bretagne, Louise de Savoie écrivait encore dans son *Journal* : « Il ne pouvoit retarder l'exaltation de *mon Cesar*, car il avoit faute de vie. » — Ce texte m'a été indiqué par mon collègue, M. Hauser, qui prépare une édition critique du *Journal*.

5. « En 1503, Louis XII offrit au choix du duc de Calabre... ou sa propre nièce, Mlle de Foix, ou Marguerite d'Angoulême qu'il décorait du nom de *sœur du Dauphin*. Il échoua contre la candidature de Catherine d'Aragon. — *Sanuto*, V, 590, LVIII, 11

blance, la même année, dans le prologue du mystère briançonnois de Saint Anthoine de Viennès « achevé de copier le 9 février 1503 »[1] et c'est certainement lui que nous retrouvons en 1504 dans une poésie allégorique du Normand Pierre Tasserye, *le Pelerin passant*[2]. Sous prétexte de chercher un gîte, notre pèlerin passe en revue toutes les grandes maisons de France, à commencer par celles du Roi et de la Reine, en leur donnant pour enseigne les armoiries vraies ou fictives qui les illustrent :

De là m'en alay au *Daulphin*
En une hôtellerie fort belle.
Y entrai bauldement afin
Que quelc'un doulcement appelle;
Mais le maistre estoyt en tutelle,
Ainsy que je fus adverty.
. . . . . .
Arriver vins au *Chapeau Rouge*[3]. . . . .
. . . . . .

A partir de 1504, les mentions deviennent plus explicites, témoin celle-ci qui est insérée dans le « rondeau pour finable envoy » du *Contreblason*[4] *de faulses amours* écrit en 1512 :

decembre 1503 ; cf. Sandret, *R. des Questions hist.*, 1873, p. 206 ». Cité par M. de Maulde de la Clavière, *Louise de Savoie et François I*, Paris, 1895, p. 151. Je n'ai pu contrôler la référence de Sanuto.

1. Ed. par l'abbé P. Guillaume, Paris, Maisonneuve, 1884, p. 2.

Car nous nos en someten a la ordenanso
Dal noble ecelent Rey de Franso,
Y a *nostre segnor lo Dalphin*.
Plaso a Diou, per sa marci,
Que li done longe vio
E li mantegno sa segnorio.

Ce texte est équivoque, et l'on peut se demander si le mot *copiata* désigne la mise au net d'un mystère nouveau, ou la copie d'un texte antérieur. La première hypothèse nous paraît la plus plausible, mais en tout cas, il n'y a point de doutes pour le *Pèlerin passant*.

2. *Le Pèlerin Passant*, réimprimé par Ed. Fournier dans le *Théâtre français avant la Renaissance*, p. 275. Le *Pèlerin* fait allusion à la mort récente de Pierre II, duc de Bourbon, décédé le 8 octobre 1503 ; sa fille Suzanne de Bourbon n'est pas encore mariée au futur connétable, Charles III, duc de Bourbon, qu'elle devait épouser le 10 mai 1505. Le *Pèlerin Passant* est donc très vraisemblablement de l'année 1504.

3. Le cardinal Georges d'Amboise qui fut préposé à la tutèle du jeune duc d'Angoulême, ou du « dauphin » ici désigné et qui mourut en 1510.

4. Signalé par M. Em. Picot, *Romania*, 1890, p. 117, et dans son édition de Guill. Alexis, 1896, t. I, p. 276.

Le dernier fils d'Anne de Bretagne et de Louis XII est mort-né aux environs du 21

Vive Loys de Vallois, roy de France,
Vive la reyne et vive le daulphin !
Vive Claude, seule daulphine en France,
Vive Loys de Valoys, roy de France.

Dès lors les textes analogues deviendront plus communs jusqu'au jour où la reine Anne de Bretagne meurt (9 janvier 1514), et où François Ier, roi de France, devient lui-même père d'un nouveau dauphin, lequel, fiancé peu après sa naissance (28 février 1517), ne prête plus aux confusions. Voici d'ailleurs à son sujet un dernier texte utile à rapprocher du mystère rouergat, puisqu'il contient les mêmes formules :

Dieu doint bonne vie au bon roy François,
A la bonne royne, a son bon conseil,
A la compaignie qui estes icy,
Et aux trespassez Dieu face mercy !
Alleluya, alleluya, alleluya, Kyrieleyson,
Christe eleyson, Kyrieleyson, Christe audi nos.

A nostre daulphin, a tous bons francoys,
A son accordee, dame des Angloys,
Que Dieu par sa grace leur doint tant regner
Que les voye en F[r]ance tous deux couronnez, etc.

On le voit d'après cette énumération, les probabilités pour le dauphin désigné dans le mystère rouergat de *Joseph d'Arimathie* sont à peu près égales pour le fils de Charles VIII, Orland (1495), et pour le duc de Valois ou le futur François Ier, mais les noms extrêmes ou les intermédiaires de la liste ne sont pas radicalement éliminés. La date extrême des mystères rouergats ne sera plus exactement déterminée que si l'on retrouve soit le sermon anonyme

janvier 1512, et désormais la situation du duc d'Angoulême, François, est assurée. Il est probable qu'une traduction de *Saint Jérôme* (B. Nat. fr. 421) a été dédiée à sa mère Louise de Savoie vers ce temps. On lit dans la dédicace : « A monseigneur vostre filz qui est aujourd'hui *le daulfin de France*, très beau, jeune et vertueux prince ». Cité par M. de Maulde.

1. S'ensuyt une tres belle salutation faicte sur les sept festes de Notre-Dame [illegible] l'*Alleluya*, du jour de Pasques et avec ce les Graces à Dieu en francois (Bib. Nat. Reserve Ye 301), signalé par L. Delisle (*B. de l'Ecol. des Chartes*, [illegible] p. [illegible]

Secundum legem debet mori imprimé dans un recueil de sermons signé et daté, soit, ce qui est peut-être plus facile, si l'on retrouve l'édition perdue de ce sermon qui paraît avoir été copiée successivement par le compilateur rouergat et le basochien Jehan d'Abundance. Il s'agissait « de reconstituer la physionomie et de retrouver les sources du livre rouergat »[1] : c'est fait ; d'en fixer rigoureusement la date : ce n'est pas encore fait. Notre enquête se terminera donc par un point d'interrogation, et c'est le cas de répéter la devise du libraire Denys Roce : « *Tout vient à point qui peut attendre.* »

1. Mystères rouergats, *Introduction*, p. IX.

CONCLUSION

Quelques mots suffiront pour résumer le petit nombre de faits qui ont pu être ajoutés à la masse commune. Ce livre n'est qu'un essai de classement des mystères de la Passion, un effort en vue de substituer l'ordre logique à celui des notices détachées ou des groupements artificiels. Pour établir cet ordre, il a fallu discuter des méthodes adverses qui supposaient le problème résolu, et proposer d'autres moyens de classement. De là l'étude des sources légendaires et théologiques, l'analyse détaillée des mystères connus, la recherche de documents nouveaux dont on s'est bien gardé d'exagérer l'intérêt.

La dernière histoire complète des mystères français[1] disait en 1880 : « Les textes dramatiques sont en grande partie connus : la liste n'en saurait être beaucoup grossie désormais : la plupart des bibliothèques ont été explorées avec soin ; il n'est pas probable qu'elles cachent encore beaucoup de pièces inconnues appartenant à notre vieux répertoire. » — Rien de plus juste, et comment ne serait-on pas tenté d'ajouter : « Quelques mystères inédits de plus ou de moins que peuvent-ils bien faire à l'affaire ? » — En fait pourtant, n'étaient-ce pas précisément ces mystères inédits ou analysés trop vite qui permettaient de relier entre elles les pièces connues ? Et pour expliquer ces mystères eux-mêmes ne fallait-il pas recourir bon gré, mal gré, aux légendes et aux commentaires théologiques très longs, très ennuyeux, qui n'ont le plus souvent d'autre utilité apparente que d'interpréter telle ou telle œuvre d'art, mais qui en réalité ont supporté toute la Passion du moyen-âge ? Le moyen d'écarter ou de restreindre des hypothèses gênantes comme celles de MM. Wilmotte et Stengel, sinon par des textes ? C'est toute l'explication des documents qu'on a essayé d'ajouter à tous ceux qui ont été publiés depuis 1880.

1. P. de Julleville, *Les Mystères*, t. I, p. 15.

Grâce à eux, dans cette masse confuse et uniforme des mystères de la Passion si loin de nous (guère plus que les tragédies du seizième ou du dix-huitième siècle), quelques groupes rationnels se sont dessinés. La *Résurrection* française de la fin du XIIIe ou du commencement du XIVe siècle a été réunie à la *Passion* d'Autun : elle recevra peut-être une autre désignation ; mais en tout cas elle est complétée et sera publiée *in extenso*. Avant les mystères Sainte-Geneviève est venue se placer cette *Passion* de la bibliothèque de Charles V que tous les historiens des mystères avaient oubliée et qui se retrouvera peut-être quelque jour. La *Passion* Sainte-Geneviève elle-même n'est plus restée isolée : elle a bien été imitée en province, comme on l'avait conjecturé, et, ce qu'une première tentative n'avait pu établir, une seconde l'a fait. La *Passion* bourguignonne de Semur, imitée de la *Passion* Sainte-Geneviève, nous a montré sur le fait comment s'étaient formées les grandes Passions du quinzième siècle qui succèdent aux compilations de pièces détachées, et qui dérivent toutes au premier ou au second degré, sauf celle d'Amboise, de la *Passion* d'Arras. La *Passion* d'Auvergne à son tour est venue s'ajouter à la *Passion* Didot signalée par M. Jeanroy, pour relier le théâtre du Nord à celui du Midi et expliquer les mystères rouergats. Il s'est trouvé enfin que les sources de ces mystères méridionaux cherchées dans divers pays étaient justement des œuvres connues, admirées et imprimées jadis dans tous les pays de l'Europe. Le principal de ces textes n'a cessé d'être réimprimé jusqu'au dix-neuvième siècle inclusivement. Ainsi l'abondance stérile des mystères de la *Passion* a pu être réduite à un petit nombre de types qui dérivent eux-mêmes d'un petit nombre de sources.

Ces faits démontrent que, même sur un sujet rebattu en tous sens comme le théâtre du moyen-âge, il conviendra longtemps encore de chercher des textes, au risque des erreurs et des pertes de temps. Le classement proposé aurait été plus complet si l'on avait pu y faire entrer un mystère daté du quatorzième siècle se rattachant directement aux mystères Sainte-Geneviève. Ce mystère du XIVe siècle, le *Jour du Jugement* de la Bibliothèque de Besançon, a été publié, mais avec une interprétation historique erronée sur laquelle on s'est expliqué. Cette erreur réparée dans la mesure qui m'est possible, il subsiste entre le *Jour du Jugement* et les mys-

tères Sainte-Geneviève des ressemblances générales qui dénotent combien le genre des mystères était déjà développé au XIVe siècle, et ce développement a dû laisser d'autres traces, d'autres textes. Leur recherche pourra tenter ceux qui reprendront ce sujet et qui essaieront encore une fois de compléter l'histoire de la Passion et celle de la Confrérie de la Passion avec des documents nouveaux.

TEXTES

LA PASSION DE J. DE LENDA

LA *LICENTIA CHRISTI A MATRE*

LA PASSION *SECUNDUM LEGEM DEBET MORI*

imprimée par Denis Roce

LA MORALITÉ NOMMÉE

SECUNDUM LEGEM DEBET MORI

LA

PASSION DE J. DE LENDA

Q. preclari profundissimiqz || sacre pagine interp[re]tis necno[n] diuini verbi preconis || viuacissimi Magistri *Jacobi de Lenda* ex ordine mi || norum *sermones quadragesimales* miris et specula || bilibus praticisqz materiis qz luculenter inserti p[re]di || catoribus o[mn]ibus non mediocriter utiles et necessarii || claro et ornatissimo stillo qz feliciter exordiuntur.

Impressi *Parisius* per magistrii Felizez *balligault* e diuerso Collegii remensis comorantem. Anno d*ni* quadringentesimo nonagesimo nono supra mille die vero quinta mensis februarii (1499-500 n. st.) in-4°. (B. de Besançon. Cat. des Incunables, p. 487, n° 636 ; item, Dijon, 2375 ; Douai, 1786 ; Paris. Bib. Nat. Réserve, D. 8, 422 (Edit. de Jean Petit, 1501).

Sermo. Feria sexta in die passionis Christi [1].

(Folio lxiij, verso, col. 1 a fol. lxxij r°, col. 2).

Propter scelus populi mei percussi eum, *Isa.* LII : ad laudem sanctissimae ac piissimae passionis recitantur haec verba.....

Primo quaeritur quaestio theologalis, quae est in Tertio *Sententiarum* [2], distinctione secunda : « Utrum necessarium fuerit naturam humanam reparari per passionem Jhesu Christi ».

Sequuntur quatuor conclusiones.

Pro declaratione causae formalis passionis Jesu Cristi qua terminatur praesens sermo qui dividetur in septem partes secundum quod dicimus septem horas canonicas (fol. LXIIII v°, col. I).

Primo incipiemus in coena. — Secundo in[h]orto. — *Tertio in domo judicum.* — Quarto in monte Calvariae.

[*Tertio in domo judicum*].

(Folio LXVIII verso).

Quatuor facta sunt in domo Pylati.

Primum est quod electio de duobus assignatur.

1. Ci-joint un extrait du sermon très suffisant, pour qu'on puisse apprécier le sens et la place de l'épisode principal et le contexte. Le jugement chez Pilate occupe bien ici la même place que dans la *Passion* de Revello.

2. Pet. Lombard et S. Thomas d'Aquin. *Summe*. P. III, Q. 46, ed. Migne, t. IV, p. 1[illegible]

Secundum est quod secundum legem debere mori judicatur.

Tertium est quod corona spinea capiti apponitur.

Quartum est quod a Judaeis illuditur et cum arundine flagellatur et deinde Judaeis sic ostenditur.

Quantum ad primum, dicit Pylatus magna interrogando, quamvis bene sciret quod Judaei eum tradiderant ex invidia; quaesivit Cristo : « Unde es tu? esne rex Judaeorum ». Cristus non respondit ei verbum [1]. Tunc dicit ei Pylatus : « Nescis quia potestatem habeo dimittere te? » Tunc respondit Cristus : « Non haberes potestatem adversum me ullam, nisi datum esset tibi desuper [2] ». Nota quod omnis potestas a Domino Deo est. O qualis dignitas justitiae! Illi enim servatur jus Dei et hominum, et propterea dicit Cristus : « Qui me tradidit tibi majus peccatum habet [3] », et exinde quaerebat Pylatus dimittere eum, sed Judaei infestabant eum, dicentes : « Si dimittis hunc, non eris amicus Caesaris, quod omnis qui se regem facit, contradicit Caesari » [4]. O quale peccatum assignabant sibi! Sed tunc Pylatus voluit inquirere de causa. Sed multi faciunt sicut equus Alexandri, qui dictus est Bucifal. Vide hystoriam supra ; credunt tales habere auctoritatem a se ipsis et sunt ita superbi quod nullus audet eis dicere verbum, sed, cum depositi sunt de officio, quilibet loquitur cum eis ; unde Pylatus volens eum eripere de manibus Judaeorum et remittere eum, dicit eis. « Est consuetudo quod unus dimittatur vobis in pascha ut liberetur. Vultis ergo ut dimittam vobis regem Judaeorum? » Dixerunt : « Non hunc, sed Barrabam [5] ». — Erat autem Barrabas latro. O! innocens petitur pro morte sustinendo (*sic*) et reus dimittitur! Nec mirandum est si hodie sint multi tales qui sic faciant in omnibus curiis.

Dixerunt Judaei : « *Nos legem habemus et secundum legem debet mori* [6] ». Nota [7] quod triplex est lex, scilicet naturae, scripturae et gratiae, et secundum omnes istas leges debet mori, et primo in lege naturae, quamvis divina Innocentia excuset eum a morte, tamen Caritas dominatur, et in ista curia qui dicunt quod debet mori ; ideo tres judices magni eum condempnant. Primus judex est Adam dicens : « ego condemno eum ut moriatur in ligno crucis, ut reparatio fiat quod in ligno fuit facta offensa ; ideo in ligno debet reparari ». Secundus judex, scilicet Noe, dicit : « Ego judico eum mori in cruce et, cum hoc, volo quod sit nudus, quia ego dormivi nudus, et fui derisus a filiis ; hoc erat figura quod Christus sic nudus debebat illudi et deridi » (*sic*). Tertius judex est Abraham

1. Marc., XV, 4, 5.
2, 3, 4. Joann., XIX, 9, 10, 11, 12.
5. Matth., XXVII, 15-17.
6. Joann., XIX, 7.
7. En manchette : *Tres sunt leges et secundum quamlibet Cristus judicatur mori.*

qui dicit : « Judico eum ad portandum crucem in qua morietur usque ad montem, ut fecit filius meus qui portavit ligna, ex quibus deiebat fieri sacrificium de eo Deo, ut patet *Genesis* vigesimo secundo. Quartus judex est Joseph, filius Jacob, qui judicat eum mori, cum traditur et venditur a fratribus suis. Et tunc videns Judas quod judicatus jam esset, quia in ore duorum vel trium stat omne verbum, videns igitur quod lex naturae condemnat Cristum in cruce poni et nudum, et vendi a discipulis, et tradi Pylato a fratribus suis et cognatis[1].....

Secundo[2] lex scripturae adjudicat eum mori, unde judices fide dignos dabimus sibi, et primus est David. Dicit David : « Ego condemno eum ut alii fecerunt, et, cum hoc ad plus, scilicet quod sit crucifixus, et manus et pedes sint perforati in cruce quia scriptum est : « *foderunt manus meas et pedes meos et dinumeraverunt omnia ossa mea*[3] ». Secundus judex in lege scripturae est sapientissimus Salomon : *Sapientiae* secundo, « *morte turpissima condempnemus eum*[4] » ; mors enim Christi fuit turpissima inter omnes. Tertius judex fuit Jeremias, sanctificatus in utero matris ; ait enim : « *Et cum sceleratis deputatus (sic) est*[5], non a dextris nec sinistris, sed in medio », denotando quod est pejor istis duobus qui sunt latrones mali.

Tertio[6] lex gratiae condemnat eum ut quattuor Evangelistae, nam.... euntes in Hierusalem dicit Matheus[7] : « Filius hominis tradetur et crucifigetur, et conspuetur, et flagellabitur ». Sed dicit Pylatus : « Non curo de illis legibus, quae condempnant ad mortem ; corripiam eum et dimittam eum[8] ». Unde Augustinus ; « Quare si justus es[t] corripis eum ? Si injustus est, quare dimittis eum ? » Dicit Pylatus suis servitoribus : « Exuatis ei tunicam ». Tunc denudaverunt corpus sanctissimum Jesu Christi et ceperunt funiculos valde acres qui erant de scorpionibus, et sex magni ribaldi fatigaverunt se in verberando eum, in tantum quod sanguis exibat ab omni parte corporis sui, et fuerunt sibi datae plagae tot quot continentur in isto versu :

Quindecies quinque bis centum milia quinque,
Tanta fuit passus pro nobis vulnera Cristus.

1. La phrase est inachevée dans l'imprimé.
2. En manchette : *Lex scripture*.
3. *Psal.*, XXI, 18
4. *Sap.*, II, 4. Vulg.
5. En réalité ce texte n'est pas de Jérémie : les mots en italiques sont d'Isaie, LIII, 12, et encore cités inexactement d'après Marc, XV, 27 : « Et impleta est scriptura quae dicit : *Et cum iniquis reputatus est*.
6. En manchette *Lex gratie*.
7. Matth., XXVI, 2. — Phrase tronquée et inachevée dans l'imprimé.
8. Luc., XXIII, 22.

LA

PASSION DE REVELLO (1490)

Au débat que l'on vient de lire, comparer la discussion analogue, presque identique, des docteurs juifs devant Pilate dans la *Passion* italienne de *Revello* (1490).

Texte. *La Passione di Gesù Cristo*, rappresentazione sacra in Piemonte nel secolo XV, edita da Vincenzo *Promis*, Torino, Bocca, 1888, in-4° — (p. 387, v. 1810 et sq. (Et dica *Jonathan*).

Paris. (B. Nat. Réserve Yd 5).

La dite scène est : 1° analysée avec de longs *extraits* par M. Alessandro d'Ancona, *Origini del Teatro Italiano*, 2e edizione, Torino, Loescher, 1891, t. I, p. 325-327.

2° Commentée par G. Paris, *Journal des Savants*, 1888, p. 517.

LA

LICENTIA CHRISTI A MATRE

Analyse de M. Francesco Torraca, *Studi di Storia Letterana Napoletana* (In Livorno, coi tipi di Franc. Vigo, editore, 1884, in-8°).

Id. *Sacre Rappresentazioni del Napoletano*, pp. 39-41.

Cf. l'analyse des *Origini del Teatro italiano*, t. I. p. 351, 353.

Assai curiosa è la *Licentia Christi a Madre*, del Ciarrafello. La Carità e l'Innocenza disputano fra loro, perchè quella vuole Cristo compia la sua missione, e l'altra nega possa morire un giusto senza colpa. A deci-

dere chiamano la Natura. Essa, prima di sentenziare, vuole aver tempo, domanda consigli da Adamo, da Noè, da Abramo. Adamo chiede che le proprie pene cessino una buona volta; muoia, quindi, il Messia. Noè soggiunge ch'egli piantò la vigna solo come figura del Messia; per Abramo, il sacrificio del figliuolo fu, anch'esso, figura della morte di Cristo; Giaccobbe afferma che la scala vista da lui

vuol notare
La Croce ch'al morir devea portare.

Doppo tutto ciò, la Natura giudica che, per dimostrare veridiche le Sacre Carte, Cristo debba morire. L'Innocenza si oppone, ma i suoi argomenti sono confutati dalla Carità. La Natura, impicciata, si rivolge a Cristo medesimo, il quale afferma dover morire per *pietà* e per frenare il crudo inferno. In tal caso, salta su Giuseppe, sarà verificata la figura mia che fui venduto dai fratelli miei.

La Natura sentenzia:

Tu non morirrai Signor per colpa alcuna
ma morrirai per noi salvar....

Maria Vergine si lagna della sentenza: sorda alle persuasioni del figliuolo, cerca altro giudice, e proprio la *Scrittura*. Costei vuole rispettate le forme:

Giudicarrò, ma per sententiar bene
io mi protesto avante a questa gente
ch' ad noi procurator aver convene
actal le parte siano ben contente
habbi per te Maria Fidelitate
la qual procura contro a Charitate.
Tu Charita che cerchi il tuo dovere
habi procuratrice Veritate
noi altri per servir et ben volere
quest' anime daremo examinate
lasciando molte e d'infinite schiere
chiamerrem quelli posti in sanctitate
Salomone David et Esaia
Et faccia lo processo Hieremia.

Anche questa volta la sentenza è sfavorevole alla Vergine, che se ne appella al Tribunale della Grazia.

Le ragioni sono sostemute, pro' e contro, da due altri avvocati, Equità

e Giustizia. La Grazia conchiude: — Cristo deve morire. Ed egli, oramai, vorrebbe accommiatarsi; ma la Madre lo trattiene, finchè non fugge spaventata all' appressarsi della Morte. Questa pur chiedendo scusa, annunzia a Cristo che la fine di lui è prossima. Egli le consiglia di non esser poi tanto fiera, le rimprovera di aver fatto paura a Maria. La Morte si allontana cantando:

. . . . . .
Jo paio secca scorza
corpo squallido e macro
horrendo e simulacro
    spaventoso
Ma pur giamai riposo
scorrendo il stato humano
con questa falce in mano
    aspra e adoncha
Da me ciascun si tronca
prencipi e gran Signori
Monarcha e Imperadori,
    ogni persona
Popul l'orecchie dona
a questo parlar mio
manco al figliuol de Dio
    io la perdono.

Cristo manda Giovanni a consolare la Madre, la quale ritorna afflittissima; il figliuolo le chiede il permesso di lasciarsi uccidere. Due fanciulli gridano a Maria: *Miserere*, lascia che ci salvi! Ed ella, facendo forza a sè stessa, benedice Gesù e cade tramortita. Giunge la turba de Giudei, e lo menano via. La Madre rinviene; vedendosi sola, s'abbandona al suo dolore.

PASSIO SECUNDUM LEGEM

Editions.

1° Passio secundum legem. Parisiis. Denis Roce. s. d. — In-8°. F. 1 r°. *Titre* : Secundum legem debet mori io[h]hannis decimo-nono. ||

Marque typograph. de « Denis Roce » *A l'aventure* (Silvestre 343).

(Id. v°). Secundum legem debet mori...

Cum considero statum universu[m].

(F. 16, v°, l. 15). Explicit passio secundum legem. ||

Caract. goth. pet. 16 ff., 33 ll. 1., s. ch. n. r. Sign. a-b.

Filigr. : Main ouverte.

Bibl. de Besançon. Incunables p. 573. n° 752 : Lyon, n° 463 : Paris. B. Nat. Réserve, D, 51, 849.

2° Secundum legem debet mori (Saint-Jean ; XIX, 7). Paris, Denis Roce (1499). In-8.

(F. 1. || Titre, gros texte). *Secundum legem debet mori* || *Iohannis decimo nono.* || 3° Marque de Denis Roce : *A l'aventure Tout vient a point qui peut atendre.*

(Verso). *Secundum legem debet mori.* || *Iohannis decimo nono.* || (Petit texte). *Cum considero statum universum reperio.*

|| Fin. *Explicit passio secundum legem.* ||

Un volume in-8° sur papier, caractères gothiques, 27 lignes longues par page, sans rubriques, 16 folios, reliure du XVI° siècle en vélin blanc. Provenance de Sorbonne.

Bibliothèque Mazarine. Incunables, p. 592-3. n° 1041 [illegible] (924 [illegible]). Le catalogue attribue cette édition non datée à l'année 1499.

3° Secundum legem debet mori || Johannis decimo nono (In fine : Explicit Passio secundum legem. Impressum est hoc opuscu-

lum Lugduni per Iohannem Galli anno d[omi]ni MCCCCIII (*sic*) die vero XVIII januarii (1504).

« Un volume in-24 de 16 feuillets à 2 col. pet. car. goth. (grav. sur bois représentant Jésus-Christ crucifié et entouré des Saintes-Femmes).

Cette édition est longuement décrite dans le *Bulletin du Bibliophile*, 1860, p. 1494 : le *British Museum* en possède un exemplaire sous la cote 3833 *aa*.

4° *S c d m legez dz || mori Iohannis decimo nono.* || A la fin : *E[x]plicit passio Scdz lege[m]. Impress = || sum Lugduni per Petru[m] Marechal : || E[t] Barnabam Chaussard. Anno d[omi]ni || Millesimo q[uin]gentesimo undecimo || tertia die Decem-bris.* [1511].

Un volume in-8° sur papier, caractères gothiques, 27 lignes longues par page, sans rubriques, 24 feuillets non chiffrés. — Folio 1, bois représentant le Christ en croix entouré d'un côté de la Vierge et de saint Jean, de l'autre, de soldats.

Bibl. Nationale, Réserve, D. 57,882.

5° SECUNDUM LEGEM DEBET MORI (S. Jean, XIX, 7). S. l. n. d. In-4°.

(F° 1) || (gros texte) *Secundum legem debet mori.* Iohannis XIX. || Cum considero statu[m] universu[m] reperio q[uod] totu[m] t[em]p[u]s a principio mu[n]di p[er] totu[m] t[em]p[u]s... ||

(*Fin.*) est p[ro] nobis salvandis. Explicit passio s[ecundu]m legem. ||

Un volume in-4° sur papier, caract. gothiques, 29 lignes longues, sans rubriques, 7 folios, reliure du XVIe siècle en vélin blanc.

Bib. Mazarine, Incunables, catal. p. 741, n° 243 11e p. (252 11e p.).

PASSIO SECUNDUM LEGEM [1]

DEBET MORI (IHOANNIS DECIMO NONO)

Cum considero statum universum, reperio quod totum tempus a l. v°.
principio mundi per totum tempus usque modo fuit servatum et rectum per tres leges [2], scilicet primo per legem Naturae : et ista lex duravit usque ad Noe et Moysen : secundo per legem Scripturae, et duravit usque ad adventum Domini nostri Iesu Christi : tertio per legem Gratiae, et ista durabit ab adventu Domini usque ad judicium generale. Unde, et si consideremus quae et qualia fuerunt facta tempore istarum legum, poterimus clare videre qualiter in qualibus istarum trium legum facta est mentio de morte Christi et Passione ejus. Et ideo secundum quamlibet potest dici quod *secundum legem debet mori* :

Primo, Naturae, mors Christi fuit praefigurata.

Secundo, In lege scripta mors Christi fuit prophetisata.

Tertio, Gratiae, mors Christi fuit finita.

Dico primo quod mors Christi et passio ejus fuit in lege Naturae figurata et ideo secundum legem debet mori. Et quod hoc sit verum apparet ex eo quod, quum aliquis secundum legem humanam et naturalem adjudicatus est ad mortem, in sua defensione est assignatus judex et advocatus pro utraque parte. Modo sunt hic plures viri sapientes ut cognoscant [3] si talis debeat mori secundum rec-

1. Pour la réimpression de cet incunable, on a suivi naturellement la plus ancienne édition, c'est-à-dire la *Passion* in-8° imprimée par Denis Roce, sans date, avec la devise *A l'Aventure*, et on l'a comparée aux éditions suivantes qui malheureusement la reproduisent sans changements. On a résolu les abréviations gothiques, très pénibles dans ce petit livret si serré, et de plus, on a quelquefois corrigé l'orthographe défectueuse, suppléé les mots absents entre [ ], enfin indiqué les sources et les citations très nombreuses quand on l'a pu. Les citations à peu près exactes ont été seules imprimées en italiques. Il était inutile d'en faire autant pour tous les versets plus ou moins tronqués des quatre Evangiles canoniques, faciles à reconnaître.

2. Sur ces trois lois, voir la citation précédemment donnée, p. 444, n. 2, de Vincent de Beauvais, *Spec. Natur.*, lib. XXX, cap. XXIII, col. 2415-2416.

3. Imprimé : *cognoscunt*.

tam justitiam, ut sententia detur licita. Simili modo possumus videre quod secundum legem Ihesus debet mori. Assignemus ergo judicem in sua causa, et advocatum in parte sua, et ex alia parte, scilicet humani generis, assignemus sibi iudicem et advocatum, et insuper assignemus consiliarios et advocatos et peritos. Nunc autem ordinemus sic judices in causa ista. Sunt quattuor patriarchae in lege naturae, scilicet Adam, Noe, Abraham et Iacob. Consiliarii autem sunt quatuor filii Israel et filii Iacob, et loquitur Ioseph pro omnibus fratribus suis. Item advocatus ex parte Christi est pura Innocentia ; ex parte generis humani est Caritas [1].

2 r°. His sic ordinatis, interrogentur iudices et prior Adam : « Adam, quid dicis de Iesus ? » — Respondet : « In ligno debet mori. » Secundo, Noe : « Quid dicis de Iesus ? » — Respondet : « Nudus debet mori. » — Tertio, Abraham : « Quid dicis de Christo ? » — Respondet : « Quod in cruce debet mori. » — Quarto, Jacob : « Quid dicis de Christo ? » — Respondet : « Quod in monte Calvariae debet mori. »

Primo igitur respondet Adam quod in ligno debet mori et probat sic : « Ego peccavi, et in ligno offendi Deum Patrem in ligno vitae per unicum peccatum. Ergo debet fieri satisfactio in ligno ut melius respondeat culpae. Unde Gregorius in *Praefatione* [2] « Qui in ligno vincebat, per lignum quoque vincetur per Christum Dominum nostrum ».

Noe autem respondit : « Pro toto mundo debet mori, et ideo est hujus figura quod ego fui figura Christi, tempore quo plantavi vineam primam, et bibi de eodem vino, et propter ardorem vini fui nudatus, et spoliatus [3], et derisus a filio meo majori. Cum ergo Christus, cujus ego sum figura, sit ille qui nimio ardore cordis et caritatis quam habet ad genus humanum sit complementum hujus figurae, certe debet mori nudus et in cruce positus.

Tertio respondit Abraham : « Christus debet portare crucem in collo ad montem et sic probat per illud *Genesis* [XII, 2] capitulo :

1. *Le Jugement de Jesus* rouergat, p. 28, v. 690, place en tête un long discours de Charité, v. 690 à 753 qui manque dans le Sermon, tout le reste est semblable dans les deux textes.

2. Ip : *Prefactione*.

3. Ip : *Vinceretur*. — Cf. le *Jugement de Jesus* rouergat, p. 34, v. 859, où l'origine de la citation n'est pas donnée.

« *Temptavit Deus Abraham et dicit illi : « Tolle filium tuum quem diligis, Isaac.* » Concludit Abraham dicens : « Sic nolui filio meo parcere, propter nimium amorem quem habeo cum genere humano, immo potius tradere eum ad mortem, et portare crucem suam poenitentialem pro humano genere, et hoc est quod beatus Paulus dicit quod « proprio filio suo non pepercit, sed pro nobis omnibus tradidit illum » [1].

Quarto respondit Jacob quod in monte Calvariae debet mori, cujus ratio est : « Quum fugiebam persecutionem illius reginae Iesabelis, uxoris Agab, regis Samariae, veni ad montem Syon circa montem Calvariae et ibi posui unum lapidem capiti meo [2] et vidi scalam, cujus sommitas (*sic*) caelos tangebat et ibi ego prophetisavi de templo, et ibi edificavi altare Domino Deo. Haec enim scala quam vidi nihil est nisi crux Christi ubi debet mori propter genus humanum, quod, sicut per quamdam scalam ascendimus alte, ita peccatores omnes ascendunt ad gaudia Paradisi, quando ascen- 2 v°.
dunt scalam penitentiae », et ista est ratio de Iacob. Ex istis quattuor rationibus concludunt isti quattuor judices dicentes quod Christus debet mori.

Nunc restat videre quid dicat advocatus [3], Christus debeat mori vel non. Et dicit quod non, nec debet tantam injuriam pati, assignans rationem. Ille qui natus est innocens et sine peccato non debet mori, nec ad mortem adiudicari. Christus est hujus modi. Ergo, etc. [non debet mori]. Patet per Petrum, I. Petri (epistola), secnndo capitulo : « *Qui peccatum non fecit, nec inventus est dolus in ore ejus.* »

Nunc autem respondet secundus advocatus, scilicet Caritas, ex parte generis humani ad istam rationem, sic dicens : « Certe Christus debet mori, probatur sic, et hoc secundum legem charitatis. « Quilibet debet facere proximo suo quod vellet sibi fieri. Sequitur si Christus esset peccator, quod est impossibile, vellet subveniri et juvari et redimi, ergo alteri, scilicet humano generi, debet subve-

1. *Rom.*, VIII, 32.

2. *Genesis*, XXVIII, 12. La réponse de Jacob, mal conservée dans le Mystère rouergat, p. 33, est ici complète. Mais j'ignore comment Jezabel a été mêlée au songe de la Genèse.

3. Cet avocat est l'*Innocence*. Le *Plaidoyer* est conforme dans le M. rouergat, p. 31, v. 765-781.

nire quoniam nisi per Christum non poterat fieri. Ergo Christus vere debet mori. Secundum respondeo, et veraciter ex alia parte, quod Christus de proprio peccato ejus non debet mori, quod nullum commisit, ut supra amplius, sed pro peccato alterius, scilicet sui proximi, cum sua propria malicia peccavit, debet mori. Secundum ergo istam legem debet mori, aliter non. »

Post haec inceperunt loqui quattuor judices Christi, et inquiunt sic : « Ecce, Domine Iesu, tu non debes mori. Noveris quod advocatus tuus venit ad nos qui sumus judices, dicens quod tu non debes mori. Vis audire quid dicunt consiliarii ? », — et loquitur unus pro omnibus filii[s] Iacob, scilicet Ioseph ». Respondet, Christus : « Mihi placet ». — et locutus est Joseph : « *Dimitte*, debet mori et a discipulo suo pro triginta denariis venumdari. Ratio est haec : Ego fui traditus a fratribus meis Ismaelitis et venditus triginta denariis argenteis, unde scribitur « *Venditur in servitium Joseph livore suorum* ». Cum igitur fuerim figura mortis ejus, ut figura finiatur et terminetur, ipse capietur, venumdabitur et morietur, eo quod figura est posita. »

His auditis, vertit faciem suam ad matrem dicens : « Ecce mater quae et qualia opponunt mihi, et ea habeo sustinere propter primos parentes. O quali morti sum ego adiudicatus ! Ecce Judas cui tanta bona feci, quomodo me tradet in manus peccatorum pretio
3 r°. triginta denariorum ! » Tum Virgo Maria, auditis his verbis filii sui, vertitur versus filium suum coram[1] et sic parentibus suis loquitur : « O Adam, o Eva[2], primi parentes vos estis. Eva sic sprevisti praeceptum Domini, et transgressi estis, cum sit Deus meus, et hoc propter peccatum vestrum, heu ! filius meus turpissima morte moritur ! O quam amarus fuit fructus ille ! Peccastis et filius meus dilectus poenam sustinet ! O arbor cujus fructus mors est et p[o]ena, utinam non fuisses, quoniam valde sum turbata ! O productio arboris dolorosa ! » — Tunc audientes matri responderunt : « O Regina misericordiae, miserere nostri, quoniam quinque millia annis stetimus in tenebris et in umbra mortis cœci et lumine privati, et hoc meritis nostris, et nisi filius tuus nos liberet sua morte, perimus. Eya ergo, Mater, nosce unde descendisti, et

1. Ip : *cor*.
2. Ip : *hve*.

nobis compatieris[1]. » — His verbis respondit Maria, et versus Judam vertit faciem suam dicens : « O Juda proditor, cur Regem caelorum vendis, et cur ad me non venis ? Procurator ejus es, maiores pecunias dedissem. O avaritia, o lex amara et misera, quae ita condamnavit filium meum morte turpissima ! Nunc[2] appello ad legem Scripturae, conquerens utrum mori debeat vel non. »

Assignemus ergo iterum unum advocatum, ut fecimus supra, et unum pro humano genere. Avocatus Christi erit Fidelitas et humano generi erit Veritas, et assignentur quattuor judices in lege Scripturae, scilicet quattuor Prophetae, scilicet David, Salomon, Isaias et Hieremias. Consilarii erunt duodecim prophetae minores, et loquatur unus pro omnibus, scilicet Zacharias !

Interrogatus autem advocatus Christi, scilicet Fidelitas, utrum debeat mori an non, respondet quod non debet mori Christus, nec capi, nec tormentari, et ratio est : Qui est Creator caeli et terrae et Dominus universalis omnium non debet mori, sed Christus est hujus modi : ergo non debet mori. Minor patet *Apocalipsis*[3] : « *Ipse est rex Regum, Dominus dominantium* », ergo non debet mori, et cetera.

[Tales enim proditores non servant domino fidelitatem][4]. Ex parte autem generis humani respondet advocatus, scilicet Veritas, quod debet mori et probat sic : « Iesus promiserat sic mori propter genus humanum, et ipsemet testatur quum non dicat nisi veritatem, ut *Johannis* XIV, 6 : *Ego sum via, veritas et vita.* » Cum ipse sit veritas, sequitur quod debet mori quod promiserat mori pro populo suo » ; et sit desinit loqui.

Dum autem judices audierunt rationes generis humani, protulerunt suas ut ipse moriretur (*sic*). Et primo David dixit : « Iesu debet mori crucifixus, quia ego prophetisavi id in persona sua : « *Fode-*

1. Cf. le *Jugement de Jesus*, p. 37, v. 947 à 950. L'auteur rouergat ne donne pas le développement sur Judas, et il reprend au jugement de la Loi d'Ecriture, avec les mêmes acteurs, et les mêmes citations.

2. Ms. : *Nam*

3. *Apoc.*, 19, 3.

4. Cette phrase entre [ ] n'a aucun sens ici. Elle doit avoir été déplacée par une faute de l'imprimeur. Je propose de la reporter à la page suivante après *advocatorum* où elle donne un sens raisonnable

runt manus et pedes meos, dinumeraverunt omnia ossa mea[1]. »

Secundus judex est Salomon dicens quod vili morte debet mori et conspui quod scribitur in libro *Sapientiae* : « Morte turpissima condemnaverunt eum. [2] »

Tertius judex est Ysaias dicens quod « cum iniquis deputatur et sceleratis, et non est ejus species neque decor » [3].

Quartus judex est Iheremias dicens « quod debet mori, flagellari, et caedi, et a multis improperium pati ». Datur igitur sententia ab istis quattuor judicibus.

Videamus quid dicunt consiliarii, et loquatur unus pro omnibus, scilicet Zacharias, et dicit quod Christus cum multis insultibus et opprobriis debet mori, et duci ad locum ubi malfactores duci solent.

His peractis omnibus, Virgo Maria audivit omnia ista de filio suo dici et fieri, videlicet quod secundum duas leges debeat mori, secundum legem Naturae et Scripturae, nec poterat evadere. Et haec audiens vertit faciem suam versus Judaeos : « O Judaei, inimici filii mei ! cur innocentem condemnatis, quid vobis male fecit, an sit latro aut proditor ? Nunc[4] iterum appello ad legem Gratiae, postquam lex Naturae et Scripturae condemnant eum iniuste ad mortem, et hoc quod lex gratiae est major aliis legibus ».

Videamus ergo si secundum legem Gratiae debet mori an non. Assignentur iudices et scribae, videlicet quattuor Evangelistae, Johannes, Mathaeus, Marcus et Lucas. Consiliarii sunt undecim apostoli. Et assignantur advocati, scilicet Humilitas et ex parte
4 r°. generis humani Necessitas. Omnes congregati sunt, una voce simul concordantes quod vere debet mori propter salutem generis humani, omnibus loquentibus cum Christo his vocabulis : « Domine, para quae sunt paranda, nam haec appellatio Mariae nullum debet habere locum quod melius est quod unus moriatur pro populo et ne tanta gens pereat. » Voces autem illae et de

1. *Psal.*, 21, 3.

2. Sap. 2, 4. Vulg. *Morte turpissima condemnemus eum*. La citation exacte est donnée dans le *Jugement de Jésus*, p. 46, v. 1191.

3. *Isa.*, LIII, 2, *non est species ei neque decor.* ; ibid., 12, *cum sceleratis deputatus est.* » — *Le Jugement de Jésus* cite la prophétie d'après la citation de *Luc*, XXII, 37, *cum iniquis deputatus est* », et la met dans la bouche de Zacharie, p. 47, v. 1207.

4. Ip. *Nam*.

consensu iudicum, consiliariorum et advocatorum[1]. [Tales enim proditores non servant domino fidelitatem]. Auditis verbis coepit Iesus constristari dicens : « Ecce morior cum nihil horum fecerim. »

Sequitur. In passione circa declarationem videnda sunt plura[2] :

Primo : Per invidiam fuit una prava congregatio contra Iesum.

Secundo : Per avaritiam fuit liberatus Judaeis per unum de societate sua.

Tertio : Fuit captus per perversas et iniquas gentes.

Quarto : Fuit accusatus falsiter et maledictus.

Quinto : Falsissime[3] ad mortem liberatus.

Sexto : In cruce erubescente fuit conclavatus.

Dico primo per invidiam Judaeorum[4] fuit etc. ubi notandum est quod propter duo simpliciter Christo invidebant. Primo quod opera virtuosa faciebat. Secundo quod populus eum honorabat. Contingit multotiens quod illi qui mala faciunt invident illis qui bona faciunt, et ideo Judei, nolentes bona facere, invidebant Christo bona facienti et opera virtuosa, quia talibus operibus trahebat populum ad se, et doctrina ejus convertebat ad Deum. Punitio

1. Il est très probable qu'il faut ajouter ici la phrase *Tales enim proditores non servant domino fidelitatem* qui aura été déplacée par l'imprimeur. Cette interversion coïncide d'ailleurs avec une lacune probable du sermon imprimé, car en cet endroit le *Jugement de Jésus* contient, p. 534, v. 1365 à 1398, deux plaidoyers de *Nécessité* et d'*Humilité* avec citations qui manquent dans le texte latin.

2. Ici commence la seconde partie du sermon, ou la *Passion* proprement dite qui a été imitée librement de la *Passion* composée en 1398 pour Isabeau de Bavière. Il serait fastidieux de prouver en détail que les trois quarts des citations, légendes, anecdotes, etc., qui vont suivre ont été pris directement par le sermonnaire dans le texte de 1398. Je me suis borné à indiquer pour quelques faits seulement où l'auteur du texte de 1398 avait lui-même puisé son érudition.

La seconde partie du sermon a été elle-même imitée dans le *Jugement de Jesus* rouergat et dans la Moralité française : *Secundum legem debet mori*, mais les emprunts sont ici beaucoup plus restreints. L'auteur rouergat n'a plus copié que les quatre requêtes de Notre-Dame, p. 57-60, v. 1465 à 1570, sans toucher à la *Passion* qui ne rentrait pas dans le cadre de sa pièce. Jean d'Abundance a imité cette *Passion*, mais très librement.

3. Ip : *falcissime*.

4. Voilà l'abstraction dont Jean d'Abundance a fait son personnage d'*Envie judaïque*. Plus loin de l'expression « perversas et iniquas gentes », il a tiré son *Gentile Crucidateur*.

malorum est videre bonos. Dicebant ergo : « Opprimamus eum, quia contrarius est operibus nostris. — (Hodie multi sunt tales). Si dimittimus eum, sic omnes in eum crederent, quod videntes miracula cœcorum, leprosorum, claudorum et mortuorum, unde *Johannes* iij. « *Nemo potest facere haec signa quae tu facis, etc.* » Sed inter alia miracula invidebant cœci illuminationem et Lazari suscitationem, et hoc fuit maximum miraculum et evidentissimum, taliter quod non poterat calumniari, cum plures fuerunt in illo
4 .°. miraculo : sane quattuor diebus fuerat in tumulo. Erat autem nobilis genere et bene notus in Hierusalem, ideo multi venerunt ad ejus obitum in Bethania, et, cum vidissent tam grande miraculum, turbati sunt valde et commoti : et sic patet quomodo invidebant ei propter bona opera virtuosa. Inviderant duplici invidia, primo ex propria invidia quae est displicentia de bono alterius ; et hoc modo invidebant Christo in corde eorum, quod populus eum valde diligebat propter opera, et reverentiam portabat, unde invidebant. Secundo alia invidia invidebant, scilicet cupiditate, quia valde cupiebant eum tenere, et ideo jusserunt ut, ubicumque posset inveniri, duceretur in Hierusalem, et haec est invidia deceptoria. Unde Magister sententiarum[1], libro III, dist. I « Per te, invidia, filius Dei et Mariae nunc quaeritur et condemnatur ad mortem », quae invidia maledicta semper regnavit et adhuc regnat fortius. Crescebat ejus fama multum propter miraculum ejus ; ideo commoti, fecerunt consilium ut morti traderent, nam, postquam suscitaverat Lazarum, Judaei assistentes abierunt Hierusalem, et narraverunt principibus sacerdotum, qui, audito statim ac subito, sabbato ante Dominicam de passione tenuerunt primum consilium. Secundum consilium octo dies post, scilicet sabbato ante Ramos. Tertium consilium fuit feria quarta post sequenti, et sic ter consilium tenuerunt, unde plus peccaverunt quam si ex abrupto[2] interfecissent eum. Principes ergo pontifices et Pharisei adversus Iesum consilium fecerunt dicentes : « *Quid facimus*[3] ? Hic homo multa signa facit : si dimittimus eum, credent omnes in eum ». Qui simul dixerunt : « Videte quomodo populus eum sequi-

1. Pierre Lombard.
2. Ip. *arrupio*.
3. *Joann.* XI, 47.

tur! *Venient* enim *Romani et tollent locum nostrum et gentem*[1] » : timentes temporalia perdere, vitam aeternam non cognoverunt et utramque perdiderunt. Tunc unus, nomine Caiphas, pontifex anni illius, in hoc anno quid facerent docuit eos et ait : « Nescitis quid facitis. *Expedit, vobis ut unus homo moriatur pro populo et non tota gens pereat*[2] » ubi notandum est quod Caiphas illa verba sic intellexerat : Expedit vobis, scilicet expediens est vobis ut hic homo occidatur et non tota gens pereat, per ejus doctrinam pereat. Unde aliqui dicebant : « Demus ei venenum in cibo et potu, ut cito moriatur. » Alii dicebant : « Quaeramus unum guerrionem, cui dabimus 5 r°.
pecuniam ut eum occidat, et quia expedit ut moriatur : aliter perdemus locum nostrum et gentem. » Unde Chrysostomus : « Iste Cayphas prophetisavit mortem Christi utilem esse non quum intentio ejus esset quod morte Christi genus humanum redimeretur, sed intendebat quod ipse occideretur ne a populo honoraretur ». Alii autem dicebant : « *Venite, occidamus eum*, ubicumque potuerimus invenire, nec curemus. » Unde Johannis X, « *Tulerunt lapides ut jacerent in Yesum*[1] ». Jesus autem abscondit se, et eripuit de templo, et fecit se invisibilem quod nondum venerat hora ejus. Unde Origenes ait quod ex verbo Cayphae erant concitati ad iram et ab illo die cogitaverunt quomodo interficerent eum, quod erant in maxima ira contra eum et Lazarum, eo quod plures convertebantur ad Christum, propter verba quae dicebat Lazarus de poenis inferni quas viderat, et ideo Christum interficere volebant.

Sciens autem Iesus invidiam illorum non palam ambulabat, sed abiit retro in desertum juxta civitatem quae dicitur Effren, ibique praedixit discipulis suis mortem suam. Et stetit a sabbato ante dominicam de Passione usque ad sabbatum ante Ramos, et circuivit istam regionem praedicando, et miracula faciendo : unde in itinere, in exitu de Hierico duos coecos illuminavit, et decem leproses sanavit. Dederant pontifices tale consilium et praeceptum illis qui veniebant ad diem Cenophegiae quod est festum quod Judaei celebrant in memoria expeditionis Egyptiorum. Et tale praeceptum erat, quod si quis eum inveniret, apprehenderet eum jugulo ad occi[dendum]. Et statuerunt ut si quis confiteretur Christum

1 et 2. *Joann.*, XI, 48, 50.
2. *Joann.*, X, 31.

esse Deum, extra Synagogam poneretur, et sic videtur eorum invidia.

Secundo dico quod hic notantur duo. Primo magna avaritia Judae et cupiditas, secundo de Iesus facta conditio et maneries. De primo sciendum est quod in Sabbato ante Ramos venit Iesus in Bethania, ubi fuerat Lazarus suscitatus, et fecerunt ei cœnam magnam in domo Symonis leprosi ; non quod tunc esset leprosus, sed fuerat a Christo curatus. Ministrabat autem Symon, et credebat quod iret penes[1] [Matrem Domini quae tunc in Bethania morabatur. Lazarus et alii discipuli Christi quem Judaei qui venerant
5 v°. Hierusalem ut Lazarus suscitatum viderent, qui tunc erat in coena, et narrabat de poenis inferni et de statu sanctorum patrum qui erant in limbo, sustinebant.....] Et, ut ait Augustinus, nunquam postea risit, cum supervixerit decem annis post resurrectionem Domini. Cum autem esset in coena, ecce mulier, habens alabastrum unguenti preciosi[2], et effudit super caput recumbentis unam partem, et aliam supra pedes ejus : extersit capillis suis quia sentiebat quod patiebatur aliquando dolorem, ideo fecit ad confortandum.

Quaeritur quare ungebat Iesum Christum. Respondeo quia quattuor de causis. Prima, quia Christus fessus erat ex itinere, in tan-

1. Le texte est tronqué et altere depuis [*penes* jusqu'à *sustinebant*].

Inutile de proposer des corrections arbitraires, puisque le sens général du passage est clair et que son origine nous est connue. Comparer en effet la *Passion* de 1398, B. de l'Arsenal, 2038 et B. Nat. n. a. fr. 10,059 fol 146 r°. « Et dit sainct Augustin que le ladre, frere de la Magdeleine et Marthe, fut à ce souper l'un des seans et mengeans à la table avec Jhesu Crist, lequel parla en celly soupper des paines qu'il avoit vehues en enfer et en purgatoire et de l'estat des sains peres qui estoient ou limbes... Pour lesquelles peines vues et aperçues ledit Lazarus n'ot oncques puis qu'il fut resuscité que tristesse au cuer et tant que, comme dit saint Augustin, l'orreur de la mort estoit si emprainte en la memoire dudit ladre de la souvenance des paines qu'il avoit vehues ès lieux dessus dits que, en IX ans qu'il vesquit puis qu'il fut ressuscité de mort en vie, oncques ne monstra signe de joye, ne de liesse. »

Nous remarquons ici la fusion ou la contamination de deux légendes différentes. 1° La survie de Lasare qui ne rit plus jamais depuis son retour de l'enfer, remonte à à saint Epiphane, *adversus Haereses*, lib. II, éd. Pétau, t. I, p. 652. 2° Dans le sermon apocryphe de saint Augustin (Patr. Migne, t 39, p. 1929, que nous avons si souvent cité, Lazare rappelle simplement les peines d'enfer.

Noun remarquerons encore que tout cet épisode ou ce récit de Lazare manque dans la *Passion*, « selon la sentence du philosophe Aristote » et n'est que dans la *Passion* de 1398.

2. Ip : *unguentum preciosum*.

tum forte ut aestimabat quod comedere non poterat, quando videns Magdalena unxit eum. Secunda causa est quod terra erat calida et sicca, et ideo talibus unguentis utebantur pauperes homines, et Christus erat pauper, et Magdalena dives. Tertia causa, consuetudo Judaeorum erat ungere caput et lavare pedes hominis solemnis de longe venientis ; Christus igitur sicut rex et sacerdos debebat ungi. Quarta causa erat ut adversus discumbentes excusaretur qui noverant eam peccatricem. Videns autem Judas quod ex odore unguenti domus repleta esset, turbatus est quod tale unguentum non pervenisset ad manus ejus ut ipsum venderet, sicut solitus erat, et, ut fur, decimam partem reciperet. Cogitavit ex avaritia vendere Christum ut recuperaretur[1], existimans in corde suo valorem. Non potuit se continere, sed sub specie charitatis pauperum dixit : « Ut quid perditio est ! haec poterat enim hoc unguentum, etc. » O Judas proditor, fur et latro ! portabat omnia uxori et filiis quae Christo dabantur et murmurabat, nam

A peiori rota semper sunt jurgia mota.

Quaeritur quare Christus fecit Judam procuratorem suum, cum ipse sciret ipsum esse latronem. Respondet Augustinus ut daret exemplum non revelandi peccata occulta aliorum. Nullus sciebat Judam esse latronem nisi ipse Christus. Secunda ratio, ut daret occasionem emendandi se, sed videns Christus quod contra Magdalenam murmurabat, excusavit eam quattuor modis. Primo modo dixit : « Quid molesti estis huic mulieri ? *Opus enim bonum operata est in me*[2]. » Nota quod Magdalena bis unxit corpus Domini nostri Iesu Christi. Et primo in domo Symonis Pharisaei, quando 6 r°.
flens accessit ad pedes Domini et lavit ejus pedes ex abundantia lacrymarum et capillis suis tergebat, osculabatur, et in hoc confitebatur suam divinitatem, pro quo accessit ad eum, et dimisit ei tunc peccata sua. Secundo unxit corpus Christi ante Dominicam de Ramis, in domo Symonis leprosi (et ibi murmurabant discipuli de unguento, increpando de charitate) et profundens usque ad pedes. Dixit ego Iesus : « *Opus enim bonum operata est in me*, etc. », videlicet opus confessionis fidei. Per primam unctionem intelli-

1. Ip. *recuperecetur*.
2. *Matth.*, XXVI, 10.

gitur opus pietatis et devotionis. Per secundam intelligitur compatiendo martyrium computationis meae[1]. Secundo modo excusavit Magdalenam, dicens : « *Nam semper pauperes habebitis*[2], etc. Quod, Judas, ne murmures contra me, sub specie pauperum, quod cito expedies te de me. » Tertio modo excusavit Magdalenam, dicens : « *Mittens enim hoc unguentum in corpus meum ad sepeliendium me fecit*[3], quasi dicat : « Cum ista mulier voluerit ungere corpus meum in sepulcho non poterit, quod non permittam in resurrectione mea, sed nunc potest, ideo si nullum bonum mihi facitis, sinite aliis facere ». Quarto modo excusavit eam dicens : « *Ubicumque fuerit predicatum hoc evangelium in toto mundo dicetur quod* in memoria mei fecit » quasi diceret : Rationabile est ut interius factum propositum charitatis demonstretur exterius ut per totum mundum narretur laus suae sanctitatis ».

Secundo videndum est quomodo per avaritiam, etc. Primo notandum est quod tribus diebus non poterat Iudas adimplere illud quod proposuerat, scilicet die Dominica, Lunae et Martis. Primo non potuit in Dominica in Ramis, quod Christus fuit de Bethania in Hierusalem, et ibi fuit a vulgo honorifice receptus dicente : « *Benedictus qui venit in nomine Domini*[4]. »

Nota quod Christus ivit in templum ut nobis praeberet exemplum ita faciendi juxta illud : « *Primum quaerite regnum Dei* » : et invenit ementes et vendentes, et ejecit eos cum flagello et funiculis dicens : « *Domus mea, domus orationis*[5] ». Nota quod contra male agentes in ecclesia, et qui vendunt aliquando panem etc. Unde ibi praedicavit et magna miracula fecit, et sic Judas non potuit
6 v°. facere quod proposuerat. Cum autem sero est factum, non invenit Christus qui daret ei in Hierusalem [s]ciphum aquae, quod inhibitum erat [a] principibus sacerdotum : venit cum discipulis in Bethania ad comedendum in domo Marthae, ubi erat mater sua. Die Lunae revertitur in Hierusalem, et, cum esset in templo ut possent eum in aliquo reprehendere, scribae et Pharisaei adduxerunt ei mulierem in adulterio deprehensam, dicentes : « Quid de ea esset fiendum ». Dicebant enim intra se « Moyses praecepit talem

1. Ip : *computationis meae* ? le martyre de ma pensée, mes pressentiments de mort ?
2-3. *Matth.*, XXVI, 11, 12, 13.
4-5. *Matth.*, XXI, 9, 13.
6. Ip : *in*.

lapidare : Si eam dimitteret, contra praeceptum faceret : si vero condemnaret, contra misericordiam quam praedicat, faciet, et sic evadere non potest de manibus nostris ». Jesus autem subridens scribebat digito in terra. Dicunt aliqui quod illud quod scribebat dixit eis : « *Qui sine peccato est vestrum primus in eam lapidem mittat* [1] », id est projiciat. Abeuntes autem unus post alium exibant et remansit Jesus solus et dixit : « Ubi sunt, qui te nunc accusabant ? Quis te condemnavit » ? Et illa ait : « *Nemo, Domine* [2]. — Et ego te non condemnabo, ait Christus : sed *vade et noli amplius peccare* [3] ». Multa alia signa fecit in illa die et iterum famelicus reversus est in Bethaniam in domo matris suae, et Judas non potuit aliquid facere.

Cum autem fuit in Bethania, obviavit matri suae [4], quae eum exspectabat ad coenam, quam reverenter salutavit : sed respondit mater cum lacrymis, dicens : « Qualis potest mihi dari consolatio, fili mi, cum jam cogitem te mori, sciens quod Judaei convenerunt de die in diem te interficere ? Ideo, fili mi, digneris matrem tuam presentia tui consolari. » — Cui Christus reverenter respondit, et confortans eam dixit : « Mater mea, ego, tanquam medicus, sum et genus humanum indiget medicina. In hoc mundo nunc ergo oportet me esse contra morbum medicinam », et sic, dum talia verba loquerentur, vocantur ad coenam ; quod jam serotina erat dies Martis. Iterum bene mane revertit Hierusalem. Dum in templum intravit, tam sacerdotes quam alii moverunt sibi tales quaestiones, credentes eum disputatione vincere. Et primo a principibus sacerdotum et senioribus populi quaerentibus « qua potestate ejecerat vendentes et ementes de templo, et mensas nummularias everterat ». Secundo ab Herodianis, quaerentibus utrum liceret dare tributum Caesari an non. Tertio a Saduceis quaerentibus de muliere quae habuerat septem viros, cui deberet esse uxor in alio saeculo. Quarto a Pharisaeis quaerentibus de majori precepto legis. Quibus Christus omnibus ex toto impo- 7 r°.
suit silentium per efficaciam summarum rationum, et sic reversus est cum discipulis suis jejunus. Judaeis autem querentibus eum

1, 2, 3. *Joann.*, VIII, 10, 11. — L'explication du verset écrit par Jesus vient des *Postilles* de N. de Lire.

4. Tout ceci est traduit librement de la *Passion* de 1398.

cum lapidibus etc. Nota quod quum praedicator praedicat contra vitia et extirpat illa, sunt plures qui insurgunt contra eum, quia sunt scabiosi. Et, quod Christus propter multas occupationes tardaverat more solito venire [in] domum Marthae, mater ejus, Maria obviam venit ei, jejuna sicut filius. Et quaerit mater a discipulis quomodo Christus institerit disputationi per totam diem contra principes sacerdotum et seniores populi ; quomodo sicarii voluerunt eum capere et cum lapidibus obruere, sed ipse abscondit se ab eis, et exivit de templo. Audiens mater Jhesu verba, percussa cordi fuit, et, ad pedes Christi tanquam mortua cecidit, nec poterat quicquam loqui filio suo. Sed eam dulciter confortans, promisit ei per totum diem sequenlem secum manere. Ad cujus verba, mater ejus est reconciliata et surrexit, et pariter venerunt in Bethaniam, ubi erat parata coena in domo Marthae.

Die Mercurii ait Christus [ad] suam matrem confortans super martyrio passionis suae. Et dicit mater filio suo : « Nosti[1], fili mi, quia tu de me carnem tuam sumpsisti, ut redimeres genus humanum, nec intendo, fili mi, impedire illam redemptionem, sed unum peto. Non me deneges, fili mi. Ecce enim venter qui te portavit, pectus qui te lactavit, ecce mater quae te cum diligentia custodivit, et multos labores sustinuit propter dulcedinem tui amoris. Propter Herodem fugi in Egyptum et in redeundo.... [2] breviter per totum tempus quod fuisti in hoc mundo. Absit, fili mi, quod in toto variari permittas quod de me scriptum est : « *Non est qui consoletur eam ex omnibus caris ejus*[3]. Sic dispensa misterium tuum, fili mi, ut ita facias generis humani redemptionem, et quod tamen ne sustineas matri tuae dolorosam afflictionem. Quaero igitur ut unum istorum quattuor facias, fili mi : « Primum quod sine tua passione redimas genus humanum, Secundo, quod si mori te penitus opus erat, quod mors sit sine dolore et afflictione. Tertium, si vis mori in tantis doloribus, saltem me mori primo permittas. Quartum, si

1. Le texte de la *Passion* de 1398 porte *Je scay*. La *Passion* « selon la sentence du philosophe Aristote *Tu scèz*, mais malgré cette coïncidence fortuite avec le texte du sermon : *Nosti*, il est facile de voir par d'autres détails, notamment sur l'Assomption, que le sermonnaire a suivi le texte de 1398.

Comparer le texte de 1398, imprimé p. 259 de ce livre, et l'imitation libre de ces requêtes dans le *Jugement de Jésus* rouergat, p. 57, v° 1487 à 1570.

2. Lacune, mot omis. — 3. *Thren*, 1, 2, 17.

mori prius non permittas, fiat cor meum durum ut lapis, ita ut in me nulla sit cognitio tuae mortis. Rogo te, fili mi, unum istorum adimplere, cum sit apud te possibile ». — Respondit filius matri suae cum omni honore et reverentia : « Concedo, mater, quod utrumque 7 v.
istorum sit possibile mihi. Verum, tamen non mihi conveniens est nec Scripturae. Bene praedixit Ysayas, V : « *Tanquam ovis ad occisionem ductus est et non aperuit os suum*[1]. *Peccata tanta ipse pertulit et dolores nostros suo corpore ipse portavit* ». Ideo concedere non possum propter ea, nec secundum : Adam peccavit cum delectatione : opus [est] quod moriar cum poena et dolore. Nec tertium, quod volo servare honorem debitum matri meae : oporteret ei collocare spiritum tuum in limbo cum sanctis Patribus, et exspectare usque ad diem Ascensionis antequam intrares in regno caelorum. Absit a me ut ista permittam de anima matris meae, imo, statim quod anima tua a corpore tuo separabitur, reducam eam corpori, et cum utroque simul in consortio angelorum suscipiam te juxta dexteram meam, nec aliam tibi petitionem concedam quod[2] mater tantae dilectionis non compateretur filio in tantis poenis : sed confortare, mater, quia dolores quos sustinebis in morte mea recompensabuntur in morte tua, quia tunc dolorem nec timorem senties, immo gaudium et dulcorem. Tunc verificabitur de te illud *Apocalypsis* XXIJ : Jam non erit amplius neque luctus, neque clamor, sed nec ullus dolor[3] ».

Multa et alia loquebuntur mater et filius illa die, sicut consuetus fuerat[4]. Non venerat tempestive de mane in templum. Crediderunt principes sacerdotum quod vellet fugere ad alias regiones : immo fecerunt consilium quomodo Jesum interficerent. Dicebant autem « *non in die festo* » ne forte tumultum etc. Magna coecitas Judaeorum ! timebant tumultum populi, nec timebant displicentiam

1. Renvoi et citations inexacts. Cf. Isa. LIII, 4. Verè languores nostros ipse tulit et dolores nostros ipse portavit. — 6... Posuit Dominus in eo iniquitatem omnium nostrum. — 7. Oblatus est quia ipse voluit et non aperuit os suum : sicut ovis ad occisionem ducetur.

2. Ip. : *quam si*

3. Renvoi et citation inexacts. Voir *Apoc.*, XXI, 4.

4. Nous avons dit que ce débat était tiré de la *Passion* de 1398. Dans la *Passion de* Barelette, le débat analogue entre le Christ et la Vierge est tiré directement des *Meditationes Vitae Christi*, et le Christ et sa mère argumentent en citant Aristote et le Digeste, p. 258, note 1 de ce livre.

Dei, et nihilominus furore repleti, consilium mutaverunt ut eum non in festo occiderent, et per consequens gravius peccaverunt. Unde Leo papa : « Dicebant non in die festo, non ut populus non peccare[t], sed ne Christus evaderet quod diligebatur a populo ». Sicut circunstantiae aggravant peccata, scilicet tempus, locus, numerus, status, persona et aetas, festa vero sunt instituta ut Deum laudemus et confiteamur, ut ecclesias frequentemus : sed opus est hodie quod majora peccata diebus festivis permittuntur quam aliis diebus. Et tales sunt pejores Judaeis qui dicebant « *non in die festo* :

8 r°. Videns autem Judas quod Jesus non ibat Hierusalem, aestimans forte tempus oportunum, timens ne diutius expectaret et non posset propositum adimplere, Hierusalem [ivit] et invenit principes sacerdotum in atrium pontificis qui dicebatur Cayphas, et intravit ad eos sine verecundia, et dixit : « Scio quid dicitis. Quid vultis mihi dare, et ego eum vobis tradam etc. ». O nequissime mercator, Juda, tu pervertis communem modum mercandi, tu nimis bonum forum facis. De te enim bonitas non potest ymaginari, imo est infinis [1]. Tu ponis pretium in voluntate ementium, tu facis ad modum latronum qui desiderant se expedire de furto, et datur pro nihilo, tu promittis id quod non est in potestate tua, nisi vellet ipse. O verbum totius nequitiae, qui tradis dominum Deum tuum qui dedit tibi potestatem suscitandi mortuos et miracula faciendi, et suum apostolum fecit et ipsum tradis ! Audientes Judaei constituerunt ei triginta argenteos, et spopondit, scilicet promisit, et postquam fecit, quaerebat oportunitatem ut eum traderet. Et haec venditio fuit facta die Mercurii, et multi in tali die abstinent ab escis carnium in memoriam venditionis Christi. — Exemplum *de transeunte* per quemdam [homi]nem qui tota vita sua abstinuerat se a carnibus in die Mercurii in memoriam venditionis Christi. Ibidem fuit interfectus a latronibus, ipso involuto in diversis peccatis, et abscisso capite, caput ibat per nemus, clamando confessionem, et ex divina providentia advenit sacerdos qui transibat iter suum, et peccata omnia confessus est, cui dictum est quod Deus talibus non permittit ut sine confessione moriantur etc.

Secundo, scilicet in die Jovis, de mane discipuli ad Christum

1. *Infinis* pour *infinita :* ou plutôt la bonté est infinie, tu laisses aux acheteurs le soin de faire le prix.

dixerunt : « Ubivis paremus tibi comedere Pascha ? », et ait Christus secretariis suis [1], scilicet Petro, Jacobo et Iohanni : « Ibitis ad civitatem, scilicet Hierusalem, et statim habebitis hominem obviam, portantem vas aquae plenum. Sequemini eum et, intrantes domum, domino illius hospicii dicetis : « Magister dicit quod ostendatis nobis locum secretum, quod in domo vestra vult manducare paschalem agnum cum discipulis suis, et ipse vobis ostendet coenaculum grande stratum, et ibi parate coenam ». Et ecce tunc ad vesperam Jesus venit Hierusalem de Bethania cum discipulis suis, et intraverunt domum secrete et sederunt ad mensam. In principio coenae dixit Jesus : « *desiderio desideravi hoc pascha manducare* 8 v°.
cobiscum [2] antequam patiar ». Comesto agno, antequam cibaria deponerent, surrexit a coena et lavit pedes discipulorum suorum in signum puritatis et innocentiae, quibus lotis, iterum recubuit et consecravit corpus suum de pane et sanguinem suum de vino, et convocavit discipulos suos, et Judam, et illis convocatis dixit : « Dico vobis, unus vestrum hodie me traditurus est ». Non nominando, ut daret nobis exemplum non revelandi peccata aliena. Tunc coeperunt singuli dicere et se excusare. Valde turbati sunt dicentes : « *Num quid ego* [3] sum, Domine » ? Petrus erat juxta Dominum et quaesivit quis esset ille et dixit Iohanni : « Quaeratis, scilicet quis est ille », et Johannes dixit : « Domine, quis est qui te tradet ? » — Cui Christus dixit : « *Cui intinctum panem porrexero* [4], me tradet ». Timuit Johannes ne Christus sibi traderet. Igitur recubuit supra pectus Domini, et Christus tradidit Judae, et continuo exivit de mensa, et dixit ei Jesus : « *Quod facis fac citius* [5] ». Putabant apostoli quod loqueretur de aliquo ferculo ponendo supra mensam et tunc dyabolus habuit majorem potestatem in Juda quam ante. Et ipse abiit ad principes sacerdotum ut eum haberent eum ad capiendum. Tunc dixit Jesus discipulis suis : « Nunc *clarificatus est filius hominis* [6]. Nunc est societas magis clara et munda ». Ratio est : Quod Judas erat totus tenebrosus et obscurabat contra societatem Christi, et non expectavit gratias, ne-

1. « Ses trois principaux secretaires » disait déjà la *Passion* de 1598 copiée dans la *Passion* qui est réimprimée ici.
2. Luc., XXII, 15.
3. Marc., XIV, 19.
4, 5, 6. Citations tronquées de Joann., XIII, 26, 27, 31.

que sermonem quem fecit Deus. Nota de illis qui nolunt audire sermones, etc., quin etiam non reddunt gratias de bonis a Deo sibi collatis, sed recedunt ut porci ad lutum.

Cum igitur recessisset Judas, coepit Jesus dulciter loqui discipulis, dicens : « Filii mei, adhuc vobis cum modicum sum, sed recedam in brevi a vobis, et quo ego vado non potestis venire, nec me modo sequi. Sequemini autem postea. » Intelligebat autem Jesus de munere passionis. Et Petrus respondit : « Domine, quare non possum te modo sequi? ecce animam et vitam pro te pono. » — Et quod Petrus multum audaciter loquebatur, nec sciebat illa quae ventura erant, dixit ei Jesus : « Amen dico tibi antequam gallus cantet, ter me negabis ». Dixit ei Petrus : « Domine, si oportuerit me mori tecum, non te negabo » : et non
9 r°. mentiebatur tunc Petrus, quod habebat propositum faciendi. Nota quomodo aliquis non debet esse praesumptuosus. Quidam praesumunt non facere peccatum vel fecisse, cum omnes sumus peccatores. Si enim facis unum peccatum, potes aliud facere. Petrus vero non fuit semper constans. Et videtur Jesus Christus in spirituali vituperasse, nam dixit discipulis suis : «Amen dico vobis quod vos scandalum patiemini in me in hac nocte. Scriptum est vero « *Percutiam pastorem et dispergentur oves* gregis », et quod Petrus erat audacior in amore Christi, quamvis postmodum inconstans, dixit Christo : « Etsi omnes scandalizati fuerint in te, paratus sum et in carcerem et mortem ire ». Tunc dixit Jesus Petro : « Symon, ecce Sathan expetivit vos ut cribaret, id est ventilaret ut tritricum, quod dicit : Non confidas tantum de te : quod dyabolus temptabit te et alios, et faciet vos exire a fide, sicut tritricum de cribo excutitur, et veraciter illa societas apostolorum fuit taliter excussa a dyabolo quod fere exierunt fide nec unquam reversi fuissent, nisi Christus orasset pro eis, et oravit ad exemplum nostrum quomodo debemus orare pro christianis ut ipsi vivant in fide catholica et mali convertantur ad fidem. Unde dicit Petro : « Rogavi pro te, ut non deficiat fides tua, et tu aliquando conversus confirma fratres tuos...[1] » — Respondit[2] ei Jesus : « Et ego dico tibi antequam gallus

1. Toute cette page est encore remplie de citations tronquées de Joann., XIII ; Luc, XXII ; Marc., XIV ; Matth., XXVI, inutiles à relever en détail.

2. La réplique de Pierre facile à suppléer manque dans l'imprimé.

cantet bis, ter me negabis ». — Cum praedixisset Jesus Petro quod eum negaturus erat, iterum aggreditur collegium[1] apostolorum, et dixit eis : « Quum fui vobiscum corporaliter, et misi vos sine pera, id est, sine onere portationis, et sacculo et baculo, nunquam aliquid defuit vobis ? » — Dixerunt : « Non ». — : « Et tunc scitote quod superveniet persecutio : quia qui habet tunicam vendat eam et emat gladium ». Sed qualiter Christus dixerat eis quod haberent gladium, cum prohibuerat eis ne afferrent ? Ratio est secundum Crisostomum ad inveniendum quod cohors sacerdotum et clientum armatorum debebant venire supra se ad capiendum eum, quod qui vellet se defendere haberet homines armatos ad resistendum. Responderunt discipuli : « Domine, ecce duo gladii. » — Quaeritur hic ubi acceperunt discipuli. Respondetur, secundum Chrysostomum, quod Petrus audierat quod Iudaei machinabantur malum adversus Jesum. Secundum Hieronymum erant cultelli cum quibus Petrus diviserat agnum paschalem[2]. Initis his verbis, 9 v°.
surrexit de mensa et oravit pro collegio suo et, eis omnibus bona facientibus, de quo dicitur....[3] et « *hymno dicto, exierunt in montem*[4] » Olivarum, et hoc de secundo puncto principali.

De tertio autem quomodo fuit captus, etc. Sciendum est quod post [quam esset] egressus Jesus trans torrentem Cedron, Judas, qui non erat in societate Christi, sed abierat ad principes sacerdotum, locum sciebat ubi Christus venerat cum discipulis suis, etc. Quare Christus voluit intrare campum et ibi capi ? Triplex est ratio. Prima quod voluit satisfacere peccato priorum parentum qui in Paradiso terrestri peccaverant. Secunda ratio ad ostendendum quod nos non possumus venire ad delitias paradisi, nisi transeamus per torrentem praesentis vitae. Tertia ratio ut nos doceret quia, sicut in [h]orto fuit captus, sic et nos in [h]ortis delitiarum hujus mundi sumus fere capti.

Cum autem ad [h]ortum convenisset cum discipulis suis, assumpto Jacobo, Petro et Johanne, alios dimisit per spacium modicum retro, et ait illis : « Sedete hic, donec vadam illic et orem ». Et

1. Ip. *comitatem*. — pour le comite ? ? ?
2. Cette explication bizarre des deux glaives vient des *Postilles* de N. de Lyre.
3. Lacune de l'imprimé.
4. Matth., XXVI, 30.

avulsus est ab eis quasi jactu lapidis[1], ad ostendendum quod debemus orare secrete. Modus orandi fuit talis. Primo flexit genua, secundo faciem suam inclinavit ad ostendendum humilitatem volentibus orare. Quid autem sic oravit? Respondendum quod [ad] Patrem dicens, « Si possibile est, transeat a me calix iste », id est, tormentum istud, in quantum homo orabat, timens mortem. Videtur quod isto modo dicendo « Pater, si possibile est, transeat a me calix iste », quod Christus habuerit voluntatem contrariam voluntati Patris sui. Sciendum est quod, quantum ad naturam humanam, oratio Christi fuit quod omnes sensus Christi exteriores passi sunt. Num haec oratio « Pater mi » non sufficiebat ad redemptionem? Ideo respondit [Pater] « Non sufficit, fili mi, quia, sicut Adam in suo peccato delectationem accepit, opus te sustinere poenam pro eo ». Unde Filius respondit : « Pater, volo pati famem, sitim, laborem, paupertatem, sed recuso mortem. » — Pater respondit : « Fili mi, tu scis quod Adam per peccatum suum condemnatus est in fine ad mortem cum tota ejus posteritate. Si ergo vis redimere genus humanum, oportet te mori ut vitam aeternam hominibus acquiras. » — Tunc Filius respondit : « Ex quo vis ut moriar, numquid sufficit ut moriar morte naturali ?[2] » — Pater respondit : « Quod [si] absque morbo corpus deponas, et ite-
10 r°. rum resumas, et te viventem ostendas, non credetur tibi de resurrectione, quomodo de tua morte victoriam habueris, nisi passus fueris illam. » — Filius respondet Patri : « Ex quo vis, fiat voluntas tua. » — Respondet Pater : « [Non resurges[3]] in hac aetate qua..... ut delectatio major appareat. » — Filius autem dicebat Patri : « Pater, si vis, non patiar in Hierusalem, in conspectu tanti populi, sed in Nazareth, ubi fui conceptus, vel in Bethleem, ubi fui natus, vel in Ebron, ubi fuit Adam sepultus. » — Respondit Pater : « Fili mi, immo patieris in Hierusalem, et extra civitatem in loco qui dicitur Calvariae, quod virtus istius passionis est ad totum mundum diffu[n]denda. Ideo debes mori in medio mundi juxta illud : « *Operatus est salutem in medio terrae*[4]. » — Filius

1. Luc., XXII, 41.

2. Dans Barelette, ce dialogue est remplacé par un autre dialogue entre le Christ et l'ange venu pour le conforter.

3. Ip : *rezutes quum* ou *quoniam*, passage tronqué et altéré qu'il m'est impossible de restituer d'une maniere satisfaisante. — 4. Psal. LXXIII, 12.

respondit Patri : « Fiat voluntas tua, sed rogo ut habeam milites compatientes mihi, scilicet discipulos meos assistentes et consentientes. » — Tunc Pater : « Fili, quod passio tua debet esse in remedium multorum, ideo ab omnibus hominibus patieris, videlicet a sacerdotibus, a principibus Judaeis, a masculis, a foeminis, ab amicis, ab inimicis, a Juda traditore ; a Petro negaberis, et ab omnibus discipulis tuis relinqueris, sed solum a duobus latronibus associaberis, et in medio collocaberis tanquam particeps in eodem crimine de maleficiis, et taliter relinqueris quod non habebis qui det tibi unam guttam aquae, ut impleantur Scripturae : « *Ego sum vermis, et non homo*[1], *opprobrium*, etc. Et similiter relinquent me amici mei et qui me noverunt recesserunt a me ». — « Pater mi, ex quo omnes me relinquent, relinquet me mater mea ? » — « Nequaquam, sed fortiter mori tecum erit voluntaria et parata ». — Ait Christus Patri : « Rogo te, Pater, ipsam non esse praesentem, sufficit pro redemptione generis humani passio mea. » — Pater loquitur filio : « Fili mi, convenit ut mater tua non sit absens a tui passione et morte propter sex rationes. Prima, quod si sibi narretur passio tua, morietur prae dolore. Secunda ratio est ut de parente disponas et eam alicui recommendes. Tertia ratio est ut tua passio corporaliter visa cordi suo perpetuo maneat fixa. Quarta ratio ut illi qui praesentes non erunt possint ab ea informari citius de tua passione. Quinta quod de sua tua caro est. Ideo non convenit unam sine alia pati. Sexta ratio est in augmentum tuae passionis quae dicitur omnium maxima. » — Loquitur Filius iterum postea : « Pater mi, fiat voluntas tua, non mea. »

Cum Christus orasset, reversus est ad discipulos, et invenit eos dormientes quod oculi eorum gravati, et dixit Petro : « Symon, dormis ? » Quaeritur quare citius redarguit Petrum quam alios. Ratio est quod ipse futurum pastorem pronunciabat et quod deberet vigilare pastor super gregem suum. Tunc hortatus est ipsos, dicens : « *Vigilate et orate*[2], etc. » Et sequitur : « *Spiritus quidem promptus est*, etc. » Secundo ivit ad orandum, et facta oratione, rediit ad ipsos, et invenit eos dormientes. Sed nihil dixit eis. Tertio reversus ad orationem, factus est in agonia pro-

1. Psal., XXI, 7.
2. 3 Marc., XIV, 37, 38.

lixius orans[1], et factus est sanguinis sudor ut aquae. Et tunc, secundum Lucam[2], Angelus de caelo apparuit confortans eum, quamvis non indigeret, sed ad demonstrandum quod persona in oratione stantem angelus visitat. Quaeritur quare ter oravit. Ad ostendendum quod debemus orare pro peccatis praeteritis, praesentibus et futuris, ut habeamus contra ea cautelam. Postea venit ad discipulos et dixit illis : « *Dormite jam et requiescite*[3], Ecce appropinquat qui me tradet ». — Adhuc eo loquente, ecce Judas Iscarioth, et cum eo clientes, et Herodiani, etc. Nota quod Judas adduxit secum clientes brachii saecularis et ecclesiae, ne Christus posset evadere. Timebat enim Judas quod si solum unam justitiam cepisset, alia Christum juvaret. Ideo, ne posset evadere, utramque justitiam adduxit. Dederat autem signum dicens : « *Quemcumque osculatus fuero*[4], etc. » — *Jesus autem, sciens*[5] *omnia quae ventura erant super eum, processit et dixit eis « Quem quaeritis » ?* — « Jesum Nazarenum. » — Et, audito hoc nomine, occiderunt retrorsum. Dixit Jesus : « Ego sum. » — Iterum ergo eos interrogavit. « Quem quaeritis » ? — « Jesum Nazarerum, etc. » — « Dixi vobis quod ego sum. Si ergo me quaeritis, sinite hos abire ». — Et tunc Judas salutavit eum, dicens : « *Ave Rabi* », et osculatus est eum. — : « *Amice, ad quid venisti*[6] ? » — Dicunt aliqui quod ratio quare Judas dedit signum eis fuit ne caperetur Jacobus minor, quia similis erat Christo. Et dicit Jesus : « *Judas, osculo filium hominis,*
11 r°. *tradis*[7].» — Tunc acceperunt et manus injecerunt in Jesum. Petrus autem hoc videns, exivit gladium et amputavit auriculam servi pontificis cujus nomen Malchus. Nota quod Petrus percussit, id est Papa, episcopus et caeteri prelati ecclesiae habent jurisdictionem quantum ad hoc quod percutiunt Malchum, id est, rebelles, inobedientes, incorrigibiles, et separant quod data est eis potestas separare eos ab ecclesia, quod ipsi non parant audire divinum servitium, quod pertinet ad aurem dextram, scilicet, animae, quod homo prius[8] quo[ad] ad fructum et suffragia generalia separatur,

1, 2. Luc., XXII, 43, 44.
3-4. Matth., XXVI, 45, 48.
5. Joann., XVIII, 4.
6-7. Luc., XXII, 48.
8. Texte très obscur, probablement altéré. L'imprimé donne : *parant quod data*, et plus bas : *prior*.

sive in vita, sive post mortem. XI Q. iij. « Certum excommunicatio dicitur extra communionem Ecclesiae separatio ». XI. q. iii. « Nihil excommunicatio ad salutem et correctionem ordinatur[1] » XX iiij q. iii. — Notandum est, tunc Jesus dixit Petro, « Mitte gladium tuum in locum suum, omnis enim qui accipit gladium gladio peribit »: hoc est intelligendum injuste capiendo : et sanavit auriculam Malchi, et dixit Jesus « *tanquam ad latronem*[2], etc. » Tunc discipuli, relicto eo, et cetera. Heu ! non dimiserant eum in coena, in prosperitate, sed in necessitate : erant enim amici in mensa, et sic fides extincta est in eis, quare hodie in officio omnes candelae exstinguuntur praeter unam ad ostendendum quod sola fides remansit in Virgine Maria[3]. —

Postquam autem fuit captus, primo duxerunt ad Annam qui fuerat pontifex in anno praecedenti, unde ex cupiditate officium pontificis annuatim vendebant et emebant. Videns autem Iohannes quod Christus ducebatur ad domum Annae, ipse cum Petro sequebantur eum a longe, ut viderent finem. Ideo cum Iohannes esset notus pontifici, intravit domum. Et quomodo erat Iohannes notus, cum ita pauper esset ? Respondetur quod pater Iohannis erat piscator, ut ait Crisostomus. Et cum Iohannes esset puer, pater ejus mittebat pisces per Iohannem[4]. Ideo ancilla, quum vidit Iohannem, dixit : « Vis intrare ? » — Qui dixit : « Ita : sed rogo ut dimittas intrare socium meum, scilicet Petrum ». — Quem videns, ancilla dixit : « Numquid ex discipulis es hominis istius ? » — Ipse timuit ne caperetur, dicens : « Non sum. » — Crisostomus : « O Petre, numquid dixisti « *Et si oportuerit me mori tecum*, etc. » — Si vir interrogasset te, tunc debuisses aliquo modo excusari, sed quod una ancilla, non es excusatus. O qualis pugil tu esser, cum ad interrogationem unius mulieris tu miserrime negas magistrum tuum » ! Sed videte quomodo, saepe ab utroque patiebatur ..... Iterum 11 v.
post modicum vidit Petrum quaedam alia ancilla, et dixit astanti

1. Citations tirées d'un recueil de droit canonique ou de Decretales que je n'ai pu identifier.
2. Matth., XXVI, 55.
3. Sur ce rite, voir Du Cange, t. IV, v° *Planetus*, et le *Ci nous dit*, B. Nat. ms. fr. 25 f. 22 r°.
4. Cette explication vient des *Postilles* de N. de Lire. Cf. p. 224, n. 70 de ce livre.
5. Passage altéré.

bus : « Nonne hic cum Ieso Nazareno erat? », et ille negavit cum juramento quod non novit hominem. Et erat juxta ignem calefaciens se. Et tunc Annas interrogavit Jesum de duobus, scilicet de doctrina et de discipulis suis, primo de doctrina quod non suffecisset de doctrina Moysi, dicens : « Videtur tibi quod sis sapientior Deo et Moyse : tu praedicas novas leges. Secundo tu facis te capitaneum gentium : voluisti habere, XII. apostolos, sicut XII patriarchas, LXXII. discipulos, sicut mundus fuit divisus in LXXII linguis. Quare hoc facis dicas mihi ad primam quaestionem ». — Respondet Christus cum humilitate de doctrina sua : « *Ego palam locutus sum mundo*[1]. *Interroga eos qui me*, etc. » Et cum dixisset, unus ministrorum pontificis, (dicunt quidam quod fuit Malchus cui Christus aurem sanaverat), dedit alapam Jesu, dicens : « *Sic respondes pontifici!* », et projecit eum ad terram. Qui erectus dulciter dixit : « *Si male locutus sum, testimonium perhibe de malo. Si autem bene, cur me caedis*[2]*?* » Videns autem Petrus quod Christus sic patiebatur, incepit flere. Tunc dixerunt illi : « Et tu de illis es? » Tunc Petrus non solum negavit, sed anathematisavit, et et juravit, dicens : « Ad malam damnationem veniam, si ego unquam novi eum! » Et statim gallus cantavit, et Christus, vertens se ad Petrum, respexit, quasi dicens : « Petre, tu me negasti. » Recordatus est Petrus verbi Jesu quod dixerat. Et egressus est foras, flevit amare. Dicit Magister sententiarum[3] quod intravit in quodam monumento, dicens se nunquam exiturum donec Christus parceret ei. Ideo sibi revelavit Angelus in die resurrectionis quod Christus sibi remiserat peccatum. Ab illa hora tunc portavit semper sudarium cum quo sibi tergeret oculos quod semper flebat quum audiebat gallum cantare[4].

Videns igitur Annas quod nihil contra Christum inveniebat, misit eum ad Caypham. Dicit Beda quod posuerunt cathenam in collo ejus et trahebant eum cum impetu magno, et tamen reperibant eum innocentem, et adduxerunt eum vinctum, et dum esset in
12 r°. domo Cayphae, ubi erant omnes, Pharisaei, nobiles legis sacerdotes, clamaverunt, simul dicentes : « Quotiens diffamasti nos in sermonibus tuis coram populo? O deceptor populi, qui tanta mala

1, 2. Joann., XVIII, 19, 23.
3. P. Lombard.
4. Ce trait vient de la *Legende dorée*.

fecisti nobis, modo tenemus te. » Et quaerebant[1] adversus eum falsum testimonium ut eum morti traderent, et non invenerunt. Novissime autem venerunt duo falsi testes dicentes : Hic dixit : « *Possum destruere templum Dei et in triduo reaedificare illud* ». » Et bene falsi erant, quia hoc dixerat de templo corporis sui, et quod deberet tertia die resurgere. Iesus non respondit ut audivit. Tunc dixit Cayphas : « Non audis quanta adversus te dicunt testimonia ? », et non respondit ut admirarentur[3] praesentes vehementer, et dixit ei : « *Adjuro te per Deum vivum ut dicas[4] nobis si tu es*, etc. » — Et tunc propter reverentiam nominis Domini respondit : « *Tu dixisti*. Verum est quod ego Messias sum filius Dei et Salvator mundi. Amodo videbitis filium hominis venientem in nubibus caeli et sedentem[4] a dextris Dei, scilicet, in extremo judicio. » — Quo audito, Cayphas in signum tristitiae scidit vestimenta sua, dicens : « Audistis blasphemiam. *Quid adhuc egemus testibus. Quid vobis videtur*[5] ? » — Et dixerunt : « Reus est mortis. » — Quem apprehenderunt levitae et sacerdotes, et eum super cathedram fecerunt sedere, et in facie sua dulcissima expuerunt : ita quod vix eum videre quis poterat. Secundo velaverunt faciem ejus, percutientes eum et dicentes : « Quis est qui te percussit ? » Tertio alii trahebant sibi barbam et dicunt quidam quod nunquam fecerat radi. Postquam autem sic fuit tractatus[5] tota nocte, quod erant fatigati magnis doloribus quos ei fecerant, voluerunt modicum quiescere in aurora. Idcirco, ligatis manibus, retrorsum posuerunt eum in foveam quamdam ubi foeces coquinae descendebant, et ibi fuit usque ad primam, et haec de tertio principali.

Quarto dixi quomodo accusatus falsiter etc. Ubi nota quod mane tanquam latronem duxerunt eum ad Pylatum et dixerunt Pylato : « Ecce ponimus hominem justum in manibus tuis tanquam reum crudelissimae mortis ». Quem apprehenderunt sacerdotes legis et levitae, et omnes seniores populi dicentes : « Moriatur morte tur-

1. Ip : *querebantur*.
2. Matth., XXVI, 61, 63, 64.
3. Ip. : *adamirarentur*.
4. Ip : *ceci sedens*.
5. Ip. : *tractus*.
6. Matth., XXVI, 65.

12 v°. pissima homo iste! » Videns autem Judas qualiter tractabant, retulit triginta argenteos, dicens : « *Peccavi tradens sanguinem justum*[1] ». Nota de poenitentia Judae. Non fuit ex contritione, quod fuisset sibi salutifera, sed fuit ex erubescentia et confusione. Qui dixerunt : « *Quid ad nos*[2]? si tu fecisti fatuitatem, tuam bibe illam ». Ille autem, videns se derisum, projecit triginta argenteos ante conspectum principum. Abiit et laqueo se suspendit, et in hoc plus offendit Christum quam quum eum vendidit. Et tunc crepuit medius, et diffusa sunt viscera ejus : non enim erat digna anima exire per os quod tetigerat Christum. O, si Judas restituisset pecuniam male acquisitam, quomodo usurarius tenet usuram et symoniacus praebendam ? Certe pejores sunt Juda, et quum Christus ad inferos descendit, Infernus et Dyabolus ea quae injuste detinebant reddiderunt, quod tamen nolunt isti facere. Tunc Judae, accipientes pecuniam, dixerunt : « *Non licet eos mittere in corbonam, quod pretium sanguinis est*[3], sed erit in repositorio oblationum ». Et de ista pecunia emerunt agrum figuli cujusdam hominis sic nominati, ut faceret sepulturam peregrinorum, quod non habebant sepulchrum. Et vocatus ager ille *Alchedemac*, hoc est ager sanguinis.

Jesus autem stabat ante praesidem ligatus : videns autem Pylatus Christum sic ligatum, quod erat signum hominis condemnati secundum ritum et usum Romanorum, ait : « Quam accusationem affertis adversus hominem hunc ? » — Dixerunt : « Si non esset malefactor, non tibi tradidissemus eum. Credebat Pylatus quod Christus fecisset aliquid contra legem Moysi[s], propter quod deberet verberari. Ideo dixit : « Accipite eum vos, et secundum legem vestram etc. » — Et dixerunt : « Non licet nobis interficere quemquam », scilicet, in die festo, quod in potestate Romanorum erant omnes, propter quod non possent aliquem occidere. Intelligens autem Pylatus quod Judaei volebant eum occidere quaesivit causam suae mortis. At illi dixerunt quod propter tria erat reus mortis. « Primo quod nos invenimus eum subvertentem legem nostram et dicentem se esse filium Dei, propter quod secundum legem nostram debet mori : secundo quod tributum prohibuit dari Caesari :

1, 2. Matth., XXVI, 66 ; XXVIII, 4.
3. Matth., XXVII, 6.

tertio quod dixit se esse regem, et omnis qui dicit se esse regem contradicit Caesari[1] ». De primo[2] non curavit Pylatus quod sciebat 13 r.
quod mentiebantur. De secundo sciebat oppositum. De tertio interrogavit eum, dicens ad partem[3] : « Es tu rex Judaeorum ? » — Dixit Jesus « *A temetipso dicis*[4], an scis ab alio ? » quasi diceret « si hoc dicis de te, vindica sententia rebellionem meam : si autem ab aliis habuisti, fac ordinariam informationem ». — Respondit Pylatus : « *Numquid* [*ego*] *Judaeus sum ? Gens tua et pontifices tui traddiderunt te mihi : Quid fecisti ?*[5] », quasi diceret « videtur quod sis in aliquo culpabilis ». — Dixit ei Jesus « *Regnum meum non est de hoc etc.* » Tunc Pylatus fecit quaestionem unam : « Ergo rex es tu ? », sed eam male intellexit, et Christus respondit : « Tu dicis quod rex sum ego : ego enim natus sum in hoc mundo ut testimonium perhibeam veritati. » — Respondit Pylatus : « *Quid est veritas ?* » et cum hoc dixisset, exivit ad Judaeos et dixit eis : « Ego in eo nullam causam mortis invenio. Est autem consuetudo in Pascha vobis dare vinctum ad voluntatem vestram : est unus homicida in carceribus nostris qui dicitur Barrabas : quem dimittam vobis de duobus istis, Barraban an Jesum qui vocatur Christus ? » Clamaverunt omnes contra eum : « Non hunc, sed Barraban. » — Videns autem Pylatus quod non poterat eum liberare, petiit ab eis : « Quid igitur faciam de Jesu qui dicitur Christus, cum nullam causam mortis in eo invenio ? » — Tunc inceperunt aggravare primam accusationem, dicentes : « Convertit populum a Galilaea usque huc ». — Ut autem audivit Pylatus quod Galilaeus esset, misit eum ad Herodem, qui erat tunc temporis Hierusalem, qui multum cupiebat illum videre quod de eo multa audierat, sed in praesentia Herodis nihil respondit, nec aliquod signum fecit. Videns autem quod nihil faciebat, nec loquebatur, reputavit eum fatuum, et fecit eum indui veste alba, sicut fatuum, et remisit illum ad Pylatum, et die illa facti sunt amici, Herodes et Pylatus[6].

Pylatus autem convocatis principibus sacerdotum, dixit ad

1. Luc., XXIII, 2.
2. Ces explications viennent des *Postilles* de N. de Lire. Cf. p. [illegible], note [illegible] de ce livre.
3, 4. Joann., XVIII, 35, 36, 37, 38.
5. Item. Peut-être faut-il corriger : *a parte*.
6. Luc., XXIII, 12.

illos : « Vos obtulistis mihi hominem hunc quasi subvertentem legem. Interrogavi eum, sed nullam causam mortis invenio, neque Herodes ».— Et volens eum liberare de manibus eorum : « *Emendatum illum dimittam*[1] ». Tradidit militibus qui propter hoc recipiebant pecuniam, et exeuntes eum ligaverunt ad colonnam, et funiculis nodosis usque ad sanguinis effusionem flagellaverunt,
13 v°. et postea veste purpurea eum circumdederunt, et plectentes coronam spineam imposuerunt capiti ejus, et in manu baculum arundineum, pro sceptro derisorie, ante eum flexis genibus veniebant dicentes : « *Ave rex Judaeorum*[2] », et dabant ei alapas, expuentes in eum. Cum autem sic verberassent crudeliter, Pylatus fecit eum adducere foras, et dixit : *Ecce homo*[3], credo quod regem vestrum non se praesumet facere, sicut volebat ». — Quaerebat autem Pylatus eum liberare. Tunc omnes clamaverunt cum impetu : « *Tolle, crucifige*[4] ».— Dixit eis Pylatus : « *Regem vestrum crucifigam*[5]? » O natio prava et perversa es, quae non habes compassionem de rege tuo ! Unde dixit Augustinus quod coram [sententia] Pylati non poterat evelli, quia Christus esset rex Judaeorum. Tunc dixerunt : « *Non habemus regem, nisi Caesarem*[6]. Si hunc dimittis, non es amicus Caesaris », id est : si tu non condemnes eum ad mortem, mandabimus Caesari ». — Timens autem Pylatus perdere officium suum, videns quod eum liberare non poterat, fecit apportare aquam, et lavit manus suas, dicens : « *Innocens ego sum a sanguine hujus justi*[7] ». — Tunc dixerunt : « *Sanguis super nos et super filios nostros*[8] », et sedit pro tribunali, et dixit : « Ego Pylatus, praepositus in Hierusalem, judico te Jesum Nazarenum quod regem te fecisti, filium Dei te nominasti, seditionem in populo praedicasti, ideo juxta decreta et principium Romanorum te praecipio cruci affigi et elevari ut moriaris ». — Et data sententia a Pylato, bajulans sibi crucem, non dicitur bajulantes, quod crux erat XV pedum[9], recepit, et vexatus non poterat pedem pedi praeponere, quod non comederat, nec biberat, sed die ac nocte innumerabilia tormenta sustinuerat, quod videns glo[rio]sa Virgo cum lachrymis

1, 2, 3. Luc., XXIII, 16.
4, 5, 6. Joann., XIX, 5, 15.
7, 8. Matth., XXVII, 24, 25.
9. Ce chiffre vient du dialogue apocryphe de S. Anselme sur la *Passion*.

et gemitibus venit ad eum ut ipsum juvaret, et quidam guartio contra pectus gloriosissimae Virginis Mariae ita fortiter percussit quod eam ad terram projecit, et subito ille, ut dicunt aliqui, non amplius visus est ab illa hora : quia vero non cito ibat, fecerunt portare crucem usque ad locum Calvariae, et multae secutae mulieres eum sequebantur flentes, quibus Christus dixit : « *Filiae Hierusalem nolite flere super me, sed super eos ipsas flete* [1], quod dies veniet, scilicet tempore Vespasiani et Tyti in destructione [2] Hierusalem, et tunc dabunt triginta Judaeos pro uno denario ».

Quum venerunt ad locum Calvariae, spoliaverunt eum nudum et 14 r°.
extenderunt eum super crucem et affixerunt unam manum ex una parte, pro majori dolore ejus fregerunt cuspides clavorum et, quum Christus fuit extensus supra crucem, in terra crucifigitur. Virgo Maria, cum audivit ictus martelli, dixit : « O misera, nunc gladius intrat cor meum de quo prophetavit Symeon, *Luc* II : « *Et tuam ipsius animam per transibit gladius* », et Jesum sic denudatum extenderunt super crucem, et clavum in profundo palmae unius fixerunt, et aliud brachium tantum fortiter traxerunt ut os et venae rumperentur et omnia apparerent ossa juxta illud *Psalm.* (XXI, 18) *Dinumeraverunt omnia ossa* etc. Et ita cum clavo perforaverunt. Postea cancellati cruribus utrumque pedem sub uno clavo perforaverunt, et crucem levaverunt inter duos latrones quasi principis latronum, et certe congrue est quod pro peccatoribus moritur. Videte latitudinem magnae fiduciae ! nisi vellet nos recipere, [non] tantum extendisset brachia sua : et, quum crux fuit elevata, tunc beata Virgo vidit filium suum, et venit ad pedes crucis et cecidit in terram, dicens : « O dies doloris, o dies tristitiae ! » et guttae sanguinis filii sui cadebant super caput ejus, et Christus videns matrem suam, plus dolebat de ea quam de passione sua. Et ut mors illius melius appareret, cum eo crucifixerunt duos latrones, unum ad dexteram et alium ad sinistram. Notandum quod, quum quis ita confusibiliter moriebatur, erat consuetudo, Judaeorum ut causam mortis suae scriberent ita ut omnibus

1. Luc., XXIII, 28, 29

2. Cette addition sur la destruction de Jerusalem etc. et tous les détails de la crucifixion qui suivent viennent du Dialogue apocryphe de St Anselme que nous avons cité, p. 231.

transeuntibus legeretur et ideo Pylatus ad se excusandum, et Christum deridendum, affixit tabulam de oliva, in qua scriptum erat : Jesus Nazarenus rex Judaeorum. Ut multi diversarum linquarum possent intelligere scriptum, erat hebraice, graece et latine, et licet Pylatus posuerit istam tabulam in derisionem, et causae mortis Christi ostensionem, tamen monstrabat quod male judicaverat eum propter haec quattuor quae scripsit. Primum, quod Jesus idem est quod Salvator. Secundum verbum Nazarenus idem est quod floridus. Tertium verbum est rex. Aliquis liberatur propter nobilitatem, sed Christus erat nobilissimus etc. Quartum verbum est Judaeorum. Nam aliquis [causa] liberatur affinitatis,
14 v°. sed Christus fuit Judaeus et de genere regali : igitur [liberandus esset]. Hunc titulum multi legerunt, quod prope civitatem erat locus ubi crucifixus est Christus. Videntes autem Pontifices dixerunt Pylato : « Noli scribere, rex Judaeorum, sed quod ipse dixit « Rex sum Judaeorum. » — Respondit Pylatus « *Quod scripsi scripsi* [1] ». Milites crucifixerunt eum et acceperunt vestimenta sua et fecerunt quattuor partes, unam propter militem, et tunica erat inconsutilis desuder contexta per totum. Et dicunt aliqui quod beata Virgo Maria ei fecerat, dum erat puer et, cum cresceret, crescebat indumentum ad quantitatem corporis. Et de hac veste dixerunt, « *Non scindamus sed* etc., ut adimplerentur Scripturae dicentes : « *Partiti sunt vestimenta et super vestem meam miserunt sortem* [2] ». Et nota quod luserunt ad taxillos. Alii praetereuntes, blasphemabant eum, dicentes, « *Vah! qui destruis templum Dei* etc. *et in triduo* etc. *Si tu es* etc., » [3] sed noluit descendere de cruce quod sciebat hoc esse ex instinctu dyaboli, quod secundum Glossam [4], erat super brachia crucis ut [arriperet] si esset defectus in eo :... Heu ! quomodo debemus timere in morte ! Dyabolus fuit in morte Christi qui sine peccato erat. Tertio a laicis dicitur : « *Alios salvos facit, seipsum autem non potest salvare* [5]. Quarto a latrone nequissimo pendente in cruce dicitur : « Si tu es Christus,

1. Joann., XIX, 22, 24.
2. Psalm., XXI, 19.
3. Matth., XXVII, 40.
4. *Glossa ordinaria*, lib. Tobiae, VI, 2 (Patr. Migne, t. CXIII, p. 728).
5. Matth., XXVII, 43.

salvum te, fac et nos ». Hoc autem dicebat de sanitate et salute corporis, sed non animae. Alius latro bonus, et cognoscens culpam suam, increpabat alium, dicens : « *Neque tu times Deum quod in eadem damnatione es* : Nos quidem juste digna factis recipimus : iste autem nihil male fecit », et, conversus ad Christum, recepit contritionem integram et fidem. O quam durum cor, qui non haberet contritionem ! Tunc dixit latro cum magna fide et contritione : « *Domine, memento mei dum teneris*[1] etc. Et cum fletu magno et contritione magna dixit : « Domine, non dico deponas me nunc in paradiso quod non sum dignus, sed quum ero in purgatorio, et ibi sim usque in die judicii, tunc memento mei ». — Ad quem Christus : « *Amen dico tibi, hodie mecum eris in Paradiso*[2] ». Nunc videte quomodo ad modicam petitionem dedit ei paradisum. Tunc Virgo Maria ait : « O fili mi, latroni loquimini 15 r°.
et mihi non, quae sum mater tua ! O fili, dic aliquid mihi, et non decognosces[3] matrem tuam : moriar ego tecum ». Tunc Christus voluit eam consolari et sibi dixit : « *Mulier, ecce filius tuus*[4] », et postea dixit Johanni : « Ecce mater tua », id est « Servies ei, et honora eam ». Tunc audiens Maria : « *Helasse* (sic) et qualis est consolatio illum habere filium piscatoris pro filio Creatoris ! O fili mi, modo impleta est prophetia Symeonis, ut supra. Tunc Christus oravit : « *Pater, dimitte illis quod nesciunt*[5] etc. ». Quod videns Virgo Maria, oculis elevatis, vidit filium suum sanguinolentum, et recipiebat guttas sanguinis filii sui supra caput suum. « O fili mi, tu oras pro persecutoribus tuis, quibus tanta bona fecisti in deserto. Aqua de petra [eos] adaquasti et nunc sanguinem tuum effundunt super Patrem et super dolorosam matrem tuam ». Tunc Christus incepit dicere « *Heloy, Heloy, Lamazabathani*[6] quod interpretantur etc. vel quasi diceret « Derelictus sum a discipulis et parentibus meis ». Deinde, hora quasi nona, clamavit voce magna dicens : « *Sitio*[7] ». O Domine, quid sitis ? Certe sitio[8]

1, 2. Luc., XXIII, 39, 40, 42, 43.
3. Ip : *decognosceis*.
4. Joann., XIX, 26.
5. Luc., XXIII, 34.
6. Matth., XXVII, 46.
7. Joann., XIX, 28.
8. Ce commentaire de *sitio* vient de St Bernard (*Vitis mystica*)

redemptionem hominis et salutem. De siti clamat et de cruce tacet. Tunc acceperunt acetum ysopo imponentes et posuerunt vinum cum felle mixtum ut majus fieret venenum, et ut creparet, et acetum per totum corpus diffunderetur. Cum gustasset noluit bibere, unde impletum est illud Psalmi LXVIII : *In siti mea potaverunt me aceto* ». Consuetudo Judaeorum erat[1] : quum quis morte crucis puniretur, aliquae bonae dominae faciebant sibi poculum de optimo vino ut minus sentiret dolorem. Hanc consuetudinem servaverunt Christo, sed milites, ut glutones, illud biberunt, et loco illius dederunt vinum amarissimum. Tunc ait Christus : « *Consummatum est*[2], scilicet : opus redemptionis Humanae Naturae etc. » — Virgo Maria : « O fili mi, nunc consummatae sunt tribulationes meae ! completi sunt dolores mei. Nunc vidua sum de filio meo. Perdidi consolationem meam, gaudium meum et Deum meum ». Et tunc Christus clamavit voce magna : « *In manus tuas, Domine*[3], etc. » et inclinato capite versus eam, recipiens congerium a matre sua, quasi
15 v°. diceret : « Mater mea, ad Dominum » et sic emisit spiritum. Vide si potest plus facere pro te aut majus. Dilexit te usque ad mortem charissimam. *Or* (*sic*) cognosce, misera creatura, quantum sibi obligaris, et age sibi gratias de tanto beneficio. Et ait virgo Maria : « O misera, o dolorosa, modo sum vidua de filio meo ! O modo quid faciam ? volebam portare velum album, modo portabo nigrum, quod perdidi consolationem ». Mirum fuit quod virgo Maria non crepuit prae tristitia, et cecidit ad terram quasi mortua. O cogitate, bonae gentes, qualis dolor fuit beatae Virgini Mariae ! Nunc in ea impletum est illud Threnorum : « *O vos omnes qui transitis per viam videte si est dolor sicut dolor meus*[4] », id est, super terram. Credo quod non, sed securae sunt statim consolationes ibidem, quod sol dimisit vestes albas et indutus est de nigro cum beata Virgine ; quod tenebrae factae sunt super universam terram usque ad horam nonam per tres horas. Nunc elementa compatiuntur suo Creatori ad designandum quod Sol justitiae moritur.

1. Cette singulière coutume vient des *Postilles* de N. de Lire in MATTH., XXVII, 34. Et dederunt (p. 455), lequel dit avoir recueilli le fait « in quodam libro Hebraico qui apud eos intitulatur *liber Judicum ordinariorum*.

2. JOANN., XIX, 30.

3. LUC., XXIII, 46.

4. HIEREM., Thren., I, 12.

Petrae scissae sunt. Terra mota, et multa corpora sanctorum qui dormierant, surrexerunt, et venerunt in sanctam civitatem, et apparuerunt multis, et velum templi scissum est a summo usque deorsum, et Centurio conversus est ad fidem Christi, dicens : « *Vere filius Dei erat iste*[1] » et Apostoli revertentes percutiebant corpora sua, et isti fructus passionis consolabantur beatam Virginem, quod convertebatur ad fidem sui filii. Erant enim quattuor mulieres, scilicet Maria Magdalene, Cleophe, Maria Jacobi et Salome, et multae mulieres quae venerant de Galilae cum Christo ministrantes, quae consolabant Virginem Mariam, quamvis uberrime flerent. Judaei autem, ne corpus Christi aut aliorum remanerent super crucem in sabbato, quod dies solennis erat, convenerunt post prandium et fregerunt eorum crura. Cum autem venissent ad Jesum, non fregerunt ejus crura ut verificaretur illud *Exo.* XXIIJ « *Os non comminuetur* ex eo », sed inde venerunt ad Christum dicentes : « Iste traditor est [non] mortuus, sed fingit se. Percutiatis eum ». — « Certe dixerunt ipsi : « Non faciemus ». — Tunc quidam miles dixit : « Ho ! ho ! expectetur modicum : si non est mortuus iste proditor, ego bene faciam eum mori. Ducatis mihi ad eum » dixit, quod coecus erat. Et duxerunt eum ad crucem et lancea aperuit 16 r°.
latus ejus et continuo exivit sanguis purus et aqua clarissima, fons vivus, rivulus et alius aquae, et modica gutta sanguinis quae cecidit super oculos Longini : recuperavit visum, sive reparavit, quo viso, conversus est ad fidem Christi. Quod videns, Virgo Maria fuit valde consolata de dolore quem habuerat de filio suo. Tunc Joseph Abarimath[ia], nobilis decurio, qui erat notus in curia Pylati, petiit corpus Jesu Pylato, dicens, « Domine ego feci vobis tot servitia. Peto vobis unam gratiam ut detis mihi corpus Jesu », et Pylatus dubitabat si jam obiisset. Qui dixit ei : « Jam mortuus est ? ». — Et ait illi : « Ita, Domine. » — Pylatus : « Ite ergo. » — Secutus[2] exercitum centurio, scilicet, capitaneus et cum eo centum hominum armorum, venit coram Pylato dicens : « O maledicta hora et dies in qua natus sum. O ! quare non sum mortuus ? » Dixit ei Pylatus : « Quid habes tu ? » — Ait ille : « O Domine, nonne vidistis quomodo sol obscuratus est et nunc quod audistis terrae

1. Matth., XXVII, 54.
2. Ip. *Secundum... centurionis... capitanes*

motum? ». — Postea dixit Pylatus : « Et ego maledictus executavi sententiam mortis contra Salvatorem meum et mundi et filium Dei ! O maledicta mater, quae portavit me, quod feci sententiam de meo Creatore ! » — Et sic venerunt Joseph et Nichodemus, et deposuerunt eum de cruce, ponentesque in sepulchro, et cantantes : « *In exitu Israel de Egypto, domus Jacob* etc. [1]. Et quum fuit depositum corpus de cruce, Virgo Maria osculabatur membra Christi, dicens : « O manus quae creasti mundum etc. ! quomodo maledicti Judaei te perforaverunt », et sic de aliis membris, et quando ad latus Domini aspexit, dixit : « O bonae gentes, dicit Virgo Maria, clamando fortiter, venite, venite ad portam paradisi ! Ecce porta per quam clausa est porta inferni et aperta est porta paradisi, venite et intrate ». Tunc posuerunt eum in sepulchro novo inciso in lapide, involutum in syndone alba de lino. Est enim syndon pannus lineus albus in quo fuit sepultus. Ideo corporalia debent esse alba et munda de lino. Quo sepulto, Virgo Maria volebat secum manere usque ad resurrectionem ; sed finaliter Maria Magdalena reduxit eam ad civitatem Hierusalem. Dicebant autem gentes : « O benedicta quae de tanto alto castro cecidisti ! » Dicebat Maria : « O bonae gentes, vos non noscitis quia perdidi gaudium meum ! » Et quum ingressa est domum, incepit flere et dicere : « O fili mi ! Ego non comedam, neque bibam quousque videam vos ! » — Itaque, quod nisi fuisset spes resurrectionis, crepuisset Virgo Maria millefies. Ecce sepelitio corporis domini nostri Jesu Christi, et completa est prophetia : Radix Jesse qui stas in signum populorum, ipsum gentes deprecabuntur, et erit sepulchrum ejus gloriosum, *Ysa.* XI [2] » — : Jesse erat pater David, et Christus erat per creationem.....,[3] ergo Christus passus est pro nobis salvandis.

1. Psal., CXIII.
2. Ysa. XI, 10.
3. Sous entendre : descendant de David.

MORALITÉ

MYSTÈRE ET FIGURE DE LA PASSION

DE NOSTRE SEIGNEUR IESUS CHRIST

Nommée SECUNDUM LEGEM DEBET MORI.

Et est à onze personnages : Deuotion, Nature humaine, Le Roy souuerain, La Dame debonnaire, L'Innocent, Noel, Moyse, saint Jean-Baptiste, Symeon, Enuie, Le Gentil.

A Lyon par Benoist Rigaud, s. d., (vers 1540) in-8° de 88 p. chiffrées. Environ 2.200 vers.

Bib. Nat., Réserve, f. 14 (4352 A). Idem. Ms. fr. 25,466.

DEVOTION explique le sujet dans un Prologue :

Je suis devant[1]. O devost populaire
Qui desirez vostre salvation,
Vous cognoissez qu'il est tres necessaire
Souvent avoir en recordation
La tressacree et digne passion
De l'Innocent avec nature uny,
Duquel orrez la declaration
Quod secundum legem debet mori.

Nature humaine « habillée en femme comme lepreuse »[2] (fol. 3, v. 8), vient se plaindre au Roy Souverain qui lui déclare qu'un Innocent doit périr pour la sauver (fol. 9 v°). — Cependant cet Innocent s'entretient tendrement avec sa mere, Dame Debonnaire, et pressent sa destinée :

Les grans regretz que mon doulent cœur porte !
Le corps s'en va, mais le cœur vous demeure.

1. Ms. 25,469 : *Jesus devant*, mauvaise leçon, mais le Ms. permet souvent de corriger les non-sens de l'imprimé très défectueux.

2. Cf. la *Passion* de Greban, v. 1345 :

Je voy toute humaine Nature
ja infecte par mon seul vice

Ou autrement je voy ma joye morte,
Car certain est que brief faut que je meure ;
Ma bouche rit et mon doulent cœur pleure
Pour les douleurs qui me sont a venir,
Mon cœur, mon bien, m'amour, mon souvenir.

LA DAME.

Mon bel amy, vivez en esperance,
Et n'attendez secours aucunement :
Ne mettez point espoir en oubliance,
Laissez soucy, vivez joyeusement.
Mal me seroit de vostre absentement.
Pour vostre mal trop doulante seroye[1],
Mon filz, mon tout, mon soulas et ma joye.

L'INNOCENT.

Trop m'est amer vous servir en amours[2],
Mais ce qui doit advenir adviendra. (f. 10, v. 230).

. . . . . .

Nature humaine vient en effet conjurer la Dame debonnaire de lui sacrifier son fils, et, sur son refus, les entraîne tous deux :

A l'auditoire et la maison
De Noé, le naturel juge
De la loy, sans plus de blason.

Pause (fol. 11 v°).

Noé entend les deux parties, délibère longuement, et finit par donner gain de cause à Nature humaine qui emporte son « dictum » ou son arrêt. Mais la Dame de protester :

Que mon fils meure, j'en appelle
Devant le juge de la loy
Escripte; il est pardessus toy,
C'est Moyse legislateur. (fol. 26).

« Icy faut une passee de sot ce temps pendant qu'ilz vont devant Moyse. »

Moyse reçoit la plainte de la Dame, a laquelle Nature oppose triomphalement l'arrêt de Noé. (fol. 30).

1. Imprime : *trop doulent je seray*.
2. Ip. : *costre service amoureux*.

« Icy Moise lit tout hault[1] une piece d'escriture escripte en parchemin signee et seelee qui est la sentence donnee en ladicte matiere par Noé, juge de la loy de Nature, de laquelle pièce la teneur s'ensuit en prose. .....

Après en avoir délibéré, Moise rappelle les prescriptions qu'il a jadis données dans l'*Exode* (XII, 6, 22) : l'aigneau pur qui devait être immolé chaque année à la Paque était la figure de cet Innocent, « de cest aigneau

Immaculé, des autres le plus beau.

Il rejette l'appel, remet copie de son arrêt à la Dame, et l'engage à ne plus solliciter d'autres juges, mais celle-ci se rend tout droit au tribunal de la loy de grâce.

Passée de sot (fol. 40).

Nouveaux débats devant les présidents de la loy de grâce, Symeon et Saint Jehan-Baptiste. L'arrêt lu par le président Saint Jehan est conforme aux précédents ; donc, plus de recours qu'auprès du Roy Souverain à qui la Dame va demander « justice et grâce ». Nature humaine se promet de la devancer.

Passée de sot (fol. 61).

Nature humaine invoque la première le Roi qui lui promet qu'elle va être délivrée de ses maux (fol. 64 v°). La Dame et l'Innocent le supplient à leur tour à genoux, mais le Roi déclare à son fils qu'il est obligé d'accomplir les prophéties et de consentir à sa mort. Dame débonnaire ne proteste plus, elle lui dit adieu :

Ha ! mon entant, voici la departie,

et elle accepte l'arrêt « en louant la bonté divine » (fol. 71 r°). Aussitôt Nature humaine appelle ses suppôts :

Venez, venez, Envie judaïcque,
Et d'autre part, Gentil trucidateur,
En besongne chascun de vous s'applique,
Venez occire l'Innocent viatique.
Il est jugé pour estre redempteur
Du genre humain, et le rendre tout franc ;
Tuez l'aigneau pour en avoir le sang,
Sourdez sur cil qui veut nuyre aux maistres,
Et les reprent, tant soyent caux et subtilz,
Il ne mourra que par envie des prestres
Et des tirans du peuple des gentilz (fol. 72 r°).

1. Ip. : *en haut*.

Envie et Gentil sont divisés et commencent par faire assaut d'injures, mais ils se mettent d'accord pour ce supplice. Tous deux dépouillent l'Innocent, l'attachent à un pilier, et le flagellent à l'envi, sans que Nature humaine soit encore satisfaite (fol. 75). — Alors Gentil « crucifie l'Innocent en un arbre », dresse la croix avec Envie, et tous deux vont à la taverne jouer les dépouilles aux dés. Quand l'Innocent a expiré, Gentil revient pour le frapper de la lance (fol. 81). Cette fois, Nature humaine va pouvoir étancher sa soif (fol. 82), et « laver sa face et ses yeux ».

Je meurs de soif auprès de la fontaine [1].

« Ici faut une passée de sot tandis qu'elle jecte son manteau noir » et se réjouit de sa guérison (fol. 83).

Cependant Dévotion détache le corps de l'Innocent et le dépose dans le giron de la « Dame de pitié » qui commence une longue complainte (fol. 84). — Nature humaine vient la remercier de sa bonté, et Dévotion conclut la pièce en félicitant Nature humaine de son salut, en expliquant les allégories et « figures », et en exhortant le peuple devocieux à penser toujours :

Au mystère de la vraye passion (fol. 88).

1. Le refrain mis au concours par Charles d'Orléans se rencontre souvent ailleurs, suivant une note que je dois encore à l'obligeante érudition de M. Em. Picot. — Cf. Montaiglon, *Recueil*, t. V, p. 262; L'*Esperit trouble*, fol. BVIIJ [*Incipit* : Du tout me mectz en vostre obeissance]; B. de la S. des anciens textes français, 1875, p. 32, etc.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Avant-Propos..... I

I

LES PLUS ANCIENS MYSTÈRES DE LA PASSION ET LES POÈMES DES JONGLEURS.

La Passion d'Autun. — La Passion Sainte-Geneviève.

Les origines et la formation tardive du mystère de la Passion. — Les plaintes de la Vierge. — Les plus anciens drames de la Passion. — Les drames cycliques : le Paachspel de Maestricht et ses origines françaises. — Le rôle des puys et des Confréries : la Confrérie des douze apôtres d'Amiens, la Confrérie de la Passion de Nantes (1371) et la Confrérie de la Passion parisienne. — Les poèmes de jongleurs et les mystères de la Bibliothèque Sainte-Geneviève. — Le Roman de l'Annonciation Notre-Dame et la Nativité Sainte-Geneviève. — La légende d'Anastasie. — La légende des charbons ardents transformés en roses. — Le Jeu des Trois Rois. — La légende du Semeur et la Vie de Jésus-Christ composée pour le duc de Berry en 1380. — La Passion des Jongleurs et la version de Geoffroi de Paris. — La légende de Judas et du poisson. — La légende du bois et des clous de la croix ; la femme du forgeron. — La légende de Judas et du chapon. — Les légendes de Véronique et de Sidonie. — La Passion d'Autun. — Le mystère de la Passion Sainte-Geneviève. — Le récit des peines d'enfer par le Lazare, la légende de Malchus, le débat de Sainte-Église et de Synagogue. — La Passion de la Bibliothèque de Charles V et la Passion Sainte-Geneviève..... 1

Pages

La Passion bourguignonne de Semur.

La Passion de Semur, imitation de la Passion Sainte-Geneviève. — Origine de la pièce, copiée très vraisemblablement à Semur-en-Auxois mais composée et jouée sur les bords de l'Yonne. — Analyse de la pièce. — La division actuelle en deux Journées. — Les sources de la 1re et de la 2e Journée. — Les souvenirs de la Passion de Geoffroi de Paris, la légende de Judas et du chapon. — Le fèvre Nicodemus et sa femme. — Les imitations de la Passion Sainte-Geneviève : Madeleine et Véronique. — L'influence du dialogue apocryphe de Saint Anselme et des *Meditationes Vitae Christi*. — Discussion. — La scène de la crucifixion et le rôle de la Vierge dans la Passion de Semur et les drames postérieurs. — Le développement de la mise en scène et des rôles grotesques. — Les allusions aux chants de geste et le Rusticus. — La langue, la versification et le manuscrit. — La Passion de Semur reportée après la Passion Sainte-Geneviève; la transition aux grandes compositions dramatiques du xve siècle 71*

Passion de Semur (texte).

Liste des personnages 121*
Première Journée 3
Seconde Journée 90
Glossaire 191

II

LA THÉOLOGIE ET LE DÉVELOPPEMENT DU MYSTÈRE DE LA PASSION AU XVe SIÈCLE.

Les sources théologiques.

Les Postilles de Nicolas de Lire 206
Les *Meditationes Vitae Christi* 243
Les imitations françaises des *Meditationes* ; la Passion composée en 1398 pour Isabeau de Bavière, la Passion selon la sentence du philosophe Aristote et la grande scène d'Arnoul Greban.... 249

Pages

La succession et le developpement des mystères de la Passion.

La Passion d'Arras imitée par Greban ; la scène des pigeons. — La Passion de Greban.— La Passion de Jean Michel ; la légende inédite du Lazare. — Les deux Passions inédites de Valenciennes. — Influence persistante de la Passion d'Arras attribuée à Mercadé. — La Passion d'Amboise et de Châteaudun.. 265

III

LES MYSTÈRES DU CENTRE ET DU MIDI.

Les imitations de l'Evangile de Nicodème en vers provençaux.

La Passion selon Gamaliel et la Vie de Jésus-Christ imprimée en 1485 ; ses sources et ses réimpressions jusqu'au XIXe siècle... 319
Extraits..... 346

La Passion d'Auvergne 357

Les Mystères rouergats et leurs sources principales.

La Passion Didot et la Passion selon Gamaliel..... 381

Les sources diverses des Mystères rouergats.

Le Procès de Belial et la traduction française du Fr. Ferget (1481). — Les imitations : le Jugement général rouergat et le Jugement de Dieu inédit de Modane. — L'Ascension rouergate.... 411

Le Jugement de Jésus et le Puits de Moïse de Dijon.

Les sermonnaires du XVe siècle : le sermon de saint Vincent Ferrer sur la Passion et son influence. — La Passion française du cordelier J. de Lenda et le mystère italien de la Passion de Revello composé par le frère Simon, 1490. — Le sermon français : *Secundum legem debet mori* et le sermon joyeux de

Pages

Nemo recueilli par Pierre Bercheur. — Les diverses éditions du sermon français *Secundum legem debet mori* et les imitations au théâtre : *La Licentia Christi a Matre* d'Aversa. — Le Jugement de Jésus rouergat et la Moralité nommée *Secundum legem debet mori* de Jehan d'Abundance. — La date extrême des mystères rouergats 433

Conclusion 455

Textes 459

La Passion de J. de Lenda 461
La Passion de Revello (1490) 464
La *Licentia Christi a Matre* 464
Passio secundum legem debet mori (*Ioannis decimo nono*) 469
Moralité, mystère et figure de la Passion de Nostre Seigneur Iesus Christ nommée *Secundum legem debet mori* 503

Table des Matières 507

Additions et Corrections 511

CORRECTIONS ET ADDITIONS

Page 85, l. 13. — La conjecture sur le nom de *Nicodemus*, pris dans une acception comique, nous paraît d'autant plus probable qu'un autre personnage de la Passion, Longin ou *Longis* a de même donné le mot populaire *longis*, lambin. — « Vostre grand *longis* » dit la *Farce du Badin qui se loue*, citée par Godefroy, v° *longis*.

PASSION DE SEMUR

P. 4, v. 108, au lieu de *qu'il*, lire *quil*.
P. 8, v. 287, au lieu de *cest*, lire *c'est*.
P. 10, v. 397, supprimer la , après *aboly*.
P. 12, v. 532, transporter le . après *nee*.
P. 15, v. 714, au lieu de *de bien et de mal*, leçon du ms., corriger *de bien, de mal*.
P. 21, v. 1025, au lieu de *noir*, corriger *noié ??*
P. 22, v. 1071, ajouter une , après *fremist*.
P. 30, v. 1521, au lieu de *seur*, lire *feur*.
P. 30, v. 1525, au lieu de *sinterelles*, lire *sincerelles, cincerelles*.
P. 30, v. 1548, 1750, 1941, au lieu de *eut*, rétablir les graphies du ms., *hut, hust*, etc.
P. 39, v. 1961, au lieu de *quesse*, lire *qu'esse*.
P. 49, v. 2459, au lieu de *ils*, lire *il*.
P. 61, v. 3044, au lieu de *en cheminé*, lire *encheminé*.
P. 65, v. 3695, au lieu de *Car ainsin*, lire *Qu'ainsin*.
P. 66, v. 3726, au lieu de *manteris*, lire *mauteris*.
P. 76, v. 3805, note, ajouter : cette graphie *monchier* à corriger en *mont chier* prouve que l'auteur, comme le copiste J. Floichot, employait souvent *mont* au lieu de *mout*.
P. 84, v. 4237, au lieu de *seul* (l. du ms.), lire *seus*, rime *joveulx*.
P. 89, v. 4354, au lieu de *enchassent*, lire *en chassent*.
P. 92, v. 4486, au lieu de *an yre*, lire *anyre*.
P. 95, v. 4665, au lieu de *nous ordons* (l. du ms.), lire *nous sordons*.
P. 96, v. notes : au lieu de 4694-4696, ces trois vers ont la même rime. — Lire 4674-4676, et ajouter : même remarque pour les tercets suivants jusqu'au vers 4770.
P. 99, v. 4845, au lieu de *Dire*, lire *D'ire*.
P. 99, v. 4853, au lieu de *lordure*, lire *laidure*.
P. 99, v. 4882 et 8178, au lieu de *cintonal*, lire *cintoual*.
P. 103, v. 5099, au lieu de *aler en guerre* (l. du ms.), lire *aler enquerre*.
P. 120, v. 5929, au lieu de *e, strene*, lire *estrene*.
P. 130, v. 6426, au lieu de *veul ge* (l. du ms.), lire *vuil ge*, rime *sui ge*. Cf. v. 5385.
P. 133, v. 6536, au lieu de *tolt*, rétablir *tolz*.
P. 143, v. 7081-82, note 7081, remettre ces deux hémistiches sur la même ligne : *amende* rime avec *pendre*.
P. 149, note 7438, au lieu de *Psal.*, lire *Psal.*, XXI, 18.
P. 162, v. 8124, au lieu de *aiguez*, lire *argüez*.
P. 164, v. 8244 et p. 191, 192, au lieu de *Jullat, Inlath*, lire *Evilath*.
P. 163, v. 8710 et Glossaire, mot *sanbeaulx* : au lieu de la leçon du ms. : Qu'a tels *pourpres* et tels *sanbeaulx*, corriger plus franchement : Qu'a tels *troupes* et tels *cembeaulx*.
P. 173, v. 8755, au lieu de *empler*, corriger *embler*.
P. 175, v. 8837, au lieu de *veullez*, lire *veulles*.

NOTES. — *Supprimer :* les notes des vers 1786, 1838, 3690, 7946 (On attendrait, etc.), 7326, 8837. 9320.

Ajouter : Ces 3, 4 vers riment ensemble après les vers 316, 354, 415, 452, 499, 1340, 1839, 1979, 3568, 3856 et 64, 3568, 4131, 4533, 5407, 5607, 6509, 7209 7225, 7649, 7689, 8472.

Ajouter : Ce vers n'a pas de rime après les vers 196, 329, 353, 2043.

GLOSSAIRE. — Après le mot *reaulx*, p. 201, supprimer : *se rappeler* ; p. 203, *vercy*, l, 2, lire *bois* au lieu de *boir*.

P. 250, l. 8, au lieu de *Bibliothèque de Darmstadt*, nº 18, lire *Bibliothèque Grand-Ducale de Darmstadt*, ancien nº 18, actuellement numéro 1699, cf. ch. I de ce livre.

P. 251, l. 2 et 3, au lieu de *Tischendorff, p. 50*, lire *p. 181*.

P. 214, note 15 et p. 278, l. 16, 17. Cette *Postille* de Nicolas de Lire devait être particulièrement célèbre, car elle est également citée dans la *Nativité* de Rouen (1474).

P. 293, l. 24. — La Vie de Marie-Madeleine longtemps attribuée à Rabanus Maurus n'est pas de lui (Cf. *Hist. littéraire de la France*, t. 32, p. 96, note 1).

P. 338, l. 10, au lieu de *le vieux poème français mis en prose*, lire *le vieux poème en prose*. — Cf. p. 324-325.

P. 339, l. 6, au lieu de *dans le poème français et dans les manuscrits*, lire *dans les manuscrits du poème français en prose* (ou de la *Passion selon Gamaliel*).

P. 342, ligne 1 et 343, ligne 4, *item*, au lieu de l'expression équivoque *version en prose du poème français*, lire comme précédemment *le roman ou le poème en prose français*.

IMP. BARBIER-MARILIER, DIJON

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME QUATORZIÈME

PREMIER FASCICULE

Dr Zipfel. — Leçon inaugurale du Cours d'anatomie (15 novembre 1903) 5

F. Sagot. — Impressions archéologiques et pittoresques d'Outre-Manche (Angleterre, Ecosse et Pays de Galles) 27

H. Hauser. — Notes sur l'organisation du travail à Dijon et en Bourgogne au xvie et dans la première moitié du xviie siècle 190

M. Pigeon. — Etude du sinistre survenu aux Docks de Bourgogne le 30 juin 1901 133

P. Martin. — Rapport sur l'enseignement de la géométrie par la méthode de M. Méray 190

Publications des professeurs de l'Université de Dijon pendant l'année 1902-1903 203

Bibliographie

A. Kleinclausz. — Les origines de l'ancienne France (xe et xie siècles). — La Renaissance de l'Etat ; La Royauté et la Principauté, par *M. J. Flasch* 209

E. Champeaux. — L'archéologie sur le terrain, par *M. Paul Jobard* 215

DEUXIÈME FASCICULE

M. Stouff. — Un recueil de jurisprudence et de coutumes bourguignonnes du xive siècle 1

G. Martin. — Essai sur la vente des vins (plus particulièrement des vins de Bourgogne)..... 27

H. Duport. — Les nouveaux éléments de géométrie de M. Méray. Leur pénétration dans l'enseignement. I-XXVIII

FASCICULE TROIS ET QUATRE

Emile Roy. — Les Mystères de la Passion en France du xive au xvie siècle ; étude sur les sources et le clasment des Mystères de la Passion, accompagnée de textes inédits : La Passion d'Autun ; la Passion bourguignonne de Semur ; la Passion d'Auvergne ; la Passion *Secundum legem debet mori.* (Deuxième partie) [1].

1. Cette première partie fait suite à la deuxième partie publiée, avec pagination spéciale, dans le tome XIII de la *Revue* et termine l'ouvrage de M. Roy.

Universitas
BIBLIOTHECA

714-4
154

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

FEB 11 1971
18 FEV. 1995
FEV 06 1995
FEV 09 1973
NOV 22 2001
18 NOV '83
DEC 06 2001
16 DEC '83
02 DEC '83
NOV 28 2001
12 AVR. 1990
UO AOU 18 2008
19 MARS 1990
30 MAI 1990
10 MAI 1990

CE

a39003 002327731b

CE PQ 0513
.R7 1904 V2
C00 ROY, EMILE. LE MYSTERE
ACC# 1384608